



V E  
M O I S

HISTORIOU



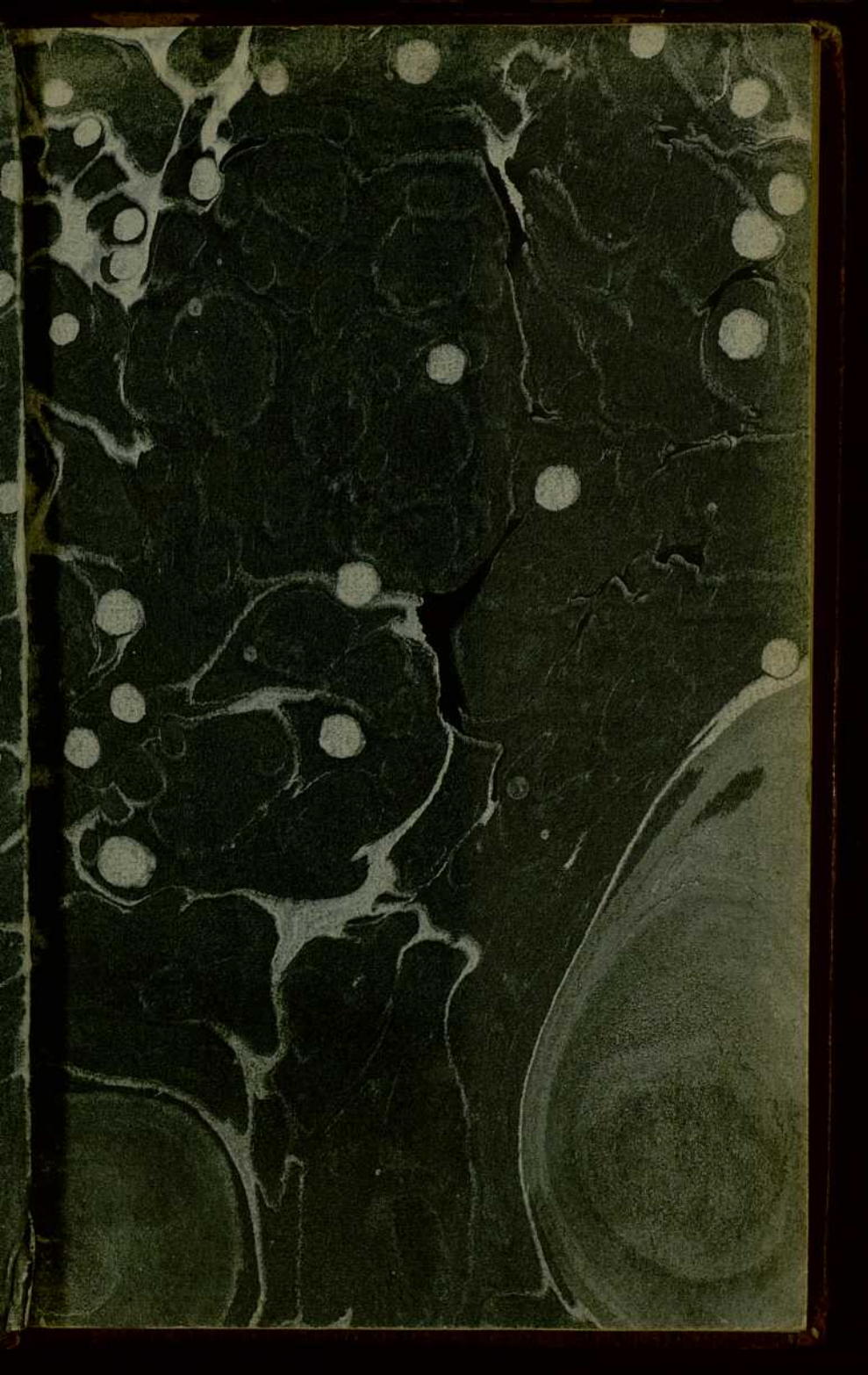
A  
35  
402

INVENTE

5

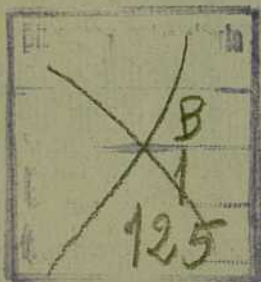
C. 29.





83-6-

i 1183612x



BIBLIOTECA HOSPITAL REAL GRANADA	
Sala:	A
Estante:	35
Numero:	402

~~42410~~

~~4~~

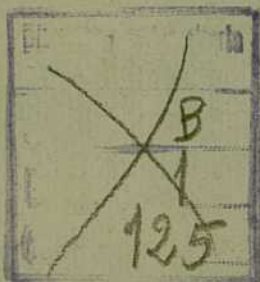
~~6-793~~

~~4~~

~~4-268~~

83-6

i 1183612x



BIBLIOTECA HOSPITAL REAL GRANADA	
Sala:	A
Estante:	35
Numero:	402

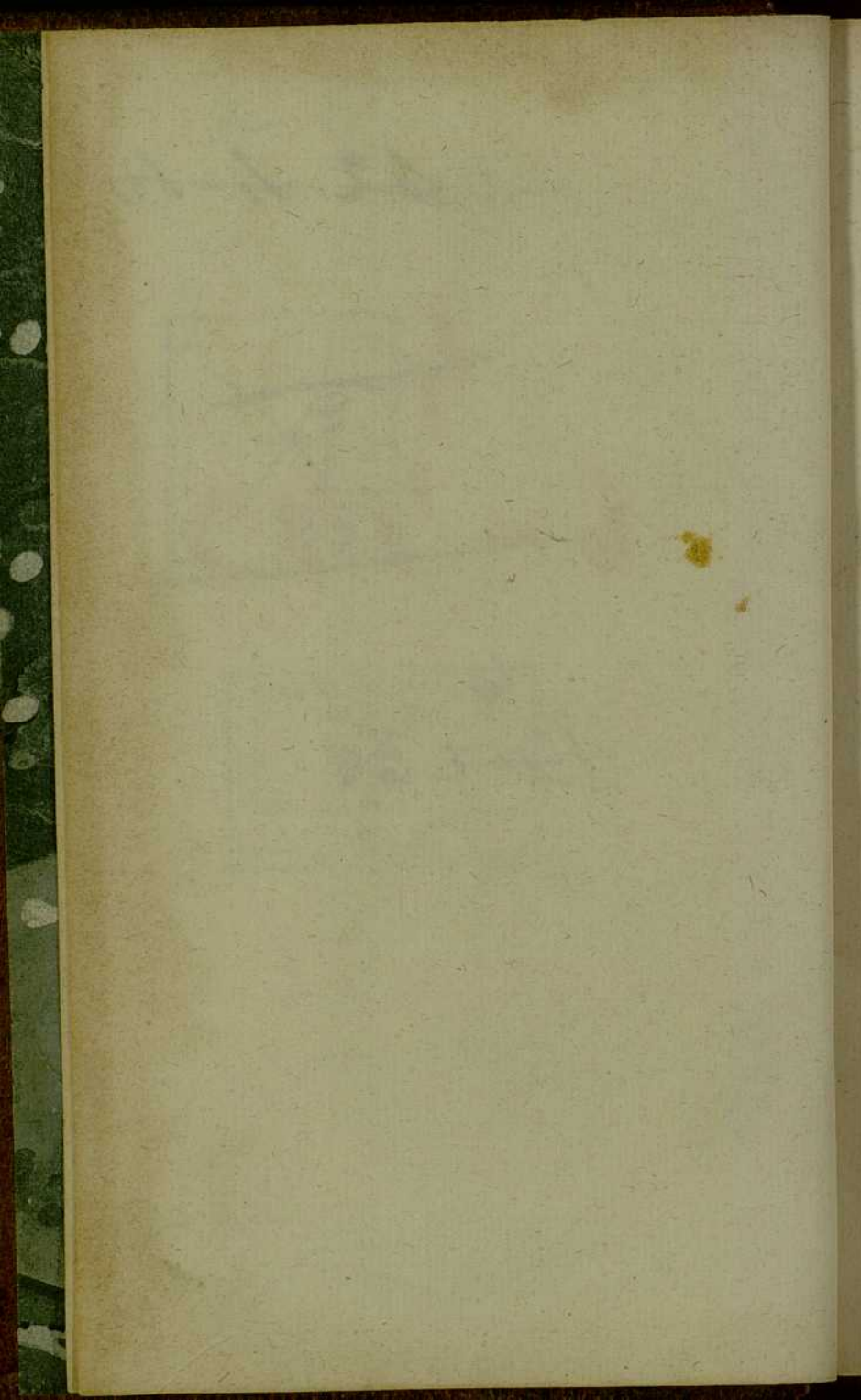
~~42410~~

~~4~~

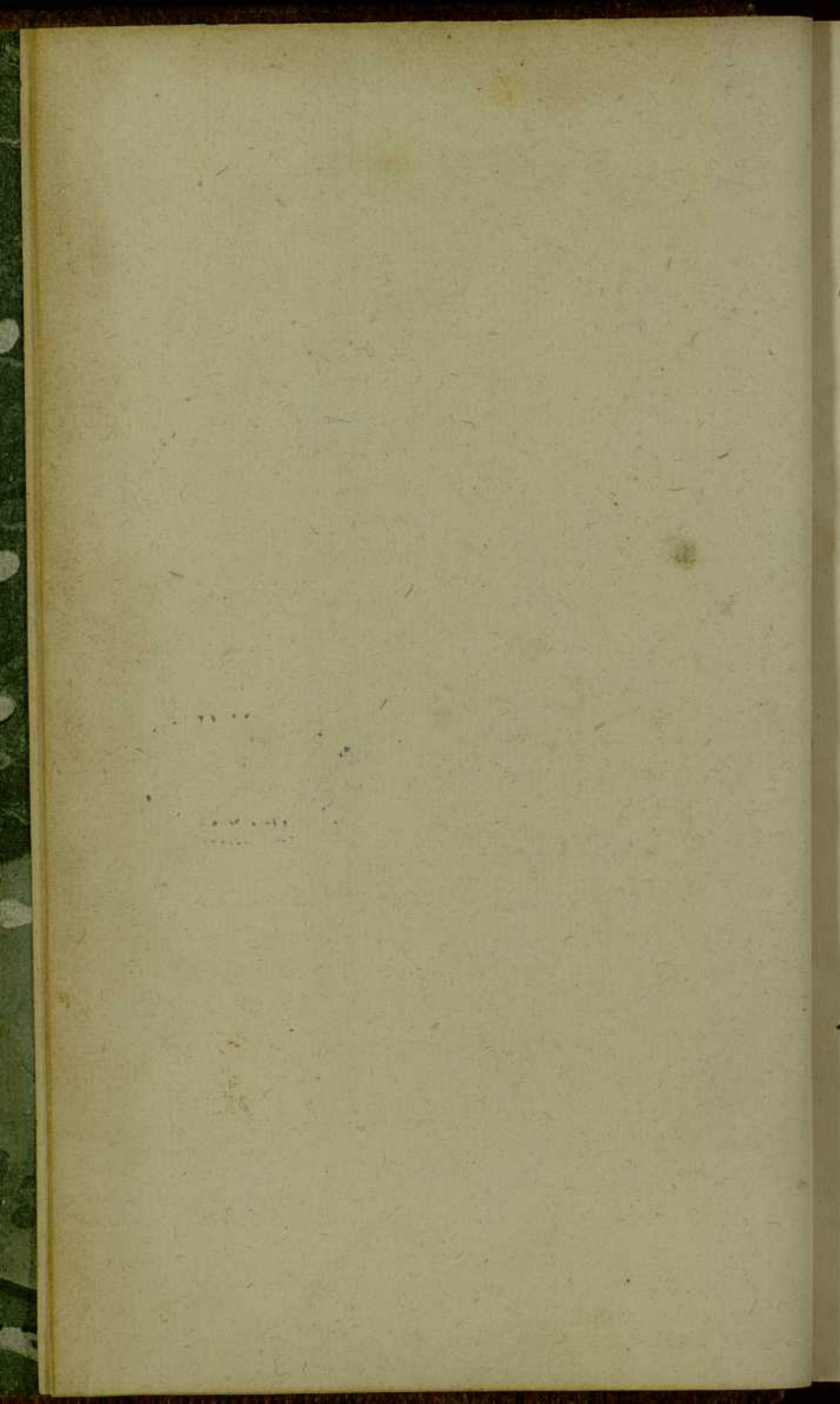
~~6-793~~

~~4~~

~~14-268~~



THE HISTORY OF THE  
CITY OF BOSTON  
FROM THE FIRST SETTLEMENT  
TO THE PRESENT TIME  
BY NATHANIEL BENTLEY  
PUBLISHED BY G. B. LITTLE & CO. 1822



R-27.645

LE MOIS,  
JOURNAL HISTORIQUE,  
LITTÉRAIRE ET CRITIQUE,  
AVEC FIGURES.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME V.




---

A PARIS,

Au Bureau du Journal LE MOIS, rue des Droits de  
l'Homme, n.º 44.

---

AN VIII.



R-27.645

L E M O I S

ANNUAL HISTORICAL

LITERARY AND CRITICAL

AVEC FIGURES

PAR LA SOCIÉTÉ EN GENÈRE DE LETTRES

TOME V



A PARIS

Bureau du Journal de Paris, rue des Écoles de Paris, n. 44.  
L'Honnable, n. 44.

A. N. VII.

---

LE MOIS,  
SECONDE ANNÉE.

---

(N<sup>o</sup>. XIII.)

---

M É L A N G E S.

---

DE LA SOCIÉTÉ  
POUR LES GENS DE LETTRES.

*Par le citoyen VIGÉE.*

CHAMFORT disait assez plaisamment que l'établissement des réverbères avait été funeste aux auteurs ; et sur ce qu'on lui en demandait la raison : « C'est, répondit-il, que les réverbères » éclairant les rues pendant la nuit, on peut » marcher en sûreté ; et que les auteurs vont » perdre leurs soirées dans le monde, ce qu'ils » ne faisaient pas, lorsqu'ils craignaient la ren- » contre d'un assassin ou d'un filou ».

Cette plaisanterie cache un fonds de vérité. On ne peut le nier en effet ; la vie dissipée que mènent les gens de lettres leur est préjudiciable. Elle les arrache à l'étude , les distrait du recueillement qui leur est nécessaire , et nuit même à leur santé par les différens excès auxquels ils se laissent entraîner. Mais ces motifs , qui devraient déjà décider les gens de lettres à vivre un peu moins pour les autres , et un peu plus pour eux-mêmes , ne sont pas les seuls qui m'aient frappé , lorsque j'ai réfléchi sur ce que disait *Chamfort*.

On se rappelle ce dîner auquel *Préville* , *Lekain* et *Bellecour* avaient été invités. Un financier , qui s'y trouvait , prévenu que ces trois acteurs célèbres étaient présens , guétait leur moindre mot , leur moindre geste. Etonné de ce qu'ils ne faisaient pas plus de frais que les autres convives , il se tourne vers son voisin et lui dit à l'oreille : « *Quand commenceront-ils* » ? Ce financier s'imaginait que *Préville* , *Lekain* et *Bellecour* étaient-là pour regarder manger les autres et divertir la compagnie.

Bien des gens , en voyant un homme de lettres à table ou dans un cercle , sont tentés de faire la même question à leurs voisins , et se la font peut-être intérieurement. Que l'homme de lettres

sente sa dignité , il ne *divertira* point la compagnie ; mais aussi il est bien sûr de la mince opinion que certaines personnes emporteront de lui. C'est un homme qu'il faut lire , diront-elles , mais qu'il est inutile d'appeler chez soi. Ces mots , dits et répétés de coterie en coterie , ne flattent point la vanité.

La vanité , voilà ce qui perd la plupart des gens de lettres , et ce qui leur fait préférer la société à la retraite ; parce qu'ils comptent avec raison sur un accueil différent de celui qu'on fait au commun des hommes. Cet accueil est en quelque sorte une pièce d'or qu'ils reçoivent , et qu'ils se croient obligés de rendre en petite monnaie. C'est autant de pris sur leurs fonds ; ce qu'ils rendent vaut mieux que ce qu'ils ont reçu , et il n'est point de petite perte.

Les gens de lettres autrefois vivaient beaucoup entre eux. Ce n'était point là ce qu'on appelle voir la société ; c'était sortir de son cabinet pour entrer dans une bibliothèque , ou fermer un livre pour en ouvrir un autre. Les gens de lettres aujourd'hui ne vivent point , ou du moins vivent très-peu ensemble. C'est un malheur. Ils perdent l'avantage inappréciable de ces entretiens , de ces discussions dans lesquels ils s'éclairaient mutuellement ; et répandus dans

des cercles différens , jaloux d'y briller , d'y obtenir la préférence sur leurs rivaux ; ils se rabaisent et se déchirent réciproquement. La réputation de l'un est le piédestal sur lequel l'autre veut élever la sienne ; de-là , le ridicule dont ils se couvrent , et la pitié qu'ils inspirent souvent à ceux même qui les auroient , les accueillent et les flattent.

J'ai vu très-long-tems ce même *Chamfort* , dont j'ai rapporté un mot en commençant. C'était un homme de beaucoup d'esprit , qui avait une littérature très-étendue ; c'était un poète du troisième ordre , mais un prosateur du second. La société , selon moi , l'avait gâté. Il prit de l'humeur contre elle , du moment où il n'y apporta plus une jolie figure. Sa manie était de passer pour philosophe par nature , lorsqu'il n'était que misantrope par orgueil. Il racontait sans fin , sans cesse , et quoiqu'il eût de l'esprit naturel , il semblait n'avoir que de l'esprit de mémoire. Son mot , à tout propos , était : Cela me rappelle ce que *Duclos* disait , etc. ce que le duc de . . . . répondit à la maréchale de . . . . etc. Il était souvent long , lent , monotone , et quelquefois ennuyeux. *Chamfort* , moins répandu dans le monde , y eût pris moins de travers , eût pu se faire , par des ouvrages

d'un ordre plus élevé , une plus grande réputation.

Le danger pour les gens de lettres qui se livrent à la société, est donc incontestable ; il existe sur-tout pour ceux qui ont passé trente ans. C'est l'âge où l'esprit est dans toute sa force, où le goût, don naturel aussi bien que l'esprit, s'est mûri par la réflexion et la comparaison ; c'est l'âge enfin où l'on doit exercer son talent. Eh ! qu'espérer de l'homme qui, le matin, après un sommeil agité, a la tête encore remplie de ce qu'il a dit, de ce qu'il a entendu, de ce qu'il a vu la veille, et qui ne sort de ce chaos d'idées futiles que pour songer au cercle qui l'attend aujourd'hui, au cercle qui l'attendra demain ? Supposons que son imagination riche et féconde se soit exaltée à la lecture d'*Homère*, de *Virgile* et du *Tasse*, qu'il ait conçu le plan d'un poëme épique, sera-t-il en état de peindre des héros lorsqu'il passe sa vie avec des bamboches ?

On s'étonne, avec raison, de la prodigieuse fécondité de *Voltaire*. Sans doute il avait reçu de la nature une organisation toute particulière, puisqu'ayant cinq pupitres dressés dans son cabinet, il passait tour-à-tour de l'un à l'autre, quittait une tragédie pour travailler à un roman,

abandonnait le roman pour écrire l'histoire, esquissait une comédie, répondait à une lettre, et revenait à sa tragédie. Mais cette facilité inconcevable, l'eût-il conservée, eût-il pu l'exercer s'il n'eût pas vécu dans la retraite; et si, doué plus que personne de cet esprit qu'on appelle *argent comptant*, il l'eût dépensé tous les jours dans la société. C'est à la retraite que *Voltaire* a dû la plus grande partie des avantages qui le distinguent de tous les écrivains de tous les siècles; c'est dans la retraite qu'il avait formé ce magasin d'érudition, cet amas de connaissances qui rendent la lecture de ses écrits si attachante et si variée; c'est dans la retraite seule enfin qu'il a pu élever cet édifice immense, ce colosse de littérature, qui recommandent son nom et sa gloire à la postérité la plus reculée. (1)

---

(1) On croit que *Voltaire* recevait indistinctement tous les hommages que lui apportait la curiosité; on est dans l'erreur. *Voltaire* s'enfermait très-souvent, et ne souffrait pas qu'on violât impunément la consigne qu'il avait donnée à ses gens de lui épargner la visite des importuns. Un étranger force un jour toute opposition et pénètre jusqu'au cabinet de *Voltaire*. Il frappe à la porte; *Voltaire* travaillait et vient lui ouvrir. Monsieur dit l'étranger, vous ne serez point étonné, d'après votre

*Voltaire* avait vu le monde dans sa jeunesse. Il avait débuté chez *Ninon*, dont il fut un des légataires. A l'avantage d'un pareil début, il joignit celui d'être inquiet pour la hardiesse de ses opinions; ce qui ne fit qu'irriter en lui le desir et le besoin de la célébrité. J'ajouterais qu'il eut le bonheur d'être l'amant d'une femme qui, par goût, consacrait une partie de son tems à l'étude; qu'il eut sur-tout celui de passer la moitié de sa vie éloigné de la société, et dispensé de ces petits soins, de ces égards de convenances, qui sauvent à l'homme du monde l'ennui de la retraite, et privent l'homme de lettres des délices et des avantages qu'elle lui offre.

La société, je dois pourtant le dire, est nécessaire au jeune littérateur, car il est bon qu'il la connaisse; et comment la connaîtra-t-il, s'il ne l'a ni vue ni observée? (1) Les livres lui se-

---

grande réputation . . . — Monsieur, je meurs. — Lorsque qu'on a lu vos sublimes ouvrages . . . — Monsieur, je suis mort. — Lorsque l'Europe entière applaudit . . . Monsieur, voulez-vous m'enterrer? — Lorsque je desirais depuis si long-tems . . . — Monsieur, voulez-vous me jeter de l'eau bénite? Et à ces derniers mots *Voltaire* referme sa porte à double tour.

(1) Celui qui veut entrer dans la carrière dramatique,

raient d'un faible secours. Un moraliste a plus souvent fait l'anatomie du cœur humain sur lui-même que sur tous les hommes en général. Le jeune littérateur qui aura lu ce moraliste, connaîtra donc un homme, ce qui n'est pas, à beaucoup près, connaître l'humanité. Il ne sera d'ailleurs, dans ses pensées et dans ses discours, que l'écho des pensées et des discours d'un autre. Le monde est un théâtre, la société ce sont les acteurs, et quand on est au spectacle, c'est de sa propre lunette qu'il faut se servir, on y voit toujours mieux qu'avec celle d'autrui.

Un autre avantage que le jeune littérateur retire du commerce de la société, c'est le bon ton qu'il y acquiert; le bon ton que *Bernis* a très-heureusement défini, en disant que c'est l'art de ne blesser aucune bienséance; le bon ton qui est, à la manière d'agir, de parler et de s'exprimer, ce que le bon goût est à la manière de penser et d'écrire. Cet avantage seul, très-important sans doute, me déciderait à conseiller au jeune littérateur de fréquenter la société. Il est tel écrivain, jeune encore, rempli d'esprit

---

et faire des *comédies*, doit sur-tout voir le monde. La société est pour lui ce que la campagne et la mer sont pour le peintre de paysage et de marine.

et de talent, auquel il manque quelque chose ; c'est une certaine finesse de goût qu'il aurait s'il voyait la bonne compagnie , et s'il y acquérait le bon ton.

Mais comme le bien ne peut jamais exister sans que le mal se trouve à côté , la société a ses dangers pour le jeune littérateur. Je ne parle pas de la dissipation , qui du plaisir et de la galanterie lui fait un premier soin , une première affaire : c'en est un auquel il échappe difficilement. Celui dont il doit le plus se défier et se garantir, c'est l'espèce d'enchantement avec lequel on écoute la lecture de ses productions. Il a bientôt oublié que les gens du monde ne connaissent point les règles de l'art , que le prestige de la lecture peut séduire des auditeurs disposés à l'indulgence , que l'éclat des faux-brillans est ce qui les frappe davantage , que le jugement de tous se forme , en général ; de l'approbation d'un seul, et que le mauvais goût préside le plus souvent ces bureaux d'esprit , ces coteries décidées à trouver tout bon , pourvu qu'on les amuse , et qu'on les aide à *tuer* le tems.

L'amour-propre est un guide qui met quelques hommes dans leur chemin et qui égare le plus grand nombre. Et cependant , tant qu'on

n'a que de l'amour-propre, on peut s'élever; dès qu'on a de l'orgueil on s'arrête, et si l'orgueil fait place à la vanité, on descend. Or, il est bien rare qu'un jeune homme accueilli, caressé, fêté par la société, se défende des atteintes de la vanité. Vingt femmes ont reconnu qu'il était poète ou prosateur, pourrait-il en douter? Ecouterait-il les conseils d'un censeur sévère? Daignerait-il même le consulter? Tout censeur, à ses yeux, n'est plus qu'un pédant, un jaloux, un envieux. Le voilà donc qui se croit un homme supérieur, qui juge, décide, tranche, fixe les places et assigne les rangs. Malheur aux jeunes littérateurs que l'on reconnaîtrait dans cette légère esquisse! Je les regarderais comme perdus, et ils le seraient en effet.

De cette digression particulière, je reviens à l'objet général que j'ai voulu traiter. Quelques charmes que la société puisse avoir pour les gens de lettres, leur intérêt s'oppose à ce qu'ils lui sacrifient un tems qu'ils peuvent employer utilement. Il est un âge, et je l'ai indiqué, où l'observateur, errant dans la société, n'y voit presque plus rien de nouveau. Les hommes qui s'agitent dans son sein, ressemblent assez aux cailloux jetés et remués dans un sac, qui, à la longue, prennent tous la même forme et le

même poli. (1) L'art, il est vrai, consiste à percer à travers la première enveloppe ; mais ce travail une fois fait, il est inutile de le recommencer.

Les hommes, les oiseaux tomberont à jamais  
 Dans les mêmes erreurs, dans les mêmes filets.

Non, les cercles tels que nous les voyons ne méritent pas que l'homme de lettres leur fasse le sacrifice de son tems, de sa réputation et de sa personne. Je n'exigerai point qu'il pâlisce sur les livres, et qu'il ne se délasse d'un travail que par un autre.

L'esprit veut du relâche : il succombe par fois  
 Par trop d'attachement aux sérieux emplois.

Mais il cherchera ses délassemens dans le sein  
 de quelques amis. La société, comme je l'ai

(1) Il faut des révolutions telles que celles dont nous avons été témoins, pour que les caractères se présentent avec des nuances très-marquées, parce qu'alors les hommes ont rompu tous les liens sociaux, secoué le joug des lois, et n'obéissent plus qu'à la voix des passions. Mais ce spectacle, considéré bien attentivement, que prouve-t-il en dernière analyse ? Que l'homme, entièrement abandonné à lui-même, est ou l'animal le plus doux, ou la bête la plus féroce, et que l'un est bienheureux si tôt ou tard il n'est pas dévoré par l'autre.

déjà dit, lui impose la nécessité d'être toujours en représentation ; elle attend toujours qu'il commence ; et ce qui peut lui arriver de moins malheureux , c'est d'être jugé sévèrement par elle. Quelles douceurs, au contraire, il trouve dans le commerce et dans les épanchemens de l'amitié ! C'est-là que son esprit se repose, et que son cœur s'épanouit ; c'est-là qu'il jouit de ses succès, et qu'il se console de ses revers ; c'est-là, sur-tout, qu'il oublie cette tâche pénible que la nature lui a donnée à remplir, celle de lutter contre l'envie, de disputer, de défendre, tant qu'il respire, la gloire qu'on lui cède lorsqu'il n'est plus.

L'homme de lettres, revenu des illusions du jeune âge, doit donc songer à se faire des amis. S'il n'est personne qui ne soit obligé de préparer son avenir, c'est à lui, sur-tout, qu'il importe de préparer le sien. Doué de cette sensibilité exquise sans laquelle il ramperait au niveau des hommes ordinaires, est-ce dans les cercles insignifiants de la société, au milieu des modes, des ridicules, des travers, des petites intrigues, des petites tracasseries, des petites haines qu'il pourra l'exercer ? Non ; c'est avec les objets que son cœur aura choisis, qui l'aimeront beaucoup moins pour son nom que pour lui-même ; qui

supporteront ses inégalités et ses défauts, qui lui accorderont cette indulgence sans laquelle il ne peut exister de liaison solide. Dans sa jeunesse on l'accueillait, dans sa maturité on le recherche, voilà l'instant où il doit se retirer du monde, non parce qu'on l'y desire, mais parce qu'on l'avertit qu'il vaut déjà quelque chose, et qu'il doit prétendre à valoir davantage; parce que, sous certains rapports, il en est de lui comme d'une jolie femme, qui, pour vivre dans la retraite, ne doit pas attendre que les rides aient sillonné son front. *Fontenelle*, me dirait-on, à quatre-vingt-dix ans, faisait encore les délices de la société; mais une exception ne prouve point contre une règle générale. *Fontenelle*, d'ailleurs, n'avait nulle sensibilité dans l'ame; il avait des réparties ingénieuses, une galanterie fine et un excellent estomac: c'est dire assez qu'il était tout fait pour la société.

Bornons cet essai, et résumons-nous. La société distrait les gens de lettres de leurs travaux: le rôle qu'ils sont le plus souvent obligés d'y jouer, est indigne d'un homme qui a quelque estime de lui-même; c'est plus qu'il n'en faut pour qu'ils songent de bonne heure à la retraite. Le jeune littérateur doit voir le monde, mais avec précaution, avec cette sage défiance qu'inspire

un vin fort et généreux, dont l'abus trouble la raison et dérange le cerveau. L'âge mûr est celui où les gens de lettres ne doivent plus chercher de délassemens qu'au sein de l'amitié; et s'ils attendent ce moment pour se faire de véritables amis, déjà, peut-être, ils s'y seront pris trop tard.

---

## DU DEGRÉ DE PERFECTION

### DE LA PEINTURE DES ANCIENS.

*Par le citoyen PONCE.*

---

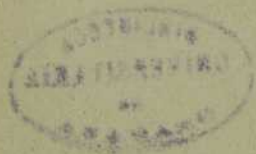
C'EST encore une question, de savoir si les peintres grecs avaient poussés leur art au même degré de perfection que l'avaient fait les statuaires de cette contrée. Les chef-d'œuvres de ces derniers qui nous ont été transmis, sont des preuves incontestables de leur supériorité. L'artiste, l'amateur, le savant, tous sont d'accord sur ce point; mais les peintres, avaient-ils atteint au même degré de sublimité? Cette question n'est pas aussi aisée à résoudre, car il ne nous reste rien, ou presque rien de leurs ouvrages;

ouvrages ; les révolutions , le tems et sa faux dévorante ont tout anéanti. Ceux qui sont pour l'affirmative , appuyent leur sentiment sur la perfection où était parvenu la sculpture en Grèce , du tems de *Périclès* ; ils ne présument pas que deux arts fondés sur la même base , l'étude du dessein qui marchent au même but , l'imitation de la nature , n'ayent pas faits les mêmes progrès à la même époque. Ils pensent que les merveilles que nous ont racontés sur les peintres grecs , les anciens auteurs , sur-tout *Pline* et *Cicéron* , d'après les contemporains , et d'après tout ce qu'ils avaient vus eux-mêmes , ne doivent nous laisser aucun doute sur la supériorité de ces artistes. Enfin , ces mêmes amateurs passionnés de l'antiquité , prétendent que les vestiges qui nous restent des peintures grecques , doivent suffire pour nous convaincre de leur supériorité sur les peintures modernes. Plusieurs de ces amateurs avaient poussés si loin leur prévention et leur despotisme à cet égard , qu'un artiste qui aurait osé ne pas être de leur avis , se serait fait des ennemis assez puissans , pour nuire à sa fortune et même à sa réputation. On se rappelle qu'un sculpteur moderne , qui avait eu le courage d'appeler du jugement de *Pline* , sur la peinture des anciens , fut maltraité par tous



les journalistes du tems , et qu'un amateur en réputation lui dit : apprenez , monsieur , que ce *Plin*e que vous osez réfuter , était un grand seigneur , et que s'il n'était pas peintre , peut-être avait-il des peintres à ses gages. Aujourd'hui que les chef-d'œuvres de la peinture moderne que nous possédons , donnent un nouvel intérêt à la question , et que l'on ne craint plus d'être combattu par des argumens de cette force , on peut oser soumettre au public son opinion , sur cette matière.

Examinons d'abord , séparément et avec la plus scrupuleuse attention , les trois principaux points de cette question , et voyons jusqu'où le sentiment qui accorde la prépondérance aux anciens , peut paraître fondé. Les statuaire grecs avaient atteint la sublimité dans leur art sans doute , ce fait est incontestable ; mais il ne me paraît pas également prouvé que les peintres , leurs contemporains , fussent arrivés au même degré de perfection. Malgré les rapports intimes qui existent entre ces deux arts , plusieurs des parties qui les constituent , ne leur sont point communes. Si la correction , le caractère du dessein et l'expression leur sont également indispensables , il n'en est point de même du coloris , de l'harmonie , de la perspective et de la magie



des effets ; ces parties de la peinture si difficiles à rendre , sont nulles pour l'art du statuaire. Ce n'est pas que je veuille prétendre décider de la suprématie de l'un de ces arts sur l'autre , ce n'est pas l'objet qui m'occupe. D'ailleurs la sculpture a aussi ses difficultés particulières ; chez elle rien ne peut suppléer à la pureté des formes , tandis que la peinture a mille ressources inconnues à l'autre. *Rubens* , ce peintre sublime , si étonnant dans ses productions , par son génie vaste , son coloris magique , et par la poésie répandue dans ses ouvrages , n'aurait peut-être fait qu'un sculpteur médiocre. La Flandre , cette contrée si féconde en peintres célèbres , compte à peine un bon sculpteur dans son école , car tout le monde sait que c'est en France et en Italie que *Duquénoy* a acquis et perfectionné son talent. La nature a refusé à cette contrée tout ce qui peut contribuer à la pureté de la sculpture ; aussi du tems où les *Rubens* , les *Vandick* , les *Crayer* , et tant d'autres peintres célèbres , florissaient dans les Pays-Bas , il n'y existait pas de sculpteurs qui pussent être mis en parallèle avec eux. Pourquoi donc du tems des *Phidias* et des *Praxitelle* , n'y aurait-il pas eu aussi une grande distance entre ceux-ci et les peintres leurs con-

temporains ? puisqu'il paraît certain qu'une grande partie des procédés chimiques, que les peintres modernes ont employés avec tant de succès pour la composition et les différentes amalgames de leurs couleurs, furent absolument inconnus des anciens. La chimie, comme on sait, ainsi que toutes les sciences physiques, avaient fait très-peu de progrès dans la Grèce, à l'époque même la plus brillante de la peinture.

Examinons maintenant si l'opinion de *Pline* et celle de *Cicéron*, qui ont beaucoup écrit sur cette matière, peuvent être d'un grand poids, et voyons jusqu'où pouvaient s'étendre, sur les beaux arts, les connaissances de ces hommes célèbres. On ne peut nier que dans un ouvrage sur les arts, traité *exprofesso*, par un artiste, quelque mal écrit qu'il puisse être, on n'y apperçoive toujours le cachet du connaisseur, tandis que dans celui écrit sur la même matière, par un homme de lettres qui n'est point initié dans les mystères de ces mêmes arts, il sera rare de n'y pas reconnaître, à chaque page, un écrivain étranger à la matière qu'il traite. D'ailleurs, *Pline*, *Cicéron*, et les artistes grecs eux-mêmes, ne connaissant en peinture que ce qui existait alors, n'ayant aucun objet de comparaison, et ne pou-

vant guère juger cet art que sous les seuls rapports de la correction du dessein et de l'expression, devaient donc trouver sublime tout ce qui émanait de cette école. Et comme a dit l'abbé *Dubos* : *Les premiers tableaux , quoique grossiers , ont dû paraître des ouvrages divins.*

Revenons aux observations sur *Pline*, *Polignote*, dit-il, contribua au progrès de l'art, il établit l'usage d'ouvrir la bouche aux figures, de faire voir les dents et de changer la roideur des attitudes. Comment accorder cette phrase avec le pompeux éloge que fait cet auteur des ouvrages de *Bularque* et de quelques autres peintres, plus anciens encore que *Polignote*. Plus loin, *Pline*, parlant d'*Appollodore*, dit qu'il fut le premier qui sut exprimer la beauté dans les figures; et parlant ensuite de *Parrahsius*, plus moderne que les deux précités; il commença, dit-il, à observer la proportion dans les figures, à mettre de la finesse dans les airs de tête, de l'élégance dans les cheveux et de la grâce dans la bouche. Quelle était donc la perfection qu'on avait atteint avant eux, et quelle était la beauté qu'*Appollodore* avait su si bien rendre. Dans un autre endroit, *Pline*, parlant d'*Appelles*, dit que cet artiste faisant le portrait d'*Antigone*, qui était borgne, imagina, pour cacher cette difformité,

de le peindre de profil , afin que ce qui manquait au visage parut manquer à la peinture. Il faut convenir qu'une pareille découverte n'avait rien de merveilleux : *Pline* avait donc oublié que ce fut de cette manière que se firent les premiers essais de tous les peuples à la naissance de l'art ; et que ce fut de profil que la tendre *Coré*, inspirée par l'amour , traça sur le mur le portrait de son amant. D'ailleurs , les médailles faites antérieurement à cette époque , que nous possédons , prouvent que cette prétendue découverte , n'avait rien de neuf ni d'ingénieux. Je ne pense pas qu'un connaisseur eût fait une remarque aussi futile.

*Pline* , parlant d'une venus *Anadyomene* , peinte par *Appelles* , s'exprime ainsi : ce tableau fut célébré par des vers grecs , tels , qu'en surpassant l'ouvrage ils l'ont illustré , tandis que le même auteur dit dans un autre endroit , que cet artiste fit un tableau représentant une *Diane* , d'une telle beauté , qu'il surpassait les vers d'*Homere*. La comparaison et la contradiction semblent annoncer un homme qui a plus de chaleur dans l'imagination que de justesse dans les idées. Plus loin encore , *Aristide* , de *Thebes* , contemporain d'*Appelles* , fut le premier , dit-il , qui sut peindre l'ame , le sentiment et les troubles

de l'esprit; que peignaient donc ses prédécesseurs? quelles passions avaient donc exprimés, douze olympiades auparavant, *Parrhasius*, dans son tableau du peuple d'Athènes, *Timanthe*, dans celui d'Iphigénie, et tant d'autres qui les avaient précédés dans la carrière, et dont *Pline* fait encore un éloge pompeux. *Aristide*, est-il dit ailleurs, peignait dans ses tableaux, des chariots à quatre chevaux qui couraient, un suppliant dont on entendait presque la voix, et des chasseurs avec leur gibecière. *Pline*, en parlant du peintre *Arellius*, célèbre à Rome un peu avant *Auguste*, l'accuse de deshonorer son art par un crime honteux, celui de peindre les déesses d'après sa maîtresse. Il semble qu'il n'y a rien de si criminel à cela, sur-tout si cette maîtresse était jolie. Enfin, que penser des lignes tracées par *Appelles* et *Protogène*, et refendues ensuite par le premier. Ces lignes, conservées plusieurs siècles à l'admiration de la postérité, que *Pline* a vues, qui furent consumées dans l'incendie du palais des Césars, au Mont-Palatin, et qui étaient, dit-il, d'une telle ténuité qu'elles échappaient à la vue. Je ne rapporterai pas ici le prétendu trait de *Timanthe*, qui voila la tête d'*Agamemnon*, expression sublime dans la poésie, et je crois inconvenante

en peinture. Je terminerai mes observations sur *Pline*, par une dernière citation, qui suffira je pense pour apprécier le degré de confiance que peut inspirer, sur cette matière, les opinions de cet auteur si estimable à tant d'égards. Le peintre *Nicias*, dit-il, élève d'*Antidote*, qui lui-même l'était d'*Euphranor*, observa dans ses ouvrages les lumières et les ombres. Ou ses prédécesseurs n'avaient fait que de très-mauvais tableaux, puisqu'il n'y avait ni lumière, ni ombre, ou bien *Pline* ne connaissait pas lui-même la valeur de ces expressions, si communes dans les arts.

Voyons maintenant si l'autorité de *Cicéron* peut être d'un plus grand poids; écoutons cet homme célèbre lui même, dans la quatrième verrine. « Il y avait, dit-il, dans la maison de » *Heïus*, une chapelle entretenue avec beau- » coup de dignité, qui lui avait été transmise » par ses ancêtres, et dans cette chapelle étaient » quatre statues d'un travail exquis et si parfaites, » qu'elles pouvaient plaire, non-seulement » au propriétaire, homme de goût et connaisseur, » mais encore à toute autre personne de notre » espèce, que *Verrès* appelle des ignorans ». Si quelqu'un prenait ce passage de *Cicéron* pour une preuve de sa modestie, ou pour une plaisanterie de sa part, le suivant, tiré du même

ouvrage, le convaincra de la bonne-foi de ce célèbre orateur, et de son peu d'amour pour les arts. « On dira peut-être, continue-t-il, estimez-vous donc beaucoup ces sortes de choses ? » Pour moi, quant à mon goût, ou à mon usage, je ne les estime pas ». Plus loin, vous trouvez un passage dans lequel faisant la description d'un monument, il dit : « Il y avait une statue plus grande et fort haute, vêtue d'une robe longue ; mais malgré cette grandeur de proportion, on y voyait l'âge, le maintien et l'air d'une vierge ». Il semble qu'un connaisseur n'eût pas fait un rapprochement de la proportion d'une figure avec son caractère. Plus loin encore : « Il y a là, dit-il, une statue de bronze représentant un Hercule, dont je puis dire que je n'ai rien vu de plus beau, quoique ma connaissance dans ces sortes de choses ne soit pas proportionnée à la quantité que j'en ai vu ». Et encore dans un autre ouvrage : « Vous traitez de fiction ce que dit *Carnéade* d'une tête de petit faune (trouvée dans une carrière de marbre), comme si cela n'eût pu arriver par hasard, et comme si tous les marbres ne contenaient pas nécessairement des têtes ! même aussi belles que celles de *Praxitelle* ; car ces têtes se font en

» ôtant le superflu , et un *Praxitelle* lui-même ,  
 » pour les faire, ne met rien du sien ; mais  
 » quand on a ôté beaucoup du bloc et qu'on  
 » est parvenu aux linéamens du visage , tout ce  
 » qui se trouve perfectionné était auparavant  
 » dans le marbre ». Le même auteur s'exprime  
 encore ainsi dans une de ses lettres à *Fabius*  
*Gallus* , qu'il avait chargé de lui acheter des  
 statues. « Je n'ai aucun goût pour ces sortes  
 » d'emplettes ; ignorant mes vues , vous avez  
 » payé ces quatre ou cinq statues plus que je  
 » n'estime généralement toutes les statues du  
 » monde ». Enfin je terminerai mes observations  
 sur *Cicéron* par ce paragraphe tiré de ses œuvres.  
 « La folie de ceux qui se plaisent avec excès  
 » aux tableaux , aux statues , aux ouvrages d'ai-  
 » rain de Corinthe , et aux superbes édifices ,  
 » les rend semblables à de vils esclaves ».

Nous n'en dirons pas davantage sur les connaissances de *Cicéron* dans les arts ; en voilà assez , ce me semble , pour prouver aux personnes les plus prévenues , que cet homme célèbre n'en avait pas même le goût. Philosophe profond , savant distingué , littérateur élégant , orateur sublime , il aurait été trop au-dessus des autres hommes , s'il avait joint encore à tant de savoir et de talens réunis , des connaissances profondes

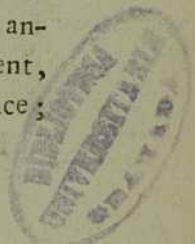
dans les arts. Plusieurs écrivains modernes ont prétendus que les ouvrages de *Pline* et de *Cicéron* ne nous sont pas parvenus dans toute leur pureté , et qu'il se peut qu'ils aient été altérés ou défigurés par les copistes, seule ressource qui existât alors pour transmettre ou multiplier les ouvrages de littérature. Ne pourrait-on pas leur répondre que si les copistes ont prêté à *Cicéron* et à *Pline* des idées qui peuvent mettre en doute leurs connaissances sur les beaux arts, il serait possible aussi que toutes les merveilles qu'ils ont débitées sur les peintres grecs, fussent l'ouvrage de leurs copistes.

Il nous reste encore une troisième objection à détruire , qui est celle de la prétendue supériorité des vestiges qui nous sont parvenus de la peinture des anciens , sur celle des modernes. Quoi ! disent les partisans passionnés de l'antiquité , vous ne connaissez des anciens que quelques fragmens de tableaux trouvés dans les édifices publics , et cependant ces fragmens excitent votre admiration. Que serait-ce donc si vous possédiez quelques - uns des sujets qui ornaient les galeries des amateurs ? Convenez que si vous vouliez juger les peintres modernes d'après les décorations de vos vauxhalls ou de vos salles de spectacles , vous seriez injustes à leur

égard. Cette observation serait bonne si les mœurs des Grecs avaient quelque analogie avec les nôtres; s'ils avaient eu notre égoïsme, notre indifférence pour la gloire de la patrie; mais chez eux il y avait un esprit public; ils ne connaissaient d'autre luxe qu'un luxe national, le talent des artistes célèbres dans tous les genres n'était employé que pour les édifices nationaux. Là seulement la nation déployait toute sa magnificence; aucun sacrifice ne coûtait aux citoyens. Quand la patrie était riche, le peuple se croyait dans l'abondance, et il n'y avait à Athènes d'autres galeries de tableaux que les colysées et les temples.

D'après toutes ces considérations, d'après le goût délicat des Grecs pour tous les objets d'arts, goût qui les aurait empêché d'admettre quelques productions faibles dans aucuns lieux publics, usage qui s'était propagé même chez les Romains, nous croyons pouvoir regarder les fragmens qui nous restent de la peinture des anciens, comme les plus parfaits de leurs ouvrages. Si les ruines d'Herculanum et celles des Bains de Tite, nous offrent des morceaux postérieurs au siècle de *Périclès*, comme les contemporains qui ont pu comparer ces ouvrages ne les ont pas trouvés inférieurs à ceux des peintres qui

les avaient précédés, nous pouvons, en les analysant, établir la comparaison avec les productions modernes. La noce aldobrandine étant le morceau capital de ces précieux vestiges, nous en ferons le sujet de nos observations. Quoique ce tableau ait été fait à Rome, il paraît qu'il est l'ouvrage d'un artiste grec; on y trouve les mêmes beautés et les mêmes défauts; enfin la même manière de tous les ouvrages des peintres de cette contrée. En général, les figures de ce tableau sont supérieurement dessinées, bien drapées, ont du caractère; mais elles sont toutes sur le même plan: il manque de liaison entre les groupes, qui semblent former chacun un sujet à part. Les musiciennes, qui chantent l'épithalame, paraissent ne point s'occuper des deux époux. Le fond n'annonce aucune connaissance de la perspective aérienne et même linéaire; il est d'un style pauvre. En un mot, il paraît que les Grecs ne se sont jamais douté de cette belle ordonnance qui a distingué les peintres italiens à la renaissance des arts. Tous les autres sujets des mêmes bains, ainsi que ceux trouvés dans les ruines d'Herculanum, ont les mêmes défauts, et ils prouvent que les anciens dessinaient correctement, avec sentiment, finesse et vérité; qu'ils drapaient avec grace;



mais que leur coloris était très-faible , et qu'ils ne se doutaient ni de la perspective , ni de l'harmonie. Les artistes sentiront facilement que comme le genre maniéré , le style précieux et grimacé , sont les signes caractéristiques de la décadence de l'art ; de même , les défauts que nous venons de citer , sont aussi ceux qu'on remarque dans toutes les écoles à leur naissance , et que les peintres du siècle d'*Auguste* , n'auraient point eu ces mêmes défauts si les artistes du tems de *Périclès* , qu'ils avaient sous les yeux , et qu'on voit qu'ils ont cherché à imiter , en eussent été exempts.

Une autre observation peut venir encore à l'appui de notre opinion , en examinant les plus beaux bas-reliefs antiques , ceux qui sont aujourd'hui au muséum , la colonne trajane et autres ; on y remarque que toutes les figures sont sur le même plan , toujours sur une ligne droite , et que chaque sujet représente une espèce de procession. Il en est de même des scènes du théâtre grec , elles tiennent toutes du même caractère ; il y manque , ainsi que dans les bas-reliefs et les tableaux , cette ordonnance pittoresque , qu'on admire dans les productions des poètes et des artistes , à la renaissance des arts et des lettres.

Plusieurs personnes prétendent qu'il n'était

pas possible que les Grecs ignorassent la perspective , puisque les élémens d'*Euclide* font encore aujourd'hui la base de nos études , et qu'*Euclide* était contemporain des meilleurs peintres grecs ; quoique ce raisonnement soit spécieux , il n'est pas péremptoire , car il y a encore loin de la découverte d'une science à l'application de cette science à une autre. L'usage du canon est établi depuis quatre siècles , à cette époque on connaissait les élémens d'*Euclide* ; et il n'y a guère que 150 ans que les *Cohorn* et les *Vauban* , ont fait une application heureuse des mathématiques aux fortifications et à l'artillerie ; il y avait plus de quatorze siècles que l'on gravait des caractères , que l'art du fondeur était connu , avant qu'on songeât à inventer l'imprimerie.

*Plin* et *Cicéron* étaient de grands hommes , sans doute ; mais n'ont-ils pas pu se tromper dans ce qu'ils ont dit sur la peinture , sur-tout n'ayant aucune connaissance théorique ni pratique sur cet art ? Les vestiges qui nous restent des peintures grecques , malgré le grand caractère , la correction de leur dessein , et le bon goût de leur draperie , ne manquent-ils pas entièrement de plusieurs parties essentielles de la peinture , dans lesquelles plusieurs peintres mo-

dernes, même d'un talent très-ordinaire, ont obtenus des succès ? Ainsi on peut dire des anciens, qu'ils ont peint de belles figures et fait de médiocres tableaux ; comme on a dit de plusieurs poètes, qu'ils faisaient de beaux vers et de médiocres tragédies. Enfin, une nation ne peut elle pas avoir excellée dans une partie des beaux arts, et avoir été faible dans une autre ? Toutes ces considérations me font conclure que le siècle de *Périclès* fut véritablement le plus beau siècle de la sculpture et de l'architecture ; mais que celui de *Léon X* a été le plus beau de la peinture, et que *Raphaël*, le *Corrège* et le *Titien*, étaient beaucoup plus habiles qu'*Appelles*, *Protégène* et tous les peintres de l'antiquité, tant vantés par quelques historiens anciens et modernes. Les peintres que je viens de citer, possédaient à la renaissance du goût, une infinité de parties de leur art, qui ont été constamment inconnues des anciens, auxquels beaucoup de moyens d'exécution ont manqués, et dont les tableaux furent toujours dépourvus de cette belle ordonnance, de cette magie d'effet, de cette harmonie de couleur, et de cette dégradation aérienne, qui caractérisent les productions des grands peintres de l'école d'Italie, et celles des grands maîtres de l'école

l'école française, comme le *Poussin* et quelques autres, qui dessinaient avec autant de pureté que les anciens. Il s'ensuit donc de cette opinion, que malgré les grandes beautés qui se rencontrent dans les ouvrages des peintres de l'antiquité, nous possédons actuellement au muséum, les plus beaux tableaux qui aient jamais été faits.

---

## S U R L O N G C H A M P S.

Nous avons l'année dernière insisté sur l'inconvénient de vouloir toujours faire coïncider cette promenade, maintenant sans objet, avec les fêtes mobiles du calendrier catholique, nous proposons avec quelque raison, de la fixer à l'époque précise et invariable du premier floréal, et pour lui donner plus de stabilité, et pour augmenter son éclat, et pour préserver les aimables pèlerins de Longchamps, de l'intempérie ordinaire du mois de *germinal*; mais il ne faut pas encore espérer que la raison et même l'intérêt du plaisir, triomphent sitôt de la rouille d'un préjugé habituel; personne, peut être, de ceux qui se rendent à *Longchamps*, ne se soumet aux obligations de pénitence.

tence et de jeûne, qu'imposait autrefois la semaine sainte, et tout le monde persiste à croire que le rendez-vous de Longchamps est obligatoire au *mercredi*, *jeudi* et *vendredi saints*.

Quoique cette année les trois jours désignés aient été plus avancés dans la saison, on a cependant remarqué qu'ils offraient encore une température fort incertaine, et la promenade s'en est ressentie.

Il a plu les deux premiers jours, et le troisième un peu d'incertitude dans l'atmosphère a diminué l'éclat qui, même l'année dernière, avait accompagné cette partie de plaisir.

Les spectateurs à pied, étaient en général beaucoup plus nombreux que les voitures et les cavaliers; qu'ont-il vu?

Beaucoup de fiacres, et très-peu de voitures élégantes.

Deux calèches remarquables, l'une par l'attelage de deux beaux chiens superbement enharnachés, et traînant six jolis enfans, qui rappelaient le joli tableau de la nichée d'amours; l'autre parce qu'elle offrait aux regards, une de nos plus belles grâces, madame Ré\*\*\*r.

Quelques caricatures ont amusé un instant les spectateurs, et si le genre pouvait en réussir, il ramènerait peut-être d'une manière plaisante les

brillantes mascarades , qui faisaient autrefois l'ornement et le plaisir du mardi gras ; il donnerait de l'aliment à l'invention , et des jouissances à la curiosité.

La première était un mannequin très-bien fait , représentant une femme entièrement nue , à côté d'un jeune homme , vêtu d'une redingotte de drap à douze collets , et qui affectait de paraître transi de froid. Beaucoup de personnes ont pris le mannequin pour une beauté à la mode.

Une seconde représentait deux malles sur un train à quatre roues , dans lesquelles étaient deux voyageurs , et portant cette inscription : *Voiture de Suwaroff* , retournant à *Petersbourg*. On assure que la voiture est réellement celle du prince *Italiski* , qu'il a laissée dans sa fuite de *Glaris* , et qu'un général a amenée comme curiosité.

Une troisième était un cabriolet , dans lequel on voyait un jeune homme , cachant mal des haillons sous un habit chamarré de broderie ; et derrière la voiture , était un autre jeune homme couvert de bure , mais laissant appercevoir un reste du costume de l'ancienne noblesse. L'allégorie était facile à saisir.

Plus loin un petit blondin monté sur un âne ,

criant : *place pour deux* , et demandant le chemin de l'institut : c'était un satyrique.

Ici deux fauteuils sur un traîneau , et deux jeunes gens se tournant le dos.

Telles sont à-peu-près les nouveautés qu'à présentée cette année la promenade jadis si brillante et si renommée de *Longchamps* ; nous le répétons , il serait à souhaiter que l'époque en fût désormais fixée aux premiers jours de floréal ; et dans le cas où l'on y permettrait les caricatures , on pourrait en faire des saturnales spirituelles et décentes , qui deviendraient d'un intérêt assez piquant pour la curiosité ; mais il faudrait que l'esprit public fût assez formé , assez sage , assez dépouillé de la teinte révolutionnaire , pour s'amuser sans insulter personne , et jouir du spectacle sans maltraiter despotiquement ceux qui voudraient bien y contribuer.

## SUR LE NOUVEAU PAPE.

*Extrait d'une Lettre de Gènes.*

GRÉGOIRE CHIARAMONTI, d'une famille noble de Cesene, entra, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'ordre des bénédictins. Il professa

la théologie dans plusieurs couvens, et se déclara anti-janséniste : ce qui était nécessaire pour parvenir aux dignités ecclésiastiques. Les persécutions qu'il essuya de la part des supérieurs de son ordre, engagèrent Pie VI, son parent, à le faire évêque et ensuite cardinal. *Chiaramonti*, simple moine, ou décoré de la pourpre, a toujours été estimé pour la pureté de ses mœurs, son désintéressement et sa modération.

Pour se former une juste idée de son caractère et de ses principes, on demandera, sans doute, quelle a été sa conduite pendant la révolution. *Chiaramonti*, joignant beaucoup d'adresse à une grande douceur de manières, a su se plier aux circonstances, sans se prononcer sur les principes. Lorsque les Français envahirent pour la dernière fois la Romagne, il parut se donner beaucoup de mouvemens pour contenir les habitans, et pour que les Français fussent bien reçus. Sa maison et sa table étaient à la disposition des officiers : on l'a vu quelquefois se promener avec eux dans la ville. Il sut, par sa conduite, gagner la confiance des Français.

Lorsque l'insurrection de Lugo eut éclaté, il adressa des lettres pastorales aux insurgens, et leur envoya des médiateurs pour les engager à déposer les armes. Mais ses démarches furent

inutiles. Il eut plus de succès auprès du général *Augereau*, qui, à sa sollicitation, épargna ces rebelles qu'il aurait dû exterminer.

Lorsque la république Cispadane fut formée, *Chiaromonti* eut la plus grande influence, et fit élire dans son département des députés qui lui étaient dévoués.

Sous le gouvernement de la république Cisalpine, il publia une homélie, dans laquelle, en faisant usage de quelques passages obscurs de l'écriture, il rendait douteuse la compatibilité de la religion catholique avec le gouvernement républicain. Le ministre de la police générale en informa le directoire ; mais *Chiaromonti* trouva de puissans protecteurs, et ne fut pas renvoyé de son diocèse, comme l'avait été le cardinal *Mattei*, pour le même sujet.

Au moment où la guerre recommençait en Italie, on intercepta une correspondance de *Chiaromonti* avec les cardinaux *Gioranetti* et *Mattei* : elle contenait une circulaire que ces éminences étaient convenues d'adresser aux curés pour leur ordonner d'exhorter les habitans à prendre les armes en faveur de la religion et de l'empereur.

A peine les Français eurent-ils évacué la Romagne, que *Chiaromonti* publia une pastorale,

par laquelle il exhortait son troupeau à obéir aux nouveaux conquérans que Dieu avait envoyé pour rétablir la religion. Les Français ayant fait, quelque tems après, une incursion dans la Romagne, *Chiaromont* alla au-devant d'eux avec les magistrats d'Imola, et n'en reçut aucun mauvais traitement.

D'après cette conduite de *Chiaromont*, on peut conjecturer qu'il n'adoptera pas les mesures violentes, s'il n'y est forcé par les coalisés, et qu'il saura mieux que son prédécesseur, s'accommoder aux circonstances.

---

## LE R E V E N A N T.

---

IL y avait dans une ville d'Angleterre un club de vingt-quatre personnes, qui s'assembloient une fois par semaine le soir, pour boire, fumer et parler politique. Cette assemblée ne finissait jamais avant une heure du matin. A l'imitation de l'académie de Rubens, chaque membre y avait constamment le même siège, et celui du président était plus élevé que les autres. Un des membres du club était depuis long-tems fort

malade, et son siège, suivant l'usage, restait vacant pendant tout le tems de sa maladie.

Le club étant assemblé au jour et à l'heure ordinaire, on s'informa de la santé du malade; et comme il demeurait dans la même maison, un des membres alla voir lui-même comment il se portait; il revint un moment après, et dit à l'assemblée qu'il l'avait trouvé mourant, et que sûrement il ne passerait pas la nuit. Toute la société, attristée de cette nouvelle, s'occupa principalement de ce malheur.

A minuit, c'est-à-dire à l'heure que la superstition a fixée de tout tems pour celle des apparitions, la porte s'ouvrit, et la personne sur le sort de laquelle on s'attristait, parut dans l'assemblée. Cette personne alla occuper le siège vacant, et y demeura en silence. Toute l'assemblée frappée d'étonnement et de terreur, garda le plus profond silence. Après être resté en place un tems suffisant pour qu'il ne put exister aucun doute sur ce phénomène, la personne se leva, traversa la salle d'un pas mesuré et sortit.

Après un long silence, quand chacun eut repris ses sens, un membre de l'assemblée hasarda de dire: « Si l'un de nous seulement l'avait vu, » personne ne voudrait le croire; mais il n'y a » pas moyen de nous récuser tous ». Chaque

membre témoigna son étonnement ; on s'extasia , on répéta cent fois les mêmes choses , et on se sépara l'esprit occupé de cet étrange événement.

Le lendemain matin , on s'informa du malade ; on apprit qu'il était mort à minuit ; il parut évident à tous les membres du club qu'il leur avait apparu immédiatement après sa mort.

Cette histoire se répandit et s'accrédita en raison de son merveilleux , de manière que parmi les gens les plus disposés à l'incrédulité , personne n'en douta. Comment en effet douter d'un fait attesté par vingt-trois témoins. Il eût été ridicule de s'appuyer des lois ordinaires de la nature , quand tant de témoins se réunissaient pour prouver qu'il peut y avoir une exception à ces lois.

Au bout de quelques années , l'histoire du revenant était presque oubliée , ou du moins on avait cessé d'en parler.

Parmi les membres du club , il y avait un ministre. Un jour il fut appelé auprès d'une vieille femme , qui faisait le métier de garde malade ; elle lui dit que se sentant fort mal elle voulait mettre sa conscience en repos sur un point qui la tourmentait. « Vous souvenez-vous , ajouta-t-elle , de l'histoire du revenant ; c'est moi qui

» gardait le malade la nuit de sa mort. Je fis la  
 » faute de quitter sa chambre, le croyant assoupi ;  
 » lorsque je rentrai , il n'était plus dans son lit.  
 » Comme il avait du délire , je craignis qu'il ne  
 » se fût jetté par la fenêtre ; je fus si effrayée  
 » de cette idée, que je n'osais pas m'en assurer. Un  
 » moment après , je fus très-surprise de le voir  
 » rentrer tremblant de froid. Il se jeta sur son lit  
 » et expira. Je me reprochai d'être la cause de sa  
 » mort , et dans la crainte d'en être punie , je gar-  
 » dai le silence sur cet événement. J'entendis par-  
 » ler de l'histoire du club , et je compris que ce  
 » jour d'assemblée il s'y était rendu pendant son  
 » délire ; j'espère , Monsieur , que vous me par-  
 » donnerez de vous avoir laissé si long-tems  
 » dans l'erreur , alors je mourrai contente ».

---

### S U R M. P I T T.

---

**L**ORD CHATAM , le père de M. *Pitt* , avait  
 habitué celui-ci dès sa plus tendre enfance à dé-  
 clamer en public, monté sur une chaise. De cet  
 exercice fréquemment renouvelé et prolongé  
 pendant plusieurs années de suite, est résulté

chez M. Pitt cette facilité de s'exprimer, genre d'éducation qui peut créer le talent, mais qui détruit le génie en n'apprenant qu'à combiner et à prononcer des mots. Demandez au chancelier actuel de l'échiquier l'avantage à retirer d'une guerre, il vous répondra : *Sécurité!* Dites-lui de vous particulariser un crime, il s'écriera : *Le jacobinisme!* C'est ce qu'on appelle définir des abstractions par des abstractions, des généralités par des généralités. Mais c'est sur-tout comme ministre des finances que M. Pitt est l'homme des mots et des abstractions. « Billets de l'échiquier, 3 pour cent consolidés, taxes assises, » importations, exportations, état florissant du » commerce et du revenu public, prospérité de » la Grande-Bretagne, etc. etc. etc. ». Objectez-lui que l'agriculture est dans un tel état de dépérissement, que nous sommes devenus tributaires des autres puissances, et à la veille, peut-être, de mourir de faim; il vous réplique que c'est une conséquence de notre état prospère, et que toutes les nations prospères sont toujours ainsi en peine de leur subsistance.

(Extrait du *Morning-Chronicle*).

## N É C R O L O G I E.

LE général *Montalembert* est mort ; mais il existera toujours dans la mémoire de ses nombreux amis et de ses contemporains. Il a parcouru une carrière de 87 ans , consacrée presque toute entière au service de sa patrie ; après l'avoir servie de sa propre personne avec distinction , il lui a encore fait preuve de zèle et de dévouement par ses écrits sur la défense des places. C'est un ouvrage en 11 volumes , très-estimé des militaires ; c'est à lui que nous sommes redevables des fortifications savantes de *l'île d'Aix* ; sa correspondance lorsqu'il était employé par le gouvernement auprès de l'armée suédoise , et ses nombreux mémoires , lui assurent un rang distingué parmi les hommes utiles , et peuvent servir de guide aux négociateurs. Il fut reçu en 1747, de l'académie des sciences. *Buffon* et quelques encyclopédistes , se sont souvent appuyé de son autorité. Une anecdote de sa vie privée , a prouvé combien le public est quelquefois prompt et léger dans ses jugemens.

Ce militaire , sans reproche , qui avait obtenu

par un service assidu et distingué , le grade de lieutenant-général , fut un jour insulté par un jeune étourdi , que ni son âge , ni son rang , ni son grade , n'arrêtèrent. L'aventure fit du bruit , et le général *Montalembert* fut vengé par le ministre , qui condamna le jeune écervelé à la peine désignée dans le tems , pour les officiers subalternes qui manquaient à leurs officiers supérieurs. Le général *Montalembert* obtint au bout d'un an la liberté de son imprudent provocateur. Celui-ci moins corrigé que jamais , fit encore au général des appels , auxquels il se vit forcé de répondre ; mais au moment du rendez-vous , des amis qui savaient le secret de l'aventure , s'opposèrent à ce que ce duel eût lieu , et rendit le jeune homme plus coupable. Il était le fils du général ; cependant le public accusa injustement *Montalembert* de la première punition du jeune homme , et de lui avoir refusé la satisfaction qu'il exigeait ; il éprouva même des déboires , mais dont il fut vengé par l'estime des gens de bien , par ses amis et par les douceurs de l'étude. La chute des absurdes préjugés d'un faux point d'honneur , rétablit enfin le savant et estimable militaire dans tous ses droits , et l'on oublia cette ridicule aventure , dans laquelle on l'avait si mal jugé ; pour ne

se souvenir que de ses services et de son mérite, il fut reçu de l'institut national dans les dernières années de sa vie, et toujours infatigable, il s'occupait encore quelque tems avant de mourir, d'un projet d'amélioration pour la marine. Son cabinet dont il a fait présent à la nation, est un monument précieux de ses vastes connaissances et de ses laborieuses études.

---

## M O D E S.

---

ON espérait trouver dans la brillante réunion de Longchamps des formes nouvelles et des monumens précieux du génie inventeur de la mode; mais soit que le tems ait contrarié les projets de la beauté, soit qu'en ce moment l'incertitude qui plane encore sur les destins de la France, arrête l'essor du commerce et du luxe, on n'a rien remarqué dans la parure des femmes qui mérite de fixer particulièrement l'attention.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que les françaises, qui jadis paraissaient se rapprocher si peu de la nature dans leurs coiffures et dans leurs vêtemens, semblent aujourd'hui la prendre pour guide et pour modèle. C'est avec plaisir qu'on les voit, à l'approche de la saison des fleurs, en devancer la jouissance. Les plumes

ont disparu pour faire place à la violette, au lilas ; les chapeaux de paille blanche en sont tous garnis. On voit aussi beaucoup de rubans garnis de jais blanc.

La couleur des robes est bleu clair ou gros bleu , éclairci par du linon. Le serein, le chamois, la jonquille ou l'orange entrent dans les ajustemens accessoires ; les fichus , qui commencent enfin à se multiplier , sont assez ordinairement ornés de ces différentes couleurs ; cependant on en apperçoit de flambés sur un fond vert ou émeraude.

Le médaillon est un livre suspendu à une chaîne ; il est très-intéressant de voir le beau sexe se parer du symbole de l'étude ; la bibliothèque qui le porte est bien faite pour nous en rendre le goût. Il faut convenir que cet ornement est un peu plus gracieux que la croix mausade dont naguères on voyait encore la dégoûtante effigie sur le sein de la beauté , et qui rappelait si gauchement l'idée d'un supplice au trône même du plaisir.

Les hommes ont pris à tâche d'être aussi ridicules et aussi chargés dans leurs vêtemens que les femmes sont devenues raisonnables. Malgré le soin que nos auteurs comiques prennent tous les jours d'en ridiculiser au théâtre la caricature, certains modèles se plaisent à surpasser en exa-

gération l'exagération même. Les desseins que nous en avons donnés dans le tems sont devenus fort au-dessous de la mode et de la réalité. Les collets ressemblent, par leurs plis, à des échelles; il s'élèvent jusqu'au milieu de la tête par derrière, et retombent en devant jusqu'au-dessous de l'estomac. Les pantalons sont d'une telle largeur, que les anciennes culottes de nos palfreniers seraient aujourd'hui trop étroites. Les jabots commencent à se remonter, mais sans aucuns plis. Sous ce costume, il est de toute impossibilité de distinguer la moindre élégance dans la taille et dans les formes; il semble que la mode ait voulu donner, par le genre de la parure, un prétexte à la gaucherie incurable du maintien de nos jeunes gens, qui n'en ont plus aucun ni dans la manière de se présenter, ni dans celle de se tenir, ni dans leur salut, ni dans leur contenance au milieu d'un cercle, et cependant ils ont perfectionné les pas de la danse jusqu'au miracle; mais l'agilité de leurs pieds et de leurs jambes contraste de la manière la plus originale avec le reste de l'habitude de leur corps, et les fait ressembler assez bien à des pantins disloqués. C'est apparemment pour assortir leur costume à leur folie qu'ils ont commencé à donner à leurs boutons la forme de grelots.

SPECTACLES.

## S P E C T A C L E S .

T H E A T R E F R A N Ç A I S  
D E L A R E P U B L I Q U E .

*PINTO*, Comédie en cinq actes et en prose ,  
représentée le premier germinal.

Nous avons annoncé cet ouvrage le mois passé ,  
et promis d'y revenir.

Nous n'en ferons point l'extrait. Ceux qui voudront en connaître le sujet et les détails, doivent lire les révolutions de l'abbé de *Vertot*, à l'endroit où il retrace la conspiration qui replaça la maison de *Bragance* sur le trône de Portugal. Ceux qui feront ce rapprochement reconnaîtront sans peine que l'historien, quoique privé du prestige théâtral, est demeuré bien au-dessus de son imitateur.

Cette comédie, ainsi que l'observe l'auteur de la *Décade* ( *an VIII*, 3 . trimestre, 10 germinal ), a fait une espèce de schisme.

En effet, quelques journaux en ont fait l'éloge ; un plus grand nombre en a fait une satire amère.

Nous allons les faire parler iciles uns et les autres ,

V.

D

du moins pour la plupart. Nous choisissons parmi ceux qui ont loué *Pinto*, *le Journal de Paris*, *les Affiches Dumesnil*, *le Publiciste*.

Parmi ceux plus éclairés, qui en ont dit du mal et du bien, *le Moniteur et la Décade*.

Enfin, parmi ceux moins indulgens qui se sont acharnés contre cette production, *les Hommes Libres*, *le Journal des Débats*.

De tems en tems le citoyen *le Pan* interviendra aussi à sa manière dans le dialogue.

*Journal de Paris*. Dix ou douze tapageurs bien obstinés ont tant fait des pieds et des mains et de leurs clefs forées, qu'ils ont empêché l'effet de la pièce. En vain la presque totalité du parterre s'est élevée dix fois pour leur imposer silence.

*Le Publiciste*. Les plus violens sifflets sortaient des loges.

*Journal de Paris*. Le parterre ressemblait à l'anarchie qui si long-tems en France a été le règne de huit ou dix individus contre la majorité sans guide.

*Les Hommes Libres*. Il faudrait constater la majorité, ce qui ne se peut si les claqueurs empêchent de siffler.

*Le Pan*. Le public est inexcusable de n'avoir pas écouté cette pièce jusqu'à la fin.

*Les Hommes Libres*. Si l'on a le droit d'applaudir ce qu'on trouve bon à côté de son voisin qui trouve mauvais, on doit avoir le droit de trouver mauvais à côté de celui qui trouve bon. Tu m'assourdis de tes claquemens, je t'étourdis de mes sifflets.

*La Décade*. Laissons cette discussion, et voyons

dans quelle classe on veut placer *Pinto*. Est-ce une tragédie ? Elle n'a pas assez de noblesse. Est-ce une comédie ? Elle n'a pas assez de comique. Est-ce un drame ? Il n'a pas assez de moral ni d'intérêt.

*Journal des Débats*. L'auteur s'est efforcé d'étouffer l'intérêt de son sujet sous une farce burlesque. Loin de se traîner sur les traces de *Corneille*, de *Crébillon*, de *Voltaire*, il a mieux aimé n'être que le singe de *Scarron*. Il eût compromis sa réputation en copiant les desseins de *Vertot*; il a mieux aimé les barbouiller.

*Journal de Paris*. C'est dans les accessoires, dans la disposition des parties, dans le mouvement de l'action, dans le ton et le style de l'ouvrage, que l'auteur a mis le comique que le titre promettait.

*La Décade*. La contexture en est bizarre et vicieuse.

*Le Publiciste*. Cette pièce offre des conceptions fortes, un grand art de la scène. Le sujet est fortement conçu. Tous les événemens y sont amenés avec art, sans jamais se confondre.

*Le Moniteur*. Oui, de nombreux événemens, dont l'imagination suit à peine la trace. Des personnages accessoires qui s'emparent de la scène, en l'absence peu motivée des principaux.

*Journal des Débats*. Le mauvais goût, le mépris des bienséances triomphent dans cette pièce; ainsi que l'in vraisemblance.

*Journal de Paris*. En quoi cette pièce blesse-t-elle la vérité ou le goût ? Qui n'a pas lu les mémoires du cardinal de *Retz* ? Qui n'y a pas remarqué le mélange

continuel de frivolité, de galanterie, de libertinage, de folie gaie, de sottises burlesques, avec des choses sérieuses et capitales ?

*La Décade.* Ce mélange au théâtre est dangereux sous plusieurs rapports ; il fait rétrograder l'art vers son enfance ; il confond les genres et dénature les styles.

*Journal de Paris.* Qui ne sait aujourd'hui en France que la plus sérieuse conspiration est mêlée de détails comiques, plaisans, quelquefois même bouffons ? Pourquoi ne rendrait-on pas ridicule au théâtre ce qui est dangereux ?

*Les Hommes Libres.* Ainsi vous avilissez la révolution. Vous rendez méprisables, odieux, ceux qui ont conspiré pour la liberté contre la tyrannie. Qu'est-ce qu'une pièce où l'on voit l'intrigue, l'impudence, le vice, le crime même triompher des vices, du crime et de la cruauté ? L'auteur n'a respecté ni la nature, ni les mœurs, ni l'opinion, ni le goût.

*Le Moniteur.* Cette pièce est sans modèle au théâtre français, quoique la *Journée du jeune Néron* paraisse en avoir donné le dangereux exemple sans le justifier par le succès.

*Journal de Paris.* Mais je le répète, en quoi donc cette pièce blesse-t-elle le goût ? Le goût peut-il être jamais opposé en France à ce qui fait rire ?

*Journal des Débats.* Le goût dépravé dans les alimens, dit *Voltaire*, est de choisir ceux qui répugnent aux autres hommes ; le goût dépravé dans les arts est de se plaire à des sujets qui révoltent

les esprits bien faits ; de préférer le burlesque au noble.

*La Décade.* L'auteur en essayant d'introduire dans un nœud aussi grave des incidens purement comiques , a fait grimacer dans un même cadre la dignité de quelques grands personnages , et les lazzis de quelques tabarins.

*Journal de Paris.* Monsieur , il serait très-possible de parler long-tems et avec intérêt sur le mérite de *Pinto*.

*La Décade.* Il est de fait que dans cette pièce on ne s'intéresse à personne.

*Le Publiciste.* L'intérêt est habilement gradué ; l'intrigue se noue et se dénoue sans effort ; il n'y a pas de scène qui n'offre des apperçus lumineux.

*Les Affiches.* Un vaste plan ; un véritable mérite de plan et de conduite.

*Le Pan.* Un plan mal conçu.

*Les Hommes Libres.* Cinq actes mortels !

*Les Affiches.* Quelques scènes y sont filées avec infiniment d'art.

*Le Pan.* J'y ai remarqué des traits fort ingénieux.

*Les Hommes Libres.* Les détails de l'action sont d'une trivialité et d'une indécence qui avilissent le théâtre.

*Le Pan.* En effet , il y a tel acte insupportable par son immoralité.

*Le Publiciste.* Que de scènes piquantes , pleines de verves , d'intérêts et de mouvement !

*Les Affiches.* Mélange de comique et de noblesse , de trivialités et d'effets tragiques.

*Le Moniteur.* Il serait difficile de refuser à beaucoup de scènes le mérite d'une composition forte, à beaucoup de tableaux de la chaleur et de l'effet, à quelques situations de l'intérêt, et à deux actes entiers un mouvement très-dramatique.

*Le Publiciste.* Enfin presque tous les caractères, même les plus secondaires, sont vigoureusement tracés, et ont la physionomie qui leur est propre.

*Les Affiches.* Quelques caractères y sont très-bien tracés. L'auteur s'y montre versé dans la connaissance du cœur humain.

*La Décade.* Les personnages et les caractères, pour la plupart, sont inutiles à l'action, et n'ont avec elle aucune liaison.

*Le Moniteur.* Le caractère du duc n'est pas fidèlement tracé!

*Journal des Débats.* Le caractère du duc est avili et dégradé.

*Le Publiciste.* Le duc est tel que le représente l'histoire.

*Le Moniteur.* On n'y voit point cette ambition adroite, ce désintéressement simulé qui fut le ressort de sa politique.

*Journal des Débats.* Le duc de *Bragance*, qu'on place sur le trône en son absence, et presque malgré lui, est un héros bien froid au théâtre.

*Le Moniteur.* Le caractère ambitieux de la duchesse n'est pas assez prononcé.

*Journal des Débats.* L'auteur a affaibli la fierté et la mâle ambition de la duchesse de *Bragance*.

*Le Publiciste.* Et moi je dis que madame *Dolmar* et la duchesse, ne sont pas moins dignes d'éloges,

que le rôle où l'auteur a donné la mesure de son talent et qui doit assurer sa réputation, celui de *Pinto*.

*Journal des Débats.* L'intendant *Pinto*, malgré tous ses talens, n'est qu'un intrigant subalterne.

*Le Pan.* Je dis que le rôle de *Pinto* est très-agréablement conçu. Agréablement? Non. Je me trompe; c'est fortement que je voulais dire.

*La Décade.* On est révolté de voir *Pinto*, l'adroit *Pinto*, ne réussir jamais dans ses intrigues, qu'en avilissant ses maîtres.

*Journal des Débats.* *Pinto* est un méchant farceur, un valet de comédie, un figaro.

*Le Publiciste.* Au moins vous m'avouerez que l'archevêque *Brague* est plein de naturel et de vérité.

*La Décade.* Cet archevêque joue un rôle très-noble dans l'abbé de *Vertot*; ici l'on en fait un gobemouche politique.

*Les Hommes Libres.* C'est le plus plat et le plus bête des conseillers; il ne dit que des impertinences et des sottises.

*Journal des Débats.* C'est un bride oison.

*Le Pan.* *Dugazon* en archevêque, et *Grandmesnil* en religieux, sont des carmagnoles de 93.

*Le Publiciste.* On ne soulève point les Portugais sans le secours d'un moine et de son rosaire.

*Les Hommes Libres.* Cette madame *Dolmar* dont vous parlez, est de l'humeur la plus libertine...

*Journal des Débats.* La vice-reine est ridicule et méprisable, et parle comme une femme galante de Paris.

*Les Hommes Libres.* C'est une bavarde.

*Le Moniteur.* Le rôle de la vice-reine est nul.

*Journal des Débats.* Le secrétaire d'état *Vasconcellos* avait, du moins, l'énergie d'un tyran; on ne l'a peint que comme un froid scélérat; un amiral, roué du plus mauvais ton, qui menace de faire arrêter un mari si la femme fait la cruelle.

*Les Hommes Libres.* Oui, un amiral qui joue des tours de pages, au lieu de songer au salut de l'état.

*Les Affiches.* Du moins, messieurs, quoique le style soit quelquefois au-dessous du familier, vous conviendrez qu'il est souvent élevé.

*Le Pan.* C'est le style des *Précieuses* et de *Ta-  
barin*.

*Journal des Débats.* Le style est précieux et affecté, sans en avoir plus d'esprit; trivial et burlesque, sans en être plus plaisant.

*Le Moniteur.* Quant au style, il est tel que le genre l'exigeait.

*La Décade.* Quant à moi, il ne me paraît pas avoir l'élevation qui convient aux sujets et aux personnages. Je ne vois dans cet ouvrage qu'un plan irrégulier, des situations calquées sur des réminiscences, des caractères peu approfondis ou déplacés, et un ton qui n'est ni celui du lieu, ni celui de la nature.

*Journal des Débats.* En un mot, *Pinto* n'est qu'une mauvaise farce.

*Le Pan.* L'auteur y a fait beaucoup de changemens; on ne peut que le louer d'avoir cherché à améliorer sa pièce.

*Les Hommes Libres.* Changemens tant qu'il vous

plaira. *Pinto* fut, *Pinto* est, *Pinto* sera toujours détestable. *Pinto* est incorrigible.

Tel est, en substance, l'esprit des journaux sur l'infortuné *Pinto*, qui est actuellement à sa huitième représentation, et qui aura beaucoup de peine à se traîner plus loin.

Si l'on veut savoir quelle est notre opinion sur cet ouvrage du citoyen *Lemercier*, l'auteur d'*Agamemnon*, car nous n'avons encore énoncé que celle d'autrui, nous' dirons, en quatre mots, que cette pièce nous semble à-la-fois, mal imaginée, plus mal exécutée, plus mal écrite, et fort mal jouée par tous les acteurs, hormis *Talma*.

---

Mademoiselle *Raucourt* vient, à l'exemple de ses anciens camarades *Contat*, *Fleury*, *Saint-Phal*, de compléter l'immense réunion d'acteurs qui constituent aujourd'hui le seul théâtre français offert à Paris pour ressource à la fécondité de nos nombreux auteurs dramatiques.

Elle a reparu dans *Phèdre*, *Clitemnestre*, *Sémiramis*.

Elle a reçu du public un accueil distingué, qui lui était dû sans doute. Il serait impossible aujourd'hui de représenter convenablement les chefs-d'œuvres de *Corneille*, *Racine*, *Voltaire*, etc. Sans la présence de cette actrice dans les rôles auxquels elle s'est consacrée.

Nous ne l'avons vu que dans celui de *Phèdre* depuis sa rentrée au théâtre. Malgré les nombreux

applaudissemens qui lui ont été prodigués dans ce rôle, nous sommes absolument de l'opinion de ceux qui ont pensé qu'elle n'en avait saisi ni rendu le caractère. L'amour de *Phèdre* est emporté sans doute; mais ses emportemens sont ceux de l'amour; les fureurs dont elle parle souvent, et auxquelles elle s'abandonne, ne sont que des fureurs d'amour, que l'actrice n'aurait pas dû confondre, et qui n'ont rien de semblable; avec les fureurs de *Médée*.

---



---

## THEATRE DE L'OPERA-COMIQUE

N A T I O N A L.

---

### LE TABLEAU DES SABINES.

LE théâtre du Vaudeville a laissé, ce me semble, assez mal-adroitement échapper cette production de trois auteurs dont les succès constans et la supériorité connue semblaient devoir faire présager la réussite de leur pièce.

Rien de plus gaîment ingénieux que le cadre où les auteurs de ce joli ouvrage ont fait entrer des scènes très-comiques, des couplets très-fins, et la caricature exacte et bien naturellement amenée du beau tableau des Sabines.

La critique du tableau n'y est qu'accessoire; mais

les traits en sont assaisonnés, avec mesure, de tout ce qui peut les rendre piquans sans amertume.

Il faut dire aussi que le jeu vraiment original du citoyen *Dossainville* ajoute au comique déjà très-saillant de la scène; il est même permis de douter que le citoyen *Carpentier* en jouant le rôle du Champenois, eût été aussi neuf, aussi original que le citoyen *Fadet*, du théâtre Favart.

La pièce jouit encore d'un grand succès; les auteurs sont les citoyens *Joui*, *Longchamps*, et *Dieu-la-Foi*.

## T H E A T R E F E Y D E A U.

*MARCELIN*, Opéra-Comique, en un acte et en prose.

UN père revient, après quelques années d'absence, dans sa famille, où il n'est pas attendu sitôt, il trouve à la porte de sa maison un jeune amoureux de sa fille, qui ne le connaît point et qui soupire une romance; il s'amuse à passer pour un rival, et ce *quiproquo*, adroitement conduit, donne lieu à plusieurs scènes d'un bon comique. La gaiété et la franche bonhomie du caractère de *Marcelin*, en opposition avec la fougue et l'impétuosité du jeune homme, rendent leurs altercations très-plaisantes; le dénouement est la fin du mystère, et, comme de raison, le bonheur des amans.

Ce joli petit Opéra, traité avec esprit, rappelle les Opéras-Comiques du bon genre : le dialogue en est naturel et la conduite adroite.

La musique fait honneur au compositeur *Lebrun* : elle est simple mais agréable, purement écrite et bien placée. Point de fracas inutile, et un grand respect pour le sens des paroles, c'est un mérite qui n'est pas toujours celui de nos savans musiciens à trombone. Le duo dialogué du songe que *Marcelin* raconte à sa fille est dans le genre des *Grétri* et des *Dalayrac*.

La pièce réussit complètement ; l'auteur des paroles est le citoyen *Bertrand Valville*. C'est un grand mérite que de savoir donner, à chaque genre la couleur qui lui convient, et à ne pas franchir ses limites. On engage l'auteur à persister dans cette sagesse, qui le distinguera de beaucoup de ses confrères.

## THEATRE DU VAUDEVILLE.

*LE SAUVAGE DE L'AVEYRON, ou IL NE FAUT JURER DE RIEN, pièce en un acte, représentée le 7 Germinal.*

Tous les papiers publics ont parlé d'un enfant prétendu sauvage trouvé dernièrement dans les forêts de l'Aveyron, et d'un officier russe prisonnier

de guerre à Nancy, qui s'est récemment marié avec une française.

C'est en fondant ces deux incidens, qui cependant n'ont aucun rapport, que les citoyens *Maurice*, *Chazet* et *Emmanuel Dupaty*, ont conçu un petit acte, dont le succès a été médiocre, et dont le mérite est un peu mince.

Des scènes froides, des longueurs, des saillies très-peu décentes, quelques jolis couplets, rangent cette pièce au nombre de ces productions éphémères qu'on voit depuis quelque tems naître et mourir en peu d'instans.

---

### LA RENCONTRE A LONGCHAMPS.

**L**ONGCHAMPS était à peine fini le 21 germinal, et le 29 la pièce était faite, apprise et représentée : c'est ainsi que travaillent aujourd'hui certains auteurs qui ne s'appliquent pas à lutter de supériorité avec leurs rivaux, mais de vitesse. Aussi la rapidité de la course amène-t-elle souvent celle de la chute; c'est ce qui vient d'arriver aux auteurs, et l'on est tenté de s'en réjouir si leur exemple dégoûte les *Circonstanciers* de brocher des canevas informes en vingt-quatre heures, et de les produire effrontément : que ces faiseurs d'im-promptus se contentent d'arracher quelques lauriers de société, mais qu'ils ne croient pas le public et le goût assez pervertis pour applaudir leurs faciles niaiseries. On n'a pas nommé les auteurs.

## C O M M E R C E .

*Situation du commerce pendant le mois de germinal.*

LA présence de l'ennemi qui croise devant nos ports, en augmentant les inquiétudes des négocians, nécessite le resserrement de l'argent, et établit un calme affligeant sur les affaires. La campagne qui s'ouvre, va sans doute rendre à la France sa tranquillité et sa splendeur, et une paix glorieuse rouvrira enfin les canaux de l'industrie, desséchés depuis si long-tems.

Dans la situation actuelle du commerce, il serait également imprudent de compter sur la hausse comme sur la baisse, qui n'est motivée que sur des bases qui n'appartiennent point aux spéculations ordinaires du véritable commerçant. Par la même raison, il n'est pas possible d'assigner un prix effectif aux marchandises. Celui des denrées de première nécessité sur-tout, varie à chaque demande et en raison de ce que la place en est plus ou moins fournie, et qu'elle entrevoit la possibilité d'en recevoir, ou le désagrément d'en être privée.

En général, il y a eu dans le courant du mois, à Paris, plus d'offres que de demandes.

On a remarqué au dernier marché de Lunel qu'aucun fabricant n'a voulu se déterminer à vendre à aucun prix, et que les vins y ont augmenté journellement en raison des demandes. Les nouvelles de Bordeaux annoncent que les denrées coloniales sont dans une stagnation effrayante. Sur le port de Marseille, l'argent est d'une rareté étonnante. La crainte d'être bloqué a

produit ce fâcheux effet. — On annonce six faillites nouvelles à *Hambourg* ; elles montent ensemble à 468,668 m. banco. — Les comestibles sont considérablement augmentés à *Gênes*. — Peu de marchands se rendent aux foires, il y est plus question de vols et d'escroqueries que d'affaires de commerce.

Les harengs, qui, depuis plusieurs siècles, ne reparaissent plus sur les côtes de la *Poméranie* et de la *Prusse*, y sont revenus maintenant.

Il a été ouvert à *Paris*, dans le courant du mois, une place publique pour la vente des charbons de bois et de terre. Le préfet de police l'a assignée rues d'Asstorg et Roquépine, faubourg St.-Honoré. La police pour les mesures est la même que celle des ports.

## A N N O N C E S.

L'administration municipale d'*Angers* annonce qu'après la malheureuse guerre qui désolait ce département au mois de brumaire dernier, et qui n'a pas permis que la foire du 22 ait lieu, que celle du 22 prairial prochain se tiendra ledit jour. La tranquillité dont ce département jouit depuis la pacification, offre toute garantie aux voyageurs et aux négocians.

## C A I S S E D' E S C O M P T E D U C O M M E R C E.

L'assemblée générale des actionnaires de cette caisse, qui a lieu les premiers jours de chaque trimestre, s'est tenue le 6 germinal. Elle a témoigné sa satisfaction sur les trois rapports qui lui ont été faits. Le premier, par les commissaires nommés pour la vérification du bilan

de la deuxième année sociétaire, échue au premier nivose dernier. Le deuxième, par le directeur-général, rendant compte de toutes les opérations de la caisse, pendant le dernier trimestre. Le troisième, par le directeur - agent - général des comptes-courans, présentant le bilan de la caisse au 29 du passé inclusivement. Elle a arrêté, 1<sup>o</sup>. La continuation du taux d'intérêts de  $\frac{5}{8}$  pour  $\frac{6}{8}$  par mois, indépendamment du droit de  $\frac{1}{8}$  sur les effets pris à l'escompte; 2<sup>o</sup>. le paiement des intérêts dus aux actionnaires-sociétaires pour le trimestre du premier vendémiaire dernier au premier nivose; 3<sup>o</sup>. les bénéfices de la première et de la seconde société resteront en masse, pour n'être répartis aux actionnaires-sociétaires que dans le courant de la quatrième année. Les douze administrateurs pour ce trimestre-ci, sont les citoyens *Dufrayer* père, de la maison *Dufrayer* et fils, négocians, rue St-Martin. — *Thibon*, de la maison *Despaigne*, *Thibon*, *Latteux* et compagnie, négocians, rue de la Réunion. — *Lafond*, de la maison *Lafond* et *Charmet*, marchands de vins en gros, porte St-Bernard. — *Morreau*, de la maison *Morreau*; *Thomas Desnaux* et compagnie, marchands de fer, rue St-Antoine. — *F. Logatte*, négociant, rue Bourg-l'Abbé. — *L. Delon*, de la maison *Art.*, et *L. Frédéric Delon*, négocians, rue du faubourg St.-Denis. — *Meaux Saint-Marc*, négociant, rue neuve St.-Roch. — *J. C. Milliet*, négociant, rue de la Réunion. — *G. Damemme*, négociant, rue neuve St-Augustin. — *Danloux*, de la maison *Danloux Dumesnil* et comp. rue Bourg-l'Abbé. — *La Faulotte*, marchand de bois en gros, porte St.-Honoré. — *Coiffier*, de la maison *Lefevre*, *Coiffier* et *Koch*, négocians, rue Basse, porte St. Denis.

## P R I S E S D E M E R .

Parmi les prises de mer de ce mois, une des plus remarquable est celle du navire arglais le *Keeling*, faite par le corsaire le *Requin*. Elle consiste en 12 tonneaux charbon de terre, 17 balles noir d'ivoire, 57 tonneaux bois de teinture en acajou, 100 cuirs verts en vache; 12 boucauds, dix tierçons, 6 balles, 10 sacs et 2 caisses de pommes de terre, 45 barils raisins de Corinthe, 3 caisses porcelaines et 6 harasses de fayance, une caisse 8 b et 41 paquets papiers, 735 saumons frais, 50 tonneaux 36 tonnes de prunes, 500 tines et 10 tinettes beure, 100 barils et 6 tierçons bœuf salé, 49 caisses bouteilles, 27 barils anchois, 72 liv. câpres, 3 tonn. 86 tonnes fromages, 50 bouc. sucre, 2 bariques bière, 1 caisse de pipe, 10 bariques vuides.

## FOIRES DE LA REPUBLIQUE,

Du 15 Floréal au 15 Prairial.

## 15 Floréal.

Amiens, Somme.  
 Bapaume, Pas de Calais, 10 j.  
 Bijout, quin. et autres marc.  
 Bruges, Lys, 15 jours. Toute  
 sortes de marchandises.  
 Cavailon, Vacluse, 1 j. Best.  
 merc. etc.  
 Chatillon Jura, 15 jours. Best.  
 grains, drap. soierie et ind.  
 Compiègne, Oise, 1 jour. Best.  
 de toute espece, merc. etc.  
 Coulommiers, Seine et Mar. 1 j.  
 Creveccœur, Oise, 1 j. Chev.  
 best. de toute espece, mer-  
 cerie, etc.  
 Furnes, Lys, 3 jours. March.  
 et merc. de toute espece.  
 Pontoise, Seine et Oise, 8 jours.  
 Vaches, genisses, chevaux  
 et porcs.  
 Jarnac, Charente, 3 jours.  
 Neauphle-le-Chateau, canton  
 de Neauple, Seine et Oise,  
 1 j. Chev. vaches et porcs.  
 Saux-l'Unité, Seine, 1 jour.  
 Bestiaux.  
 Tarbes, Hautes-Pyrénées, 1 j.  
 March. de toute espece.  
 Troyes, Aube, 15 jours Toiles,  
 rouannerie, mouss. drap. et  
 autres marchandises.

## 16 Floréal

Foix, Arriège 1 jour. Best. de  
 toute esp. viande salée, laine  
 Haguenau, Bas-Rhin, 3 jours.  
 Bêtes à cornes et à laine

chev. coch. et mercerie.

La Ferté Gaucher, Seine et  
 Marne, 1 j. Chev. et vaches.  
 Saint-Bertrand, Haute-Gar-  
 ronne, 2 j. Best. de toute  
 espece.

## 17 Floréal.

Aspres sur Buëch, Hautes Al-  
 pes, 2 jours. Best. de toute  
 espece.  
 Baigne, Charente, 2 jours.  
 Barre, Lozere, 2 jours. Bœufs,  
 moutons, chevaux, mules,  
 mulets toilerie, laine et bled.  
 Maule, Seine et Oise, 1 jour.  
 Vaches, Chevaux et ânes.  
 La Chapelle, Seine, 1 j. Va-  
 ches-laitieres.  
 Pfaffenhoffen, Bas-Rhin, 2 j  
 Toute espece de bestiaux et  
 Mercerie.

## 18 Floréal.

Bourg, Ain, 1 jour. Bestiaux,  
 mercerie, draperie, cha-  
 pellerie et quincaillerie.  
 Branles, (canton d'Egreville,  
 Seine et Marne, 2 j. Chevaux,  
 Bêtes à cornes et à laine, ânes,  
 chevres et porcs.  
 Coeywagt, Escaut, 2 j. Chev.  
 et bestiaux.  
 Fangeaux, Aude 3 j. Considé-  
 rable en grains, bestiaux, ou-  
 tils aratoires.  
 Niort, Deux Sevres, 8 jo

- Toute sorte de bestiaux en grande quantité.
- Vic sur Losse, Gers, 2 jours. Bestiaux de toute espece, volailles. bled, maïs et eau-de-vie.
- 19 *Floréal*.
- Epinal, Vosges, 1 jour. Bestiaux, grains, etc.
- Sedan, Ardennes, 1 j. Bijout. quinc. marchand. de toute espece.
- Sainte-Mesme (canton de Dourdan), Seine et Oise, 1 jour. Chevaux, genisses, vaches et porcs.
- Tricot, Oise, 1 j. Chev. vaches moutons, porcs et mercerie.
- 21 *Floréal*.
- Anney, Mont-Blanc, 3 jours. Bêtes à cornes, chevaux et brebis.
- Candel, Bas Rhin, 3 j. Bœufs, taureaux vaches et mercerie.
- Chartres, Eure et Loire, 10 j. Toute espece de Marchand. et bestiaux.
- Clermont, Puy de Dôme 8 j. Foire très-considérable. Il s'y vend toute espece de best. de denrées et autres March.
- Olargues, Hérault, 2 jours. Best. de toute espece.
- Oostakker, Escaut, 2 j. Chev. et autres bestiaux.
- Lodeve, Hérault, 2 j. Toute espece de bestiaux.
- Méréville (canton d'Angerville), Seine et Oise 1 jour. Chevaux, vaches et porcs.
- Renand, Mont Terrible, 3 j. Marchandises de toute espe-
- ce, bestiaux le premier jour.
- Saint-Just en bas, Loire, 3 j. Bêtes de somme et volailles.
- Tarascon, Arriege, 3 jours. Best. de toute espece. fer, fromages et laine.
- Tours, Indre et Loire, 8 jours. Toute espece de bestiaux et de marchandises.
- 22 *Floréal*.
- Angers, Maine et Loire, 1 j. Bœufs, chev. de labourage, moutons.
- Bagneres de Luchon, Haute Garonne, 3 j. Bestiaux de toute espece.
- Chaumont, Oise, 1 jour. Chev. vaches, porcs et merc.
- La Chapelle, Seine, 1 jour. Vaches laitieres.
- Londun, Vienne, 3 j. Bestiaux de toute espece.
- Poitiers, Vienne 1 jour. Cuirs, poteries et autres marchand.
- Seaux-l'Unité, Seine, 1 j. Best.
- Oisy, Pas de Calais, 3 jours. Chevaux, bêtes à corne et porcs.
- 23 *Floréal*.
- Beaujean, Rhône, 2 j. Best. denrées, cuirs et chanvre.
- Feuquiere, Oise, 1 jour. Best. de toute espece, merc. ect.
- Valence, Tarn, 2 j. Bestiaux de toute espece.
- 24 *Floréal*.
- Alby, Tarn, 3 jours. Best. de toute espece en grande quantité.
- Angoulême, Charente, 1 jour.

- Laon, Aisne, 8 j. Chev. vaches et porcs.  
 Le Puy, Haute Loire, 3 jours Bestiaux, cuirs, mercerie, chanvre, laines, bois de travail, etc.

25 *Floréal.*

- Bordeaux, Gironde, 1 jour Bétail et diverses marchand.  
 Chindon, section ds Recouvilliers, Mont Terrible, 3 j Marchandises de toute espece, best. le premier jour  
 Larchant (canton de Nemours) Seine et Marne, 1 j. Chev. ânes, vaches et porcs.  
 Moutchy, Oise, 1 j Bestiaux de toute espece, merc.  
 Quimper, Finistere, 1 jour.  
 Limoges, Haute Vienne.  
 Wasigni, Ardennes, 1 j. Bijout. épicerie, chev. et best.  
 Ver Oise. 4 jours. Mercerie quincaillerie, etc.,

26 *Floréal.*

- Bouhy, Nièvre, 2 jours. Best. de toute espece, de plus veaux et genisses.  
 Cognac, Charente. 4 jours.  
 Lassay, Mayenne, 2 j. Toute espece de bestiaux, grains, fil, lin et chanvre.  
 Loutre Moselle, 2 j. Quinc. bijouterie, draperies, chev. et bœufs de traits.  
 Meung Loiret, 3 jours. Toute espece de bestiaux.  
 Mons, Jemmappes, 3 jours. Peintures et différens objets de librairie.  
 Peyreleau Aveyron, 2 jours. Bestiaux de toute espece.

Rethel, Ardennes, 1 j. Bijout. orfévr. mercerie, draperie, chevaux et bêtes à cornes.

27 *Floréal.*

- La Chapelle, Seine, 1 jour. Vaches laitieres.  
 Meulan, Seine et Oise, 3 jours. Chev. ânes, vaches, veaux et porcs.  
 Quérigut, Arriege, 2 j. Bêtes à cornes, à laine, de somme, toile de pays.

28 *Floréal.*

- Bassecour, Mont-Terrible, 3 jours. Marchand. de toute espece, best. le prem. jour.  
 Château-Thierry, Aisne, 3 j. Vaches, cochons, moutons et chevaux.  
 Chatillon, Jura, 15 j. Bestiaux grains, draperies, soieries et indiennes.  
 Nocq, Allier, 2 jours. Best. de toute espece.  
 Riez, Basses-Alpes, 2 j. Grains, bestiaux, mercerie et comestibles.  
 Saint-Cannat, Bouches du Rhône, 3 jours. Brebis, chev. et mulets.  
 Vaison, Vaucluse, 1 jour. Bestiaux, mercerie, etc.

29 *Floréal.*

- Besançon, Doubs, 8 j. Bétail rouge moutons, porcs, chevaux et chevres.  
 Gécéret, Creuze, 1 jour. Bestiaux de toute espece.  
 Monestier Tarn, 2 j. Toute espece de bestiaux.

- Seaux-l'Unité, Seine, 1 jour. Bestiaux.
- Senlis, Oise, 1 j. Vins, animaux domestiques, etc.
- Surgeres, Charente Inférieure, 1 j. Très-importante. Grande quantité d'élevés de chevaux et de toute espece de best.
- Verdun, Meuse, 2 jours. Chev. best. étoffes, merc. et quinc.
- Vire, Calvados, 8 jours. Best. mercerie, quincaillerie, et autres marchandises.
- Premier Prairial.*
- Ardenbourg, Escaut, 9 jours. Toutes sortes de marchand-chevaux et bestiaux.
- Bourges, Cher, 1 jour. Bestiaux de toute espece, principalement des moutons.
- Bruxelles, Dyle, 9 jours. Toute espece de marchandises.
- Cahors, Lot, 3 jours.
- Meaux, Seine et Marne, 3 j. Chev. jumens, vaches, genisses, cochons, chevres, agneaux, volailles de toute espece.
- Nancy, Meurthe, 3 j. Quinc. mercerie et bijouterie.
- Rennes, Ile et Vilaine, 1 jour. Toute espece de bestiaux, mercerie, étoffes.
- Ribecourt, Oise, 1 jour. Animaux domestiques, etc.
- Soissons, Aisne, 9 j. Bestiaux de toute espece et autres marchandises.
- 2 Prairial.*
- La Chapelle, Seine, 1 jour. Vaches laitieres.
- L'Isle-Jourdain, Vienne, 2 j. Bestiaux de toute espece.
- Auxerre, Yonne, 1 jour. Best. et marchand. de toute espec.
- Lassigny, Oise, 1 jour. Chev. best. toile commune écrue, petite mercerie.
- Léau, Dyle, 15 jours. March. de toute espece.
- 3 Prairial.*
- Harebrouck, Nord, 2 jours. Bestiaux de toute espece.
- Moûtiers, Mont-Blanc, 2 j. Chevaux, mulets, brebis et bêtes à cornes.
- Ressons, Oise, 1 jour. Animaux domestiques, ect.
- Saintes, Charente Inférieure, 1 jour. Toute sortes d'étoffes et de bestiaux.
- Soultz, Haut-Rhin, 2 j. Best. de toute espece.
- Saint-Béat, Haute-Garonne, 4 jours. Bestiaux de toute espece.
- Vannes, Morbihan, 1 jour. Best. et marchandises.
- 4 Prairial.*
- Angoulême, Charente, 9 jours.
- Cernay, Haut-Rhin, 3 j. Best. et étoffes.
- Crepy, Oise, 1 j. Bestiaux de toute espece, mercerie.
- Epinal, Vosges, 1 jour. Best. grains et mercerie.
- Limoges, Haute-Vienne.
- Montbeliard, Mont-Terrible, 2 j. Marché de toute espece. Best. le premier jour.
- Morane, Charente-Inférieure, 1 jour. (Très-importante.)

Bled, légumes secs, étoffes  
et quincaillerie.

5 *Prairial*.

Argentan, Orne, 3 jours. Che-  
vaux et bestiaux.

Douai, Nord, 1 jour. Chev.  
bêtes à laine, bêtes à cornes  
ânes.

Grandvilliers, Oise, 1 j. Chev.  
vaches, moutons, porcs.

Joncy, Saône et Loire, 2 jours.  
Bœufs, vaches, cochons,  
moutons.

Morigny (canton d'Etampes),  
Seine et Oise, 1 jour. Vaches,  
chevaux, ânes.

Provins, Seine et Marne, 8 j.  
Vaches, chevaux, cochons,  
ânes, moutons et de plus,  
environ 100 milliers de lin.

Schlestat, Bas-Rhin, 2 j. Porcs,  
chèvres, moutons, volaille  
et mercerie.

Voreppe, Isère, 2 j. Bestiaux  
et mercerie.

6 *Prairial*.

Aurillac, Cantal, 8 j. Bestiaux,  
marchandises et denrées.

Beaufort, Mont Blanc, 2 jours.  
Bêtes à cornes, cochons et  
brebis.

Châlons, Marne, 3 j. Best.  
et Vins.

Dammartin, Seine et Marne,  
1 j. Moutons, chevaux.

Monthery, Seine et Oise, 1 j.  
Chev. vaches, cochons, ânes.

Nantes, Loire Infér. 1 jour.  
Bœufs, vaches, chev. coch.

Puilaurens, Tarn, 2 j. Best. de  
toute espece.

7 *Prairial*.

Audenarde, Escaut, 2 j. Chev.  
et autres bestiaux.

Chinon, Indre et Loire, 3 j.  
Toute espece de Best. chan-  
vre, lin etc.

La Chapelle, Seine, 1 jour.  
Vaches laitières.

Seaux-l'Unité, Seine, 1 jour.  
Bestiaux.

8 *Prairial*.

Anvers, Deux Nethe, 4 2 jours.  
Toute sorte de quincaillerie,  
drap, mousselines, estamp.  
livres, modes et autres mar-  
chandises de toute espece.

Ardes, Puy de Dôme, 2 jours.  
Bestiaux et mercer. et autres  
marchandises.

Belleville, Rhône, 2 j. Bestiaux,  
étouff quinc.

Lambesc, Bouches du Rhône,  
3 jours. Erebis, chevaux et  
mulets.

Neuveville, Mont Terrible, 3  
jours. Marchandises de toute  
espece.

Périgueux, Dordogne, 2 jours.  
Bêtes de somme.

Yscendyke, Escaut, 2 jours.  
Chev. et autres bestiaux.

9 *Prairial*.

Beauvais, Oise, 1 jour. Best.  
mercerie et draperie.

Billom, Puy de Dôme, 3 jours.  
Best. mercerie et autres mar-  
chandises.

Caudiès, Pyrénées Orientales,  
2 jours. Bestiaux, mercerie,  
drap. et autres marchand.

Flagy, (canton de Montereau-  
faut-Yonne), Seine et Marne,

- 2 j. Mout. chev. vach. ânes.
- 11 *Praïrial.*
- Axel, Escaut, 9 j. Chev. best. marchandises et denrées.
- Beaulieu, Oise, 1 jour. Mercerie, comestibles, etc.
- Biervliet, Escaut, 2 j. Chev. et bestiaux.
- Carcassonne, Aude, 3 jours. Très-importanté. En best. grains et marchandises de toute espece, telles que mercerie, draperie et bijout.
- Champigny (canton de Charenton), Seine, 1 j. Porcs.
- Dijon, Côte d'Or, 7 j. Draps, serges, indiennes, fils, laine, toiles, quine. merc. et best.
- Lucenay, Saône et Loire, 2 j. Bœufs, vaches, moutons, volailles.
- Pézénas, Hérault, 10 j. Laine, coton, draperie, soie, vins, cuirs, huile, savon, merce. et droguerie.
- Rosoy, Seine et Marne, 1 jour. Chevaux, vaches et mout.
- Saralbe, Moselle, 3 j. Toute sorte de marchandises, excepté des bestiaux.
- Soulx, Bas-Rhin, 2 j. Chev. bêtes à cornes, volailles et merc.
- S.-Jean de Maurienne, Mont Blanc, 2 j. bêtes à cornes, cochons et brebis.
- Saint-Révérien, Nièvre, 2 j.
- Sainte-Ménéhould, Marne, 3 j. porcs et volailles.
- Villefranche, Rhône, 3 jours. Bétail gras et maigre, mout. coton, toile en fil et coton, chanvre, fil, merc. et drap.
- 12 *Praïrial.*
- Aubagne, Bouches du Rhône,
- 3 j. Chev. bourriques, coch. La Chapelle, Seine, 1 jour. Vaches laitieres.
- 13 *Praïrial.*
- Beaujeu, Rhône, 2 j. Best. denrées, cuirs, chanvres.
- Cologne, Gers, 2 jours. Best. volaille, grains, légumes.
- Marmande, Lot et Garonne, 3 j. Bestiaux de toute espece.
- Pau, Basses Pyrénées, 3 j. Best. de toute espece et en très-grand nombre.
- Orthez, Basses Pyrénées, 3 j. Bestiaux de toute espece.
- Tulle, Correze, 3 j. Foire renommée, soit à cause du grand nombre de toute espece de bestiaux, soit à cause des marchandises en tout genre que les marchands étrangers y apportent.
- 14 *Praïrial.*
- Auch, Gers, 1 j. Toute espece de best. merc. quine drap.
- Bienne, Mont Terrible, 4 j. Marchand de toute espece, bestiaux le premier jour.
- Bréceuil, Oise, 1 jour. Beaucoup de chev. et autres best.
- L'Eglantier, Oise, 1 jour. Instrumens aratoires.
- Pierre, Saône et Loire, 3 j. Chev. bœufs, vaches, veaux et moutons.
- Rebais, Seine et Marne, 1 j. Chev. bœufs, vaches, mout. porcs, ânes, chev. et volaill.
- Ressons Oise, 1 jour. Animaux domestiques, etc.
- Sainte-Foy, Gironde, 2 jours. Bœufs, vaches, veaux, chev. mulets, ânes.

## P O É S I E S.

LE RECOUVREMENT DE LA VUE,  
NOUVELLE.*Par le citoyen SAINT-MARCEL.*

**P**RÈS des bords fortunés où la Saône féconde,  
 Au Rhône impétueux vient marier son onde,  
 Vivait loin de la ville, aussi beau que l'amour,  
 Avengé comme lui, le jeune *Célicour*.  
 Des champs qui l'entouraient, la riante peinture  
 S'émaillait vainement de fleurs et de verdure;  
 Une éternelle nuit dérobait à ses yeux  
 La beauté de la terre et la clarté des cieux.  
 Mais privé d'un bonheur qu'il ne pouvait atteindre,  
 Dans son funeste sort il vivait sans se plaindre,  
 Et souriant sans cesse aux tranquilles plaisirs  
 Que les soins d'une mère offraient à ses loisirs.  
 S'il allait respirer l'air pur de la campagne,  
*Colin* était son guide et *Lisbet* sa compagne.  
*Lisbet*, *Lisbet* sur-tout ne quittait point ses pas.  
 Près de lui s'élevaient ses charmes délicats;  
 Mais des trésors si doux que *Célicour* ignore,  
 Valaient moins que son cœur plus précieux encore.  
 Cette tendre habitude augmentant chaque jour,

Bientôt à l'amitié fit succéder l'amour.  
 Depuis deux ans, tous deux sans crainte et sans alarmes,  
 Au sein de l'innocence ils en goûtaient les charmes,  
 Tous deux ils ignoraient, simples dans leurs desirs,  
 Qu'en un lien si tendre, il fût d'autres plaisirs.  
 Cependant, des *Gendrons* l'habileté profonde  
 Par de nombreux succès éclatait dans le monde :  
 Dans leurs doigts délicats, le fer industrieux,  
 Nous donne un nouvel être en nous rendant les yeux ;  
 Et dès-lors ce métal, instrument de nos crimes,  
 Qui remplit l'univers de deuil et de victimes,  
 Semble se faire absoudre en un si grand bienfait,  
 Et des pleurs qu'il nous coûte, et des maux qu'il nous fait,  
 Un mortel renommé dans cet art salutaire,  
 Auprès de *Célicour*, est conduit par sa mère.  
 Voilà mon fils, dit-elle : il est tout mon espoir !  
 S'il peut jouir par vous du bonheur de me voir,  
 D'apprendre en mes regards jusqu'à quel point je l'aime,  
 Disposez de mes biens, demandez mon sang même,  
 Ni mes biens, ni mon sang ne sauraient envers vous,  
 M'acquitter des bienfaits d'un service si doux.  
 Plus ému par l'honneur que par la récompense,  
 Le *Machaon* nouveau consulte sa science,  
 Et promet à ce cœur de tendresse éperdu,  
 Que le jour à son fils sera bientôt rendu.  
 Le jeune homme appuyé sur sa mère tremblante,  
 Et serrant d'une main, la main de son amante,  
 Se rend aux lieux, où l'art par sa mère imploré,  
 Pour un nouveau miracle avait tout préparé.  
*Lisbet* à ses côtés attend dans le silence,  
 On lit dans tous ses traits la crainte et l'espérance,  
 Son cœur saigne déjà des coups de l'instrument

Dont la pointe est dressée au front de son amant,  
 Tandis que celui-ci, dans les bras de sa mère,  
 En attend sans frayer l'approche salutaire.  
 Mais déjà l'oculiste aux yeux de *Célicour*,  
 A brisé la barrière où s'arrêtait le jour.  
 De ses premiers rayons ils sont frappés à peine,  
 Jusqu'au fond de son cœur l'atteinte en est soudaine ;  
 Il jette autour de lui des regards étonnés,  
 Qui d'un nuage encor semblent environnés.  
 Il s'agite, il se trouble, et tour-à-tour en proie  
 A divers mouvemens de douleur et de joie,  
 Il s'assure tantôt de sa tremblante main  
 Si tout ce qu'il a vu n'est pas un songe vain,  
 Puis tantôt, abusé par un espoir contraire,  
 Il tombe évanoui dans les bras de sa mère.  
 Et muet, quelque tems d'insensibilité ;  
 « Hélas ! dit-il ensuite : où m'a t'on transporté ?  
 » Cet éclat qui me stappe et cause ma surprise,  
 » Serait-il la clarté que l'on m'a tant promise ?  
 » Qu'est devenu *Colin* qui me servait d'appui,  
 » Il semble qu'à présent je puis marcher sans lui ? »  
 Il se lève à ces mots ; moins faible et moins timide,  
 Il ne demande plus de soutien ni de guide :  
 Mais à son premier pas, il s'arrête effrayé ;  
 Et le jour par ses yeux est à peine essayé,  
 Que pareil au malade à qui d'horribles songes,  
 Du vain pays des morts retracent les mensonges,  
 Il croit, dans les objets à ses regards offerts,  
 Ne voir que des écueils ou des gouffres ouverts.  
 Ensuite il se rassied, son visage s'attriste.  
 » Rassurez-vous, mon fils, dit alors l'oculiste :  
 » Vos yeux ont assez vu pour la première fois,

- » De l'art qui vous guérit il faut suivre les lois.
- » Souffrez que ce bandeau couvrant votre paupière
- » Pour quelque tems encor vous cache la lumière,
- » Lorsque deux fois la lune aura fourni son cours,
- » Vous pourrez sans péril la contempler toujours.

*Célicour* ranimé par l'espoir qu'on lui donne  
 A son art bienfaiteur, de nouveau s'abandonne,  
 Consolé jusqu'au jour qu'il en verra l'effet,  
 Par les soins d'une mère, et par ceux de *Lisbet*.  
 Cependant le tems coule et le moment s'apprête ;  
 On réserve à *Lisbet* les honneurs de la fête.

C'est sa main, ou plutôt c'est celle de l'amour  
 Qui doit de son bandeau délivrer *Célicour*.  
 D'un rendez vous si cher, quand l'heure est désignée,  
*Lisbet*, d'objets charmans arrive accompagnée.

On y voit *Euphrosine*, *Isaure* au teint de lys,  
 La piquante *Aglæ*, l'aimable *Amarillis*,  
 Qui, chacune à *Lisbet*, même au jour de sa gloire,  
 Pouvaient par leur beauté disputer la victoire.

Mais son cœur délicat, des mains de son amant,  
 Voulait tout obtenir par le seul sentiment.  
 Auprès de *Célicour*, des filles de son âge,  
 Elle fait donc placer le brillant assemblage ;  
 Et tandis que sa main, près du terme fatal,  
 Attend que l'oculiste ait donné le signal ;

- » C'est ta *Lisbet*, dit-elle, avec la voix émue,
- » Qui va rendre à tes yeux l'usage de la vue ;
- » Mais, prête à m'acquitter d'un soin que je te doi,
- » Mon ame, O *Célicour* ! a senti quelque effroi :
- » Je t'aimai, tu le sais, dès ma plus tendre enfance ;
- » Et mon cœur dans le tien trouva sa récompense :
- à Mais tu vas éprouver des sentimens nouveaux,

» Lorsque tes yeux verront si des objets plus beaux,  
 » Plus aimables que moi, car je ne suis point belle,  
 » Te faisaient oublier ta compagne fidèle!  
 » Jamais, jamais, dit-il, en lui serrant la main  
 Qu'il couvre de baisers, qu'il porte sur son sein;  
 » Si, dans mon cœur ému ne doivent plus renaitre,  
 » Les doux ravissemens que tu me fis connaître,  
 à S'il me faut oublier les sons de cette voix,  
 » Qui, dans mes longs ennuis, m'a charmé tant de fois;  
 » Et ne plus distinguer dans ma nouvelle vie,  
 » Quand tu viens près de moi, les pas de mon amie;  
 » Si je dois en un mot, en revoyant le jour,  
 » Ne plus vivre pour toi, mourir pour mon amour;  
 » Que cet épais bandeau qui couvre mon visage,  
 » De la vue à jamais me ravisse l'usage.

A ces mots, il l'embrasse : elle pleure, et soudain  
 Le bandeau se détache et tombe sous sa main;  
 Puis, de peur d'être vûe, et dans son cœur peut-être,  
 Craignant tout-à-la fois, et désirant de l'être,  
 Elle fuit, et se mêle à ce groupe charmant,  
 Qui dessinait un cercle autour de son amant.  
 Le jeune homme ébloui par les flots de lumière,  
 Dont la clarté du jour inonde sa paupière,  
 D'abord reste immobile; et ses regards surpris,  
 De ce bienfait encor méconnaissent le prix.  
 Si lui-même il se cherche, à peine il se retrouve.  
 Ce qu'il sentit jadis n'est plus ce qu'il éprouve.  
 Il ne peut accorder, en ses confus rapports,  
 Ce qu'il est à présent et ce qu'il fut alors.  
 Ainsi l'auteur d'*Émile* en sa prose enchantée  
 Représente à nos yeux le *Marbre-Galatée*,  
 Lorsque *Pigmalion*, pour la première fois,

La sentit s'animer et vivre sous ses doigts,  
 Cependant *Célicour* sent s'affermir sa vue.  
 D'un regard moins timide il peut fixer la nue.  
 Il admire d'abord ce globe radieux  
 Sur un voile d'azur suspendu dans les cieux ;  
 Puis quittant un objet qu'il a peine à comprendre ,  
 Pour réjouir son cœur par un objet plus tendre ,  
 Il cherche sa *Lisbet* au milieu des beautés  
 Dont l'aspect se dévoile à ses sens agités.  
 Mais quel signe à son cœur la fera reconnaître !  
 Privé du jour , hélas ! en commençant à naître !  
 Qui lui désignera ce teint , ces yeux , ces traits ,  
 Cette taille qu'il aime et qu'il ne vit jamais ?  
 Son œil faible et craintif est plein d'incertitude.  
 Il promène par-tout sa vague inquiétude ;  
 Et son cœur mille fois , tout prêt à s'échapper ,  
 S'arrête au même instant , de peur de se tromper.  
 » *Lisbet* , dit-il , enfin , montre-moi ton visage !  
 » Lui seul de mon bonheur peut achever l'ouvrage !  
 Mais à ces doux accens personne ne répond.  
 Le sensible jeune homme en efforts se confond.  
 Il presse , tour-à-tour , *Amaryllis* , *Isaure* ,  
*Aglaé* ; mais son cœur ne lui dit rien encore.  
*Euphrosine* s'approche , et toujours inquiet ,  
 Il voit , en la touchant , que ce n'est point *Lisbet*.  
 Mais bientôt , ô prodige ! l'attrait inconcevable ,  
 De deux cœurs qu'assortit un amour véritable !  
*Célicour* sent le sien battre à coups redoublés ,  
 Ses yeux à peine ouverts se sont déjà troublés ;  
 Et sans craindre d'erreur , en son délire extrême ,  
 Il s'écrie , et sa voix a nommé ce qu'il aime !  
 Tous les deux de bonheur et d'amour oppressés ,

Dans les bras l'un de l'autre ils tombent enlacés ;  
 Le nom de *Célicour*, le nom de son amante ,  
 Sortent entre-coupés de leur bouche expirante :  
 Tant leurs sens affaiblis par les plus doux transports  
 Suffisient avec peine à de si grands efforts !  
 La mère à ce tableau qui ravit sa tendresse ,  
 De son cœur à son tour ne contient plus l'ivresse :  
 Elle vole , et ses bras par les plus tendres nœuds  
 Sur son sein palpitant les pressant tous les deux ,  
 » *O Lisbet !* ô mon fils ! ô couple heureux ! dit-elle  
 » Faites durer toujours une ardeur si fidelle ,  
 » De vos cœurs par le mien le langage est compris ;  
 » Et l'hymen de l'amour va vous donner le prix.  
 Elle dit ; et bientôt d'une flâme si pure ,  
 Le ciel bénit les nœuds prescrits par la nature ;  
 Et tandis que l'hymen à nos jeunes époux  
 Prodiguait à loisir ses bienfaits les plus doux ,  
 La troupe des beautés à la fête invitée  
 N'en parlait que de pleurs la paupière humectée ;  
 Et toutes , à *Lisbet* , enviant ce beau jour ,  
 Lui pardonnaient sa gloire en faveur de l'amour.

## V A U D E V I L L E .

L' A N E .

Musique de M. Guichard.

Allegro assai.

Le cheval fier, fringant et les - te, Du fanfa-

ron est le portrait : L'â - ne est le mé-ri-te mo-

des - te, Qui donne plus qu'il ne pro-met. Sur son

coursier, maint capi-tai-ne Fait malgré soi le noir tra-

jet : Mais quand l'âne emporte Sylè-ne, C'est toujours

vers le ca-ba - ret.

L'âne offre une heureuse alliance  
De qualités et de vertus ;

Frugal, bon, plein de patience,  
 Il aime... comme on n'aime plus.  
 Hymen ! veux-tu que de tes flammes  
 Les cœurs sentent toujours le prix !  
 Donne ses vertus à nos dames,  
 Ses qualités à leurs maris.

L'âne avec *Pégase* au parnasse  
 Pour le service est de moitié,  
 Il a moins de feu, moins d'audace,  
 C'est aussi le plus employé.  
 Si l'un vous culbute, on en glose :  
 Mais l'autre allant au petit pas,  
 La chute est toujours peu de chose,  
 Et souvent on n'en parle pas.

L'Arabe place dans l'histoire  
 Les ânes devenus fameux ;  
 Un roi de l'Inde se fait gloire  
 D'avoir les ânes pour ayeux.  
 L'âne eut jadis sa fête en France ;  
 Ah ! si ce bon tems revenait,  
 A combien de gens d'importance  
 Il faudrait donner un bouquet !

L'âne entretient dans l'abondance  
 Marchés et moulins tour-à-tour,  
 Et s'il succombe à sa souffrance,  
 De sa peau l'on fait un tambour.  
 Or, quel homme, je vous en prie,  
 Entre ceux qu'on vante si fort,  
 Fit plus de bien pendant sa vie,  
 Et plus de bruit après sa mort.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## INSTITUT NATIONAL.

LA séance générale du trimestre a eu lieu comme à l'ordinaire le 15 du mois.

Son plus grand intérêt a été d'être présidée par le premier consul ; cette particularité avait attiré un concours nombreux , et jamais peut-être , on n'avait vu s'empressez autant de curieux ; l'affluence des spectateurs était si considérable , que plusieurs membres de la société même , venus un peu trop tard , ne purent y trouver leur place.

On raconte à ce sujet , une anecdote qui peut ajouter à l'idée qu'on a déjà du caractère de *Bonaparte* , et en même - tems faire connaître l'opinion publique.

Les portes de l'Institut national étaient encombrées ; on se pressait , on se portait , pour obtenir l'avantage de voir un héros également cher à la gloire et aux muses. Un jeune homme arrive , à la rumeur qu'excitait la curiosité d'une foule empressée ; il demande ce qui peut la causer : l'ignorez-vous , lui répond un des curieux , on attend *Bonaparte* ? Voilà , dit froidement le jeune homme , *bien du bruit pour peu de chose* : à ce blasphème , grande agitation. -- C'est un malveillant , il faut l'arrêter. -- C'est quelque ja-

cobin. -- Non, c'est un royaliste. -- Il faut l'arrêter. -- Le jeune homme avait sa carte de l'Institut national ; il entre, il va se placer au fauteuil, c'était *Bonaparte* lui-même.

Je n'ose assurer qu'il ne se soit pas ennuyé à cette séance, sur-tout pendant les rapports du travail des classes durant le trimestre ; rapports nécessairement secs et froids, peu intéressans pour les auditeurs ; et que peut-être on ferait mieux de supprimer en séance publique. En les faisant imprimer et distribuer, on remplirait le même but, on ennuirait moins.

Les lectures présentèrent plus d'intérêt : le mémoire ingénieux et bien écrit du citoyen *Lacépède*, sur le vol des oiseaux et sur leur vue, a fait généralement plaisir. En dix jours un oiseau ferait le tour de la terre, c'est-à-dire, 900 lieues par jour.

L'éloge de *Daubenton*, fait par son élève et son ami le citoyen *Cuvier*, offre des traits saillans et des anecdotes piquantes de la vie du savant naturaliste.

Le dialogue en vers du citoyen *Collin-Harleville*, porte toujours son cachet, c'est-à-dire, du naturel et de la facilité, mais de la négligence et trop peu d'élevation dans le style pour le genre ; une pièce de vers dépouillée du prestige d'une action théâtrale, demande plus de soin et moins de familiarité. La pièce a fait peu d'effet, dans un cadre où l'on doit voir autrement qu'on ne ferait dans un cercle d'amis ou dans un lycée subalterne.

Les citoyens *Camus*, *Lescalier* et *Levesque*, lurent des morceaux intéressans mais un peu longs,

sur-tout celui sur la constitution de *Sparte* et les lois de *Lycurque*.

La séance fut terminée par une lecture à laquelle on ne s'attendait guère : celle d'une scène séparée de comédie du citoyen *François-de-Neufchâteau*. Une scène de comédie n'a, par elle-même, aucun intérêt, quand elle est détachée de l'ouvrage; celle-ci, d'ailleurs, ne présente aucun détail assez saillant pour avoir mérité l'honneur de clôre une séance semblable.

## P R I X P R O P O S É S.

*Classe des Sciences Mathématiques et Physiques.*

## P R E M I E R P R I X.

Aucun mémoire n'étant parvenu à l'Institut sur le sujet du prix proposé pour la seconde fois en l'an 6, la classe a cru devoir le retirer et proposer la question suivante :

*Déterminer par des observations et des expériences anatomiques et chimiques quels sont les phénomènes de l'engourdissement que certains animaux, tels que les marmottes, les loirs, etc. éprouvent pendant l'hiver sous le rapport de la circulation du sang, de la respiration et de l'irritabilité; rechercher quelles sont les causes de ce sommeil et pourquoi il est propre à ces animaux.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme; il sera proclamé en l'assemblée du 15 vendémiaire an 11.

## S E C O N D P R I X.

La même classe propose de nouveau la question suivante :

84 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Rechercher par des expériences exactes, quelle est l'influence de l'air atmosphérique, de la lumière, de l'eau et de la terre dans la végétation.*

La classe a arrêté, que si dans le concours qu'elle ouvre pour la seconde fois, elle ne recevait pas de mémoire où la question fût traitée dans toute son étendue, elle accordera le prix à celui qui contiendra une suite d'expériences, de faits et d'observations qui paraîtront les plus propres à augmenter leurs connaissances déjà acquises sur quelques questions du problème proposé.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme; il sera distribué dans la séance du 15 messidor an 10. Les mémoires seront remis de rigueur avant le 1<sup>er</sup>. nivose de la même année.

TROISIÈME PRIX.

*Quels sont les caractères qui distinguent dans les matières végétales et animales celles qui servent de ferrement, de celles auxquelles elles font subir la fermentation.*

Le prix sera d'une médaille d'or de la valeur d'un kilogramme; il sera distribué dans la séance du 15 germinal an 10. Les mémoires seront remis de rigueur avant le 1<sup>er</sup>. nivose de la même année.

*Classe de Littérature et Beaux-Arts.*

PRIX DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

*Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation.*

*Déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique.*

Le prix sera d'une médaille d'or de 5 hectogrammes, distribué dans les séances du 15 nivose, an 10. Les mémoires seront remis avant le premier vendémiaire.

*Prix extraordinaire qui sera proclamé dans la séance publique du 15 vendémiaire, an 9.*

Le ministre de l'intérieur a chargé l'Institut, au nom du gouvernement, de proposer pour sujet d'un prix la question suivante : *Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le règlement à adopter pour le lieu de la sépulture ?* Il le charge également d'annoncer qu'une médaille de 5 hectogrammes d'or sera accordée à celui qui au jugement de l'Institut, sera déclaré avoir le mieux traité cette importante question.

Les auteurs voudront bien faire attention aux différens points compris dans la question proposée par le gouvernement. Ce sont d'abord les cérémonies à faire pour les funérailles, ce qui se rapporte à tous les détails qui suivent le trépas, tels que peuvent être l'exposition du corps, la proclamation du décès, l'invitation et le rassemblement des personnes qui accompagneront le mort, la manière dont il sera transporté d'un lieu à un autre. La seconde partie de la question, savoir, le règlement à adopter pour les lieux de sépulture, comprend le choix et l'indication, soit des locaux où les corps pourraient être déposés momentanément pour être transportés ensuite dans des lieux que leur destination et l'étendue qui leur est nécessaire obligeraient à porter plus loin des habitations, soit des

locaux destinés à être la dernière demeure des défunts. La manière dont ces locaux doivent être disposés pour ne pas nuire à la salubrité des habitations voisines ; celle dont ils doivent être décorés pour atteindre une partie du but moral que les intentions funéraires se proposent, font partie des objets que l'on aura à examiner.

Le sujet proposé doit être traité d'une manière générale qui puisse s'appliquer sur tous les points de la république.

Les cérémonies funéraires n'étant considérées que relativement à un acte civil, il ne doit y être introduit aucune forme qui appartienne à un culte quelconque.

Les auteurs se conformeront aux lois générales de l'Institut sur l'envoi des mémoires qui concourent aux prix. Elles consistent dans les articles suivans.

Les mémoires seront écrits en français ; ils seront remis au secrétariat, ou adressés au ministre de l'intérieur pour l'Institut. Quelle que soit la voie que l'on préfère, il faut que les mémoires parviennent à l'Institut avant le premier fructidor prochain. Si le mémoire est remis directement au secrétariat, il en sera délivré un récépissé. Dans le cas où le mémoire ainsi remis obtiendrait le prix, la médaille ne sera délivrée que sur la représentation du récépissé.

Les auteurs n'écriront pas leur nom sur leurs mémoires, et ils ne le feront pas connaître avant le jugement ; ils mettront sur leurs mémoires une devise ou épigraphe qu'ils répéteront sur un billet cacheté, dans l'intérieur duquel leur nom sera écrit. Le billet attaché au mémoire qui obtiendra le prix sera le seul ouvert.

*Distribution de prix.*

L'Institut national avait en l'an 6 proposé pour prix de mathématiques le sujet suivant :

*Déterminer par un grand nombre d'observations , les meilleures et les plus modernes qu'on pourra se procurer , les époques de la longitude moyenne , de l'apogée et du nœud ascendant de la lune.*

Deux pièces seulement ont été envoyées au concours ; mais la question y est traitée d'une manière si complète et si satisfaisante , les auteurs , non contents de remplir les conditions du programme , se sont livrés , sur les mouvemens de la lune , à des recherches si pénibles et si intéressantes , que l'Institut , considérant d'ailleurs l'importance du sujet pour l'astronomie et la navigation , a cru devoir doubler le prix annoncé , et le partager également entre deux pièces enregistrées sous les numéros 1 , 2 , portant pour épigrahe ;

*Savoir :*

N<sup>o</sup>. 1. *C'est une chose admirable que l'accord des observations avec la théorie de la pesanteur universelle.*

N<sup>o</sup>. 2. *Et si . . . mea fama in obscuro sit , nobilitate ac magnitudine eorum , qui nomini officient meo , me consoler.* (Livius , in Præmio.)

L'auteur de la première est le citoyen *Bouvard* , astronome adjoint du bureau des longitudes.

L'auteur de la seconde est M. *Jean-Tobie Burg* , astronome adjoint de l'observatoire de l'université de Vienne.

## LYCÉE RÉPUBLICAIN.

Les séances présentent toujours beaucoup d'intérêt pour les habitués de cet établissement. On y a entendu avec plaisir dans le courant du mois ,

Une notice du cit. *Cadet-Gassicourt*, sur la vie de *Mirabeau* fils. Nous la donnerons en entier le mois prochain.

Un discours préliminaire du cit. *Legrand*, architecte, sur l'*architecture*, dans lequel on a remarqué des connaissances de cet art très-étendues, et un style pur et soigné, semé de détails aimables et bien faits pour ennoblir un peu la sécheresse de la matière. Ce discours avait été lu avec le même succès à une séance publique de l'*Institut libre*, société littéraire où le nombre des membres s'accroît tous les jours, dont les travaux entretiennent dans les sciences et dans les lettres une louable émulation; où l'on trouve rassemblés deux fois par décade des savans et des littérateurs unis pour la gloire réciproque des sciences, des arts et de la littérature.

On a applaudi avec enthousiasme un chant du *Tasse*, traduit par le cit. *Laharpe*, et lu par lui-même; on était entraîné par le double intérêt et de son talent, et de sa longue proscription; on admire encore dans ce morceau la correction et le goût d'un écrivain pur et sévère, et la touche d'un littérateur distingué; mais le coloris de l'auteur italien paraît s'être un peu affaibli, en passant par la palette du traducteur. On ne pouvait s'empêcher d'éprouver à la vue de cet homme, que l'injustice

à proscrire trop long-tems , un double sentiment et d'intérêt pour son vrai talent, et de compassion pour l'affaiblissement marqué de sa tête ; il sortait de vèpres , auxquelles il assiste régulièrement tous les jours , et il l'annonçait à tout le monde.

Quelques morceaux détachés ont occupé l'attention. On a remarqué entr'autres une fable allégorique sur l'origine de la critique , par le citoyen *Lachabeaussière*.

Au Lycée de Paris , les pièces les plus marquantes lues pendant le cours du mois , sont le poème du cit. *Legouvé* , sur le mérite des femmes , dont nous avons déjà parlé.

Le commencement d'un roman intitulé : *l'amant de collègue* , par l'élégant écrivain qui nous a donné *Praxilé* ; des poésies érotiques , par le cit. *Duault* , qui marche sur les traces de *Properce*. Une épître à une dévote , par le citoyen *Vigée* , portant son cachet de légèreté , de grâce , et de correction , et une charmante production de madame *Dufresnoy* , sur l'avantage et les consolations que procurent les arts , pièce qui respire un abandon gracieux , et présente des pensées finement exprimées.

Deux jeunes gens se sont aussi annoncé dans la carrière par deux petits morceaux agréables et légers.

L'un est le citoyen *Roujoux* , qui a déployé beaucoup d'esprit sur les noms et le peu de rapport qui se trouve entre ceux qu'on adopte et les caractères de ceux qui les portent.

L'autre est le jeune *Beaufort* , fils de la muse de

ce nom, qu'il paraît avoir prise pour maître et pour modèle. Sa pièce de vers sur les romans anglais annonce de l'esprit et de la facilité.

---

SCIENCES ET ARTS.

---

*PAPIER MOUSSELINE ou LINON BRODÉ.*

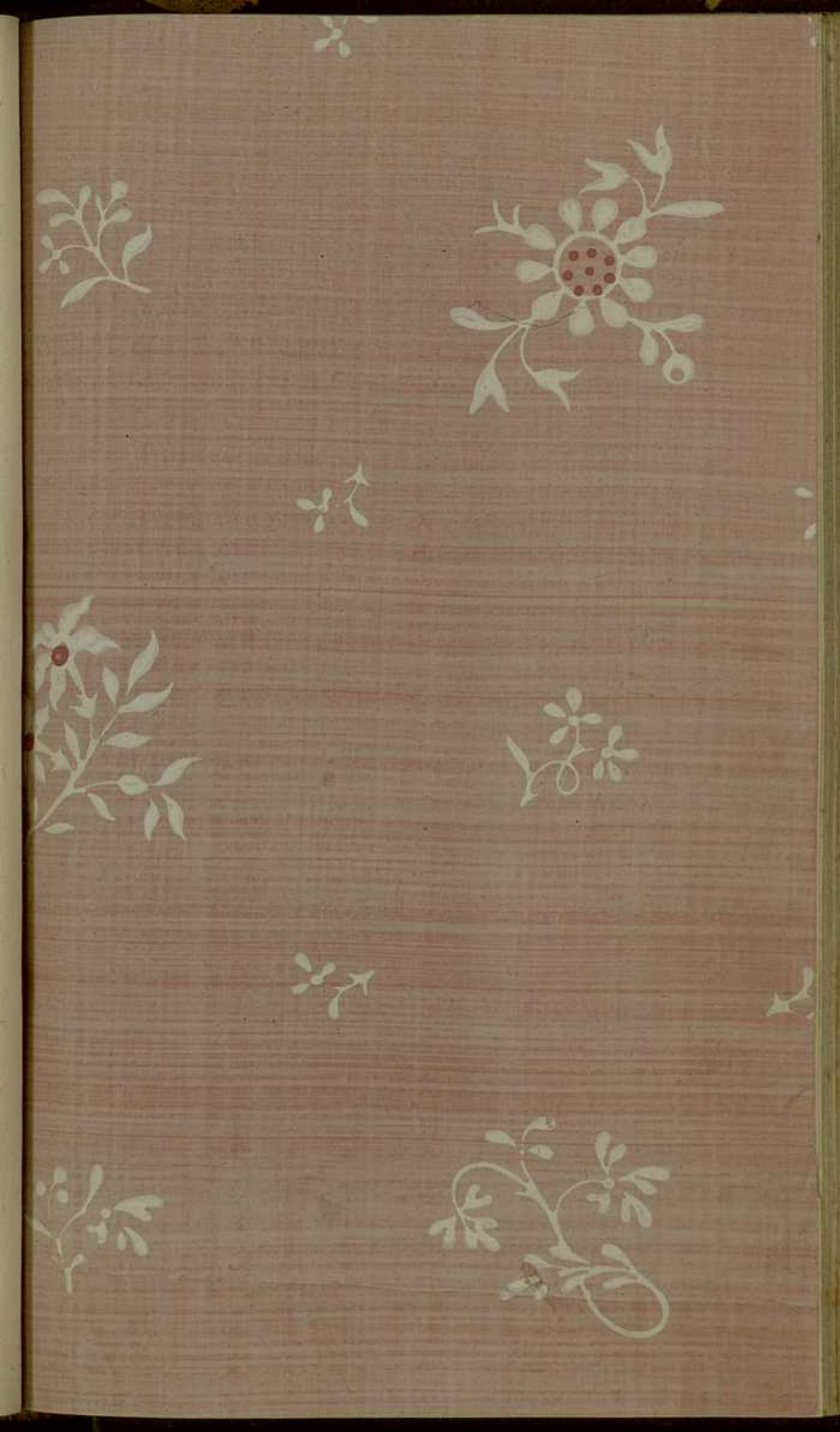
LES citoyens *Jacquemard* et *Benard*, rue de Montreuil, faubourg St.-Antoine, viennent d'obtenir un brevet d'invention pour la fabrication d'un papier-mousseline ou linon brodés sur fond de couleur; mais nous croyons devoir observer que depuis dix ans, cette invention se pratique en Angleterre; nous croyons devoir prévenir que la fabrique de *Lyon* à la Charité, et une autre de la même ville, ont déjà inventé le même procédé; qu'il a été accordé, il y a deux ans environ, un brevet d'invention à l'une d'elles, et qu'il existe même un procès à cet égard.

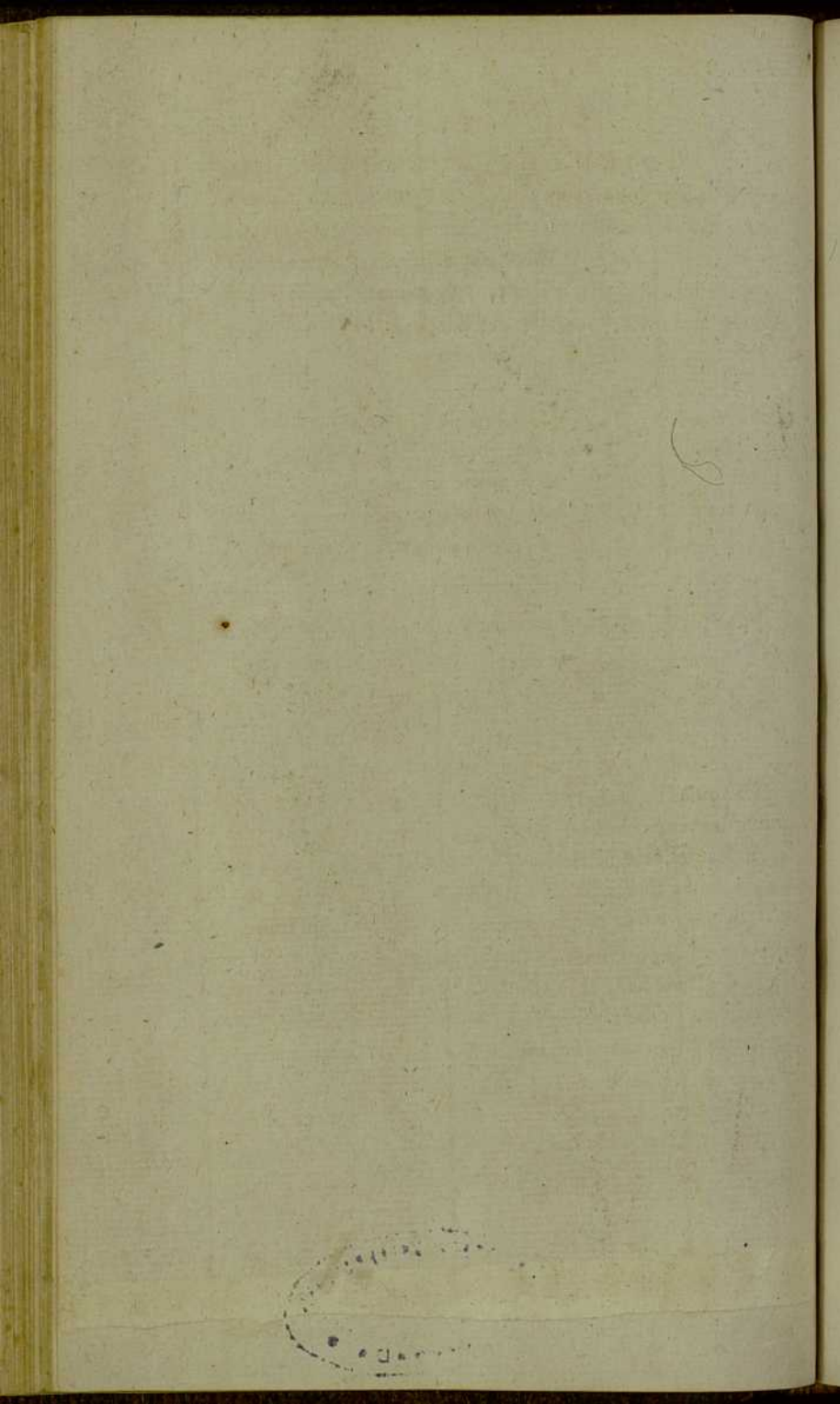
Nous nous sommes, de plus, assurés que les citoyens *Lerouge*, rue du Colombier, en fabrique depuis six mois; c'est de son magasin que nous tirons l'échantillon joint à ce numéro.

Le citoyen *Robert*, sur le boulevard, en fabrique également, ainsi que les citoyens *Philipon*, *Violo*, et *Leroy*.

En Alsace, à Rixheim, on en trouve de même chez les citoyens *Hartmann*, *Risler* et compagnie.

Quelle est donc cette facilité pernicieuse à délivrer des brevets d'invention? C'était pour prévenir ces su-





percheries et ces erreurs, que jadis il existait des bureaux de consultation des arts et métiers; l'Institut national ne devrait-il pas en tenir lieu, et n'est-ce pas sur son rapport que l'on doit accorder ces brevets, pour ne pas s'exposer à ravir l'honneur des découvertes à ses véritables propriétaires ?

Une découverte véritablement intéressante en ce genre, c'est celle du citoyen *Didot et Saint-Léger*, à Essône, qui viennent de trouver un moyen de faire du papier d'une étendue indéterminée, sans coutures et sans séparations; ils ont aussi obtenu un brevet d'invention.

### NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LES TEINTURES,

*Aux Rédacteurs du Journal LE MOIS.*

L'état de dépérissement de nos fabriques, occasionné par la disette des matières premières, la cherté de celles qui ne sont que secondaires et dont on ne peut se procurer qu'avec peine, m'engagent à vous faire part de quelques expériences que j'ai faites sur l'art de la teinture. J'aurai atteint le but que je me propose, si en publiant leurs résultats, je parviens à convaincre les fabricans, négocians et teinturiers, des avantages qu'il présentera. 1<sup>o</sup>. J'ai obtenu du bois Douelle, ce qu'on obtient du bois d'Inde; 2<sup>o</sup>. de la sciure de bois de chêne, ce qu'on obtient du sumac; 3<sup>o</sup>. et enfin de 100 lb. quercitron, ce qu'on n'obtient qu'avec 150 lb. bois jaune. Cette écorce très-rare, et dont on fait peu d'usage en France, est employée avec le plus grand succès en Angleterre, pour la teinture des cotons, soieries et laines, les manufactures de papiers peints, d'impression sur toiles, sur



mousselines. Les Anglais la préfèrent au bois jaune, d'abord, parce que la couleur en est infiniment plus belle, plus transparente, et procure le beau jaune appelé le *jaune des Canaries*. Je terminerai ces observations en rappelant l'heureuse invention de cotoniser nos lins, de manière qu'il est difficile de les distinguer du coton du Levant, et qu'ils peuvent être employés avantageusement dans bien des circonstances, au lieu de coton de Smyrne.

Salut, un de vos abonnés.

---

*MANIÈRE de faire l'encre inaltérable.*

Comme l'encre ordinaire peut être détruite par l'acide muriatique oxigéné, ce qui peut donner lieu à de grandes fraudes, les chimistes ont jugé digne de leur attention la recherche d'une encre qui puisse résister à l'action de cet acide. Pitet ajoutait, dans cette vue, de l'indigo à l'encre ordinaire; mais pour peu qu'on négligéât de remuer cette encre, chaque fois qu'on en faisait usage, cette addition était de nul effet. Westrumb propose la composition suivante comme absolument indestructible: on fait bouillir une once de fernambouc et trois onces de noix de galle, avec 46 onces d'eau jusqu'à la réduction de 32 onces; on verse cette décoction, encore chaude, sur une demi-once de sulfate de fer, un quart de gomme arabique, et un quart d'once de sucre blanc; après que la solution de ces substances est faite, on ajoute à l'encre une once un quart d'indigo réduit en poudre fine, et trois quarts d'once de noir de fumée, ou de noir de lampe bien pur, et qu'on aura dé-

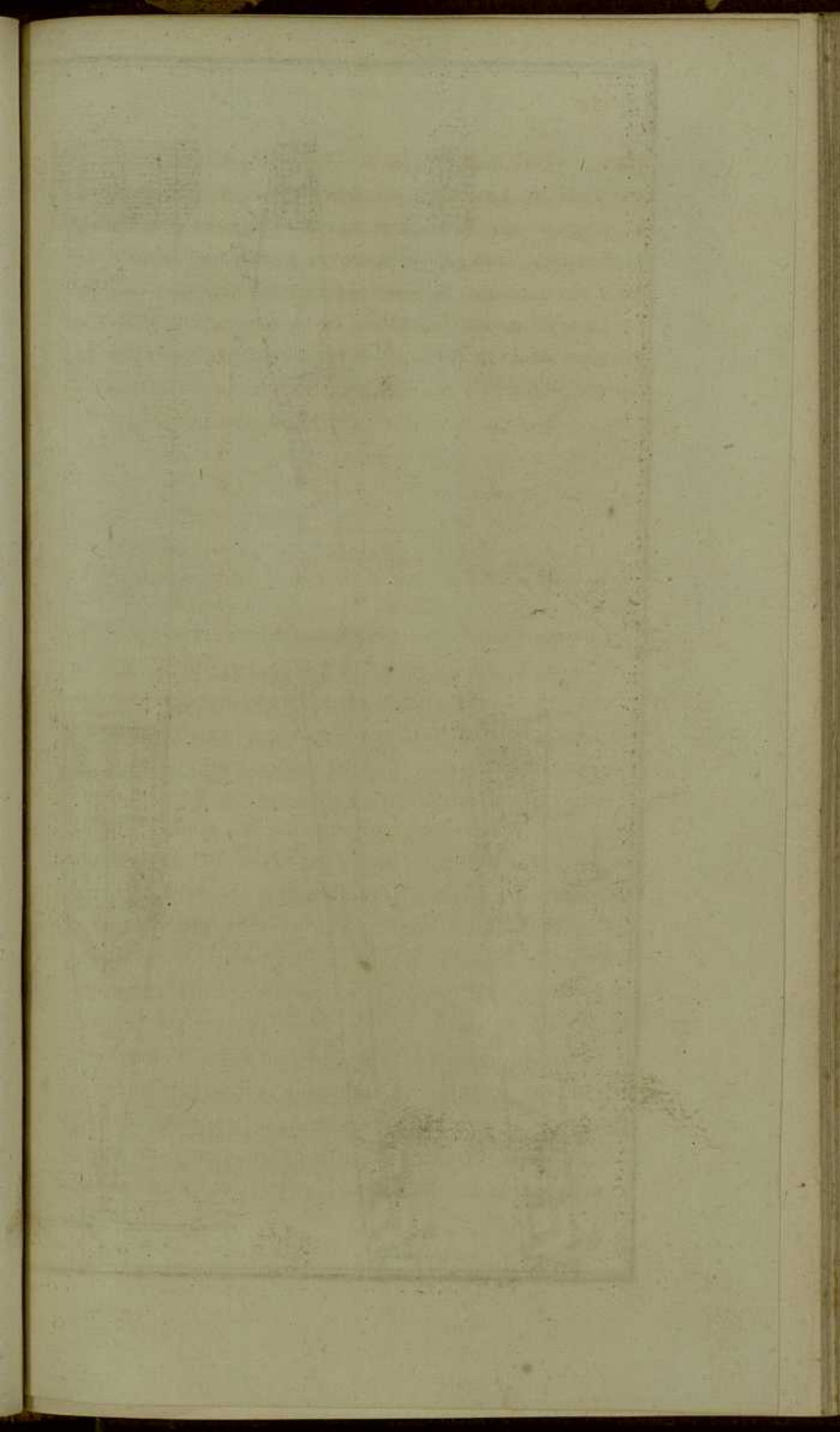
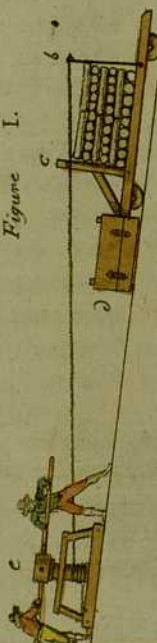


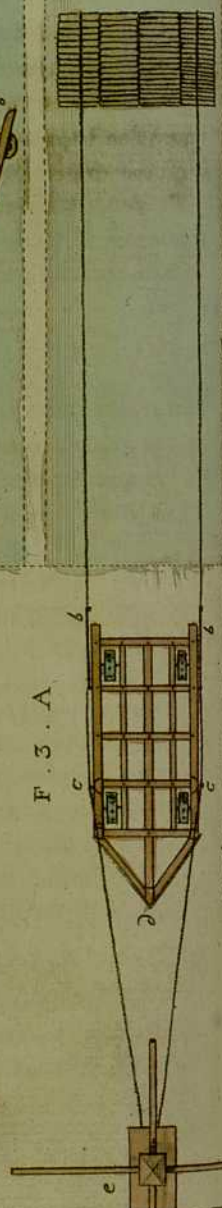
Figure 1.



F. 2



F. 3. A



Machine pour l'entassement des Trains par le Compression

layé dans une once d'eau-de-vie première. Mais la formule suivante de M. Bosse est encore plus simple : on fait bouillir une once de fernambouc avec 12 onces d'eau et une demi-once d'alun ; lorsque le liquide est réduit à 8 onces , on le passe , et on y ajoute une once d'oxide de manganèse , obtenu fin par décantation , et mêlé avec une demi-once de gomme arabique.

*MACHINE SIMPLE et peu dispendieuse , pour amener sur la grève les trains de bois ; inventée par le citoyen Person , homme de lettres , membre du lycée des arts , des anciennes sociétés nationales des arts et d'agriculture , etc.*

C'est un traîneau *a* , qui va chercher en pleine eau chaque portion du train de bois appelé coupon . . . . . Les deux bras en fer *b b* , sont tirés par des cordes jumelles qui passent par dessous le coupon , et reviennent s'envelopper sur le cabestan *e*.

Ces bras forment bascule , font plonger le traîneau sous le coupon , et servent de levier pour faire avancer celui-ci dans la membrure *c c* où ils le tiennent enveloppé , alors le traîneau est forcé de rétrograder , quoique les hommes continuent de tourner dans le même sens , jusqu'à ce qu'il soit à l'endroit de la grève où l'on veut le décharger à sec , ( fig. 2. )

La poupe du traîneau est un angle *d* qui écarte la vase de la direction des roues. La partie inférieure devenue immobile par des charnières , se relevant par la

Machin pour l'entrage des bois par le C. Person

force de l'eau, (fig. première) évite toute résistance à l'immersion du traineau, dont les 4 roues à bandes très larges, sont placées à l'intérieur pour ne pas accrocher les coupons voisins qui auront chacun leur tour.

Le citoyen *Person* a inventé plusieurs machines de première utilité, nous les donnerons dans quelques-uns de nos numéros.

## L I T T É R A T U R E.

*LES MILLE ET UN SOUVENIRS, ou LES VEILLÉES CONJUGALES, 4 volumes, publiés et imprimés à Paris, quoiqu'annoncés à Hambourg, 1799.*

**I**L ne faut chercher dans cet ouvrage ni la fécondité, ni la variété, ni la riche et brillante imagination des *Mille et une Nuits*, dont on parodie le titre. Il ne faut pas non plus s'attendre à y trouver la pureté ni les bienséances que semblerait promettre le chaste surnom de *Veillées conjugales*. L'auteur a trempé sa plume dans l'encre de la débauche, et son livre est écrit tout entier par l'immoralité la plus scandaleuse.

» J'ai vu, dit la préface, avec quelque peine,  
 » que les auteurs modernes, éloignant le roman  
 » de sa *direction naturelle*, ont donné la torture  
 » à leur imagination pour enfanter des rêves  
 » bien étranges et bien monstrueux ».

L'auteur ne nous explique pas ce qu'il entend par la *direction naturelle* du roman. Assurément si cette direction était celle qu'il a prise lui-même, il faudrait étouffer tout romancier dès son berceau.

Celui-ci passe en revue quelques-unes des productions romanesques qui, depuis quelque tems, ont fait gémir la presse et le bon sens. Il confesse que ces ouvrages *lui plaisent beaucoup*, et cependant il se demande quel a pu être *le but* de leurs auteurs? L'envie de mettre leur talent à *profit* lui semble être le motif qui leur a mis la plume à la main. Il ne voit aucun mal à cela, et jusqu'ici il peut avoir raison.

Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,  
Ce n'est qu'au malheureux qui travaille pour vivre.

Il ajoute qu'il s'est disposé à entrer lui-même dans cette carrière. Il ne se nomme pas; néanmoins nous assurons que celui-ci n'est pas son coup d'essai. Les *Veillées conjugales* ont été précédées de deux autres romans en 4 vol. aussi, auxquels il n'a pas plus mis son nom qu'à celui-ci, mais qui ne sont que trop connus pour son honneur. Nous voulons parler du *Poëte*, et d'*Eugène et Eugénie*.

Le cadre des *Mille et un Souvenirs* n'est pas un grand effort d'imagination.

Mademoiselle de *Sylvrage*, belle, riche et très-jeune, épouse *Darbel* âgé de 21 ans, dont la *physionomie*, *vierge encore*, était une émanation de son cœur *ingénu*. Elle fut heureuse pendant près de deux ans. Mais à cette époque, *Darbel* fut tellement assailli par les persécutions de toutes les femmes, jalouses du bonheur de la

sienne, qu'il composa d'abord avec ses devoirs, et bientôt ensuite madame *Darbel* fut totalement délaissée. Elle tomba dans un état de langueur qui fit craindre pour ses jours. Le Ciel eut pitié d'elle. Une suite d'excès conduisit *Darbel* au tombeau, avant d'avoir atteint trente années. La veuve reparut un jour dans le monde, et consentit même à entendre parler d'un nouveau lien, mais aux conditions que l'on va lire.

Nous faisons parler ici l'auteur; la matière est trop délicate pour que nous hasardions de la traiter nous-mêmes.

» Si je dois encore faire la folie de me rema-  
 » rier, disait la jeune veuve, je jure que j'au-  
 » rai du moins la sagesse de me choisir un  
 » homme qui ait beaucoup, mais beaucoup  
 » vécu; qui ait eu beaucoup d'aventures, et qui  
 » connaissant à fond tout le train de la vie,  
 » ayant épuisé tout ce que la galanterie peut  
 » avoir de doux et d'amer, ressemble à un na-  
 » vigateur fatigué de courses et d'orages, qui  
 » veut terminer paisiblement sa carrière tour-  
 » mentée, dans un port bien sûr et bien tran-  
 » quille ».

Au moment de se retirer du cercle où elle avait tenu ce langage, un cavalier qu'elle y voyait pour la première fois, s'offre à la reconduire. Elle accepte. Il demande un entretien pour le lendemain; on le lui accorde.

» *Mélicourt*, c'est le cavalier inconnu, arrive  
 » à l'heure indiquée. C'était un homme d'en-  
 » viron quarante ans, d'une figure ouverte,  
 » spirituelle et prévenante, d'une belle taille et  
 » très-bien fait ».

Voici

Voici l'entretien qu'il eut avec la veuve.

» Il est sans doute, Madame, des pressenti-  
 » mens auxquels il faut croire, et des destinées  
 » qui semblent vous appeler à elles. Voulez-  
 » vous bien vous souvenir de ce que vous dites  
 » hier, si vous vous déterminiez à prendre un  
 » second époux. — C'était, Monsieur, mon  
 » dernier mot sur ce point délicat, et je m'y  
 » tiens. — Eh bien, Madame, je vous offre  
 » l'époux qui vous convient, et cet époux, c'est  
 » moi. J'ai vingt mille livres de rente, une  
 » belle terre, quarante-deux ans, une santé ro-  
 » buste, et le besoin très-pressant d'une com-  
 » pagne. — Vous me voyez hier, Monsieur,  
 » pour la première fois; vous m'offrez votre  
 » bras, je l'accepte; vous me demandez un  
 » rendez-vous pour aujourd'hui, je l'accorde;  
 » vous en profitez pour m'offrir votre main,  
 » eh bien, Monsieur, je la reçois ». Quelques  
 jours ensuite ils étaient mariés.

On croit peut-être que tel est le fond du roman, et que nous venons d'en donner un croquis. Point du tout; nous avons seulement cité tout ce qu'on en peut lire, quoique nous ne soyons encore ici qu'à la vingtième page.

Avant de se marier, madame *Darbel* voulait des preuves positives. *Mélicourt* engagea sa parole, qu'après l'hymen, toutes les nuits, avant de s'endormir, il raconterait une de ses aventures, et promit que ce récit mènerait loin.

C'est donc du récit de toutes les bonnes fortunes de M. *De Mélicourt*, que se composent ces quatre licencieux volumes.

La mère en défendra la lecture à sa fille, et

quoique l'auteur n'ait pas hésité dans sa préface à se flatter que le public trouverait ses récits tour-à-tour piquans de gaité et intéressans de *senti-ment*, nous ne doutons pas que cet ouvrage ne révolte tous ceux qui ont quelques sentimens de la morale et de l'honnêteté.

Si nous demandions, à notre tour, à l'auteur quel pouvait être *son but*, en publiant une aussi abondante collection de turpitudes, il nous répondrait, sans doute encore, que l'envie de mettre son talent à *profi* lui a mis la plume à la main. Mais si la perversité des mœurs, si le honteux débit du roman du poëte, ( car ces sortes de productions ont beau se vendre, elles ne sont honorées d'aucun succès ) l'ont déterminé, sans pudeur, à mettre à contribution nos penchans au vice, oserait-il bien ajouter, comme il l'a dit des ouvrages étranges et monstrueux des romanciers modernes, *qu'il ne voit aucun mal à cela.*

Combien est criminelle une plume dont aucun frein n'arrête la licence ! Nous sommes, par principe, et par état assurément, partisans de la liberté de la presse, quoique nous espérons n'en jamais faire un coupable usage, mais nous gémissons de voir avec quelle licence impunie un écrivain peut, sans s'exposer, seconder le malheureux penchant de la jeunesse à la débauche, en publiant,

Un livre abominable,

Et de qui la lecture est même condamnable.

Sans porter atteinte à la liberté de la presse, sans recourir à l'inquisitoriale et inepte institution de ce que jadis on appelait *Censeurs royaux*, serait-il donc impossible d'arrêter ce déborda-

ment d'immoralité. L'Institut national proclame, le premier vendémiaire, au Champ-de-Mars, les bons ouvrages qui ont paru dans l'année précédente. Serait-il inconvenable de signaler aussi par la même voix, à cette époque, au mépris de l'Europe et de la postérité, tout ouvrage condamnable et toute production scandaleuse ?

La renommée eut toujours deux trompettes. Cette flétrissure publique du nom déshonoré d'un auteur avili, serait assurément une censure équitable. Peut-être ceux que l'appas d'un gain sordide excite à faire usage d'une dangereuse facilité, retenus par l'appréhension de l'opprobre attaché pour toujours à leur personne, s'abstiendraient d'accélérer, par leurs écrits, la décadence du goût et des mœurs.

Au reste, la méprisable production dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, est faite par bonheur avec tant de précipitation, si peu de talent, écrite d'un style si mou, si lâche et si plat, que nous espérons qu'elle trouvera peu de lecteurs et tombera bientôt dans l'oubli. On y trouve quelquefois des expressions curieuses par le mauvais goût qui les a dictées. Ici, c'est un homme *lancé* dans la capitale par la *fronde* de l'intrigue ; là c'est une *réputation* qui est une *arche* à laquelle il est dangereux de toucher ; Ailleurs, une nuit passée sur des épines *poignantes*. Dans un autre endroit, c'est un homme jeté inopinément en prison, et qui, cherchant à en pénétrer la cause, *bat le briquet contre toutes les probabilités sans tirer une étincelle de vraisemblance*.

Ce ne sont là que des inepties. Tout écrivain doit pouvoir écrire impunément des

fadaises , mais quatre volumes entiers de saletés scandaleuses , de récits dont nous ne pourrions caractériser l'espèce sans emprunter le langage effréné des orgies les plus dégoûtantes , c'est assurément l'œuvre d'un esprit infernal et du cœur le plus corrompu.

Cet audacieux écrivain a cependant la hardiesse d'imprimer , à propos de la *Nouvelle Héloïse* , que *Jean-Jacques est l'homme d'esprit le plus dangereux peut-être qui ait jamais existé*. Cela rappelle ces vers des *Femmes savantes* à *Trissotin* :

Il semble à trois gredins , dans leur petit cerveau ,  
Que pour être imprimés et reliés en veau ,  
Les voilà dans l'état de puissans personnages ;  
Qu'avec leur plume il font le destin des ouvrages.

Et ceux-ci encore des *Précepteurs* , aux détracteurs de l'immortel auteur d'EMILE :

Pensez-vous l'empêcher de vivre d'âge en âge ,  
Et qu'il en vaudra moins comme vous davantage ?

*Mélicourt* n'a point encore tout raconté à la fin du quatrième volume ; l'auteur promet la suite de ses aventures. Il ne faut pas douter que , séduit par l'appas de quelques écus offerts à sa cupidité cynique par un de ces libraires qui , méconnaissant la dignité de leur état , n'ont aucune honte de déshonorer leur profession , la plume de cet écrivain ne soit maintenant occupée à distiller d'autres poisons , pour en empester la société.

Quoique l'article que l'on vient de lire soit composé depuis trois mois , nous avons résolu de le supprimer , parce que le ton de sévérité qui le caractérise se conciliait très-peu avec les ménagemens que nos lecteurs ont

pu remarquer que nous aimons à garder avec tous les gens de lettres.

Mais le débordement des productions libertines, scandaleuses et corruptrices de la morale et des mœurs, est si rapide et tellement impuni, que nous nous sommes enfin laissés emporter en faisant cet article à toute l'indignation que ce scandale inspire.

Il vient de paraître, tout récemment, deux nouveautés honteuses, du genre de celle dont nous venons de rendre compte.

L'une intitulée : *Illyrie ou l'Écueil de l'Inexpérience*, de G\*\*\* de Morency. On dit que l'auteur est une femme. Nous souhaitons que les turpitudes dont cet ouvrage est plein, n'aient souillé que la plume d'un homme. Cet ouvrage est l'histoire scandaleuse d'une femme qui, lasse de son époux, le quitte, va courir les camps et les armées, et finit par se constituer à Paris, femme entretenue.

Deux remarques à faire et qui peignent bien la dépravation publique, c'est que l'ouvrage se vend chez l'auteur lui-même, et qu'il n'a pas rougi d'imprimer à la tête de ce livre abominable, qu'il le mettait sous la garde des lois et de LA LOYAUTÉ française.

L'autre production dont nous voulons parler, s'intitule : *la Mère, qui ne fut point épouse*. C'est une fille riche et libre, qui, ne voulant pas se marier, mais avoir un enfant, satisfait cette fantaisie. L'auteur décrit cet événement principal avec toute la chaleur dont il est capable, et cette fois il n'a pas craint de se nommer. C'est encore le cit. D. *sforges*.

APOLOGIE DE LA SATYRE, par le C. DEGUERLE ; et par occasion, *Analyse* de l'ouvrage intitulé : LES QUATRE SATYRES, OU LA FIN DU XVIII<sup>me</sup>. SIÈCLE, par JOSEPH DESPAZE. 88 pages in-8<sup>o</sup>. Paris, an 8, chez les marchands de nouveautés. Prix, 1 franc 20 centimes.

UN jour qu'il tonnait, certain philosophe s'avisa de quereller les dieux ; le tonnerre tombe à ses pieds. *Bon Jupiter !* dit l'indévôt sans s'émouvoir : *tu te fâches ? donc tu as tort.*

Depuis quelque tems, on crie beaucoup contre la satire; cela ne prouverait-il pas que nous la méritons un peu?

Quoi qu'il en soit, il est aisé de dénigrer la satire; il n'est pas facile d'en composer une bonne.

On a fait si souvent la satire de la satire! ne pourrait-on pas faire au moins une fois son éloge?

N'allez point me prendre, messieurs les anti-satyriques, pour un ami de la satire! Mais si par hazard j'allais le devenir un jour, voici ce qu'alors je pourrais dire en sa faveur:

« La satire ne peut avoir que trois espèces de détracteurs: les méchans, les sots et les indifférens. Les méchans voudraient-ils renchérir sur la cruauté de *Néron*, qui se vit sans colère déchirer dans les vers de *Perse*? Les sots préféreraient-ils à des sarcasmes cette loi de *Caligula*, qui condamnait leurs bons ayeux à recevoir les étrivières, jusqu'à ce qu'ils eussent effacé plate prose ou mauvais vers, avec leur langue? Quant aux indifférens, j'admire leur philosophique apathie. Ils ne sont ni méchans, ni sots; mais ils n'ont garde de s'indigner contre le vice; et le monde en irait plus mal apparemment, s'ils osaient rire à l'aspect du ridicule.

« De ces trois espèces de détracteurs, la dernière est peu redoutable; sa tolérance annonce beaucoup de bonhomie, pour ne pas dire un peu de complicité. Les deux autres sont récusables; on ne peut être dans sa propre cause accusateur et partie.

« Dans tous les cas, il serait plaisant de voir la liberté de la presse proscrite jusques dans la république des lettres, par respect pour les *Cotins* ou les *Verres*. Eh! de quel droit leur interdirait-on la médisance aux muses, en faveur d'une classe d'êtres qu'on ne peut calomnier?

« La satire, ou badine, ou déchire. Là, c'est le sel de la gaieté qu'*Horace* verse à pleine main; ici, c'est le glaive à deux tranchans dont *Juvénal* est armé; mais soit qu'elle joue avec sa victime, contente de l'égratigner, soit qu'elle l'immole sans

pitié toute entière, la satire ne cesse pas d'être utile. Tantôt maligne, tantôt sévère, toujours courageuse, elle exerce par excellence cette magistrature suprême de l'opinion publique qu'on ne brave point impunément. Graves publicistes, vous dites : *la loi ne peut atteindre tous les coupables*. Eh bien ! répondrai-je, rendez grâces à la satire : elle est le complément des lois.

« Aussi la satire a-t-elle été souvent l'arme favorite des sages. Le nom ne fait pas la chose, c'est l'esprit d'*invective* qui constitue la satire. Le doux, le modeste *Virgile* a dit sans scrupule :

*Qui Bavianum non odit, amet tua carmina Mævi.*

Si *Bavius* te plait, aime aussi *Mævius*.

*Ésope* et *Molière* appartiennent, non moins que *Lucile* et *Despréaux*, à la classe des satyriques ; maint dialogue du divin *Platon* est une satire amère des philosophes [1] ; et, parmi les exemples célèbres, on citera toujours l'*ironie* de *Socrate*.

« Quoi ! dira-t-on, vous osez compter parmi les apologistes de la satire sa plus illustre victime ! Eh ! n'est-ce point le satyrique *Aristophane* qui broya la ciguë dont *Anitus* empoisonna *Socrate* ?

« Censeur, l'objection est grave ; je n'y trouve à redire qu'une bagatelle : c'est qu'elle est une calomnie. Le premier qui la débita fut le bon *Élien* [2] ; or ce n'est pas le seul conte qu'on lise en ses *Histoires diverses*. Et puis les morts ne reviennent guère, pour repousser les attaques des vivans ; et quand *Élien* mentit sur *Aristophane*, il y avait environ six siècles qu'*Aristophane* n'était plus. Au reste, entre la première représentation des *nuées* et la mort de *Socrate*, on compte plus de vingt-trois années d'intervalles. Si cette mort eût été le crime d'*Aristophane*, les contemporains, amis du philosophe, auraient unanimement appelé sur le

[1] *Gorgias*, *Protagoras*.

[2] *Variar. Historiar.* L. II, 13.

poète l'exécration de la postérité. Cependant *Thucydide*, *Aristote*, laissent en paix sa mémoire; *Platon* même, ce disciple bien aimé du plus sage des Grecs, honora d'une épitaphe flatteuse la tombe d'*Aristophane*. Ils crurent donc, ces grands hommes, qu'ici bas la sagesse même a par fois son petit ridicule; et selon eux, *Aristophane* pouvait bien dans ses nuées lutiner un peu le démon familier de *Socrate*, puisqu'*Aristophane* joua publiquement les Dieux dans ses *Oiseaux*.

« Qu'on ne croye pas mieux faire le procès à la satire, en confrontant aux diatribes d'*Archiloque* le lacet de *Lycambe* [1]. Ce qui dans le monde ressemble le moins à la satire, c'est précisément une diatribe. Qui prendrait l'une pour l'autre, pourrait bien prendre un jour l'hypocrisie pour la vertu.

« Mais quand certains satyriques seraient convaincus d'excès, qu'en conclure? On a vu le glaive de la justice s'apesantir sur la vertu. Cependant, pour appaiser le cri du sang, faut-il proclamer d'un bout de l'univers à l'autre l'abolition des tribunaux; et, pour la vengeance tardive d'un innocent, livrer par-tout l'innocence aux fureurs du crime impuni?

« Quoique l'orgueil des philosophes en gronde, la perfection n'est pas de ce monde; il est des maux nécessaires. Mais les erreurs de la satire sont expiées par ses bienfaits. Interrogeons surtout les fastes *in-folio* du despotisme, des révolutions, de l'immoralité. Qu'y voyons nous? l'audace de quelques monstres privilégiés foulant aux pieds la pudeur publique, et la justice des nations muette sous la verge des oppresseurs. Ecoutez cependant: au milieu de ce vaste silence de toutes les vertus, l'indomptable satire élève une voix généreuse, inexorable et libre, elle condamne

---

[1] Cette histoire de *Lycambe* (qui s'étrangla, dit-on, de désespoir) a bien l'air d'une fable. On n'est pas même d'accord sur le tems et les lieux où la scène se passa. *Eusèbe*, *Tatien*, *Cicéron*, *Scaliger* et autres, varient beaucoup à ce sujet.

à l'immortalité ces charlatans de toute espèce qui crurent mourir tout entier. Voyez-vous sa main vengeresse ? elle marque au front, d'un fer rouge, le malfaiteur puissant. L'équitable postérité confirme l'arrêt solennel ; et le tems qui ronge tout, respecte la page vivace où le crime est au pilori.

« Ainsi les tyrans de Lesbos et d'Ephèse disputent en vain leur mémoire aux vers indignés d'*Hypponax* et d'*Alcée*. Ainsi le fratricide *Philadelphie* ne peut désarmer les iambes de *Sotades*, que par un nouvel assassinat. Ainsi les épigrammes de *Catulle* et de *Labérius* triomphent de *César*, qui triompha de Rome. Ainsi, Dieu bafoué par *Sénèque*, l'imbécille *Claude* gémit encore meurtri de son apothéose. Ainsi *Juvénal*, *Perse* et *Pétrone*, flétrissent du sceau d'un éternel opprobre *Néron*, *Crispin* et *Messaline*. Ainsi les fictions accusatrices de *Phèdre* assiègent et tourmentent le sommeil de *Séjan*. Ainsi l'intrépide *Sulpitia* prédit à *Domitien* la mort ; et *Martial* brise, au moins des qu'elle expire, l'infâme idole qu'il encensa vivante. Ainsi, dans ses brûlantes invectives contre *Eutrope* et *Ruffin*, le chantre de *Proserpine* tient déchaînée sur l'ombre de deux ministres pervers, la sainte colère de la vertu [1] ».

Voilà sans doute les considérations d'après lesquelles le citoyen *Despaze* a publié les quatre satyres dont nous allons présenter l'analyse.

L'auteur passe successivement en revue les arts, les lettres, les mœurs, les partis. Chacune de ces divisions se développe avec méthode. Comme il loue avec franchise, il censure avec liberté. On pourrait appeler de quelques-uns de ses jugemens ; on ne peut mettre son talent en problème ; et l'on doit toujours des éloges à son courage.

Le faux goût n'est point un crime : aussi le poète ne l'attaque-t-il qu'avec l'arme légère du ridicule.

---

[1] Les exemples qu'on pourrait tirer des modernes, à force d'être connus, sont devenus des lieux communs.

Plus d'un nouvel *Orphée* reconnaîtra dans ces vers  
sa caricature.

La voix, noble instrument accordé par les dieux,  
N'ose plus déployer ses tons mélodieux.  
Elle imite, asservie aux bravos de la foule,  
Ou l'animal qui jappe, ou l'oiseau qui roucoule;  
Elle énerve ses chants pour les rendre plaintifs,  
Ou cherche la vigueur dans des sons convulsifs!  
Tel qui sait de sa voix faire un meilleur usage,  
Croît devoir par bon ton enlaidir son visage.  
L'ami qui le chérit, le valet qui le sert,  
Ne le reconnaît plus dès qu'il est au concert.  
Son corps semble y brûler d'une fièvre subite;  
Ses yeux, en tourbillon, roulent dans leur orbite;  
Il démontre ses traits pour prouver son talent,  
On le prendrait de loin pour un diable hurlant.

Après avoir rendu justice aux mâles pinceaux de  
*David* dans ses Sabines, l'auteur ajoute avec autant  
de grâce que de finesse :

Cependant Y. . . . . soigne la miniature,  
Pointille ses couleurs, fait passer traits pour traits  
Tous nos petits minois dans ses petits portraits;  
Au fond de son boudoir hume en paix la louange;  
De bijoux et d'encens fait un heureux échange;  
De reflets, de faux jours, compose son éclat,  
Et veut que la peinture ait aussi son Dorat.

B. . . . .  
Prête à chaque sujet le même coloris,  
Peint *Iris* comme *Eglé*, peint *Eglé* comme *Iris*;  
S'environne, par choix, de brillantes merveilles;  
Ne voit que des yeux noirs et des bouches vermeilles;  
Ses visages ont tous la fraîcheur du matin;  
Les robes qu'il décrit sont toutes de satin.

La poésie est sœur de la peinture, a dit *Horace* :  
notre satyrique n'en raille pas moins agréablement  
ces rimeurs possédés de la manie descriptive, qui  
laissent la raison de côté pour courir après les ta-  
bleaux :

Prodiges de couleurs et de conseils avarés,  
Vous amusez les yeux aux dépens de l'esprit.  
Vous ne croyez jamais avoir assez décrit.  
La prairie émaillée et la forêt profonde,  
Et la voute du ciel et la face de l'onde,  
Les monts, les fleurs, les fruits, les volcans, les coteaux,  
L'univers tout entier passe dans vos tableaux.  
Honneur, trois fois honneur à ces tableaux sublimes,  
Que votre adroite main encadre dans des rimes !  
Il ne leur manque plus, pour ravir Apollon,  
Que d'être, tous les ans, exposés au salon.  
Bravez aussi, bravez l'usage peu commode  
D'assujettir vos plans aux lois de la méthode,  
Usage destructeur du bon sens, du bon goût,  
Et qui de cent détails ne compose qu'un tout.  
Si vos livres rimés désarment ma satire,  
C'est qu'on peut au hasard les ouvrir et les lire,  
Sur la fin, dès l'abord, asseoir son jugement,  
Et finir si l'on veut, par le commencement.

Pour peu que les plagiaires entendent raillerie,  
L'éloge suivant trouvera grâce à leurs yeux; et, si  
l'ironie leur déplaît, ils souriront à la tournure de  
l'épigramme :

Combien j'aime à vous voir, féconds en stratagèmes,  
Ici voler les morts, là vous voler vous-mêmes;  
Avec leurs propres traits combattre vos rivaux,  
Imprimer tour-à-tour dans des recueils nouveaux  
Tel bon vers, tout surpris de son destin prospère,  
Mais qui ne sait hélas ! où retrouver son père;  
Accueillir un auteur timide, sans détours,  
Qui vient de vos avis implorer le secours;  
Lui donner fièrement vos avis redoutables,  
Déclarer son sujet et son plan détestables;  
Et bientôt, aussi prompt qu'un faiseur de roman,  
Rétablir mot pour mot son sujet et son plan;  
Tandis que la douleur le retient immobile,  
D'un pas précipité courir au Vaudeville,  
Et pour comble d'adresse, à Barré satisfait,  
Offrir sous votre nom l'ouvrage qu'il a fait,

Le ton du poëte devient plus grave , quand il parle des mœurs. En général , ses couleurs conviennent au sujet. Son portrait de nos *Lais* a de l'éclat , même après la brillante peinture de *Gilbert* ;

Défenseurs complaisans de leurs mœurs déréglées ,  
 Voyez-les au théâtre en cercles étalées.  
 Leur maintien y trahit leur lubrique langueur ;  
 Leurs bras sont dévoilés dans toute leur longueur ;  
 Leur sein , non moins rébelle aux lois de la décence ,  
 Par ses battemens nus trouble l'adolescence.  
 En ondueux replis leurs voiles indiscrets  
 De leurs corps avec art dessinent les secrets ,  
 Et livrent aux desirs leur beauté désarmée.  
 Sans les grains d'or mouvans dont leur tête est semée ,  
 Le spectateur croirait qu'elles sortent du bain.  
 Soyons justes pourtant : l'aimable *Saint-Aubin*  
 Occupe aussi leurs yeux et distrait leur pensée.  
*Elleviou* parait : sa paupière est baissée ;  
 Il exhale en soupirs les plaintes d'un amant.  
 C'est un acteur parfait ! c'est un homme charmant !  
 La lorgnette aujourd'hui , plus galante qu'obscène ,  
 Rapproche en sa faveur le balcon et la scène :  
 Demain notre héros , plus fêté , plus heureux ,  
 Verra pleuvoir chez lui les cartels amoureux.

Mais l'art de la toilette et celui de la galanterie , ne font pas toute la science de nos femmes à la mode. En nous révélant le reste de leurs secrets , le passage que voici nous offre encore de la précision et de la vérité :

Pour être au ton du jour , il faut encor savoir  
 A l'aide de l'intrigue aborder le pouvoir ;  
 Surprendre la faveur des magistrats austères ,  
 Pénétrer tour-à-tour dans les sept ministères ;  
 Des commis inhumains fléchir le cœur altier ;  
 Par de petits cadeaux conquérir le portier ;  
 S'assurer , en espoir , des recettes futures ,  
 Epier le moment propice aux fournitures ;

Avec l'air du mystère affirmer ce qu'on dit :  
 Sans trahir son secret, afficher son crédit,  
 Le vendre effrontément aux maisons diffamées,  
 Qui, sous des noms d'emprunt, affament nos armées;  
 Dans son boudoir enfin, recevoir chaque jour,  
 Plus de *soumissions* que de billets d'amour.  
 Alors, on peut payer la moitié de ses dettes;  
 Alors, on peut avoir et laquais et soubrettes;  
 Et dans des chars pompeux ébranler *ces pavés*  
 Que les pleurs et le sang ont tant de fois lavés.

L'auteur arrache sur son passage toutes les espèces de masques dont le vice cache sa difformité. Son vers accusateur montre sans pitié dans toute leur laideur ,

..... Ces coupables beautés,  
 Qui, d'un lien permis fuyant les voluptés,  
 Traitant l'amour de rêve et de fausse imposture,  
 Dans ses plus saintes lois outragent la nature;  
 D'un stratagème affreux empruntent le secours;  
 A leurs sens dérégés donnent un nouveau cours,  
 Transforment en hymen leur monstrueux veuvage,  
 Et sur leur propre sexe exereent leur ravage.

Mais c'est aux fureurs civiles des partis que l'élève de Juvénal réserve toute sa véhémence. Alors ses rimes foudroyantes font tonner l'indignation. Lisez cette tirade :

Septembre commençait sa deuxième journée, etc.

Là, ne trouvant plus dans son art ces images terribles que l'imprécation réclame, le poète appelle le feu du ciel sur la tête de ce monstre ,

Qui poursuit sa victime au-delà des tombeaux;  
 Ce monstre, qui saisit d'une main assurée,  
 Avec un cri de joie, une femme expirée;  
 Qui promène sur elle un œil étincelant,  
 Et du sein d'un cadavre arrache un cœur sanglant.  
 Inutile souhait ! impuissante prière !  
 Le soleil roule en paix sur son char de lumière.

Les antropophages du 2 septembre ont pu échapper à la vengeance des lois ; leur châtement est dans la page suivante ; on croirait lire un paragraphe de *Tacite* :

Mais la nuit a du jour suspendu les ravages,  
 Par bandes divisé , le groupe haletant ,  
 Vers ses faubourgs alors s'achemine en chantant.  
 S'il garde sa fureur sa force s'est lassée ;  
 Le sommeil va fermer sa paupière affaissée . . . . .  
 Le sommeil ! quoi ! sans crainte et même sans remord ,  
 De meurtres dégoûtans le meurtrier s'endort !  
 Mais les songes vengeurs , les fantômes funèbres ,  
 Le poursuivent sans doute au milieu des ténèbres ;  
 Il voit les pleurs , le sang , le glaive , l'échafaud ;  
 Sans doute à cet aspect il s'éveille en sursaut ,  
 S'épouvante lui-même et lui-même s'abhorre !  
 Non. Sa férocité renaît avec l'aurore.  
 Il ne veut pas laisser ses travaux imparfaits ;  
 La hache sur l'épaule , il retourne aux forfaits.  
 Durant trois jours entiers , ces assassins manœuvres  
 Prolongèrent le cours de leurs sanglantes œuvres.  
 Jours de honte et d'horreur ! où la férocité  
 S'accrut par le carnage et la rivalité !  
 Où le crime osa tout , où sa bouche altérée  
 But le vin et le sang dans la coupe d'Atrée ;  
 Broya la chair humaine , et d'un si doux festin ,  
 Par de longs hurlemens rendit grâce au destin.  
 A ces jeux infernaux des femmes se mêlèrent :  
 Avec un froid souris , des femmes étalèrent  
 Sur leurs hideux appas , trop dignement ornés ,  
 Des lambeaux palpitans en joyaux façonnés.  
 Et quand de ces pervers la féroce démençe  
 Eut de quatre prisons vuïdè l'enceinte immense ,  
 Des magistrats , comme eux dans le crime affermis ,  
 Payèrent à leur rage un salaire promis.  
 De leurs pas , avec soin , on effaça la trace . . . .  
 Un sénateur fit plus ; il demanda leur grace.

Enfin , après avoir peint la France déchirée tour-à-tour par vingt factions rivales , et se débattant en vain pendant un siècle de dix ans sous le bras de

fer de l'anarchie, l'auteur, fatigué d'un récit pénible, se repose avec complaisance sur l'époque du 18 brumaire :

O Français ! le destin a calmé vos alarmes ;  
 Un prodige a tari la source de vos larmes.  
 Respectés dans vos droits, libres dans vos discours,  
 L'effroi, de vos plaisirs n'interrompt plus le cours.  
 Le présent s'embellit de fortunés présages ;  
 Vous possédez des lois plus humaines, plus sages,  
 Un pouvoir protecteur, des chefs dignes de vous ;  
 Ah ! sentez bien le prix d'un changement si doux.  
 Après de tels débats, après un tel système,  
 L'absence du malheur est le bonheur lui-même.  
 Puisez dans vos revers une utile leçon ;  
 Sur vos vrais intérêts consultez la raison.  
 Redoutez, prévenez les nouvelles tempêtes ;  
 Le mieux n'est nulle part, demeurez où vous êtes.  
 Des talens presque éteints rallumez le flambeau ;  
 Que la gloire des arts sorte de son tombeau.  
 Retournez aux vertus si long-tems délaissées ;  
 Vivez en paix. Et vous, nations policées,  
 Peuples qui, par le sort, dépouillés de vos droits,  
 N'en fleurissez pas moins à l'abri de vos lois,  
 N'allez pas, opposant la force à l'artifice,  
 De ces antiques lois ébranler l'édifice,  
 Et poursuivre en tumulte, au gré d'un novateur,  
 De la perfection le fantôme imposteur.

Sans doute un raisonneur pointilleux ne verra pas toujours dans cette dernière apostrophe, une conséquence exacte des prémisses. « En saine logique, dira-t-il gravement, du particulier au général la conclusion est vicieuse ».

L'auteur pourra répondre :

« Jean - Jacques a-t-il raisonné plus en forme quand il a dit : *La liberté, payée d'une goutte de sang, serait achetée trop cher.* Eh pourtant, qui plus que Jean-Jacques aima la liberté ? Mon intention est pure, on la sent ; il suffit. Les poètes comme les orateurs, à commencer par *Homère et Démosthène*, se sont-ils jamais piqués d'une précision géo-

métrique? Le plus beau syllogisme ne vaut pas, à leurs yeux, une vérité de sentiment.

» Au reste, je m'attends à bien d'autres reproches. Je serais moins coupable, si je n'avais harcelé que de misérables rimeurs. Combien alors d'hémistiches faibles on m'eût passés? Combien de propositions mal sonantes auraient pu dormir en paix dans mes rimes. Mais j'ai voulu ramener la satire à sa véritable destination: l'utilité publique. Je ne crains point de vaines clameurs; et, du moins, ce ne sera pas de moi que *Juv-nal* aura dit:

*Dat veniam corvis, vexat censura columbas.*

La censure  
Déchire la colombe et fait grace au corbeau.

Nous avons inséré avec plaisir ce morceau de littérature du citoyen *Deguerle* sur la satire; il confirme l'opinion qu'on a déjà de cet estimable littérateur, qui réunit des connaissances variées et profondes à un talent éprouvé; mais nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il s'est peut-être un peu trop livré à l'éloge de la satire en général, et qu'il n'a peut-être pas assez appuyé sur celui de l'ouvrage du citoyen *Despaze*.

Il paraît en vouloir beaucoup à ceux qui blâment le genre de la satire; et pour leur répondre, il donne un peu dans l'excès contraire, en exagérant son apologie.

Personne n'a jamais poussé le délire jusqu'à vouloir anéantir un genre utile, quand il sait se renfermer dans ses justes limites. La vertueuse indignation contre la tyrannie, contre le crime, ou seulement contre le mauvais goût, peuvent, comme il le dit très-bien, en arrêter les progrès, ou du moins empoisonner leurs succès, et venger ainsi la faiblesse, qui n'a pas le courage de s'élever contre eux; mais dans ce genre l'abus est toujours voisin de l'usage qu'on peut en faire. Un libelliste, un pamphlétaire peut aisément se croire satyrique; d'ailleurs, le cit. *Deguerle* prétend qu'il n'y a que trois sortes de

de gens qui n'aiment pas la satire ; les méchans , qui la méritent , les sots , qui la craignent , et les indifférens ; mais cette dernière classe , sans parler de la seconde , qui cependant fait bien un peu nombre , comprend , ce me semble , la plus grande partie du genre humain. A qui la satire veut-elle ou peut-elle plaire alors ? Au très-petit nombre d'hommes qu'elle épargne , et qui savent tacitement quelque gré à l'auteur satyrique de ne les avoir pas englobés dans son courroux. Celui-ci est comme une espèce de tyran que l'on redoute , et qu'on ne s'empresse de louer que pour échapper , s'il est possible , à sa verge sanglante.

Ceux qui blâment le genre de la satire le font encore par l'intérêt même qu'inspire l'écrivain qui s'y adonne. N'arme-t-il pas contre lui sur-le-champ toutes ses victimes ? Ne déchaîne-t-il pas toutes les fureurs de l'amour-propre humilié , ou de la scélératesse démasquée. L'injure , la calomnie , la sourde vengeance , ne menacent-elles point sans cesse le repos , la sûreté , l'existence entière du poète satyrique ? Plus il a de verve , de talent , d'énergie , plus il irrite contre lui , plus il court de périls réels , plus il empoisonne sa vie. Bien sot ou bien insensé sans doute qui s'impatienterait du sifflement de quelques cigales ; tels par exemple que C\*\*\*t , ou C\*\*\*ne ; mais le miroir accusateur et le stylet perçant d'un *Palissot* , d'un *Chénier* , d'un *Despaze* , sont des armes que tous ceux qui les redoutent cherchent à briser dans leurs mains ou par surprise ou à force ouverte ; et si une lutte perpétuelle , une défiance toujours en allarmes sont un état convulsif et pénible , on a raison de dire que le satyrique se dévoue au malheur , et que le succès de la satire , utile à peu de gens , agréable à un très-petit nombre , détesté par les trois quarts du genre humain , et dangereux pour son auteur , est un triomphe peu desirable , dont les inconvéniens surpassent et la gloire et le plaisir qu'il procure.

Passons au second article de mes observations : le citoyen *Deguerle* n'a pas assez loué les satyres du citoyen *Despaze* ; il est vrai qu'il l'a beaucoup

cité, et que cet éloge en vaut bien un autre ; mais il n'a pas peut-être assez fait sentir le mérite d'avoir embrassé dans un cadre universel, le tableau rapide de la décadence simultanée des arts, des lettres, des mœurs et de la raison ; il n'a pas appuyé sur l'esprit méthodique sans froideur, qui fait envisager à l'auteur son sujet sous tous les rapports, et qui procède avec ordre et gradation sans affaiblir l'énergie de ses couleurs ; il n'a pas appuyé sur la manière heureuse de varier son style en raison des matières qu'il traite, et de prendre tour-à-tour la manière enjouée d'*Horace*, la manière serrée de *Boileau*, et le pinceau brûlant de *Juvénal*. Il me semble enfin que ce qui caractérise encore spécialement le citoyen *Despaze*, c'est une correction de style soutenue, qui, à mon avis, le met fort au-dessus de ce *Gilbert* beaucoup trop vanté parmi les satyriques pour quelques élans de verve, mais bien souvent entourés de déclamations triviales et d'injures aussi mal écrites que mal adressées.

Après avoir ainsi fait ma profession de foi sur les justes éloges qu'on ne peut refuser au citoyen *Despaze*, il me permettra de lui faire part de quelques observations légèrement critiques, que m'ont fait naître ses satyres.

Il me semble que le début de celle sur les arts, n'est pas précisément l'exorde de son sujet : ce n'est pas parce que nous voulons substituer le mieux au bien que nous perdons le goût et le sentiment du beau ; c'est parce que nous sommes médiocres, et que nous voudrions voler de nos propres ailes sans nous assujettir aux règles tracées par les bons modèles : nous ne voulons pas faire mieux, nous voulons faire autrement.

Je crois que les très mauvaises statues de plâtre de la liberté élevées dans nos places publiques, ne prouvent rien contre le goût et le talent de nos sculpteurs modernes, et qu'on trouverait une réponse suffisante à cette inculpation dans les ateliers d'*Houdon*, de *Déjoux*, de *Caffiéri* et de *Girod* ; c'était-là les monumens qu'il fallait consulter, et non ces caricatures commandées par la sottise, enfantées par la peur obéis-

sante, et payées dans une monnaie fugitive comme elles.

La satire du genre d'*Isabey* n'est pas plus juste, le citoyen *Légouvé* a déjà vengé l'artiste dans le courier des spectacles, des reproches mal fondés que lui fait l'auteur. La mignature est un genre en peinture; la manière de *Dorat* n'est qu'une manière, et n'est point un genre. Peindre en mignature est un talent, d'autant plus utile que le sentiment lui doit ses plus douces jouissances, puisqu'il peut, grâce à lui, rendre portatives ses consolations et ses affections les plus douces. *Isabey* est sans contredit un des premiers dans son art, et quiconque par son travail parvient à se distinguer assez pour tenir le premier rang, ne mérite pas le sarcasme de l'épigramme: *Isabey*, par ses desseins, a prouvé qu'il ne se bornait pas à un seul genre; enfin *Isabey* a fait de son talent et de l'aisance qu'il lui donne, un usage respectable que le citoyen *Despaze* ignore sans doute, et qui l'engagerait à supprimer le trait satyrique qu'il a décoché contre lui.

Il n'est pas plus juste sur les desseins du jeune *Henri*, qui n'est ni gauche, ni sans couleur, quoiqu'il ne fasse que dessiner. Je dois avertir aussi le citoyen *Despaze*, qu'on ne dit guères *colorer* en terme de peinture, mais *colorier*.

Je n'aime pas dans sa critique du théâtre et des acteurs, qu'il aiguise son épigramme contre *Baptiste* en raison de ses *longs bras*; *Baptiste* a du talent: il dit avec esprit la comédie; il a de beaux momens dans le tragique; les bras ne font rien à la pureté de sa diction, et la plaisanterie de *thé-légraphie* n'est pas digne du style satyrique; le défaut qu'il fallait peut-être reprocher à *Baptiste*, c'est de trop détailler, de trop s'agiter sur la scène, de trop jouer le mot, de trop gesticuler, et de ne pas assez réprimer quelques éclats de voix; mais les inconvéniens physiques, quand ils ne sont pas des difformités, ne sont pas des sujets de réprobation. *Lekain* était court et laid; et qui jamais s'en est apperçu dans *Orosmane*, le *Cid* ou *Vendôme*?

Dans la seconde satire sur les lettres, il me paraît qu'il est échappé quelques fautes au citoyen *Despaze*, page 29. Je n'entends pas ce vers, quand il dit aux poètes trop descriptifs :

*Peignez, des froids penseurs, affectez les dédains.*

Cette tournure n'est-elle pas amphibologique ? Veut-il dire *affectez de dédaigner les penseurs* ? ce qui me paraît vraisemblable, ou bien *affectez les dédains qu'affectent les penseurs* ?

Page 33. L'auteur nous fait entrer dans le temple de la gloire, sans nous prévenir que c'est la fausse gloire ; car ensuite, je vois qu'il refuse la porte à l'auteur d'*Agamemnon* ; et puis je vois que c'est le dieu de la lyre qui reçoit les candidats, qui leur parle ; et cependant ce temple, à le bien analyser, paraîtrait plutôt celui de la sottise. Je crois que l'allégorie présente un peu d'obscurité.

Dans celle sur les mœurs, je trouve un peu dur de le voir renchérir sur *Boileau*, qui ne louait que trois femmes, pour n'en trouver qu'une digne de ses éloges. Il a beau donner dans une note une interprétation de sa pensée et lui prêter un sens métaphorique, il est impossible de se tromper sur son intention réelle, quand après cet hémistiche.

*Je n'en peux louer qu'une.*

Il ajoute un détail positif de son caractère, et même de ses traits. C'est pousser un peu trop loin l'hyperbole, c'est se mettre à dos les deux sexes à la fois.

Page 43. Je n'entends pas bien ce que le cit. *Despaze* a voulu dire par *l'artiste foncier* ; si c'est un nom propre, il y a faute typographique.

Page 45. Je n'aime point des *pavés*.

Que les pleurs et le sang ont tant de fois *lavés*.

Il me semble que le sang ne saurait rien *laver*, ni au propre, ni au figuré.

Enfin je désirerais quelquefois dans le style un peu moins de sécheresse et de monotonie, fût-ce même aux dépens de la correction.

Mais il est aisé de voir combien peu de reproches la critique la plus rigide, trouve à faire dans près de dix-huit cents vers qui composent cet ouvrage ; il ne peut que fonder et affermir la réputation du cit. *Despaze*, comme celle d'un écrivain courageux, élégant et correct ; mais peut-être aurait-il dû sacrifier le médiocre plaisir de nommer tous les masques : en nommant, on s'ôte à soi-même la satisfaction de voir appliquer les portraits à plusieurs originaux ; et on n'en a pas moins rempli son but quand on a mis ses personnages dans l'impossibilité d'échapper à la désignation, et pourtant de se plaindre hautement.

(*Note de l'éditeur.*)

*LE SIÈCLE*, satire, par C. A. B. PINIÈRE,  
avec cette épigraphe :

(Travaillez sans crainte, et faites tant de honte au vice, qu'il ne reste que la vertu en France.)

Si les travers et la corruption d'un siècle devaient se calculer sur le nombre des satyriques, nul assurément ne paraîtrait, aux yeux de la postérité, plus corrompu que le dix-huitième ; voilà depuis quatre mois la cinquième satire qui porte à-peu-près le même titre, et qui roule sur le même sujet.

Les vigoureux pinceaux avec lesquels le citoyen *Joseph Despaze* vient de retracer à-peu-près tous nos excès moraux et politiques, tous nos travers dans la littérature et les beaux arts, la manière énergique et profonde dont il a traité son sujet, font un peu pâlir tout ce qui l'a devancé dans la carrière et tout ce qui le suit ; néanmoins dans l'ouvrage du citoyen *Pinière*, on trouve encore des détails heureux, quelques élans de verve, et toujours l'indignation d'un honnête homme. Le début a de la précision : le style n'a peut-être pas tout-à-fait assez ce nombre, cette harmonie, ce mouvement, qui seuls distinguent les vers de la prose rimée. Mais il

est clair et correct, et c'est encore quelque chose,  
Le voici :

Une charte nouvelle amène un nouvel âge.  
Du bonheur aux Français elle offre le présage.  
Le Héros, qu'au pouvoir appellaient tous les cœurs,  
Veille au poste où dormaient nos tristes Directeurs;  
Et du rang où la gloire est maintenant assise,  
Il a fait avec eux descendre la sottise,  
Des hommes, dont naguère on craignait les talens,  
Secondent au conseil ses regards vigilans;  
Mais, quicque leurs travaux nous donnent l'espérance,  
Qu'il leur faudra d'efforts pour relever la France!

A cet exorde succède un tableau rapide et satyrique, très-bien fait, du siècle entier où se déroulent successivement au souvenir les malheurs de la régence, le système de *Law*, sa banqueroute, la corruption de *Louis XV*, le règne des *Pompadours* et des *Dubarry*, la seconde banqueroute de l'*Abbé Terrai*, la faiblesse de *Louis XVI*, les désastres de la révolution, les assassinats de septembre et les meurtres juridiques du pouvoir conventionnel, qui plongèrent la France dans un abyme de sang et de malheurs.

A cette peinture succède celle de notre décadence dans les lettres et dans les arts, dans laquelle le citoyen *Pinière* s'égaie aux dépens de l'auteur infâme de *Justine*, de celui d'*Ophis* et de *Pinto*, de *Guyot Desherbiers* : enfin, de l'ex-directeur, ex-ministre ex-législateur ex-poète, *François-de-Neufchâteau* : sans prétendre approuver ni blâmer l'opinion du satyrique sur les individus, on peu citer cette tirade comme une des plus gaies de l'ouvrage.

Mais devant ces tableaux mon esprit qui recule  
A l'horrible échappé, trouve le ridicule.  
Fr.\*\*\* de \* N\* c'est toi qui m'apparais!  
Dans tes divers emplois, grand homme à peu de frais,  
Ta main à nos malheurs, chaque jour attentive,  
Traçait aux magistrats une aimable missive,  
Où ton esprit galant savait enjoliver

Les lois des Directeurs qu'on te vit approuver,  
 Écrit officiel, respecté du critique,  
 Dont les journaux vantaient la grâce politique.  
 Mais il fallait rester à ce travail charmant;  
 Loin de là, devais-tu, poète sans talent,  
 Lire en public ces vers dont la faible cadence  
 Fit bailler l'Institut qui fait bailler la France!  
 Et révéler ailleurs aux lecteurs étonnés,  
*Que la cigogne est chère à tous les cœurs bien nés.*

Ce dernier vers est du poème des *Vosges*, et je ne connais, en ridicule, rien à lui comparer, si ce n'est la périphrase dont le même auteur s'est servi dans un autre poème, en appelant *Neptune le roi de l'eau salée*.

Ce vers :

*Fit tailler l'Institut qui fait tailler la France,*

est un vers satyrique très-heureux, quoiqu'il rappelle un peu celui de la *Dunciade*.

*Frisson, sur-tout, par qui l'on taille en France.*

Si le citoyen *Pinière* veut cependant nous croire, il quittera le genre de la satire : il exige plus que de la raison : il faut encore, pour y réussir, un sel particulier qui rajeunisse l'épigramme, qui la fasse goûter à ceux même qu'elle ridiculise, une originalité d'expression, un cachet de facture, pour ainsi dire, qui grave le mot dans la mémoire, et fasse passer en proverbe le trait malin décoché contre son objet. C'est ainsi qu'*Horace*, *Juvénal*, *Boileau*, *Palissot* et *Gilbert*, se sont acquis leur réputation : c'est ainsi que *Lormian* s'est mis à côté d'eux par ces vers seuls :

*L'enau qui inspire un sot ne le gagne jamais*

.....  
*Et vous aurez usé le chapeau de Piron.*

C'est ainsi que *Despaze* vient aussi de s'élanter très-rapidement dans la carrière, par une foule de vers piquans qui resteront, en dépit des efforts qu'on fera pour les étouffer à leur naissance. Le cito en *Pinière*, avec son talent, son esprit, son excellente raison, peut se frayer d'autres chemins vers la célébrité.

---

LYCAS ET CHLOË , ou LA BERGÈRE COQUETTE et corrigée, roman pastoral. Par le C. L. DAMIEN , 1 volume in-12 de 128 pages. A Paris , chez DESENNE , Palais-Égalité , n<sup>o</sup>. 1 et 2.

---

T ANDIS que nos romanciers modernes noircissent leurs palettes et composent des tableaux rembrunis et bisares pour exciter la curiosité , et faire naître un intérêt que n'inspire pas leur style , le citoyen DAMIEN , auteur d'un joli *voyage à Chantilly* , à la manière de *Bachaumont* , vient de publier son roman de *Lycas* dans le genre du *Daphnis grec* , ou de l'*Estelle de Florian*. Une marche simple , des tableaux anacréontiques , une morale douce , un style souvent fleuri , tels sont les avantages qu'offre cet ouvrage. L'auteur paraît s'être nourri de la lecture de *Gesner* et de *Sterne*.

Il annonce qu'il a composé ce roman pour l'instruction des jeunes personnes. Nous croyons comme lui que la mère peut sans danger en permettre la lecture à sa fille. La bienfaisance , la pitié filiale , la bravoure et la générosité y sont mis en action , et l'amour même y est présenté comme une vertu.

Le genre descriptif semble celui dans lequel le citoyen *Damien* réussit le mieux. On trouve dans *Lycas* deux tableaux très-bien faits : l'un est la description d'une fête champêtre , l'autre la description des jeux athlétiques. Si l'auteur fait une seconde édition , nous l'invitons à reserrer son ouvrage en abrégeant les discours divers qui ralentissent la marche , et qui ne sont pas tous motivés.

## ÉCONOMIE RURALE.

*De l'usage du trèfle et des pommes de terre pour les cochons,*

*Par THÉOPHILE JONES, de Cork-Abey, en Irlande,*

**D**EPUIS dix ans je nourris chaque année 20 à 30 cochons pour l'usage de ma maison; sur ce nombre j'en engraisse annuellement huit, qui peuvent peser deux quintaux. Je les parque tous ensemble sur le trèfle, depuis la fin d'avril, jusqu'à la fin d'octobre, dans un espace d'environ 20 verges en carré. Je change le parc tous les jours. Les cochons y entrent à sept heures du matin, on les rentre à l'étable à six heures du soir, on ne leur donne dans l'étable que les eaux grasses de la cuisine et du lait de beurre; ils se soutiennent ainsi en très-bon état jusqu'au mois de novembre, qu'on les engraisse. Deux acres anglais de trèfle passable suffisent à ce nombre de cochons pour toute la saison. On les fait passer trois ou quatre fois sur les mêmes places pendant le cours de l'été. L'endroit qu'ils quittent alors, ressemble à une terre labourée, et à l'automne, ce terrain se trouve suffisamment fumé pour produire au printemps suivant une abondante récolte de pommes de terre qui suffisent pour hyverner un même nombre de cochons et à en engraisser huit.

Les cochons qu'on engraisse sont mis à part; ils couchent sur des plateaux élevés d'un pied au-dessus du sol, afin que leur litière soit toujours sèche. On leur donne quatre ou cinq fois le jour des pommes de terre bouillies et du lait de beurre. Il ne faut pas plus de trois mois pour les engraisser; les truies et les cochons à garder, sont nourris pendant l'hyver de pommes de terre bien lavées; mais crues.

Ne m'étant jamais mal trouvé de cette méthode, j'ai imaginé que les fermiers pourraient l'employer d'une manière plus étendue, et qu'il ne serait peut-être pas inu-

tile de leur faire connaître la manière dont j'ai soigné le terrain destiné à l'usage de ces animaux. Je le fais labourer trois fois dans l'automne ou l'hiver, pour y planter des pommes de terre à la mi-mars; je les plante par ligne, à 28 pouces de distance. Deux âres anglais rendent de 30 à 36 tonnes; je les fais arracher à la charrue. Cet instrument en arrache un âre par jour, quand l'attelage est fort, et les pommes de terre ne sont point du tout endommagées par le soc. Il faut piquer profondément et aller et venir par la même ligne: on a soin d'avoir assez de monde pour les ramasser à mesure, afin de ne pas retarder la charrue. Je fais alors herser en travers, puis ordinairement labourer et rassembler les pommes de terre qu'on n'a pas relevées; le terrain reste en très-bon état pour recevoir au printemps de l'orge avec du treffe.

En parquant les porcs, il faut faire attention qu'il ne reste point de vuide sous les claies, par l'effet d'un sillon ou de l'irrégularité du terrain, afin que les petits cochons ne puissent pas se glisser par-dessous.

Cette méthode peut être employée pour 3 ans, et donner d'excellentes récoltes, sans addition d'aucun autre engrais.

Il ne faut pas laisser les cochons parqués pendant la nuit, par un tems de pluie. Comme ce cas arrive rarement, il suffit de leur donner à l'étable des feuilles de choux et de laitues. De toutes les variétés de pommes de terre, les grosses, rondes, blanches, donnent les récoltes les plus abondantes.

---

## A G R I C U L T U R E.

---

### MANIÈRE DE DÉTRUIRE LE CHIENDENT.

*Extrait des annales d'ARTHUR YOUNG.*

**E**N octobre, je rompis un chaume d'avoine aussi empoisonné de chiendent qu'il soit possible; je semai des

wescs d'hiver. A la fin de mai, je les fis manger sur place. Je fumai ensuite avec du fumier d'étable, et je semai des turneps, qui furent mangés sur place. Au commencement d'octobre je labourai une fois seulement, et semai en seigle, pour manger en vert sur place. Au printemps, dès le commencement de mai, je semai alors du bled noir, que j'enterrai pour mettre des turneps. Après ceux-ci, je tiendrai le champ à l'assolement de Norfolk.

Je compte faire incessamment l'expérience de nourrir des bœufs avec une composition de mon invention. Je vous communiquerai mes résultats.

### *PROCÉDÉ pour éclaircir le raisin de treille.*

Tous les jardiniers savent que les raisins mûrissent mal et inégalement, quand les grappes sont trop serrées; on a bien reconnu l'utilité de les éclaircir; mais on n'a encore présenté qu'un moyen minutieux pour faire cette opération. Quel est le jardinier qui trouverait son compte à consacrer autant de tems à abattre graine à graine une intermédiaire avec la pointe des ciseaux? Est-il même beaucoup d'amateurs qui en aient la patience? Voici une manière simple et très-expéditive de procéder à cet éclaircissement.

Chaque grappe étant composée d'une quantité de petites grappes attachées à un axe commun, il ne s'agit que d'en enlever avec des ciseaux une sur deux, ou même deux sur trois, avec l'attention de contrarier la coupe de façon que les petites grappes restantes se trouvent opposées les unes aux autres. On peut faire cette opération dès que le raisin est noué; plutôt elle est faite, plus elle est facile et prompte. Les petits tronçons laissés sur l'axe se dessèchent en peu de jours, sans que le raisin paraisse en souffrir le moins du monde. Il résulte de cette soustraction, que chaque petite grappe s'épanouit et se développe dans l'espace entier que deux ou trois devaient occuper. La graine n'éprouvant aucune gêne, acquiert toute la grosseur dont elle est susceptible, mûrit plutôt et mieux; enfin, il n'y a pas d'exagération à dire que pour parvenir au même but, il ne faut pas le quart de tems et d'adresse qu'exige la méthode

d'éclaircir le raisin graine à graine. L'expérience la plus complète a justifié de tous points les avantages de ce procédé.

---

### P R I X D ' A G R I C U L T U R E .

La société d'agriculture du département du Doubs vient de proposer une médaille en or de la valeur de cent francs, et une médaille en argent, aux deux citoyens qui, d'ici au 13 fructidor an 8, auront donné la meilleure solution de la question suivante : « Quelles » sont les différentes proportions à établir entre l'é- » tendue respective des champs et des prés d'un héri- » tage bon, médiocre ou de mauvaise qualité, pour en » tirer le parti le plus avantageux, en fixant la nature » du climat; et en admettant que ce domaine ne ren- » ferme aucune portion de prairie naturelle, ni possi- » bilité d'en prendre à ferme, déterminer la quantité et » l'espèce de prairies artificielles qu'il conviendrait d'y » établir ». A cette question d'agriculture, cette société en a joint une autre entièrement relative aux arts. Elle a pour but de déterminer le meilleur procédé pour l'extraction et la préparation du bois bitumineux du Grand-Denis, et son emploi aux forges du Doubs.

---

### R É S U M É H I S T O R I Q U E

*Et Tableau abrégé du mois de germinal del'an 8 [1].*

**L**A nature, quoique constante dans l'ensemble de ses opérations et de ses bienfaits, a cependant une sorte de variété dans ses détails, qui déconcerte quelquefois tous les calculs de la prévoyance humaine. Ainsi, l'homme peut bien affirmer, par exemple, que le printems renâtra tous les ans;

---

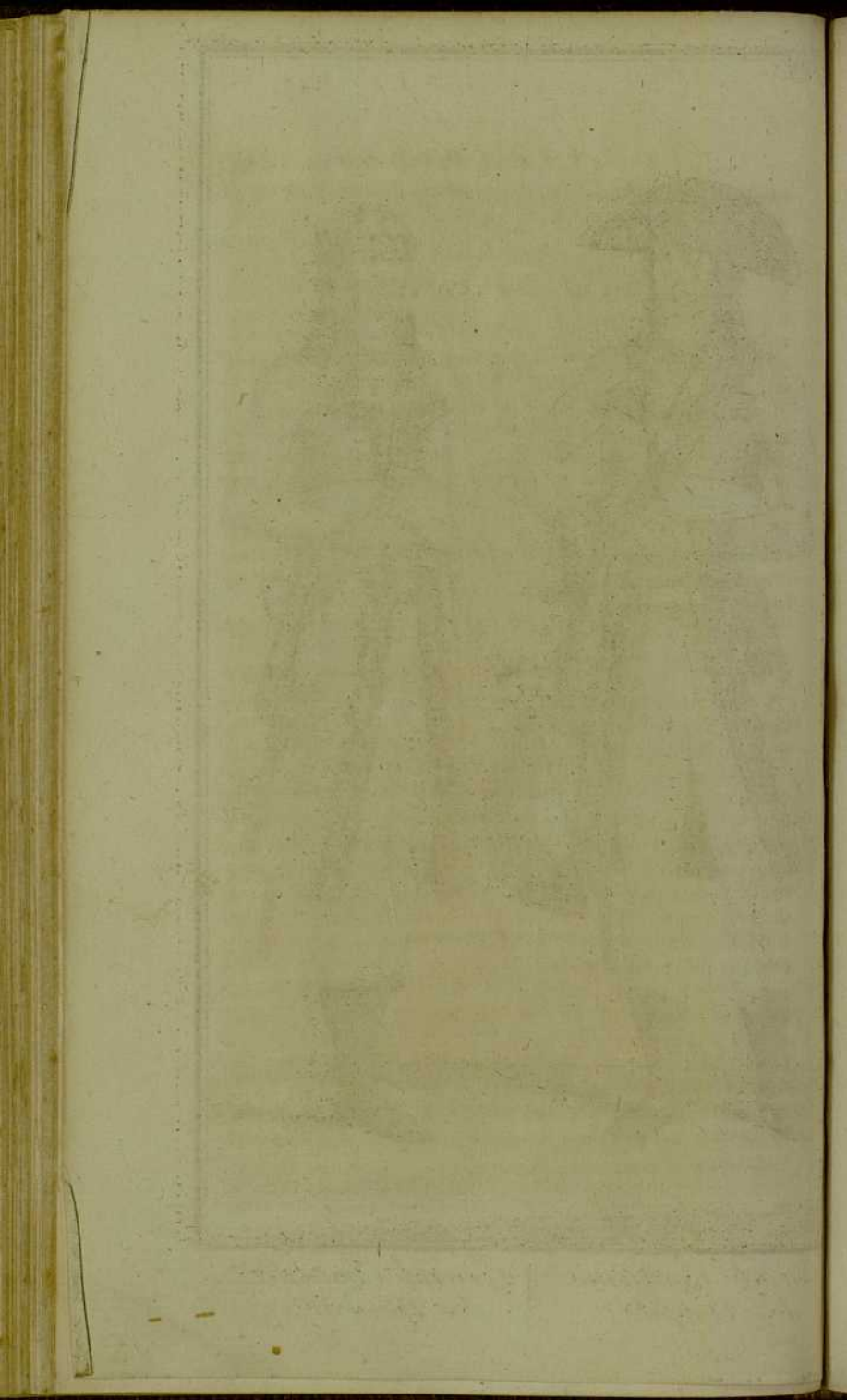
[1] Nous avons attendu, pour donner les costumes des autorités constituées, qu'ils soient invariablement fixés.



*Grand Costume  
des Consuls.*

*Grand Costume  
des Ministres*





## RÉSUMÉ HISTORIQUE. 125

mais il ne pourra pas affirmer l'époque fixe et précise, ni répondre de la température qui régnera pendant son cours : toutes les prédictions astronomiques sont en défaut à cet égard : une grande habitude d'observer peut faire conjecturer avec un peu moins d'incertitude ; mais jamais donner de calculs sans restrictions.

La température du mois de germinal de cette année a paru s'annoncer d'une manière favorable ; l'hiver, quoiqu'assez fort, n'a détruit ni retardé le mouvement nécessaire à la germination ; et si durant les premiers jours de la lunaison de *floréal* les vents ne tournent pas trop rapidement vers le nord, on peut espérer encore une récolte abondante de fruits. Jamais la terre ne s'est montrée mieux disposée, plus amoureuse, pour me servir d'une expression poétique, et cependant usitée chez les cultivateurs.

L'année est plus avancée au 30 germinal qu'elle ne l'était il y a un an au 30 floréal.

La même raison physique qui a conservé les germes productifs des végétaux, a conservé sans doute ceux des animaux ; ils naîtront aussi de bonne heure ; ils seront très-multipliés : c'est au cultivateur à les épier, à s'en garantir. Il faudra, je crois, sarcler souvent et avec soin ; car la sève sera la même pour les productions spontanées de la nature, que pour les grains semés de la main des hommes ; et toute année qui s'annonce propre à la récolte des fourrages, annonce une surabondance de végétation très-nuisible dans les champs cultivés.

Si la température physique a paru si favorable, celle de l'horison politique ne l'est pas moins.

Les principes libéraux se maintiennent à quelques vacillations près ; vacillations peut-être nécessaires aux premiers momens d'une organisation sociale nouvelle, qui succède au plus complet désordre. C'est ainsi qu'on dirige, qu'on maintient dans son enfance par d'utiles entraves, l'arbrisseau qui ne résisterait pas tout de suite à la force des élémens environnans.

Le calme intérieur est déjà l'un des premiers fruits

de la confiance qu'inspire le gouvernement actuel : occupé à cicatriser les plaies, il ne peut pas aller plus vite qu'il ne fait, sans risquer de manquer la guérison pour vouloir la précipiter ; mais l'impatience naturelle du caractère national s'exhale en craintes chimériques et en plaintes superflues : ce ne sont que des petites phases particulières, impossibles à empêcher dans les premiers momens d'un système nouveau. Les deux partis, accoutumés à espérer successivement, et tous deux ébahis de leur impuissance actuelle cherchent à s'en dédommager en conjectures qui n'arrêteront nullement le jeu de la machine, tant qu'un bras vigoureux secondera, pour la faire mouvoir, une tête fortement organisée. L'esprit public se prononce, et fait des progrès inconcevables, eu égard à la compression dans laquelle il a gémi si long-tems.

On aurait peut-être désiré que la *censure des pièces de théâtre*, l'un de ses plus grands fléaux, ne fut pas si ouvertement rétablie, au détriment des principes solennellement proclamés par des lois positives, par les droits de la liberté de penser, par les déclarations de toutes les législatures, et plus encore, peut-être, par les horribles entraves que la terreur voit trouvé moyen d'imposer au génie avec ces examens préalables ; insensiblement ils commencent par mutiler, et finissent par anéantir tout le répertoire passé, présent et futur. Encore, si un conseil d'hommes éclairés pouvait donner son avis et discuter sur les pièces de théâtre soumises à l'examen, et que l'auteur y fût appelé ; mais comment répondre de l'impartialité, de la justesse d'esprit, de l'incorruptibilité d'un censeur ? Le gouvernement a le droit incontestable d'empêcher la représentation d'un ouvrage qui pourrait compromettre la tranquillité publique ; il n'a pas celui de prévoir qu'il causera du tumulte : il est si facile de se tromper ; la sagacité la plus déliée sous le règne censoral, a souvent laissé échapper des prétextes d'allusion, saisis avec d'autant plus d'avidité, que le désir de les chercher s'irrite en raison des chaînes qu'on lui oppose. La censure préalable a encore un inconvénient terrible, celui de faire prêter à un

gouvernement des intentions qu'il n'a pas : déjà on annonce la mutilation des chefs-d'œuvres connus, la suppression des vers les plus marquans de *Mé-  
rope* et d'*Athalie*, et peu s'en faut qu'on ne s'ima-  
gine revoir le tems où le comité de Salut Public  
voulait que l'auteur d'*OEdipe à Colonne* en fit un  
général polonais.

Certes, les lumières des gouvernans actuels nous  
mettent à l'abri d'une crainte pareille ; mais dans  
une institution, on prévoit toujours plus loin que  
le moment présent, et l'on ne peut s'empêcher de  
dire : si un gouvernement juste, éclairé, ami des  
principes, de la liberté, des arts, a cru nécessaire  
de rétablir la censure, quelle arme terrible il four-  
nit pour l'avenir ! Il consacre donc par son exemple,  
une éternelle entrave à la liberté de penser et d'é-  
crire ! Il ne la juge que momentanée dira-t-on : mais  
il prépare peut-être le danger de l'éterniser. La  
suppression des tréteaux forains et des théâtres su-  
balternes ainsi que l'établissement national de deux  
théâtres rivaux, telle était à notre avis la plus ef-  
ficace manière de ramener l'esprit public à sa juste  
hauteur, et de revivifier la gloire de la scène fran-  
çaise.

À l'extérieur, une victoire importante a signalé  
l'ouverture de la campagne, et promet aux négocia-  
tions de paix qui continuent des issues plus favo-  
rables. Le premier consul a, dit-on, le noble projet  
de proposer la paix à chaque victoire ; il est bien dif-  
ficile que l'Autriche, privée tout-à-coup de l'appui de  
la *Russie*, trouve assez de forces et soit assez  
aveugle pour braver la puissance terrible d'une  
nation qui a maintenant pour elle et le succès de  
ses armes, et la justice de sa cause.

La *Russie* est tout-à-fait détachée de la coaliti-  
on ; elle mettrait à la continuation de ses services  
et de son appui, une condition incompatible avec  
le système général de l'Europe. M. *Pitt* en convient  
lui-même ; mais n'eût-il pas été plus sage de le  
prévoir que de s'en étonner ; il n'y a pas jusqu'au  
moindre commis de la diplomatie, qui n'ait prévu  
que *Paul Premier* se faisait grand-maître de *Malte*,

convoiterait un port dans la Méditerranée, et voudrait ainsi fonder de loin ses prétentions ultérieures sur des conquêtes importantes.

L'histoire de la littérature dans le courant du mois, est à-peu-près contenue dans le compte que nous avons rendu des spectacles et des lycées. On doit dire néanmoins que la vogue des journaux politiques commence à se passer, et que celle des journaux littéraires reprend à proportion. On connaît en ce moment cinq ouvrages périodiques consacrés à la littérature; la *Décade Philosophique*, le *Journal des Sciences et Arts*, la *Veillée des Muses*, le *Mois* et le *Journal de l'Opposition*. Le deuxième numéro de celui-ci a paru le premier floréal, il est digne de l'autre, pour le ton, le style, la vérité, la bonne-foi et la décence des jugemens.

## LIVRES NOUVEAUX.

### *Ouvrages de Littérature parus en Germinal.*

Dix-sept articles relatifs aux maladies des dents, par Louis Lafargue, un vol. in-8°. ; prix, 1 franc 8 décimes, et 2 fr. 5 déc., franc de port. Paris, chez l'auteur, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n°. 7, près le carrefour de Bussy; Croulebois, libraire, rue des Mathurins; Desenne libraire, palais Égalité.

*Les Voyages de Rolando*, par L. F. Jauffret, septième livraison; prix, 9 fr. pour 12 livraisons, et 18 fr. pour 24; au bureau, rue de Vaugirard, n°. 1201, derrière l'Odéon; il faut affranchir le port des lettres et l'argent.

---

LE MOIS,  
SECONDE ANNÉE.

---

(N<sup>o</sup>. XIV.)

---

MÉLANGES.

---

ESSAI SUR LA VIE PRIVÉE DE MIRABEAU.

*Par C. L. CADET-GASSICOURT, membre  
de la société des Belles-Lettres et des deux lycées  
de Paris.*

DÈS que la tombe s'ouvre pour un homme célèbre, le regret qu'inspire la perte de ses talens efface le souvenir de ses défauts. Il n'a plus de rivaux, et laisse une place à remplir. L'envie se tait : ceux qui se montrèrent ses détracteurs exaltent ses vertus, pour opposer sa gloire à leurs émules. Les écrivains qui recueillent les traits principaux de sa vie, dissimulent ses faiblesses, et présentent, sous le jour le plus favorable, tout ce qu'il fit d'utile et d'éclatant. Les panégyristes se croient obligés de tout louer ou de parler seulement de ce qui est louable, Ils oublient qu'écrire

la vie d'un homme célèbre , c'est écrire l'histoire , et qu'un historien doit , avant tout , être vrai. Comment croira-t-on aux rares qualités dont il compose le portrait de son héros , s'il ne nous montre pas les défauts qui servaient d'ombres au tableau. Il est certaines vertus qu'on ne peut posséder , sans avoir aussi certains vices. La nature , amie de l'équilibre , compense presque toujours le mal par le bien , et l'on ne peut guère citer un homme sans défauts essentiels , qui ne soit en même tems un homme sans caractère ; mais quand l'ame est douée d'énergie , que les passions se disputent le cœur , souvent les hommes qui font les plus grandes choses , sont aussi ceux qui commettent les fautes les plus graves ; tel fut Mirabeau , dont nous allons examiner la vie avec l'impartialité que nous demandons aux écrivains biographes.

HONORÉ-GABRIELLE RIQUETTI DE MIRABEAU , naquit au Bignon près de Nemours , au mois de mars 1749 , de *Philippe Riquetti* , marquis de *Mirabeau* , et de *Louise de Caraman*.

Son père s'est rendu célèbre par son livre de *l'Ami des hommes* (1). Cet ouvrage suppose dans l'auteur une philanthropie que ses contemporains lui refusent , une philosophie douce , qui chez lui n'était qu'affectation. Il se disait l'ami de tout le monde , et comptait peu d'amis. Il fut mauvais père , citoyen peu zélé ; mais il fit un livre utile pour le tems où il parut.

---

(1) Il a aussi publié une traduction du *Tasse*.

Le jeune *Mirabeau* naquit avec une constitution robuste , un esprit vif , une tête ardente. Dans son enfance , il se distingua par beaucoup d'habileté dans les exercices du corps. Son esprit fit aussi des progrès rapides. A quatorze ans il avait fait ses études , et peu de tems après il publia une éloge du grand Condé. Son caractère , qui se développait avec une force étonnante , donnait de lui la plus haute idée. A quinze ans , admis un jour chez le prince de *Conti* , ce prince lui dit en riant : *Que ferais-tu si je te donnais un soufflet ?* — *Un soufflet ! monseigneur n'oserait pas.* — *Eh bien ! que ferais-tu si le roi t'en donnait un ?* — Cette question , reprit-il , eût été embarrassante avant l'invention des pistolets à deux coups. Si cette anecdote est vraie , elle présageait déjà ce que *Mirabeau* serait un jour.

Malgré cette impétuosité naturelle , il sentit de bonne heure le besoin de donner de l'ordre à ses raisonnemens , de la logique à ses discours , des principes à sa conduite. Il étudia *Locke* avec un soin extrême , en fit des extraits , le commenta , et serait devenu philosophe avant d'être majeur , si son père ne l'eût point envoyé en garnison. Séduit par l'exemple de ses camarades , il n'écoute bientôt que la voix du plaisir ; il s'abandonne à la fougue de son âge. Le vin , le jeu , les femmes , partagent ses momens. Il fait des dettes , se bat , épouvante les maris , et se brouille avec son père. L'auteur de *l'Ami des hommes* , au lieu d'employer la douceur et la persuasion pour ramener un jeune homme qui n'était qu'égaré , ne trouve d'autre remède aux déréglemens de son fils , qu'une lettre-de-cachet ;

il l'obtient , et *Mirabeau* est enfermé au fort de l'île de Rhé. Cette sévérité mal entendue irrite l'ame du prisonnier , roidit son caractère , et lui donne , contre le despotisme , la haine implacable qu'il manifesta depuis à la tribune et dans ses écrits. Cependant il veut profiter de sa détention , qu'il juge bien ne devoir pas être éternelle. Il nourrit son activité par l'étude de l'art militaire , fléchit son père , sort de prison , et passe en Corse en qualité de volontaire , à la suite d'un régiment de cavalerie. Il ne tarde pas à s'y distinguer , et à être nommé capitaine de dragons. Ce succès flatte l'amour propre du marquis de *Mirabeau* , qui oublie ou paraît oublier les torts de son fils , et le rappelle auprès de lui dans le Limosin. Voilà notre jeune officier devenu cultivateur , économiste. Pour faire payer ses dettes , il caresse quelque tems la chimère paternelle , fait avec le marquis des expériences d'agriculture , parle cadastre , réforme dans les impôts , amélioration des terres , etc. Mais voyant qu'il n'obtenait rien , et qu'il se laissait gagner par l'ennui , il prend congé de son père , et passe en Provence. C'est-là , dans la patrie de *Laure* , que l'amour l'attendait pour lui présenter des chaînes ; il devint amoureux d'*Emilie de Covert* , fille du marquis de *Marignane* , d'une famille distinguée et opulente ; il la demanda en mariage , l'obtint ; et l'épousa au mois de juin 1772. L'année suivante , un fils naquit de ce mariage. *Mirabeau* le père n'avait pas été très-généreux en établissant le comte , qui n'épargna aucune dépense pour donner à sa jeune épouse toute l'aisance qu'elle avait droit d'attendre , et *Mirabeau* se vit obligé d'a-

vouer ses dettes. Sa gêne ne devait pas surprendre ; il n'avait que six mille livres de rente , chargées d'une pension à sa belle-mère , et sa fortune , en partie substituée , ne consistait qu'en successions futures. L'ami des hommes s'irrite encore , fait prononcer contre son fils une interdiction de biens au Châtelet de Paris ; et non content de cette sûreté , obtient encore contre *Mirabeau* des ordres du roi , en vertu desquels il fut exilé au château de *Mirabeau* , et ensuite dans la ville de *Manosque* , où la comtesse le suivit.

Avec le caractère que l'on connaît à *Mirabeau* , on ne sera pas surpris de le voir dans la suite peu jaloux de mériter la réputation d'un fils soumis et tendre. Sa jeunesse , il est vrai , fut bouillante , inconsidérée ; mais le désordre dont son père le punit après le mariage n'eût point existé , si le marquis de *Mirabeau* avait eu d'abord plus d'indulgence et de générosité.

Jusqu'à cette époque la bonne intelligence avait régné entre le comte et sa femme ; mais elle fût bientôt troublée par la faute de madame de *Mirabeau*. Il paraît qu'avant son mariage , *Émilie* avait eu quelque liaison avec un jeune homme de la province , qui en avait été amoureux. Ce jeune homme voyant mademoiselle *Marignane* mariée , ne perdit pas l'espoir , et lui écrivit. Une de ses lettres tomba entre les mains de *Mirabeau* , lui donna les plus violens soupçons sur la vertu de son épouse , et excita sa jalousie.

Dans son premier transport il se rend dans l'appartement de sa femme , s'enferme avec elle ,

et lui reproche son intrigue. Madame de *Mirabeau* convient qu'elle a connu, qu'elle a même aimé ce jeune homme avant son mariage; mais elle proteste que depuis elle s'est respectée, et n'a point répondu à ses lettres. L'explication devient vive. *Mirabeau* exige que sa femme écrive à son amant, elle s'y refuse: alors il lui présente un pistolet, et lui dicte la lettre suivante, qu'il se charge, dit-il, de faire parvenir:

28 mai, 1774.

« Je reviens enfin de mes égaremens, mon  
 » sieur, et le premier effet de mon retour à la  
 » vertu, est de vous avertir que toute liaison est  
 » finie entre nous. Le hasard a voulu que votre  
 » lettre soit tombée entre les mains de mon  
 » mari; je n'avais pas attendu ce moment pour  
 » reconnaître mes torts. La modération person-  
 » nelle à moi, qu'il a mise dans tout ceci, n'a-  
 » joute à ma conduite que la prière que je vous  
 » fais de ne pas revenir en ce pays-ci tant que  
 » nous y serons, autant parce qu'il n'est pas  
 » possible que je vous y voie, qu'à cause de  
 » mon mari. *Nous y serons le moins de tems*  
 » possible. Je vous rends trop de justice pour  
 » croire que j'aie besoin de vous demander les  
 » deux lettres que vous avez à moi, ainsi que  
 » mon portrait et celle-ci. J'espère que vous  
 » voudrez bien me les faire parvenir ».

*Mirabeau* se garda bien de faire partir cette lettre; il la conserva, prévoyant qu'il pourrait un jour l'opposer à sa femme, et il la produisit effectivement dans le procès qu'il eût avec elle.

Il est facile d'oublier ses propres torts. Satisfait d'avoir obtenu par la violence ce qu'il voulait, *Mirabeau* se persuada qu'il avait été généreux, voici comme il s'exprimait à cet égard en 1784.

« Malheur à l'homme qui ne sent pas qu'on  
 » s'attache à ses propres bienfaits ! Mon indul-  
 » gence honorait madame de *Mirabeau* à mes  
 » yeux, parce qu'elle m'honorait moi-même.  
 » Fier de ma générosité, serait-il étonnant que  
 » j'eusse dit : *ô faute heureuse qui m'a fait faire*  
 » *cette belle action !* Si c'est là de l'orgueil, je  
 » l'avoue, tel est mon orgueil. Plus d'une fois  
 » cette idée me fût une grande et salutaire res-  
 » source dans les fers au milieu des repentirs.  
 » Ça été une douce consolation pour moi que  
 » de me le dire dans le cours d'une vie trop  
 » féconde en fautes, parce que le souvenir de  
 » ma générosité, au tems où la fougue de mes  
 » passions m'entraînait, sans m'aveugler cepen-  
 » dant, a pu me faire espérer que je n'étais pas  
 » incapable de devenir meilleur. Qu'il ne croie  
 » pas à cette explication celui qui ne la sent pas.  
 » Ce genre d'esprit n'est que dans l'âme ; les  
 » livres ne le donnent point. . . . Et qu'on juge  
 » si l'on veut, qu'on juge ma situation, celle  
 » où entouré de tous les malheurs domes-  
 » tiques que le sort peut déchaîner contre un  
 » infortuné, je pardonnais une imprudence à  
 » la femme, à la jeune femme qui, portant  
 » mon enfant dans ses bras, baignait mes pieds  
 » de larmes, et me demandait au nom de mon  
 » fils l'oubli de ses torts ; qu'on juge cette si-  
 » tuation comme une situation commune ! Quel

» est donc le mari qui ayant à se plaindre de sa  
 » femme, ne voudrait pas que tout le monde  
 » crût qu'il n'a qu'à s'en louer » ?

A ce ton de candeur et de sensibilité, qui ne croirait *Mirabeau* sincère ? Ceux qui le connaissaient n'étaient pas les dupes d'une pareille modération. Si madame de *Mirabeau* avait eu les torts que son mari pardonnait avec tant de bonté, aurait-on vu cet époux, ordinairement si violent, faire quelques jours après l'évènement, un voyage à Grasse pour les intérêts de l'homme dont il venait de découvrir les liaisons avec sa femme ? Il fallait que ce voyage fût important pour l'engager à rompre son exil. Cette complaisance, dont il est difficile de lui faire un mérite, lui devint très funeste. Un de ces hommes qui se croient le droit d'être souverainement insolens, parce qu'ils sont souverainement lâches, le baron de *Villeneuve Mohans*, insulte grièvement la sœur de *Mirabeau* en présence de son frère. Le comte en demande raison, et le baron refuse de se battre. Cette querelle fait aussitôt le sujet des conversations, la malignité s'en empare, et l'on fait circuler dans la société une caricature qui représentait *Mirabeau* sous la forme d'un limaçon, offrant le cartel à une écrevisse. Il n'y avait qu'un parti à prendre, et ce fût celui que prit le comte ; il corrigea d'une manière humiliante le poltron impertinent, qui sur-le-champ publia son déshonneur en dénonçant *Mirabeau*, et en obtenant d'un tribunal subalterne, un décret de prise-de-corps. L'éclat de cette ridicule procédure constatait la rupture de l'exil du comte. Le marquis de *Mirabeau* n'en fut pas

plutôt informé, qu'il courut solliciter une nouvelle lettre-de-cachet contre son fils, et le fit enfermer au château d'If, le 23 décembre 1774. Aussitôt que *Mirabeau* était prisonnier, il n'avait qu'une seule idée, c'était de préparer sa liberté. Le bruit courut dans le tems, qu'il avait séduit la femme de son geolier, et que cette femme ayant essayé vainement de délivrer *Mirabeau*, avait quitté son mari. *Mirabeau* ne parle dans sa correspondance que d'un cantinier, qui, six semaines après sa détention, soit par haine, intérêt ou jalousie, chercha à le perdre auprès de son père. Cet homme écrivit au marquis de *Mirabeau* une lettre dans laquelle il accusait le prisonnier d'être d'intelligence avec sa femme, pour lui retenir une somme de 4,000 livres. Des plaintes de cette nature, irritèrent davantage le marquis de *Mirabeau* : cependant il voulut s'assurer si son fils était réellement coupable de l'espèce d'escroquerie dont le cantinier l'accusait. Il s'adressa pour cela à monsieur *Dalègre*, commandant du château d'If. Monsieur *Dalègre* écrivit le 19 mai 1775, au marquis de *Mirabeau*, qu'il avait de la répugnance à justifier son fils de l'infâme accusation du cantinier ; qu'il jouissait de l'estime, de l'amitié et de la considération de toute la place.

Par une seconde du 14 du même mois, il lui disait : « Voici ma profession de foi, puis-  
» qu'elle doit briser les fers de monsieur le  
» comte de *Mirabeau*. Je suis persuadé que cette  
» pièce produira tout son effet sur le cœur de  
» *l'ami des hommes*, qui a donné d'aussi excel-  
» lentes leçons d'humanité. La grâce que je

» sollicite est en faveur d'un fils, qui, par  
 » sa résignation à votre volonté, mérite tout le  
 » retour de la tendresse d'un père. Puisque  
 » cette lettre doit faire époque, recevez mon-  
 » sieur le marquis, l'attestation la plus authen-  
 » tique que depuis six mois que monsieur le  
 » comte de *Mirabeau* est détenu au château d'If,  
 » par ordre du roi, il ne m'a jamais donné le  
 » moindre sujet de plainte; qu'il s'est toujours  
 » parfaitement bien conduit, et qu'il a soutenu  
 » avec toute la modération possible toutes les  
 » altercations que je lui ai quelquefois suscitées  
 » pour éprouver sa fougue. Je lui avais donné  
 » la liberté de la place sur parole d'honneur,  
 » il n'en a jamais abusé, et je me flatte que  
 » monsieur le comte aura bientôt la satisfaction  
 » de voir réaliser ses espérances». Quels que  
 soient les torts d'un accusé, on aime à voir le  
 gouverneur d'une prison d'état, plaider ainsi la  
 cause de son prisonnier. Ces témoignages hon-  
 norables ne produisirent pas l'effet qu'en atten-  
 dait monsieur *Dalègre*. Le marquis un peu  
 adouci, mais non désarmé, fit transférer le  
 prisonnier dans une citadelle plus commode que  
 le château d'If. Il fut conduit à celui de Joux, en  
 avril 1775. C'est dans la première de ces deux  
 forteresses qu'il composa son *Essai sur le des-  
 potisme*, ouvrage où il a mis le plus de force  
 et de raisonnement; il est impossible de mieux  
 prêcher l'amour de la liberté! Qu'elle plume  
 que celle de *Mirabeau*, écrivant à vingt-cinq ans  
 sous les verrouils de la puissance arbitraire! Tout  
 le monde est de son avis lorsqu'il dit: *Le vœu  
 des honnêtes gens, des vrais amis de l'humanité,*

serait que la morale fût appliquée à la science du gouvernement , avec le même succès que l'algèbre l'a été à la géométrie. C'est un rêve, dira-t-on ; d'abord je suis loin de le croire ; mais si c'est un rêve , qu'on ne me parle plus de morale , qu'on pose hardiment le fait pour le droit , en un mot , qu'on m'enchaîne sans m'ennuyer , et sans insulter à ma raison.

Peu de tems après son arrivée à Joux , *Mirabeau* , par sa soumission , obtint pour prison la ville entière de Pontarlier ; il écrivit à sa femme de venir le rejoindre ; mais madame de *Mirabeau* s'y refusa constamment. Le comte de *Saint-Maurice* qui commandait à Joux et à Pontarlier , le présenta lui-même dans les meilleures sociétés de la ville , et l'amour vint adoucir la captivité de *Mirabeau* , par un plus doux esclavage. Il connut la marquise de *Monnier* , et conçut pour elle la plus vive passion. Nous touchons à l'époque la plus intéressante de la vie privée de *Mirabeau*. Si nous en croyons les hommes intéressés à lui nuire , si nous jugeons les faits principaux sans tenir compte des motifs , et sans rapprocher les circonstances , nous ne verrons dans le comte qu'un vil corrupteur , calculant froidement la perte d'une femme intéressante et sensible , et l'abandonnant après avoir abusé de sa faiblesse et joui de sa fortune ; mais si nous examinons la position de cette femme , le caractère des gens qui l'entourent , les persécutions qu'elle essuie , si nous pesons toutes les raisons données par *Mirabeau* , nous serons tentés de nous écrier ;

» Il fut séduit comme elle , et non pas séducteur,

La passion que *Mirabeau* avait conçu pour *Sophie* de *Monnier*, était vivement partagée. Cette femme malheureuse ne craignit pas de confier son sort à un homme aussi malheureux qu'elle; et le mari outragé, a présenté *Mirabeau* comme un ravisseur. Le public l'a cru long-tems; mais l'opinion a changé depuis qu'on connaît les détails de cette liaison. *Sophie* était jeune, jolie, tendre et spirituelle; son époux était septuagénaire, il désirait vivement un enfant, et ne rougissait pas de faire entendre à sa femme qu'il excuserait une faiblesse si le résultat lui donnait un héritier. *Mirabeau*, jeune, ardent, fort aimable quoique laid, n'eut pas de peine à obtenir plus d'estime qu'un mari si peu jaloux de l'honneur de sa femme; il ignorait qu'il avait un rival, et que ce rival dédaigné était son propre geolier. Le commandant de la ville, le comte *Saint-Maurice*, irrité des dédains que lui fait essuyer *Sophie*, épie davantage sa conduite, et découvre qu'elle répond aux soins de *Mirabeau*. Que devait faire alors un homme d'honneur, ou un homme d'esprit? S'adresser à *Mirabeau* lui-même, lui disputer sa conquête, ou lutter avec lui d'amabilité; mais le militaire se conduisit en cette occasion comme aurait fait un abbé. Il avertit le mari, ameute les dévotes et les parens; il intéresse un confesseur, qui dénonce *Sophie* à sa mère, madame de *Ruffey*, et sollicite sa malédiction contre sa fille; il porte ses plaintes à *Mirabeau* père, enfin abusant du pouvoir que lui donne sa place, il ordonne au comte de se rendre prisonnier au fort dont il a la garde.

Dieu sait le sort qu'il réservait à *Mirabeau* s'il n'avait pris la fuite ; mais *Mirabeau* sortit de Pontarlier , et la marquise se rendit à Dijon , auprès de sa mère , qu'elle espérait apaiser.

Arrêtons nous un instant , pour envisager cette scène digne d'occuper la plume de *Beaumarchais*. Auteurs dramatiques qui cherchez des tableaux neufs pour le théâtre , que vous semble de celui-ci ? Quels caractères à tracer ! Cette jeune femme victime d'une union mal assortie , son amant prisonnier d'état , rival de son geolier , ce mari sollicitant un déshonneur secret , et s'irritant d'un ridicule public. Cet officier dénonciateur , ce prêtre sonnait pieusement le tocsin pour apaiser le scandale , ces dévotes , ces parens brouillons , cette mère inconséquente. Que de ressorts intéressans. *Mirabeau* les présente pour se justifier , pour excuser *Sophie* , et malgré soi , l'on est de son avis ; mais la suite prend un caractère plus grave. Le comte se rend à Dijon pour se réunir à son amie ; elle était surveillée , et madame de *Ruffey* instruite de l'arrivée de *Mirabeau* , court le dénoncer. Il est arrêté et enfermé au château. Monsieur de *Changey* , commandant du fort , se met du parti de ses ennemis , et tandis que le mari de *Sophie* se dispose à commencer un procès criminel , il demande que l'affaire de *Mirabeau* avec le baron de *Mohans* , ( prétexte de sa détention ) soit évoquée au parlement de Dijon. Pour comble de disgrâce , *Mirabeau* le père obtient une nouvelle lettre-de-cachet qui ordonne la réclusion du comte dans le château de Dourlens. Comment faire tête à un pareil

orage ? *Mirabeau* sent qu'il ne peut combattre à-la-fois tant d'ennemis ; il a recours au seul moyen qui lui reste, il trompe leur vigilance, et fuit dans le pays de la liberté : mais à peine arrivé en Suisse, il apprend que le marquis de *Monnier*, furieux de perdre sa proie, veut se venger sur sa femme, et sollicite un ordre du roi pour la faire enfermer. Il est prêt à rentrer, à s'exposer encore pour soustraire *Sophie* au sort qui l'attend ; mais madame de *Monnier* prévient ses desirs, échappe à la persécution, rejoint le comte en Suisse, et passe avec lui en Hollande, le 25 août 1776.

Il est toujours difficile de justifier une femme mariée qui fuit un époux pour s'attacher au sort d'un aventurier ; il est plus difficile encore d'excuser un homme qui, marié lui-même, et ne pouvant rompre ses nœuds, arrache à sa famille une jeune femme, à laquelle il ne peut offrir que le partage de la misère et de la proscription ; mais si l'on examine toutes les circonstances de la liaison de *Mirabeau* avec la marquise de *Monnier*, on voit que l'un et l'autre ne pouvaient agir autrement : ce n'est point *Mirabeau* qui enlève *Sophie*, c'est elle qui fuit une lettre-de-cachet, c'est-à-dire, un ordre arbitraire qui condamnait sans entendre, et qui punissait sans mesure.

Cependant, le marquis de *Monnier* rend plainte en rapt et séduction, les juges instruisent sur cette plainte, et prononcent, par contumace, la peine de mort contre *Mirabeau*, ses biens sont confisqués, il est exécuté en effigie.

*Mirabeau* était en même tems, au moins dans

le public, accusé de spoliation. « Comme per-  
» sonne, a-t-il dit à cette occasion, ne voulut  
» se persuader qu'une fuite d'un tel éclat n'eût  
» pas été combinée de longue main, on m'ac-  
» cusa d'avoir enlevé madame de *Monnier*, pour  
» m'approprier son argent et ses dépouilles...  
» Oui, ils proférèrent cette accusation infâme :  
» Je reste sans réponse et sans voix... Moi,  
» qui jamais ne sus compter, moi qui toute ma  
» vie me sacrifiai pour des ingrats, et par une  
» fatalité funeste n'ai méconnu que mes vrais  
» amis, j'ai été taxé d'une cupidité si vile!...  
» Et ce sont des êtres dont l'odieuse avarice,  
» l'insatiable desir d'avoir est la première pas-  
» sion, qui m'en accusèrent ! Les calomniateurs  
» sordides ! ils vous repousseraient avec fierté, si  
» vous leur offriez un louis, qu'on ne donne  
» qu'à un valet ; mais ils s'attendraient devant  
» des rouleaux de cette monnoie ; ils feront des  
» infamies pour l'obtenir. La pile en augmen-  
» tant... diminue, efface l'insulte, la rend un  
» bienfait... Je m'aigris, je le sens ; mais quelle  
» ame honnête, quelle ame sensible ne me par-  
» donnerait pas une si juste indignation ? Peut-  
» être fut-il un tems où, enflammé d'ambition,  
» emporté par un bouillant courage, je n'avais  
» pas une morale très-pure, et où je n'aurais  
» pas rougi d'être accusé d'un crime consacré par  
» de grands périls, honoré et justifié par de  
» grands exemples ; mais, comment supporter le  
» soupçon de la plus lâche des bassesses » ?

Ce qui prouve l'injustice de l'accusation por-  
tée contre *Mirabeau*, c'est le dénuement absolu  
dans lequel se trouvèrent les deux amans, peu

de tems après leur arrivée en Hollande. Et comment, en effet, auraient-ils eu de grandes ressources ; *Mirabeau*, sans crédit, sans fortune, était, depuis trois ans, prisonnier d'état : *Sophie* de *Monnier*, fuyant de chez sa mère, et non de chez elle, n'avait pu emporter que ses bijoux. Il fallut donc vivre d'industrie. Le comte traduisit une histoire d'Angleterre, et se fit instituteur. Il faut en convenir, *Mirabeau*, précepteur, devait, à cette époque, inspirer peu de confiance aux mères de famille : cependant, s'il avait donné de mauvais exemples, il donnait d'utiles leçons, et il aurait pu s'assurer, ainsi qu'à son intéressante compagne, une existence tranquille ; mais il céda au desir blâmable de se venger de son père : *Mirabeau* écrivit des mémoires contre le marquis, et les fit passer en France. . . Il en fut puni. Réfugiés dans un pays indépendant, qui servit toujours d'asyle à ceux que proscrivaient les rois, dans un état libre, où la pensée n'avait nulle entrave, *Sophie* et son amant se croyaient en sûreté, ils espéraient, du moins, que nulle autorité arbitraire ne viendrait troubler leur repos, et qu'on ne violerait pas le droit des gens ; ils se trompaient. Une lettre-de-cachet, signée *Amelot* et *Vergennes*, les fit arrêter le 17 mai 1777. Cette trahison, de la part du gouvernement hollandais, n'est pas la seule qu'on puisse lui reprocher.

Quelle est horrible la situation de *Mirabeau*, quand il voit le précipice affreux où il a entraîné celle qui lui a tout sacrifié ! Son propre danger ne l'occupe point, il oublie que l'échafaud l'attend en France, il ne voit que *Sophie*, *Sophie*, dont le

sein recèle un gage de son amour ; *Sophie* , qui perd à jamais et l'honneur et la liberté , qui perd plus encore , qui le perd lui-même . . . Le désespoir s'empare de la marquise , elle ne veut point survivre à une si cruelle séparation , elle dit un éternel adieu à son amant , le poison va couler dans ses veines . . . *Mirabeau* lui ordonne de vivre ; et par une éloquence que l'amour seul peut rendre persuasive , il lui fait concevoir l'espoir d'une prompte justification. On les sépare. Le comte est conduit au donjon de Vincennes : on laisse à madame de *Monnier* le tems de faire ses couches , et elle est enfermée ensuite au couvent de Gien , le 18 juin 1778. Privés de se voir , les deux amans ne furent pas long-tems privés de s'écrire. Un magistrat compâtissant , *M. Le Noir* , lieutenant de police , consentit à faire remettre , lui-même , aux deux prisonniers , les lettres qu'ils s'écriraient , à condition qu'il aurait la liberté de les lire ; mais il usa de ce droit avec ménagement , et tint fidèlement sa promesse. Alors s'établit entre la marquise et son amant , cette correspondance si longue , si intéressante , et qu'on lit avec avidité , quoique toutes les lettres traitent à-peu-près le même sujet. Si l'on cherche la source du charme puissant qui vous attache à la lecture de ces lettres dépourvues d'événemens , on la trouve dans l'excessive sensibilité de *Mirabeau* , dans la variété de son style , dans la profonde connaissance qu'il a du cœur humain , dans l'art avec lequel il fait partager ses opinions et ses sentimens. Du fond de sa prison , il exerce un empire absolu sur le cœur et sur l'esprit de *Sophie* ; il dirige ses idées , il

prépare son ame à recevoir toutes les impressions qu'il voudra lui donner. La marquise montre-t-elle quelque scrupule, fait-elle quelques réflexions sur l'opinion que l'on peut avoir de sa liaison avec *Mirabeau*, il s'empresse de rassurer son ame : « L'amour, lui dit-il, s'il n'est ex-  
» trême, est honteux et coupable. L'honneur  
» proscrit tout plaisir qui n'est point appelé par  
» la passion, comme une honteuse lubricité ;  
» mais jamais le sentiment n'est lascif, et la  
» femme la plus chaste peutêtre très-voluptueuse  
» si elle aime. Je l'ai dit mille fois : jouir n'est  
» pas corrompre. O ma charmante amie ! la  
» vertu ressemble aussi peu à ce qu'on nomme  
» ordinairement ainsi, qu'au vice même ; la vé-  
» ritable vertu ne dépend point du caprice des  
» mortels, des illusions des fanatiques, des di-  
» verses spéculations des moralistes, des dog-  
» mes, des rites, des tems, des lieux, des sexes ;  
» elle consiste dans un cœur droit, sensible,  
» sincère, et dans l'exercice de toutes ses facul-  
» tés. L'honneur prescrit à une femme de n'a-  
» voir qu'un amant, de se respecter en lui ;  
» d'être fidèle à ses sermens, incapable de légè-  
» reté, et même, en un sens, d'inconstance.  
» L'honneur proscrit tout plaisir auquel l'amour  
» ne préside pas ; mais lorsque la sensibilité ai-  
» guise les sens, pourquoi réprouverions-nous  
» les mouvemens impérieux de la nature ? Les  
» sensations sont-elles moins son ouvrage que les  
» sentimens ». Quelle est la femme qui ne  
» puisse, en attribuant ainsi au sentiment tous les  
» écarts de l'imagination, justifier la conduite la  
» plus irrégulière. Dans l'esprit de celui qui adopte

une semblable morale, toutes les institutions civiles qui contrarient les passions, sont des attentats contre la nature; c'est par de semblables sophismes que de prétendus réformateurs ont détruit les liens sacrés qui unissaient les pères à leurs enfans, les femmes à leurs époux. Ces dangereux paradoxes, parodiés et non pas imités d'*Epicure*, étaient utiles à *Mirabeau* pour captiver sa maîtresse; il eût rougi de les soutenir dans un ouvrage destiné à l'impression.

Quand on est faible et malheureux, on se livre facilement à des idées religieuses: on cherche hors de la société qui nous opprime, hors du monde qui nous rejette, un être consolateur. Chez les femmes, sur-tout, la crédulité augmente avec l'infortune. *Sophie*, incertaine de ce qu'elle doit croire, interroge son amant sur l'existence de la divinité? Cette question était embarrassante; *Mirabeau* était athée. Il détestait, sur-tout, les prêtres; il ne croyait pas la religion nécessaire au peuple; « parce qu'il est impossible à l'homme de se former une idée de quelque chose absolument hétérogène et disparate à tout ce qu'il connaît; parce que nos idées métaphysiques qui ont produit les subtilités et les disputes scholastiques, ont soufflé partout l'intolérance et la superstition; parce que les peuples ne font que changer de polythéisme, et que celui des chrétiens est àpre, insociable et turbulent; enfin, parce que l'autorité se mêle toujours des débats des prêtres, au détriment des nations ». Telle était l'opinion de *Mirabeau*, celle qu'il a manifestée dans

tous ses écrits (1); mais il sentait que l'âme de *Sophie* n'était pas assez forte pour adopter un système entièrement négatif; il ne voulait pas lui enlever une erreur qui pouvait apporter quelques soulagemens à ses maux. Il l'a laissée dans le doute; mais son pyrrhonisme est fondé sur la nécessité de l'ordre et de la vertu, nécessité toujours sentie par l'homme sage et éclairé, insuffisante pour le vulgaire. Voici sa réponse:

« Y a-t-il un Dieu? n'y en a-t-il point? Se  
 » mêle-t-il des affaires de ce monde? ne s'en  
 » mêle-t-il pas? Ici je te répondrai naïvement ce  
 » que je t'ai répondu, et ce que je te répondrai  
 » bien souvent: *je n'en sais rien*. Et peu m'im-  
 » porte, parce que je suis assuré qu'il m'est  
 » impossible d'en savoir plus que je n'en sais,  
 » et que ma bonne foi, mes sentimens, mes in-  
 » tentions ne sauraient déplaire à l'Être infini-  
 » ment juste, s'il en est un. Je ne sais ni s'il  
 » existe, ni comment il existe; mais je sais que

---

(1) « La religion, ajoute-t-il ailleurs, n'est point  
 » le frein du peuple. Les passions et l'intérêt présent  
 » parlent toujours plus haut que la crainte d'un avenir  
 » malheureux mais incertain et éloigné.

» Le christianisme dépravé et éteint l'industrie. Il ne  
 » faut avoir aucune liaison sociable avec toute personne  
 » infectée du zèle religieux. On ne peut jamais compter  
 » sur des gens qui sacrifient la perfidie et rapportent  
 » toute espèce de moralité à un système qui, quand il  
 » ne serait pas faux, absurde et pernicieux, se trouve  
 » sans cesse en contradiction avec les passions, les  
 » intérêts et le courant de la vie humaine. On prétend  
 » qu'on peut être dévot sans être fou; ou fou; quand  
 » j'en aurai vu un exemple, je croirai que cela n'est pas  
 » impossible, mais non pas que cela est ordinaire ».

» le bien moral, utile et même nécessaire à  
 » l'homme, indispensable à l'organisation et au  
 » maintien de la société, est obligatoire pour  
 » tout être raisonnable. Je sais que s'il est un  
 » Dieu, l'homme juste et bon lui sera agréable.  
 » Je sais que s'il n'en est pas, l'homme juste et  
 » bon sera souvent le plus heureux et le moins  
 » agité, et qu'alors même qu'il sera persécuté  
 » et malheureux, le témoignage de sa cons-  
 » cience adoucira ses maux, que des remords  
 » envenimeraient comme ils empoisonnent,  
 » sans doute, la prétendue félicité des méchans.  
 » Je sais que j'en serai mieux avec moi-même,  
 » et plus aimé de mon amante, quand j'aurai  
 » été vertueux : cela me suffit pour idolâtrer la  
 » vertu, et ces sentimens droits et simples, les  
 » opinions estimables et salutaires, ne peuvent  
 » jamais faire de mal ni à moi, ni aux autres ».

Quelle différence entre cette morale et celle  
 que *Mirabeau* prêchait tout-à-l'heure ! On voit  
 que l'intérêt n'est plus le même. Dans cette let-  
 tre il veut éclairer, dans la précédente il voulait  
 séduire ; et personne mieux que lui ne posséda  
 l'art de persuader ? Tout-à-la-fois ardent, réflé-  
 chi, romanesque et flatteur, il savait toucher  
 toutes les cordes sensibles, et porter dans les  
 cœurs la conviction qu'il paraissait avoir lui-  
 même ; je ne veux pour exemple que la lettre  
 suivante.

## A S O P H I E.

« O Sophie ! qui le jour trouble mon repos,  
 » qui la nuit me tourmente en songe ! Sophie,  
 » source de tout bonheur, de toute volupté,

» de tout transport, crois-tu donc qu'elle n'est  
 » point toute aimable celle qui a fixé ce cœur  
 » volage, qui jamais ne s'était donné; ces sens  
 » impétueux, qui m'ont tant commandé d'in-  
 » fidélités, cet homme si blâsé sur tout ce que  
 » le vulgaire appelle des plaisirs, si au-dessus  
 » de l'opinion, cette folle reine du monde, si  
 » rempli d'une trop juste méfiance contre ton  
 » sexe, et qui seulement, depuis qu'il te con-  
 » naît, n'approcha jamais des feux sacrilèges de  
 » ton temple? Non, et ce remords, le plus cruel  
 » de tous, est étranger à mon cœur; jamais  
 » parjure ne souilla ma bouche; jamais l'idée  
 » de te tromper ne déshonora mon ame. Tout  
 » ce que je t'ai dit de mon amour, tout ce que  
 » je t'en ai caché, tout ce que tu en as senti,  
 » tout ce que tu en as deviné, est également  
 » vrai, profond, inaltérable, éternel; il sur-  
 » vivra à mes forces, à mes desirs; et les  
 » délires de mon imagination ne sont que ton  
 » moindre triomphe. Crois-tu que ce soit une  
 » femme ordinaire qui ait remporté sur moi une  
 » telle victoire?

Il n'est pas une femme qui recevant une  
 pareille lettre, après une année de liaison, ne  
 se croye uniquement adorée. La marquise le  
 croyait; elle était dans l'erreur. *Mirabeau* était  
 infidèle, deux autres femmes partageaient son  
 cœur pendant sa détention à Vincennes. L'une  
 était la femme du gouverneur, l'autre une prin-  
 cesse française que les brigands révolutionnaires  
 ont depuis assassinée; c'est à elle que *Mirabeau*  
 dû toutes les douceurs qui tempérèrent l'amer-  
 tume de sa captivité. La privation de la liberté

ne fut pas le seul chagrin qu'il éprouva ; la mort lui enleva successivement ses deux enfans , le fils de madame de *Mirabeau* , et la fille de *Sophie*.

Son séjour à Vincennes est marqué par quelques anecdotes assez curieuses. Un des porteclefs de cette prison me dit un jour que le comte avait éprouvé une vive frayeur au premier repas qu'il y fit. Ayant heurté par distraction son verre , il vit sur-le-champ s'élançer sur la table un rat monstrueux , portant un collier de drap rouge ; il recule d'étonnement , et l'animal saute sur son épaule. Ce rat avait été apprivoisé par un prisonnier qui n'avait pas d'autre compagnon de son infortune. La manière brusque dont M. de *Mirabeau* reçut cet étrange convive , l'exila pour jamais de sa table.

Pour se distraire de ses ennuis et de ses chagrins , il composa plusieurs ouvrages. Les commentaires de dom *Calmet* , sur la bible , lui fournirent l'idée singulière de rassembler , dans un seul cadre , tous les goûts bizarres des hommes , tous les moyens qu'ils ont pris pour varier leurs plaisirs , tromper la nature et créer des passions nouvelles ; il fit l'*Erotica Biblion*. Obligé pendant quelque tems de travailler en secret , il écrivait sur les pages blanches des livres qu'on lui prêtait , et il les cachait sous la doublure de son habit. C'est ainsi qu'il composa son ouvrage sur les *lettres-de-cachet* , ouvrage qui a commencé sa grande réputation , et qui a beaucoup accéléré la révolution. Vers la fin de 1779 , la princesse qui s'intéressait à lui obtint , par son crédit , qu'il jouirait d'une liberté plus étendue ;

il pouvait sortir quelquefois , venir même à Paris , pourvu qu'il se représentât le soir au commandant. A cette époque , ou peu avant , on enferma au donjon de Vincennes M. *Baudouin* , maître des requêtes , accusé d'avoir volé des couverts d'argent chez le garde des sceaux , mais fort innocent de ce crime. Il était enfermé parce que son beau-père , fermier - général , trouva qu'il était plus difficile de payer les dettes de son gendre , que d'obtenir une lettre-de-cachet , et ces dettes , *Baudouin* les avait faites pour des expériences utiles et curieuses dans sa terre de Bretagne (1). Ce prisonnier avait beaucoup d'esprit , avait voyagé avec fruit , et connaissait toutes les intrigues des cours. *Mirabeau* , sans se faire connaître , et prenant la qualité d'un sylphe officieux , lui procura , dans sa prison , tous les objets qui pouvaient le flatter , et entretint une longue correspondance , par laquelle il obtint la confiance de toutes les anecdotes connues du prisonnier. Une fois muni de ces annales secrètes , *Mirabeau* les rédigea , les fit imprimer sous le titre de *l'Espion dévalisé* , et vendit son livre fort cher ; il se rappelait toujours avec plaisir cette petite espièglerie littéraire.

Le 17 décembre 1780 mit fin à sa captivité et à la colère de son père , qui le rappella près de lui. Il resta seize mois avec le marquis de *Mirabeau* , qui l'engagea , dit-on , à écrire des libelles contre sa mère. *Sophie* était prisonnière encore , et n'avait d'espoir que dans son amant. *Mirabeau* forme le projet de l'en-

(1) Le cit. *Lalande* , de l'academie des sciences , a été autorisé , par le magistrat suprême , à démentir l'accusation dans les journaux.

lever; il se procure l'empreinte des clefs du couvent, en fait faire de pareilles, les fait parvenir à la belle récluse, convient du jour et de l'heure de sa sortie, prend secrètement la poste, et se rend de nuit sous les murs du monastère. Mais un surveillant avertit l'abbesse, et madame de *Monnier* est surprise au moment de sa fuite; son amant n'a que le tems de s'éloigner. Il fallut renoncer à ce projet hardi. Cependant les intérêts de *Sophie*, et la propre sûreté de *Mirabeau*, ne lui permettaient pas de rester dans l'inaction; il se rend à Pontarlier pour y purger sa contumace, et faire juger le procès dans lequel avait été rendu un jugement qui le condamnait à avoir la tête tranchée. Il doutait du succès; mais l'honneur et l'amour lui commandaient de se rendre au tribunal. Avant de s'y présenter, il demande à madame de *Monnier* de ses cheveux; il partage avec elle un poison actif, qu'il avait fait préparer, et monte à l'audience en portant sur son cœur et le poison et le gage de l'amour de *Sophie*(1). Il défend lui-même sa cause avec cette éloquence et cette énergie qu'il a depuis développées à la tribune; il effraye ses adversaires, il attendrit son auditoire, il intéresse ses juges; et ce procès, dont l'issue semblait ne devoir être que la perte de l'une des deux parties, se termina, au grand étonnement de tout le monde, par une transaction passée entre *Mirabeau* et le marquis de *Monnier*, le 11 août 1782. Il fut convenu que toutes les difficultés nées et à naître

---

(1) Manuel me montra un jour, chez *Desenne*, le sachel qui renfermait ces deux objets; il l'avait volé avec les lettres de *Mirabeau*.

» au sujet tant de la plainte portée par M. de  
 » Monnier, que de la sentence par lui obtenue,  
 » demeuraient éteintes et terminées, sans que les  
 » parties pussent se rechercher à cet égard sous  
 » quelque prétexte et de quelque manière que ce  
 » fût, consentant, M. de Monnier, que la sen-  
 » tence fut comme non avenue en tous ses points ».  
 Le ministère public se tût, M. de Monnier paya  
 les frais, les dommages et intérêts, et Mirabeau,  
 tranquille possesseur de sa maîtresse, que le  
 même acte rendait libre, rit avec elle de la  
 clémence des maris outragés.

Peu de tems après, Mirabeau se rendit en  
 Provence, où il descendit chez le bailli son  
 oncle, et voulut forcer madame de Mirabeau à  
 se réunir à lui. Madame de Mirabeau répondit  
 que M. de Marignane son père était déterminé  
 à ne jamais vivre avec son gendre; que cette rai-  
 son serait suffisante pour la tenir éloignée de lui:  
 d'ailleurs, que les événemens qui avaient eu lieu  
 depuis que M. de Mirabeau et elle vivaient éloi-  
 gnés l'un de l'autre, seraient toujours un obstacle  
 à tout projet de réunion. Madame de Mirabeau  
 ne tarda pas même à demander en justice sa  
 séparation.

Sa séparation, rejetée par la sénéchaussée  
 d'Aix, fut prononcée par le parlement le 5 juil-  
 let 1783.

Une nouvelle carrière s'ouvre pour Mirabeau;  
 aigri par le malheur, il se voit, à 33 ans, jeté  
 dans le monde sans état et sans considération,  
 poursuivi même par une prévention défavorable;  
 il brûle de se distinguer, de se rendre utile en  
 défendant la cause du peuple: il se consacre à

la politique. Son panégyriste, l'abbé *Cérutti*, parlant de cette résolution, suppose que *Mirabeau* fut inspiré par les écrits philosophiques de *Montesquieu*, de *Voltaire*, de *Mably*, de *Rousseau*. « *Mirabeau*, dit-il, jeune encore, voulut, » pour atteindre à leur sphère, s'élançer au-delà » des bornes qu'ils n'avaient osé franchir, et » il s'écria : Ce qu'ils ont proposé je vais l'en- » treprendre ; ce qu'ils ont traité d'impossible » je vais l'exécuter ; je devancerai mes pré- » curseurs ; mon intrépidité servira d'instru- » ment à leur génie. Ils ont créé la lumière, » je vais créer le mouvement ». Pour étudier l'esprit des cabinets, il passe à Londres, et peu de tems après il publie deux écrits qui le font remarquer ; l'un intitulé : *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus* ; l'autre : *Doutes sur la liberté de l'Escaut*. Des vérités neuves, des idées hardies, un style original, fixèrent l'attention publique sur ces deux ouvrages. De retour en France, il s'occupe d'objets de finances ; il écrit sur la *Caisse d'escompte*, sur la *Banque Saint-Charles*, sur les *Actions des eaux*. Je ne » suis pas un grand spéculateur, disait-il, en » parlant de ces écrits ; mais quand on sait bien » ses quatre règles, qu'on peut conjuguer le » verbe *avoir*, on est un aigle en finance ». Dans toutes ses productions, quelque sujet qu'il traitât, il ne négligeait aucune occasion de s'élever contre les abus du gouvernement, et d'énoncer quelques-uns des principes de liberté consacrés depuis par la révolution. C'était surtout contre l'immoralité des gouvernans qu'il s'élevait avec le plus de force. Il cherchait à

créer un esprit public ; il rappelait sans cesse aux chefs de l'état , que la puissance d'un prince est toujours en rapport avec l'estime qu'ils inspirent , et que l'obéissance du peuple dépend de la pureté de ses mœurs.

« Le véritable ressort de l'autorité , disait-il ,  
 » est dans l'opinion et dans le cœur des gouvernés : d'où il suit que rien ne peut suppléer  
 » aux mœurs pour le maintien du gouvernement. Il n'y a que les gens de bien qui sachent  
 » administrer les lois , mais il n'y a que les  
 » honnêtes gens qui sachent véritablement leur  
 » obéir. Ceux dont elles sont l'unique conscience  
 » sont très-loin de la vertu , et même de la probité , et celui qui brave les remords , sait braver  
 » les supplices , châtement bien moins long que  
 » le premier , auquel on peut d'ailleurs toujours  
 » espérer d'échapper ; mais quand l'espoir de  
 » l'impunité suffit pour encourager à enfreindre  
 » la loi , l'intérêt général n'est plus celui des  
 » personnes , et tous les intérêts particuliers se  
 » réunissent contre lui. Les vices ont alors plus  
 » de force pour énerver les lois , que les lois  
 » pour réprimer les vices. On finit par n'obéir  
 » au législateur qu'en apparence. A cette époque  
 » les meilleures lois sont les plus funestes ,  
 » puisque si elles n'existaient pas , elles seraient  
 » une ressource qu'on aurait encore. Faible ressource ! car les lois multipliées sont plus méprisées , et de nouveaux surveillans deviennent  
 » autant de nouveaux infracteurs.

» L'influence des lois est donc toujours proportionnelle à celle des mœurs. Le caractère des administrateurs y influe beaucoup , et c'est

» dans tous ces rapports qu'il faut les envisager.  
» Si le prix de la vertu, par exemple, est celui  
» du brigandage, si les hommes vils sont accré-  
» dités, les dignités prostituées, le pouvoir ra-  
» valé par ses dispensateurs, les honneurs dés-  
» honorés, il est certain que la contagion ga-  
» gnera tous les jours; le peuple s'écriera en  
» gémissant : Mes maux ne viennent que de  
» ceux que je paie pour m'en garantir, et pour  
» s'étourdir il se jettera dans la corruption que  
» l'on provoquera de toutes parts pour étouffer  
» ses murmures ».

*Mirabeau* écrivait ce morceau avant la révolution. Ceux qui le lisent actuellement, oubliant qu'il en fût l'auteur, sont tentés de lui assigner une époque plus récente.

Le gouvernement, inquiet de l'influence que *Mirabeau* exerçait déjà sur l'opinion, fatigué de lui entendre répéter souvent *que le pot-au-feu du peuple était une des bases des empires*, sentit le besoin de l'éloigner. On n'osa point lancer contre lui une DIX-HUITIÈME lettre-de-cachet; mais le ministre *Calonne* lui fit subir un exil honnête, en lui donnant une mission obscure pour Berlin. Il y resta jusqu'à l'époque de l'assemblée des notables, observant, écoutant, écrivant. Il eut l'imprudence de publier son livre, intitulé : *La Monarchie Prussienne*. Le roi de Prusse lui ordonna de partir dans les vingt-quatre heures; il obéit, et se vengea du congé en composant *l'Histoire secrète de la cour de Berlin*. Cet écrit compromettait une foule de personnages importans, divulguait beaucoup d'intrigues politiques, tendait directement à soulever

tous les cabinets les uns contre les autres , et allumer la guerre dans toute l'Europe , enfin à déterminer la révolution française. Le livre fut dénoncé au parlement de Paris , qui le condamna à être brûlé par la main du bourreau , et qui décréta l'auteur de prise-de-corps. *Mirabeau* brava les foudres parlementaires , et continua d'écrire. Dans un *Avis aux Bataves* , il rappelle à la Hollande qu'elle a été véritablement libre , et qu'elle peut l'être encore ; il ouvre les yeux du peuple sur la mauvaise administration des finances , en faisant imprimer sa *Dénonciation de l'Agiotage*. Enfin , il ne néglige rien pour se populariser. L'époque des états-généraux arrive , et *Mirabeau* voit d'avance la place qui lui appartient : cependant il ne peut espérer d'être nommé par la noblesse. Il part pour Marseille , ouvre une boutique , se fait marchand , et est envoyé à Versailles comme représentant de la sénéchaussée d'Aix.

Aussitôt que l'on sut que *Mirabeau* était député , on le décria. Quel choix , disaient les nobles ! Un espion , un intrigant , un homme sans conduite , sans principes , voilà celui que la Provence nous envoie ! On rappelait son procès avec le marquis de *Monnier* , les mémoires contre son père , on le déchirait de toutes parts . . . Il paraît à la tribune , il y proclame les droits du peuple. Tout-à-coup l'opinion change. Son éloquence et son courage lui concilient la bienveillance publique ; enfin , arrive ce jour mémorable , où *Brézé* vient signifier aux états-généraux que le roi les dissout. L'étonnement et la crainte rendent , en un moment , les députés indécis. *Mirabeau* n'hésite pas à se dévouer ; il crie d'une

voix terrible, au messenger de la cour : « *Allez*  
» *dire à ceux qui vous ont envoyé, que nous sommes*  
» *ici par la volonté du peuple, et que nous n'en*  
» *sortirons que par la puissance des baïonnettes* » !  
Cet élan sublime décida la révolution, et plaça  
Mirabeau au premier rang des orateurs français,  
rang qu'il a conservé jusqu'à sa mort.

Nous ne le suivrons pas dans sa carrière législative. Elle eut tant d'éclat, que nul de ses travaux n'est ignoré. C'est lui qui, le premier, eut le courage de demander le désarmement des troupes, et l'organisation de la garde nationale : c'est lui qui détermina la réunion des trois-ordres, qui provoqua la destruction des privilèges et la vente des biens du clergé ; c'est lui qui fit proclamer la liberté de la presse et des cultes ; c'est lui qui consacra le principe de l'égalité des successions : on lui doit la modération des peines. Aucune partie du système politique ne lui fut étrangère ; il discuta la première constitution presque toute entière ; il présenta les idées les plus sages sur l'éducation nationale. Il fit reconnaître la nécessité du divorce ; mais il le concevait moral, et non pas tel qu'il est devenu depuis, le droit scandaleux d'afficher la licence ; il porta la lumière dans le système des impôts, et prouva que la France ne pouvait combler le déficit de ses finances et lutter avec avantage contre ses ennemis, sans un papier-monnaie représentatif des valeurs territoriales dont elle pouvait disposer. Il sentit, le premier, l'abus affreux que le brigandage révolutionnaire ferait des assignats, si le nombre n'en était pas limité, si leur rentrée n'était pas assurée. Il fit tout pour

établir une garantie, mais il ne savait pas encore que personne ne se croit obligé de remplir un engagement dont tout le monde est solidaire, et que le serment le plus solennel, dès qu'il est général, n'est plus qu'une fiction ridicule.

Mirabeau avait trop de talens pour n'avoir point de rivaux. La révolution avait une marche si rapide, qu'il ne pût prévoir tous les événemens ; les factions se formèrent, le parti des démagogues devint peu-à-peu formidable, Mirabeau était dénoncé de toutes parts. On l'accusait de vendre ses opinions tantôt à la Cour, tantôt au parti d'Orléans, les journaux, les libelles animaient contre lui la haine populaire ; rien ne l'épouvanta. Il avait pour principe, qu'un petit caractère tue les plus grandes qualités, et que dans les crises politiques il ne faut pas regarder en arrière ; il n'était jamais plus éloquent et plus sublime que lorsqu'il était personnellement attaqué : *je sais*, s'écriait-il, *que la roche Tarpéienne est voisine du Capitole*, et il marchait à son but. Quelques hommes violens, *don Quichottes*, du parti que Mirabeau combattait, ne pouvant le vaincre à la tribune, le provoquèrent en duel. *Je le veux bien*, répondait Mirabeau ; *mais comme je ne puis me battre tant que la constitution ne sera pas faite, je tiens liste de ceux qui me font l'honneur de me jeter le gant, et je vais vous inscrire.*

Un jour qu'il se promenait sur la terrasse des Tuileries, un crieur public s'époumonait pour vendre un libelle intitulé : *les Crimes de Mirabeau* ; il s'approche, regarde la brochure, et demande au marchand s'il en a beaucoup vendu ; pas une encore, dit le colporteur : tiens, mon  
ami,

ami, reprit *Mirabeau* en lui donnant un écu de six francs, il ne faut pas que tu perdes ta journée.

Les travaux importans de *Mirabeau* ne suspendaient pas le cours de ses plaisirs; plus ses occupations étaient multipliées, plus il multipliait ses jouissances physiques; il était robuste, mais il comptait trop sur ses forces; fatigué par la tension continuelle de son esprit, épuisé par ses veilles, il ne pouvait plus goûter les plaisirs simples et doux d'une liaison de cœur; son imagination ardente lui faisait exagérer le roman des voluptés. *Sophie* était oubliée, les courtisannes les plus lascives épuisaient leur art pour contenter ses desirs. La nature céda sous tant d'efforts, une humeur âcre se manifesta bientôt, et attaqua les sources de la vie. Sa vue s'affaiblit, et son estomac ne pouvait plus digérer. *Quand le premier fonctionnaire est mauvais*, disait *Mirabeau*, *il faut finir*. Il sentit qu'il était gravement affecté; mais il ne voulut point ralentir ses travaux. Quand les progrès du mal le forcèrent d'appeler du secours, il n'était plus tems. Sa maladie jeta la consternation dans Paris; sa maison était entourée d'une foule inquiète qui demandait sans cesse de ses nouvelles. La tribune paraissait muette, et l'on prévoyait déjà qu'elle allait perdre son plus bel ornement. *Mirabeau* conserva sa raison jusqu'au dernier moment. Entouré de ses amis; il conversait avec eux, et voulait dissimuler ses douleurs; mais elles devinrent si vives, qu'il fut contraint d'y céder. *J'ai pour un siècle de forces*, disait-il, *je n'ai plus pour un instant de courage*. Ayant eu un évanouissement léger, son domestique accourt; il le regarde, et lui dit: *Soutiens*

ma tête . je voudrais pouvoir te la léguer ; il fit son testament avec calme. Une pauvre femme qui lui servait de garde-malade , pleurait près de son lit : pourquoi pleures-tu ? lui dit gaiement le moribond : Tu es sans fortune , je te laisse une petite rente , que t'importe ma gloire ? Eh bien ! tu n'entendras plus crier dans les rues : voilà la grande moïon de M. de Mirabeau. Quelques instans avant de mourir , il entendit le canon : Sont-ce déjà , s'écria-t-il , les funérailles d'Achille ? Il expira le 2 avril 1791 , à dix heures du matin. Un décret lui décerna les honneurs du Panthéon ; au moment de son convoi , dont le cortège était formé par l'assemblée nationale , par toutes les autorités , et par vingt mille citoyens , plusieurs personnes entrèrent dans la chambre où il étoit mort , et apperçurent dans son alcove un spectre livide , couvert d'un linceuil blanc , sur lequel étaient peintes des flammes et des larmes , sa tête était voilée , et son front ceint d'une couronne de cyprès. On se saisit du phantôme , et on le livra aux gardes , qui le conduisirent au dépôt , chef-lieu de l'arrondissement. On reconnut que c'étoit une femme payée par quelques dévots pour jouer cette farce ridicule , et tâcher d'agiter le peuple : on garda prudemment le silence sur cette aventure ( 1 ). On répandit le bruit qu'il avait été empoisonné ; mais cette conjecture fut bientôt dissipée par l'ouverture de son corps ( 2 ).

---

(1) Les pièces de cette affaire sont chez le citoyen Bessara , commissaire de police de la section du Mont-Blanc.

(2) On reconnut que le siège principal de la maladie

Ce qui donna lieu à ces soupçons, fut le désespoir de son secrétaire, qui, dans le moment où le comte expira, se perça de plusieurs coups de canif, en articulant des paroles vagues, qu'on interpréta, faussement, pour l'expression d'un remords. Ainsi périt cet homme étonnant, longtemps persécuté, jouet de la fortune et de ses passions, cet homme dont le génie maîtrisa l'opinion publique, et dont la gloire tardive fut si éclatante. Il eut de grands talens, quelques vertus et de grands défauts. Il était orgueilleux, emporté, violent jusqu'à frapper la femme qu'il aimait le plus; mais il était généreux, discret et sensible; il méprisait les hommes, mais il recherchait ceux qui possédaient des vertus ou des talens; avide de gloire et de fortune, il était peu jaloux d'un grand pouvoir; fidele avec ses amis, il ne l'était ni avec ses créanciers, ni avec ses maîtresses. On pourrait dire de lui, qu'il avait deux morales, une comme homme public, une comme homme privé. L'intérêt de sa fortune contrariait souvent l'intérêt de sa gloire. *Mirabeau*, orateur, écrivain philosophe, était l'ami du peuple et de la vertu; *Mirabeau*, homme de qualité, homme en place, oubliait souvent et le peuple et la probité.

La connaissance qu'on avait de ses principes

---

avait été autour du cœur. On trouva, sous le péricarde, une humeur jaunâtre et opaque, des caillots de sang, et des concrétions lymphatiques. On remarqua qu'il avait le crâne d'une grande capacité, et la cervelle volumineuse; on avait déjà fait cette observation sur *Voltaire*. Le citoyen *Sue* conserve dans son muséum la cervelle de *Mirabeau*.

relâchés, accréditèrent les ridicules inculpations qui le firent arracher du Panthéon, lorsque la convention égarée y porta son idole *Marat*. (1) On est encore dans l'opinion que *Mirabeau* n'avait ni conçu, ni désiré la république. Ceux qui l'ont connu sont d'un autre avis. Il ne croyait pas il est vrai, que le moment fut venu d'adopter cette forme de gouvernement; mais il l'a préféré, et il a cru se peindre lui-même, lorsqu'il a tracé le caractère d'un républicain.

« Une fierté invincible, dit-il: un courage  
 » indomptable, une liberté de principes et de  
 » pensées qui ne se soumette qu'à la raison seule,  
 » et qui repousse tout autre empire, une in-  
 » dépendance qui ne cède ni aux plaisirs, ni  
 » aux peines de l'opinion. Telle est l'âme d'un  
 » républicain; mourir plutôt que de changer,  
 » telle est sa devise. Il doit jurer à la nature,  
 » à la patrie, à lui-même, de rester sans avenir  
 » dans un présent fâcheux, plutôt que de ram-  
 » per un moment; de fouler aux pieds tout ce  
 » qui contrarierait ses principes et ses passions,  
 » et même la gloire. De repousser toutes protec-  
 » tions déguisées en amitié, de n'appartenir  
 » qu'à celui qui lui appartiendra; secours pour  
 » secours, zèle pour zèle, amitié pour amitié,  
 » liberté, vertu par-dessus tout; de montrer  
 » toujours son sentiment par les mots ou par  
 » les faits; de regarder comme illusion, quant  
 » à lui, tout ce qui est hors de lui, tout ce

---

(1) On disait assez plaisamment ce jour-là: « Les  
 » imbécilles croient dépanthéoniser *Mirabeau*, ils ne  
 » voyent pas qu'ils maratisent le Panthéon.

» qui est opinion étrangère, tout ce qui n'est  
» pas une pensée de son esprit, ou un senti-  
» ment de son cœur; de ne s'estimer que par  
» la fermeté à maintenir ses droits et le res-  
» pect pour ceux d'autrui; en un mot, d'être  
» lui, de n'être que lui, de ne s'estimer que  
» par lui. » Il avait effectivement cette roideur  
de caractère dont il fait le principal mérite du  
républicain. Son éloquence était entraînant; *Cérutti* l'a fort bien peint, lorsqu'il a dit: à la  
puissance de la pensée, il joignait la magie de  
la parole; il faisait reparaître avec force le point  
disparu de la question, et sortir avec éclat le  
point invisible du problème. La conséquence  
éloignée était rapprochée et aperçue. Le nœud  
secret était découvert et saisi, les raisonnemens  
pressés autour des objections n'en laissaient  
échapper ni subsister aucune. Un coloris quel-  
quefois rembruni, une expression quelquefois  
théâtrale et démesurée servait à subjuguier la  
prévention, ou à réveiller la léthargie. Il tuait  
ou ressuscitait à son gré les passions; il s'a-  
dressait à elles pour obtenir ou leur suffrage,  
ou leur silence. Le principe commandait à l'o-  
rateur, et l'orateur commandait à l'assemblée:  
la tribune enfin était le trône de son génie. Sans  
être ami du néologisme, il avait souvent de  
ces expressions neuves qui étonnent et séduisent,  
parce qu'elles présentent une grande image. C'est  
ainsi que dans une discussion importante dont  
voulaient s'emparer tous les partis; il s'écria:  
*la parole est au silence*, mot sublime qui pro-  
duisit tout l'effet qu'il en attendait. Sa répartie  
était vive, souvent plaisante dans la conversa-

tion et toujours spirituelle. Il arrive un jour au club de 89, comme on parlait des ressources de l'état, quelques personnes paraissaient fort occupées à discuter une question que leur avait soumise *Hassemfratz*. *Mirabeau* demanda ce dont il s'agissait, *Hassemfratz*, lui dit-on, se plaint de ce qu'on néglige trop l'exploitation des mines; il prétend qu'il y a autant de richesses métalliques dans l'intérieur de la terre en France, qu'il y en a d'employées à sa surface. *Hassemfratz* à raison, replique *Mirabeau*, et nous sommes si convaincus de ce qu'il avance, que depuis la révolution nous ne nous occupons qu'à mentre tout sans dessus dessous.

*Mirabeau* dûit une partie de sa gloire à la résistance opiniâtre et au talent que lui opposèrent ses adversaires. Il en est d'un orateur comme d'un guerrier, l'éclat d'une victoire est toujours en raison du nombre et de l'habileté des ennemis vaincus; en logique ainsi qu'en physique, la force se mesure sur les obstacles; et *Mirabeau* n'aurait peut-être eu que la réputation d'un rhéteur, si *Cazalès* et l'abbé *Mauri* n'avaient pas irrité son génie, ce qui prouve qu'un grand homme a presque toujours besoin, pour paraître ce qu'il est, du concours heureux des circonstances.

Après la fortune, les femmes étaient ce que *Mirabeau* aimait le plus; il en était toujours bien accueilli: il écrivit à un de ses amis qui s'étonnait de la facilité qu'il trouvait à faire des conquêtes: « Je suis fort laid; mais en récom- » pense la nature m'a pourvu d'une taille her- » culéenne que l'on préfère souvent aux traits

» délicats d'un adonis. » Cela fait peu l'éloge des belles auxquelles il s'adressait. Si l'on en croit ses écrits, il faisait grand cas des femmes, si l'on en croit sa conduite, il avait pour elles peu d'estime ; dans un moment où sans doute il était amoureux, il écrit à un jeune prince.

« Un moyen infailible de conquérir le suffrage des femmes, qui contribuent autant à la réputation qu'au bonheur de la vie, c'est le respect extérieur pour leur sexe. Ce respect est un devoir, puisqu'enfin les femmes sont nos mères, nos sœurs, nos amies, nos amantes ; ce respect est prudence puisque ce sexe est le confident de nos plus inévitables faiblesses : ce respect caractérise toujours une âme noble et généreuse, car le sexe faible dans lequel nous voulons même les qualités qui le laissent sans défense, est abandonné à notre protection. Ainsi son vœu pour être respecté est dans la nature. Les plus vils objets de la prostitution sont flattés des égards, et y prétendent ridiculement. C'est un triste symptôme de la dépravation publique, que les femmes qui pourraient obtenir ce respect, paraissent y renoncer, et leur fureur pour corrompre les autres est un effet du mal être de leur condition forcée. Afficher du respect pour les femmes en général, c'est leur apprendre à se respecter. »

Une pareille opinion flattera toute femme honnête ; mais en est-il une qui ne s'indigne en entendant ce même *Mirabeau* s'écrier : « l'aberration des comètes n'est pas plus difficile à calculer que les mouvemens du cœur, de l'es-

prit, et sur-tout de l'amour-propre des femmes. Vous remarquerez que je n'ai peut-être fait là qu'un pléonasme au lieu d'un *crescendo* ; car plus je les vois, et plus je me persuade que l'amour-propre est à-peu-près l'unique clef de ce qu'on appelle leur caractère. Or le caractère ne se compose que des habitudes de l'âme et de l'esprit mélangés, il est vrai à des doses inégales, et j'ai beaucoup de peine à croire que le sexe duquel monsieur *Thomas* dit, *il est impossible de le connaître*, ne doive pas toute son impénétrabilité au défaut presque absolu de caractère. »

Cette diversité d'opinions sur le même sujet, prouve comme je le disais plus haut, que *Mirabeau* avait pour certains objets, deux esprits, deux plumes et deux consciences. Il perdait rarement une occasion d'ajouter à ses conquêtes. Plus la réussite paraissait difficile, plus il mettait de prix au laurier. Il était un jour dans une de ses terres avec quelques amis. A dix lieues de-là habitait une femme très-olie, à laquelle il désirait plaire, et qui paraissait ne pas le voir défavorablement. Le mari de cette femme arrive dans le château au moment où on l'attendait le moins. *Mirabeau* lui fait l'accueil le plus caressant, recommande à ses amis de lui faire les honneurs et de l'amuser. Il arrange pour le lendemain une partie de chasse afin de fêter dignement le nouveau venu ; mais à peine la nuit a-t-elle paru, qu'il s'absente sans qu'on s'en apperçoive, prend la poste, se rend auprès de la belle, triomphe, et retourne au château assez à tems pour ouvrir la chasse avec le mari,

qui ne se doutait guère que son hôte avait fait 20 lieues dans la louable intention de consoler sa femme du chagrin de son absence.

La marquise de *Monnier* fût la seule femme qu'il aima véritablement, cependant il l'abandonna quand il embrassa la carrière politique, cette femme ne survécut pas long-tems à *Mirabeau*. Elle se donna la mort en s'asphixiant volontairement avec du charbon; mais ce fût pour un autre amant. Les écrits de *Mirabeau* ne furent pas tous dictés par la décence; il fit dans sa jeunesse des ouvrages qu'il aurait sans doute désavoué dans un âge plus raisonnable, tels sont les livres orduriers intitulés: *Le Libertain de qualité et ma conversion*. Il traduisit en vers le *Parapilla* italien, cette traduction n'a jamais paru, de crainte, disait-il, qu'on ne lui attribuât dans la suite tous les mauvais libelles qui paraîtraient.

On a publié sous son nom une traduction de *Tibulle*. Un littérateur plus exercé que *Mirabeau* dans l'art des vers, a réclamé cette production. On a objecté que *Mirabeau* dans ses lettres à *Sophie*, parle sans cesse de sa traduction de *Tibulle* et de *Jean Second*; mais rien ne prouve que ce soit la même que celle publiée après sa mort, et nous aimons à croire que le citoyen *Lachabeaussière*, n'a pas revendiqué sans raison un ouvrage qui n'est pas nécessaire à sa réputation établie depuis long-tems par des écrits mieux faits. *Mirabeau* faisait des emprunts de toute espèce. (1) Ce qui doit paraître étonnant,

---

(1) Parmi les écrits qu'il a publiés, il en est qui

c'est qu'avec un génie aussi élevé, un esprit aussi profond, *Mirabeau* n'ait jamais pu apprendre la géométrie, quoiqu'il eût pour maître l'illustre *Lagrange*; il avait trop d'ardeur, une imagination trop vive pour soumettre son esprit aux froides combinaisons mathématiques, c'est ce qui me confirme dans l'opinion que cette âme brûlante, expansive, devait nécessairement unir les plus éminentes qualités aux plus grands défauts, et qu'il n'aurait jamais été un grand homme, s'il eût été un homme sage.

*Mirabeau* aura des détracteurs et des admirateurs enthousiastes. Un voyageur errant parmi les ruines d'Athènes, a gravé sur un fût de colonne, près de la tour de *Démotène*, cette inscription : *A Mirabeau. Béni soit l'homme qui respectera ces pierres.* Ceux qui ne connaîtront que ses ouvrages, applaudiront à ce tribut d'admiration, ceux qui connaîtront sa vie privée, laisseront à la postérité le soin de juger s'il était mérité

## S U R L A G R A M M A I R E.

A U R É D A C T E U R du M O I S.

C I T O Y E N ,

Ce serait bien en vain, ce me semble, que nos écrivains, nos poètes, nos orateurs auraient

portent un cachet qui n'est pas le sien, et l'on sait que *Champfort* et d'autres littérateurs travaillaient souvent pour lui.

cherché à fixer la langue dans leurs écrits , à lui rendre la pureté d'harmonie à laquelle elle se prête déjà difficilement , si une prononciation ridicule rendait à leurs productions les défauts qu'ils ont tâché d'éviter. En vous priant d'insérer mes doutes dans votre journal , je rendrai toujours un service , celui de corriger un abus si j'ai raison , ou de me corriger moi-même si j'ai tort. Voici le fait :

J'ai beaucoup souffert dans mon enfance pour apprendre la grammaire ; chacune de ses règles me rappelle encore les réprimandes , les épithètes ridicules , les pinçons et les férules qu'elle m'a coûté ; et vous jugez combien il serait dur que tout cela n'eût été à mon égard qu'une injustice :

Je me rappelle très-bien que sur la foi de *Restaut* , de l'abbé d'*Olivet* , de *Beauzée* , mon régent me répétait sans cesse : « On néglige la prononciation des *r* à la fin des infinitifs en *er* , quand ils ne sont pas suivis d'une voyelle ».

Cependant , depuis quelque tems , en prose et en vers , j'entends au théâtre et dans les lectures publiques , appuyer assez fortement sur la lettre *r* des infinitifs même devant les consonnes : quel peut être le motif de ce nouveau principe de déclamation ? Pourquoi donc éviter une occasion de faire disparaître cette lettre gutturale , que si peu de gosiers parviennent à prononcer sans lui donner un son disgracieux , et que les bons écrivains cherchent à éviter le plus qu'il est possible ? Est-ce pour distinguer l'infinitif de ces verbes du participe passé ? Cette raison est frivole ; car jamais , dans la

construction d'une phrase, on ne peut confondre ces deux tems l'un avec l'autre.

Comment supporter l'effet rauque et discordant que produit le son d'une *r* devant les consonnes dures, telles que le *p*, le *q*, le *k* et l'*f*? Que serait-ce si elle se trouvait devant une autre *r*, et s'il fallait, en rendant hommage au père de la poésie harmonieuse, prononcer ainsi; par exemple :

La douceur du style fait aimer Racine; on le vit *errer* rarement.

Je vous prie donc de vouloir bien me permettre d'invoquer sur cet article une décision formelle des grammairiens; car il est essentiel à la fixation de la langue et au maintien de sa pureté, qu'il n'y ait qu'un avis sur la manière de prononcer.

Je ne vous parlerai pas ici d'un abus bien plus remarquable, introduit dans la déclamation théâtrale, par le cit. *Molé*, et depuis imité, je crois, fort mal à propos, par ses élèves, et surtout par *Damas*: c'est de faire tellement sonner l'*r* à la fin de tous les mots, qu'on la suppose suivie d'un *e* muet, et de prononcer cœur, douleur, plaisir, comme s'ils écrivaient *cœure*, *douleure*, *plaisire*, ce qui détruit singulièrement dans la poésie l'harmonie alternative des rimes masculines et féminines. Personne, je pense, ne contestera le vice de cette manière de déclamer.

Mais il est encore une autre prononciation sur laquelle je vois s'élever tous les jours des disputes qui annoncent la disparité d'opinions et de principes.

Quelques personnes prétendent qu'il faut prononcer *énivrer*, *énorgueillir* : je vois même dans les livres mettre un accent aigu sur l'*e*.

Pourquoi détacher cet *e* de la lettre *n*, puisque les deux lettres appartiennent à la préposition augmentative *en* ? Si j'en crois encore *Restaut* et mon régent, cette préposition se prononce *an*, et ne saurait perdre sa prononciation devant une voyelle. Ne dit-on pas endetter, entraîner, enregistrer, etc. ? Ne dit-on pas également :

Dieu parle, nous devons en adorer la loi ?

Il me semble que l'Institut national devrait bien enfin remplir le dernier vœu de l'académie française, et ne pas laisser propager par son silence des erreurs grammaticales, qui, à la longue, prennent une sorte de consistance, et remettent ainsi les règles en problème.

Veillez, citoyens, communiquer ces observations par la voie de votre journal : ne fissent-elles qu'établir la discussion, elles auraient encore leur utilité. Je pourrai, dans une autre occasion, vous faire voir combien le néologisme a fait de progrès, combien le système démagogique a vicié la langue française, combien le mépris des convenances et l'ignorance des écrivains périodiques ont dénaturé, corrompu ce bel idiôme, que les *Racine*, les *Bossuet*, les *Fénélon*, les *Voltaire*, avaient rendu digne de servir de modèle à tous les autres.

Salut. \* \* \*

## C A R A Z A N .

## C O N T E O R I E N T A L .

U N riche négociant de Bagdad , nommé *Carazan* , s'était rendu célèbre autant par son avarice que par son opulence. Il avait cela de commun avec beaucoup d'autres , que l'éclat de ses richesses contrastait avec l'obscurité de son origine. Ses trésors cependant étaient le fruit d'une active industrie , et d'un travail opiniâtre , ce qui le faisait regarder comme un homme intègre ; mais on se rappelait avec peine que ses traits de générosité avaient précédé l'époque de sa fortune. Soit que ses fréquentes relations avec les hommes lui eussent appris à s'en défier , soit que la soif de l'or eût rétréci ses sentimens , et que son orgueil s'accrut en proportion de ses richesses , plus il accumulait de bien , moins il savait en faire usage ; dès qu'il avait acquis le pouvoir de faire des heureux , il en avait perdu le desir. L'hyver des ans qui blanchissait sa tête semblait avoir répandu son influence sur son cœur. Le devoir sacré de l'hospitalité n'était plus rien pour lui ; mais il s'acquittait avec une exactitude scrupuleuse des pratiques de piété , et ne manquait jamais les heures de la mosquée : car s'il ne recherchait pas l'affection des hommes , il en craignait la censure. Mais la dévotion qui ne produit aucune vertu , est comme ces plantes stériles qui

ne portent ni fleurs ni fruits , et qu'on foule aux pieds sans regret.

Telle était la vie de *Carazan* , lorsqu'une proclamation annonça à toute la ville que le palais de *Carazan* allait être ouvert au peuple ; sa table dressée pour ceux qui auraient faim ; et que tous les secours de l'hospitalité seraient accordés à ceux qui les réclameraient.

Aussitôt la multitude entoure sa porte. *Carazan* distribue lui-même du pain et des vêtemens. Sur son front brille une douce joie , et des larmes d'attendrissement coulent de ses yeux. Le peuple étonné , contemple avec surprise un changement qui tient du prodige. Un écho de louanges se répète parmi la foule. *Carazan* fait signe de la main qu'il desire être entendu ; l'attention suspend à l'instant le tumulte , et le plus profond silence règne parmi les spectateurs. Alors *Carazan* satisfait en ces mots l'attente de la multitude :

« A celui dont la main puissante éleva les montagnes , et renferma dans leur sein les feux qui ébranlent la terre. Au tout puissant et miséricordieux , soit gloire à jamais. Une puissance du ciel a changé mon cœur. Cette nuit , tandis que je supputais les produits de mon négoce , et que je triomphais de l'accroissement de mes richesses , j'ai vu l'ange de la mort s'approcher de moi avec la rapidité de l'éclair. L'irrévocable sentence allait se prononcer. Je restai couvert de confusion , muet , tremblant et glacé. Alors s'éleva une voix qui prononça ces mots » :

« *Carazan* , ton culte n'a pas été agréé , car ton

» propre intérêt fut le seul mobile de tes actions ;  
 » tu n'élevais pas tes regards au ciel avec grati-  
 » tude ; tu ne les portais pas autour de toi avec  
 » bonté. Les vices et la folie des hommes te servaient  
 » de prétexte pour leur refuser ta bienveillance. Eh !  
 » que n'accuses-tu donc la libéralité du ciel ? Où le  
 » soleil répandrait-il sa lumière ? Où les nuages pour-  
 » raient-ils distiller les fécondantes rosées , le prin-  
 » tems répandre les parfums , la libérale automne  
 » distribuer ses dons , si ce n'est sur l'insensé et le  
 » vicieux ? Souviens-toi , *Carazan* , que tu as fermé  
 » ton cœur à la compassion et que tu as amassé l'or  
 » avec une main de fer. Tu as vécu pour toi seul ;  
 » dès ce moment et à jamais tu vivras seul. Tu seras  
 » exilé loin de la lumière du ciel et de la société de  
 » tous les êtres. Une inexprimable horreur augmenta  
 » alors les angoisses de mon désespoir , et mille pen-  
 » sées déchirantes mettaient le comble à mon tour-  
 » ment lorsque je me réveillai . . . J'apprends ainsi  
 » à estimer la société , comme tout autre bien , par  
 » ses privations. Je sens plus que jamais le besoin  
 » de communiquer le bonheur pour le sentir moi-  
 » même ».

*Carazan* se tut et leva les yeux au ciel , dans une  
 extase de gratitude et de sincère piété ; le peuple  
 fut frappé de la leçon et pénétré de l'exemple. Le  
 calife , à qui cet événement fut raconté , ordonna  
 que le burin en conserverait le souvenir à la posté-  
 rité.

## N É C R O L O G I E.

LE célèbre *Piccini* vient de mourir à Paris, âgé de soixante-quatorze ans.

Son souvenir sera long-tems cher à tous ceux dont l'oreille est sensible au charme de la mélodie. C'est à bon droit qu'on l'a nommé le Cygne de l'Ausonie.

L'Italie doit pleurer dans ce compositeur fécond, l'auteur de près de deux cents opéras. La France ne doit pas moins de regrets à l'auteur aimable et sensible d'*Atys*, de *Roland*, de *Didon*, de *Pénélope*.

*Piccini* vint à Paris précédé d'une immense réputation, et fut un des premiers qui nous apprirent en France à sentir la bonne musique. *Monsigni*, *Philidor* et *Grétri*, nous avaient cependant disposés à en recevoir les impressions; ils avaient déjà changé le système musical, qui, avant eux, n'était guère qu'une froide et triste psalmodie; mais aucun d'eux n'avait osé croire que les compositions musicales pussent s'adapter aux formes purement tragiques. *Gluck* et *Piccini* vinrent nous avertir simultanément des ressources que nous avions l'air de négliger; ils nous firent voir que cet art dont nous n'avions qu'une idée très-imparfaite, pouvait s'aggrandir sous la main du génie

comme tous les autres ; et par leurs belles productions , ils réalisèrent en quelque sorte pour nous , les effets prodigieux attribués à la musique ancienne , et que nous traitions de fables absurdes.

*Gluck* et *Piccini* avaient cependant tous deux une manière très-différente de concevoir l'alliance de l'harmonie avec l'action théâtrale. Le premier voulait arriver à l'une par les émotions fortes ; l'autre par les émotions douces. L'un était jaloux d'étonner quelquefois ; l'autre de plaire toujours. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient partagé les opinions , puisque les hommes ont également reçu de la nature des dispositions différentes , les uns à l'énergie , les autres à la sensibilité ; chacun devait juger d'après ses organes , et se choisir le musicien le plus analogue à ses sensations ou à ses mouvemens ; le seul tort était de vouloir contraindre les autres à sentir de la même manière que soi ; mais il est probable que c'est une manie dont on corrigera difficilement les hommes. Il s'établit entre les deux rivaux une lutte de gloire qui tournait au profit de l'art , et que les imprudens sectaires voulaient tourner à son détriment : qu'en arrivait-il ? un effet ordinaire , c'est que les deux émules qui , d'abord étaient eux-mêmes fort étrangers à la querelle qu'ils faisaient naître , se virent insensiblement portés l'un et l'autre à la tête du parti dont ont les proclamait chefs en dépit d'eux , et qu'ils partagèrent les petites passions et les animosités de leurs partisans respectifs. Ce qu'il y avait de plus ridicule , c'était de voir se ranger sous ces bannières opposées , des hommes inca-

pables absolument de se rendre compte du parti qu'ils adoptaient; et voulant parler une langue dont la nature leur avait obstinément refusé la clef. Dans cette guerre d'opinion, qui du moins ne produisit point de maux bien réels, qui ne fit verser que des flots d'encre, et pas une goutte de sang, le parti modéré se tuait de recommander la paix au nom du plaisir et de la gloire: on ne l'écoutait pas; il n'était pas permis, sans courir le risque du ridicule, d'applaudir *Alys* quand on avait applaudi *Alceste*, et quiconque avait le malheur d'admirer *Armide*, n'était plus digne de pleurer sur le bûcher de *Didon*.

Les hommes sensés ne tenaient aucun compte à la vérité de ces emportemens bizarres, et prenaient double plaisir à voir deux grands hommes se disputer les palmes de *Polymnie*; ils donnaient cependant dans un ridicule encore assez commun, c'est celui des parallèles et des comparaisons; c'est ainsi qu'on appelait *Gluck* le *Corneille* de la musique, et *Piccini* le *Racine*. Peut-être s'il pouvait s'établir une comparaison de ce genre, eût elle été plus juste en assimilant le style musical des deux compositeurs au style oratoire de *Bossuet* et de *Fénélon*. Quoi qu'il en soit, la gloire de *Piccini* est suffisamment établie sans doute en France, par le succès constant de *Didon*, par les morceaux enchanteurs d'*Alys*, par quelques scènes de *Roland*; il eut tort de lutter avec son adversaire dans un sujet aussi mâle, aussi sévère, aussi antique que l'*Iphigénie en Tauride*; mais si *Gluck* a peut-être sur lui l'avantage de

mieux soutenir un sujet tragique dans tout son ensemble, et de garder à ce titre le sceptre de la *Melpomène* musicale; *Piccini* dans ses concerts de *Polymnie*, reprendra toujours une prééminence marquée par la gracieuse pureté de sa mélodie. *Gluck* dans son vol hardi, s'élançe un peu haut pour la portée actuelle de notre vue. *Piccini* plannant doucement à une hauteur égale et proportionnée, pourrait bien plaire au plus grand nombre, quand son adversaire ne plairait qu'au petit nombre privilégié. L'un voyait l'art musical comme il devrait être si les moyens d'exécution secondant son génie, permettaient un plus vaste champ et des oreilles mieux trempées; l'autre avait soin de proportionner son essor et ses effets aux cadres ordinaires, et aux oreilles contemporaines; mais tous deux occuperont long-tems dans l'estime et dans la reconnaissance publique, la place que donnent toujours les grands talens et les riches productions du génie.

*Piccini*, comme homme privé, mérite également l'attention et les regrets. Soutien d'une nombreuse famille, il vécut avec ce noble désintéressement qui caractérise toujours les grands et vrais talens; il fut simple dans ses mœurs. Exilé en quelque sorte de *Naples*, sa patrie, pour avoir eu le malheur d'aimer la liberté, cette idole nécessaire des arts et de la fierté d'ame; il ne dût qu'à la justice du gouvernement Français, le soutien de son existence; il laisse une veuve, cinq filles et deux garçons, à-peu-près sans ressource. Son malheur le rend presque aussi recommandable que son talent.

Le Ministre de l'intérieur actuel avait eru devoir lui donner la place honoraire d'adjoint aux inspecteurs du conservatoire national de musique à Paris. Le nom de *Piccini* rendait peut-être excusable la violation de la loi qui attribue ces nominations à l'Institut national, et le motif en couvrait l'irrégularité. Pour la faire passer encore mieux, peut-être aurait-on dû répartir cette faveur ou cette justice sur un vieillard non moins recommandable peut-être, à qui la France doit encore une grande reconnaissance, comme fondateur de la bonne musique, qui honore également sa patrie et par son talent, et par ses vertus, et par ses malheurs; père de famille, que la révolution a dépouillé, et qui a vu sans jalousie, dans son modeste asyle, le mérite d'un étranger célèbre récompensé, *Monsigni* enfin, dont le nom m'eût peut-être dispensé d'en dire davantage. Maintenant que *Piccini* n'est plus, ne peut-on faire pour un talent national aussi distingué, ce qu'on fit pour l'illustre italien? C'est une question que je sou mets à la justice d'un gouvernement protecteur des arts et du mérite.

---

Les sciences regrettent la perte du citoyen *Monpetit*, mécanicien distingué; homme rare pour les idées, l'invention et le talent, que l'académie des sciences avait admis dans son sein depuis longtemps, qui a de plus donné des mémoires très-intéressans sur les arts. Il était né à Mâcon en 1715.

---

La littérature et le théâtre viennent de perdre le

citoyen *Rochon de Chabannes*, connu sur la scène française par la jolie comédie d'*Heureusement*, par *Hylas et Sylvie*, les *Amans généreux* et *le Jaloux*. A l'opéra, par *les Prétendus* et *le Seigneur bien-faisant*. *Rochon de Chabannes* a eu un avantage que bien peu d'auteurs dramatiques ont obtenu ; c'est celui de ne jamais tomber. Il est vrai que c'est une des prérogatives du talent qui ne s'élève pas assez haut pour redouter la chute ; cependant ses comédies et ses opéras sont restés au théâtre, et feront encore très-long-tems plaisir, parce que ses ouvrages sont sagement conduits, convenablement écrits, et parce qu'on y trouve des caractères dessinés avec intérêt, et qui prêtent beaucoup aux jeux des acteurs. Il n'est personne qui ne se souvienne de la grace enchanteresse de *Molé* dans *Lindor*, du talent prodigieux de *Préville* dans *Paul Verner*, de madame *Saint-Huberti* dans *le Seigneur bien-faisant*, de *Lais* dans *les Prétendus*. Cet auteur connaissait assez bien le théâtre ; et sans écrire d'une manière brillante, il n'entachait pas du moins son style de néologisme et de mauvais goût. Il est mort dans le courant du mois, regretté des gens de lettres qui l'avaient connu, et de sa famille, dont il était adoré.

## M O D E S.

Nous nous étions un peu pressés le mois dernier de faire l'éloge du goût des dames parisiennes sur le choix et la forme de leurs ajustemens ; cependant le reproche que nous avons à leur adresser aujourd'hui ne portera ni sur leur genre de coiffure, ni sur la coupe de leurs vêtemens, mais seulement sur le choix des étoffes.

Les chapeaux sont de forme ovale, et quelquefois ressemblent assez bien à la coquille d'un escargot ; on voit fort peu de plumes, mais beaucoup de fleurs et d'épis ce qui vaut infiniment mieux. Les fichus de soie et les schals n'ont éprouvé aucune variation.

Mais on commence à porter des tabliers blancs ou de couleur ; ce tablier peut être commode à raison des poches qui servent quelquefois de maintien, et est économique, parce qu'il couvre le défaut de fraîcheur que les robes peuvent avoir : il est donc très-utile et très-avantageux à garder dans la chambre ; mais il ne paraît pas devoir entrer dans la parure : consacré de tout tems au soubrettes de théâtre, parce qu'il en était le costume réel à la cour et dans les cabinets de toilette ; il fait trop ressembler les femmes ainsi vêtues à des suivantes ; et comment sur la scène distinguera-t-on Lisette de sa maîtresse, si toutes les deux portent des tabliers ?

La couleur et le dessein des étoffes du jour sont

encore assez mal-entendus. La mode adoptée avec une espèce de fureur , est celle des *guingamps* ; c'est une étoffe assez agréable de printems et d'été pour les robes négligées, que l'on fabrique à *Guingamps* en Bretagne , et qui dans les desseins raisonnables imite assez bien les *sirsakas* des Indes ; mais la grande vogue est pour les cadrillés bleus et blancs , ou bleus et rouges , ce qui ressemble parfaitement à des toiles de mouchoirs , de housses de fauteuil ou de matelas. Le rouge et blanc surtout rappelle positivement les rideaux de siamoise à carreaux , et plus encore le sarrau des Paillasses de boulevard. C'est cependant aujourd'hui la grande parure des trois quarts de nos femmes dans les promenades et fêtes champêtres.

Il est à remarquer néanmoins que ces étoffes quadrillées sont assez communes en Ecosse ; et ceux qui cherchent toujours à politiquer sur l'origine des choses , ont pensé que peut-être l'idée de l'inventeur était de faire adopter un costume qui eût quelque rapport avec un fameux proscrit de France , qui réside , comme on sait , à Edimbourg. D'autres disent au contraire que c'est en l'honneur des *Bardes* et *d'Ossian* , poète écossais , dont on sait qu'un de nos premiers magistrats fait un cas particulier. On voit que la mode et l'esprit de parti peuvent ainsi se concilier sans inconvénient , et se réunir sous un étendard de même étoffe.

---

---

## S P E C T A C L E S .

### THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS.

---

#### H É C U B E .

JAMAIS peut-être opéra n'avait éprouvé plus de contradictions avant de paraître. Le poëme , reçu depuis douze ans , et offert depuis dix par le musicien , avait été répété , repoussé , repris et rejeté plusieurs fois , sans aucun autre motif que l'obstination de quelques juges indiscrets , qui , de leur propre autorité , déclaraient la musique absolument mauvaise. Leçon bien frappante pour les hommes qui se hâtent de juger le talent avec légèreté ; jamais , depuis *Gluck* , on n'avait entendu de musique qui réunit à-la-fois plus de force et d'accent , plus de grace et d'énergie , plus de caractère et de sentiment. L'auteur paraît s'être pénétré tour-à-tour du coloris de *Gluck* , de *Sacchini* et de *Mozas* , et ce qu'il y a de bizarre , c'est que des journalistes lui en ont fait un reproche ; c'est , à ce qu'il me semble , avoir envie de critiquer. Si le citoyen *Fontenelle* n'eût fait que copier seulement ces grands maîtres sans avoir une manière à lui , certes ,

il aurait encore fait preuve de goût , et non pas de génie ; mais où trouvera-t-on qu'il ait pris tout le beau et pathétique rôle d'*Hécube* , les beaux effets d'orchestre dans l'air sublime : *O mon fils tu seras vengé*, et dans les soupçons d'*Achille* ? Où trouvera-t-on le modèle du beau trio qui termine presque le troisième acte ? Le seul moment peut-être où les idées du citoyen *Fontenelle* se sont extrêmement rapprochées de celles de *Gluck* , c'est dans le chœur de la cérémonie du mariage de *Polixène* , qui rappelle celui d'*Alceste* : *parez vos fronts de fleurs nouvelles , tendres amans , heureux époux* ; et cependant si l'on veut faire attention à la différence des chants , et sur-tout des accompagnemens , on verra que le cit. *Fontenelle* a mis infiniment d'art à éviter d'être copiste dans une situation où l'auteur des paroles l'avait presque forcé de ressembler.

Le poëme a subi , de la part des journalistes , des reproches bien fondés ; il est impossible d'en trouver un peut-être plus mal conduit et plus faiblement écrit ; mais les masses sont pourtant assez généralement tragiques et musicales ; les caractères et les sentimens très-prononcés ont dû électriser le compositeur : celui-ci a quelquefois même rendu la couleur antique à ceux que le poëte avait dépaïsés.

Enfin c'est un très-bel ouvrage que la musique d'*Hécube* , et un très-beau spectacle que cet opéra , qui se termine par le tableau de l'incendie de Troyes.

Les ballets , mariés avec art à l'action , font honneur au talent du cit. *Millon* , qui les a dessinés. On y distingue les jeux guerriers et le pas de deux

de *Vestris* et de mademoiselle *Chameroy*, exécuté avec une perfection qui seule ferait le succès d'un ballet.

Le citoyen *Fontenelle* s'est mis au premier rang des compositeurs tragiques, et il est à désirer qu'on lui fournisse bientôt les moyens d'enrichir la scène lyrique de quelque nouveau chef-d'œuvre.

Les retranchemens qu'on a faits sont des sacrifices; mais le goût les a déterminés.

Mademoiselle *Maillard* joue avec ame le rôle d'*Hécube*. Si elle ne force pas ses moyens, déjà très-forts par eux-mêmes, elle peut attendre un juste succès.

Mademoiselle *Henri* a très-bien saisi la physionomie difficile du rôle de *Polixène*.

Le citoyen *Lainée* devrait se rappeler un peu plus *Achille* d'*Homère* et de *Gluck*, et quitter l'habit bleu brodé en argent, qui lui donne l'air d'un *Amadis*. *Achille* couchait avec son armure et sa peau de tigre; il ne se parait que de sa renommée.

---

ARRÊTÉ DE L'ADMINISTRATION du théâtre de la République et des Arts.

Du 19 floréal an 8.

Le citoyen DEVISMES DIRECTEUR, etc.

CONSIDÉRANT que nous entrons dans la saison où *Flore* étale sa brillante parure;

QUE l'homme a besoin de saisir les présens trop passagers que répandent dans les airs ses parfums les plus doux;

QUE les productions du génie et des beaux arts ne tiennent que le second rang après les prodiges de la nature ;

QU'IL est insensé de les offrir au public avant que la nuit ait voilé de ses ombres les richesses de *Pan*.

CONSIDÉRANT en outre , que dans la saison où le soleil manifeste sa puissance , à neuf heures du soir le poids du jour est tombé ;

CONSIDÉRANT de plus , que la volonté nationale est de vivre autrement que ne vivaient nos ancêtres ;

DESIRANT qu'on ne vienne s'asseoir à l'Opéra , pour y éprouver des sensations délicieuses , qu'après avoir admiré le sexe enchanteur , au moins dans les *jardins* si ce n'est dans les *promenades* ;

VOULANT enfin faire coïncider la raison et les saisons ;

ARRÊTE :

Qu'à dater du premier prairial an 8 , l'Opéra n'ouvrira pendant l'été , qu'à neuf heures du soir.

La montagne en travail enfante une souris.

Cet arrêté n'aura point son exécution ; mais les motifs qui l'ont fait prendre , méritent d'être conservés.

---

T H E A T R E F R A N Ç A I S  
D E L A R E P U B L I Q U E .

---

*Début dans la tragédie du citoyen LAFOND, élève  
du citoyen DUGAZON.*

L'HISTOIRE du début de ce jeune acteur nous paraît assez curieuse pour devoir entrer dans quelques détails avec nos lecteurs.

Il y a un peu moins d'un an que ce comédien, qui alors en avait vingt-cinq, se présenta chez un de nos meilleurs acteurs tragiques ; il venait avec la recommandation de l'ex-directeur Barras, le prier de l'entendre, et de lui donner des conseils. Il fut entendu, et malgré le vice insupportable d'un accent gascon très-articulé, l'acteur qui l'écoutait vit en lui d'heureuses dispositions, dont le tems, l'étude et le travail pouvaient tirer parti, s'il lui devenait jamais possible de faire disparaître l'accent de son pays. Des circonstances particulières, une santé malheureusement trop délicate, ne permirent pas au vétéran de la tragédie de donner son tems et ses soins à ce jeune homme ; il l'engagea à s'adresser au citoyen *Dugazon*. L'évènement a prouvé qu'il l'avait fort bien adressé.

On se demande aujourd'hui comment un acteur comique, et même du genre que l'on définit par

l'expression de *bas comique*, peut-être de quelque utilité pour former un acteur à la tragédie ?

Sans chercher ici, pour résoudre cette question, à expliquer comment l'art du comédien s'enseigne, à déduire les qualités que doit avoir un bon maître, à démontrer que ces qualités sont le propre du bon comédien, quel que soit le genre auquel la nature l'ait appelé, propositions de la démonstration desquelles dériverait nécessairement cette conclusion, que quel que soit le genre d'un acteur qui sait à fond les principes de son art, il peut en enseigner la pratique dans les différens genres auxquels la nature aurait appelé ses élèves; nous dirons ce que nous connaissons personnellement des moyens particuliers au citoyen *Dugazon* pour enseigner la déclamation tragique, en outre de ceux qui peuvent lui être communs avec beaucoup d'autres, en qualité d'acteur habile, et l'un des plus consommés dans son art.

Le citoyen *Dugazon* est une tradition vivante. Il a vu et il a conservé un souvenir exact de *Dumesnil*, des deux *Saint-Val*, *Lekain*, *Brisard*, *Belcour*, *Préville*, etc. Ecoutez-le réciter *Méropé*, *Agrippine*, *Néron*, *Orosmane*, si vous n'avez jamais vu *Lekain* ou *Dumesnil*, et si vous êtes doué de quelque intelligence, vous concevrez une idée juste de l'espèce et de la sublimité de leurs talens; si au contraire vous avez eu le bonheur de jouir de leur présence sur la scène, vous croirez les entendre encore, et vos regrets de les avoir perdus s'augmenteront.

Mais, direz-vous, cette imitation n'est qu'une

*carricature* ; ce n'est pas autre chose en effet ; mais c'est précisément la raison pourquoi cette imitation est utile et précieuse. Si le citoyen *Lafond*, par exemple , voyait *Lekain* , peut-être ne concevrait-il rien de plus beau que de lui ressembler , et dès-lors il ne serait qu'un froid copiste. Mais quand il voit *Lekain* en *Dugazon* , c'est une gravure qui lui met sous les yeux la composition , l'ordonnance , le dessein , une partie de l'expression d'un tableau sublime ; mais le coloris , les demi-teintes , l'harmonie lui échappent ; il faut que l'imagination travaille pour en créer d'elle-même la magie.

C'est probablement ce qui est arrivé au citoyen *Lafond* ; *Dugazon* a pu lui faire sentir combien *Lekain* avait été grand ; mais il n'a pu lui montrer comment il l'était. Il a donc pu enflammer l'imagination de son élève , l'exalter jusqu'au sentiment du beau idéal , et le forcer de chercher en lui-même les ressources capables de s'élever à cette hauteur.

Loin donc de verser un ridicule sur l'application que s'est donnée *Dugazon* à développer avec succès les moyens d'un jeune homme à qui la nature paraît avoir accordé d'heureux dons , félicitons-nous de ce que le théâtre conserve une image vivante de la tradition des beaux talens , que le tems a détruit , et faisons des vœux pour qu'il lui tombe encore en main quelques sujets aussi avantageusement disposés que le cit. *Lafond*.

Cet accent , dont nous avons parlé , est aujourd'hui totalement disparu. Pour y parvenir , on assure que cet acteur s'est imposé la contrainte ,

pendant huit à dix mois , de ne parler qu'avec une lenteur insupportable et repoussante pour tous ceux qui l'écoutaient , et qu'ainsi il est parvenu , à force de s'écouter en parlant , à parler comme il entendait parler les autres.

Cette patience annonce une ténacité dans l'étude et le travail , qui semble être d'un très-bon augure pour le succès des efforts qui lui restent à faire , et pour vaincre les difficultés nombreuses qu'il aura encore à surmonter.

Cet acteur a débuté avec le succès le plus complet le 18 floréal , par le rôle d'*Achille* dans *Iphigénie en Aulide*.

Il a joué ensuite le rôle de *Tancrede* ; ici on a été beaucoup moins satisfait. Le choix de ce rôle n'était pas heureux pour un débutant. Personne n'a osé le risquer , ou ne l'a tenté avec succès depuis *Lekain* , excepté *Monvel* ; le rôle de *Tancrede* est trop savant. Il faut un acteur consommé dans l'art du théâtre pour vaincre les difficultés dont ce rôle est hérissé.

Mais quand on débute au théâtre français , et qu'on menace d'avoir du talent , on n'est pas toujours le maître d'y choisir les rôles de son début.

Enfin , le 30 floréal , il a joué *Oreste* dans *Andromaque*. Les applaudissemens nombreux qu'il a obtenus et mérités dans ce dernier rôle , où il a eu des endroits véritablement admirables , l'ont bien dédommagé du peu de fruit des efforts qu'il avait fait dans *Tancrede*.

Un bel organe , de la sensibilité , de la chaleur , point de cris , une taille élégante et noble , une figure

figure assez aimable, et qui n'est pas dénuée d'expression, de beaux gestes et de la grace, une diction sage et animée; voilà ce que tout le monde a cru remarquer dans ce débutant, et ce qui justifie son succès.

Il n'est sans doute pas sans de grands défauts; nous n'en relèverons aucun ici, non plus que nous n'exalterons ses louanges.

Il ne faut pas trop louer celui qui débute avec éclat, de peur d'égarer son amour-propre, ni flétrir ses applaudissemens par des critiques, de crainte de paralyser les heureux effets qu'on doit attendre des équitables encouragemens du public.

---

Les comédiens français viennent de prendre avec le ministre de l'intérieur l'engagement de représenter une tragédie trois fois au moins par décade, les 3, 5 et 8, et de remettre par mois une pièce de l'ancien répertoire, dans laquelle joueront les premiers sujets, le tout sans préjudicier à l'étude des nouveautés.

Vraisemblablement cette résolution, qui tiendra si l'on y tient la main, n'a été prise qu'après la distribution faite des rôles de *Tancrède*, qu'on a remis la décade dernière pour le débutant; car on n'y a vu ni *Monvel*, ni *Baptiste*, ni *Saint-Phal*, ni *Damas*, pas même *Vanhove*; cependant *Argire* et *Orbassan* jadis étaient jouées par *Brizard* et par *Grandval*.

---

 THEATRE DE L'OPERA-COMIQUE  
 N A T I O N A L.
 

---

D'AUBERGE EN AUBERGE, OU LA PRÉVENTION,  
*comédie en trois actes, représentée le 6 floréal.*  
*Paroles du citoyen DUPATY, musique du citoyen*  
 TARCHY.

L'ONCLE d'un jeune officier, nommé *Dernance*, voudrait le marier avec la jeune madame d'*Eldme*. Ils ne se connaissent pas; mais chacun a conçu une telle prévention contre l'autre, qu'ils sont tous deux fort éloignés de se prêter aux desirs de l'oncle; cependant *Dernance* s'est rendu au château où la jeune personne est elle-même attendue dans la soirée. L'oncle engage son neveu à aller au devant d'elle jusqu'à la première poste; il part dans l'intention de ne point revenir, et là finit le premier acte.

Pendant l'entr'acte on le promène deux heures en chaise de poste dans le parc de son oncle, et on le ramène au château dont on a déguisé l'entrée, et métamorphosé le sallon en une salle d'auberge.

Là, et c'est au second acte, il trouve son oncle déguisé en maître de poste, et la jeune madame d'*Eldme* en sorvante d'auberge. On lui dit que ces

dames ne sont pas encore arrivées; il repart dans l'espoir de les rejoindre à la poste suivante. Cependant la jeune dame a pris du goût pour l'officier, et est revenue de sa prévention contre lui.

Nouvelle promenade du neveu en chaise de poste dans le parc.

Au troisième acte, nouvelle introduction au château, dont le salon a pris de nouveau la forme d'une autre auberge. Il y trouve la mère de la jeune dame déguisée en maîtresse de poste, mademoiselle d'Eldme passant pour sa fille. Elle montre tant de grace, d'esprit, de talent, de charme, que l'officier s'enflamme; il tombe aux genoux de l'objet de sa passion subite. Son oncle l'y surprend. On lui découvre qu'il a été joué; qu'il n'est pas sorti du château, où toutes sortes de machines et tous les domestiques étaient préparés pour le tromper. Il épouse avec joie celle que son oncle lui destinait, parfaitement revenu de son côté de la prévention qu'il avait conçue contre elle.

Nous venons de rendre un compte succinct, mais exact de cet ouvrage; nous allons laisser à nos confrères le soin d'en juger les paroles et la musique.

*Journal du Commerce.* Il n'y a rien de nouveau dans cet ouvrage, que l'enveloppe. Tous les moyens et les ressorts en sont usés.

*Le Moniteur.* Il est neuf, quant aux moyens, du moins sous le rapport de leur multiplicité.

*Journal des Spectacles.* Cette comédie est d'un genre absolument neuf.

*Journal des Débats.* C'est un imbroglio plutôt

qu'une comédie. L'idée en est originale et comique.

*Le Publiciste.* Le sujet est fort amusant.

*Le Moniteur.* Le fond n'est autre chose qu'une surprise de l'amour.

*Journal du Commerce.* Ma foi la jeune dame en petite servante d'auberge, puis en fille mieux élevée d'une hotellerie; rien de plus commun. *Marivaux* n'offre dans toutes ses pièces que de semblables déguisemens.

*Le Moniteur.* Rien n'est ici donné à la peinture du sentiment qu'on veut faire naître; tout est consacré à la surprise, non de l'amour, mais du spectateur.

*Le Publiciste.* C'est un tour de force dont le cit. *Dupaty*, sûr de son talent, s'est tiré avec beaucoup d'habileté.

*Journal du Commerce.* Bah ! une intrigue commune, qui pouvait se passer de tant d'appâts.

*Le Moniteur.* Nullement intéressante.

*Journal des Débats.* Point du tout. Si l'intrigue est compliquée et peu naturelle, elle intéresse, elle soutient l'attention jusqu'au bout, ce qui est toujours un grand mérite.

*Le Moniteur.* C'est un mouvement continu et un vide réelle d'action. Tout change de place sans que l'action fasse un pas. Telle scène pour laquelle on a tout fait, n'a d'étonnant que sa nullité.

*Journal des Débats.* L'intrigue est embarrassée et pénible. Elle se débrouille avec beaucoup d'efforts.

*Journal des Spectacles.* Cependant le dénouement s'opère avec vraisemblance.

*Journal des Débats.* Certes, la vraisemblance est blessée dans cette intrigue.

*La Décade.* Sans doute, il est aisé de voir que le nœud de cet ouvrage est fondé sur la plus forte invraisemblance; mais l'auteur a mis tant d'art à la reléguer dans le clair-obscur des entr'actes, qu'elle devient imperceptible.

*Journal de Paris.* Sans doute, on y trouve bien quelques invraisemblances; mais ce léger défaut amène des situations si gaies, si originales, qu'il serait injuste de condamner la bisarrerie du plan.

*Le Publiciste.* Les incidens sont bien amenés, et quoique bizarres, ils ne me paraissent pas choquer par trop la vraisemblance.

*Journal des Spectacles.* Pour moi, je ne vois pas de grands moyens d'intrigues, puisqu'ils s'appuient d'une sorte de mécanisme sans lequel ils seraient nuls.

*Journal de Paris.* Il vent sans doute parler des trois changemens qui se font à vue. J'en crois le procédé nouveau; ils ont excité la surprise et mérité de nombreux applaudissemens.

*Le Moniteur.* Le machiniste à plus à se faire entendre, que le personnage.

*Journal des Débats.* Aussi le machiniste partage-t-il la gloire de l'auteur; les changemens de décoration ont été autant applaudis que les plus beaux endroits de la pièce.

*Journal du Commerce.* Cette invention ferait honneur peut-être au génie de l'auteur, si ces

ressorts mécaniques n'avaient été employés, il y a six ans au moins, dans le *Château du Diable*, pièce où un oncle attrape aussi son neveu.

*Journal des Spectacles.* N'importe. A part l'inconvénient de rendre le spectateur témoin de ces ressorts (1), on a une comédie fort amusante.

*Le Moniteur.* Peu comique.

*La Décade.* C'est juger trop sévèrement. Doit-on tout juger sur les mêmes règles? C'est avoir fait preuve de goût, que d'avoir su distinguer qu'un sujet qui devait être exclu du domaine de la comédie, pouvait mériter de réussir à l'Opéra-Comique.

*Journal du Commerce.* J'avoue que la pièce a réussi.

*Le Citoyen Français.* Oui, elle a eu une sorte de succès.

*Le Moniteur.* Elle a eu beaucoup de succès.

*Le Publiciste.* Un grand succès!

*Journal de Paris.* Un succès complet! et la seconde représentation encore plus que la première.

*Journal des Débats.* Parbleu elle a été couverte d'applaudissemens, et ce qui fait encore plus d'honneur à la pièce, on y a beaucoup ri.

*La Décade.* Convenez donc avec moi, qu'avoir formé d'une folie presque impossible une action à-peu-près raisonnable, annonce un esprit très-fin.

*Le Citoyen Français.* Moi je ne puis souffrir

---

(1) Il résulte de ce que dit ici le citoyen *Lepan*, qu'il y a un inconvénient à rendre le spectateur témoin du spectacle.

dans cette pièce ce valet bavard impitoyable ; plaisant à froid ; sorte de compère débitant force choses peu joviales.

*Le Publiciste.* Et moi j'y trouve par-tout un dialogue vif et animé , semé de traits ingénieux et délicats , et, ce qui aujourd'hui est assez rare , exempt de mauvais goût.

*Le Citoyen Français.* Le premier acte n'est qu'une assez mauvaise exposition ; le second acte est à glacer ; le troisième acte est chaud , brillant de jolis détails qui ont remonté la pièce inclinant vers sa chute.

*Journal du Commerce.* Au surplus la pièce ne pouvait tomber , car elle a été jouée avec un ensemble , une précision vraiment remarquable , et telle pour la partie musicale , qu'elle a rappelé le talent des bouffons.

*Le Citoyen Français.* Pour moi j'ai trouvé *Martin* très-bizarre. *Garrat* a gâté tous les jeunes gens. Tous roucoulent , et ne sortent d'une roulade que par une cadence. *Martin* n'a pas chanté deux phrases musicales dans leur simplicité.

*Journal des Débats.* Il ne manque à *Martin* que de pas abuser des dons de la nature ; de ne pas avoir recours à de faux agrémens dont il n'a pas besoin ; il est plus coupable qu'un autre de chercher à briller aux dépens du goût , et de vouloir étonner plutôt que de plaire.

*Journal des Spectacles.* Messieurs , que direz-vous de la musique ? Pour moi je la trouve pleine d'une excellente et mélodieuse harmonie (1).

---

(1) Nous invitons le citoyen *Lepan* à consulter le diction-

*Journal de Paris.* La musique est gracieuse et savante.

*Journal du Commerce.* Quelquefois originale.

*Le Publiciste.* Ce qui n'empêche pas l'ouverture d'offrir des réminiscences.

*Journal des Débats.* L'ouverture est d'un effet piquant.

*Le Publiciste.* Néanmoins j'avoue que cette musique est pleine de mélodie et de grâces.

*Le Moniteur.* Vive, légère, brillante.

*Le Citoyen Français.* Pour moi j'ai la bonhomie de ne me laisser séduire par aucun nom. Il m'a semblé qu'aucun morceau de cette composition n'avait le cachet du grand-maître. Peu de motifs.

*Journal du Commerce.* Au contraire, des motifs d'accompagnemens presque toujours heureux.

*Journal des Débats.* Les accompagnemens, quelques beaux qu'ils soient, dominant trop, et quelquefois étouffent la mélodie.

*Le Moniteur.* Bon dieu que dites-vous? L'orchestre n'est point bruyant, mais il accompagne, au contraire, de la manière la plus ingénieuse.

*Journal du Commerce.* L'orchestre est savant.

*La Décade.* Le compositeur a déjà fait assez de progrès pour mériter qu'on lui parle avec franchise. Il doit encore étudier beaucoup la scène.

*Le Moniteur.* Je trouve cette œuvre-ci préférable aux autres du même auteur, sous le rapport de la prosodie et de l'asservissement aux paroles.

---

naire de musique de J. J. Rousseau, afin d'apprendre à distinguer l'harmonie de la mélodie.

*La Décade.* Cependant , il est encore quelquefois tombé dans le défaut commun de ne pas fondre son coloris musical avec celui du poëme.

*Le Citoyen Français.* Peu de chants, point de ces airs qu'on retienne.

*Journal du Commerce.* Les idées sont trop peu liées; mais il y a un chant agréable dans plusieurs morceaux.

*Le Citoyen Français.* Jamais ce chant-là ne deviendra pont-neuf; je le garantis.

*Journal des Débats.* Les ariettes sont quelquefois bizarres et du ton de la conversation.

*Le Publiciste.* Quelques romances ont paru communes.

*Le Citoyen Français.* Oui, quelques sons plaintifs. Oh! Romance, que me veux-tu?

*Journal des Spectacles.* Quant à moi, je dis que les morceaux d'ensemble prouvent le grand talent.

*Journal des Débats.* Presque tous les morceaux d'ensemble sont d'une facture aussi ingénieuse que savante.

*Le Publiciste.* D'une belle facture! Tous!

*Le Moniteur.* Ils sont d'une coupe originale.

*La Décade.* Les finales sont spirituellement dessinées.

*Journal du Commerce.* Elles sont d'une harmonie parfaite.

*Le Journal de Paris.* On a sur-tout admiré celles du premier et du second acte.

*Le Publiciste.* Enfin, cet ouvrage a rappelé le bon tems de l'Opéra-Bouffon,

---

 THEATRE DU VAUDEVILLE.
 

---

LE PORTRAIT DE FIELDING , *Comédie anecdotique , des citoyens SÉGUR le jeune , DESFAUCHERETS et DESPRÉS , représentée le 3 floréal.*

HOGARTH , peintre célèbre en Angleterre , fut l'ami intime de *Fielding* , l'un des meilleurs romanciers de cette nation , si riche en ce genre. *Hogarth* , en déplorant la mort de son ami , se désespérait de ne l'avoir jamais peint de son vivant , et de ne pouvoir se rappeler ses traits dans sa mémoire. *Garrick* , que la nature avait doué du rare talent de contre-faire toutes les figures en décomposant la sienne , lui retraça un jour si bien les traits de son ami défunt , qu'*Hogarth* en dessinant exactement l'image qu'on lui présentait , parvint à faire de *Fielding* , mort depuis du tems , un portrait dont la ressemblance était parfaite.

C'est cette anecdote très-connue , dont les auteurs que nous venons de nommer ont su faire un petit drame plein de grâce et d'intérêt. Ils ont supposé qu'*Hogarth* avait promis à *Fielding* mourant , de prendre soin de sa fille naturelle et de l'épouser. Ils ont cependant fait *Hogarth* fort épris des charmes de *Sophie* , une de ses élèves ; et du combat de l'amour qu'elle lui inspire , avec la promesse faite à

son ami, résultent des scènes fort touchantes; mais *Hogarth* n'a pas plutôt fixé par son crayon les traits empruntés que *Garrick* vient de lui offrir, que chacun reconnaît *Fielding* dans cette esquisse; *Sophie* aussi y reconnaît l'image du portrait qu'elle porte sur elle en secret; portrait chéri d'un père qu'elle n'a jamais connu. On se doute bien qu'*Hogarth* est au comble de ses vœux, puisqu'il trouve dans l'objet aimé, celle qu'il cherchait en vain pour accomplir sa promesse.

Cette pièce est aussi bien faite, aussi purement écrite, aussi habilement dialoguée que *M. Guillaume*; et elle doit obtenir un semblable succès d'estime. Mais on ne la verra pas aussi long-tems avec un plaisir égal au théâtre; d'abord, parce qu'il s'en faut de beaucoup qu'un Anglais, même *Fielding*, tout recommandable qu'il soit par les amateurs de la belle littérature, inspire en France un intérêt égal à celui de l'illustre et malheureux *Malesherbes*; ensuite, parce que ce nouveau petit drame est si touchant et si sérieux, qu'il semble un peu déplacé, quoique très-parfaitement joué sur le théâtre du *Vaudeville*, où l'on aimera toujours mieux trouver de l'esprit et de la gaieté, que des couleurs sombres et du sentiment.

---

PLUS HEUREUX QUE SAGE, comédie en deux actes,  
représentée le 21 floréal.

CETTE petite comédie, composée d'un nœud qui amène quelques situations bouffonnes, lesquelles conduisent à un dénouement préparé avec quel-

qu'adresse, est vicieuse par trois points capitaux qui ont rendu son succès au moins douteux.

Toutes les situations en sont usées. Le premier acte n'est qu'une longue et froide exposition. Le second n'est plein que de ressemblance avec la jolie petite bluette du théâtre Italien, intitulée : *Les Dettes*, et le petit chef-d'œuvre du théâtre Français, si connu sous le titre des *Etourdis*.

*Dorante* est, en effet, un *étourdi*, qui a des *dettes*. Elles seraient payées par sa vieille tante, s'il pouvait épouser *Julie*, qu'il aime; celle-ci ne veut épouser que quand les dettes seront payées.

Comment *Dorante* se tirera-t-il de cet embarras?

En franc *étourdi*. Il emprunte de nouveau d'un usurier; il en reçoit cent pistoles et va tenter fortune en passant la nuit au jeu.

Le lendemain il revient avec cinq cents louis, qu'il a gagnés. C'est moins que le montant des billets qu'il a souscrit; mais c'est plus qu'on ne lui a prêté.

Il convoque ses créanciers; se déguise en vieille femme; se donne à leurs yeux pour sa propre tante, aussi bien qu'aux yeux de *Julie*.

A l'aide de ce déguisement, il tire de celle-ci un tendre aveu de son attachement pour lui, et de ceux-là tous les billets pour moitié de ce qu'ils énoncent.

Ainsi les dettes sont acquittées, et *Julie* est forcée de donner sa main.

Voici deux couplets qui ont fait fortune.

Un des créanciers veut justifier auprès de la prétendue vieille tante, l'usure qu'ils ont exercé envers son neveu; peut-être lui, dit-il:

AIR : *De la belle Fermière.*

Peut-être en vos jeunes ans  
Ce métier paraissait infâme ;  
Mais tout change avec le tems ;  
Soyez plus honnête , madame.  
Obliger à cent pour cent ,  
Même sur gage , vraiment ,  
Qu'est-il là de surprenant ,  
Pour nous chercher querelle ,  
Puisque tout le monde s'en mêle.

Mais la prétendue vieille qui ne veut payer que moitié des sommes énoncées dans les billets , et cependant les retirer , répond sur le même air :

Monsieur , dans mes jeunes ans  
On craignait la honte et le blâme ;  
Mais tout change avec le tems ,  
Et manquer n'a plus rien d'infâme.  
Entrer en arrangement ,  
Faire perdre cent pour cent ,  
Qu'est-il là de surprenant ?  
C'est la mode nouvelle ;  
Permettez qu'aussi je m'en mêle.

Malgré le peu de succès de cet ouvrage , on a demandé l'auteur. On a nommé le citoyen *Fiévée* , l'un des malheureux déportés du 18 fructidor , connu par plusieurs écrits polémiques , rendu aujourd'hui à la liberté et à sa patrie. On n'a point manqué de remarquer qu'il était *plus heureux que sage*.

Le citoyen *Fiévée* est , sur-tout , avantageusement connu dans les lettres par le charmant roman de

*la Dot de Suzette*, et par une autre production du même genre, mais d'un ordre bien supérieur, l'excellent roman de *Frédéric*.

---

MADAME DESHOULIERES A BRUXELLES, *fait historique, en deux actes, représenté le 8 floréal.*

LES pièces en deux actes n'ont point fait fortune à ce théâtre pendant le cours du mois dernier.

On sait que madame *Deshoulières* inspira une vive fantaisie, de l'amour même, si l'on veut, au grand Condé; qu'elle fut arrêtée à Bruxelles, constituée prisonnière d'état, et que ce prince, aussitôt qu'il fut instruit de cet attentat, s'empressa de la faire remettre en liberté.

Ici les faits sont dénaturés.

Madame *Deshoulières* est arrêtée par ordre du prince au premier acte, à l'instant où elle se dispose à traiter du prix d'une édition de ses poésies avec un libraire.

Au second acte, deux de ses valets, le libraire et son mari s'introduisent dans la prison et l'en font sortir.

Ce triste drame, aussi vide d'action que d'intérêt et de gaieté, a été fort mal accueilli et ne méritait pas de l'être mieux, car il a été écouté jusqu'au bout avec indulgence.

Un de nos littérateurs, connu par plus d'un succès récents, vient de traiter ce sujet pour le théâtre de la République, où il se dispose à en faire incessamment la lecture. Nous lui souhaitons bien sincèrement plus de succès qu'à celui du Vaudeville, qui n'a point été nommé.

---

 THEATRE DES TROUBADOURS.
 

---

Ce théâtre, fermé depuis plus d'un mois, a rouvert le 8 floréal.

Il a perdu quelques sujets; il en a acquis de nouveaux. Il n'a ni gagné, ni perdu. L'ensemble est toujours de la médiocrité la plus complète.

Son répertoire s'est augmenté, depuis l'ouverture, de cinq nouveautés, mais n'en est pas plus riche.

En voici les titres et le sujet.

---

BRETIGNAC ou la PHANTASMAGORIE, par le citoyen RANDON, représentée le 8 floréal.

Un gascon qui fait le bel esprit comme M. Desmazes, veut épouser Léonore, qui n'aime que Florval, un jeune officier français. A l'aide d'un valet adroit, il turlupine, effraye et met en fuite le gascon, qui croit aux esprits et abandonne Léonore à l'officier.

Le Courrier des Spectacles dit que cette pièce a eu un succès flatteur; mais, en vérité, c'est pure flatterie.

---

REGNARD à ALGER, en deux actes, représentée le 10 floréal.

Elle est des dix ou douze auteurs de M. de Bièvre et de Christophe Morin, facéties de ce théâtre.

On fera mieux d'aller chercher le sujet de cette bagatelle dans les OEuvres de *Regnard* lui-même, en relisant le petit conte intitulé *la Provençale*, où les auteurs ont puisé leur rapsodie, que de l'aller voir aux Troubadours.

---

PIRON à BEAUNE, en un acte, par les citoyens  
GEORGES DUVAL et ARMAND GOUFFÉ, représentée  
le 16 floréal.

Encore un rival imbécile, éconduit par un amant plus adroit. Ici ce n'est point un valet qui seconde l'amant aimé; c'est *Piron* lui-même. On a fait de cette pièce un recueil des bons mots les plus connus de cet homme célèbre. On en a beaucoup ri. Les auteurs ont appelé, d'eux mêmes, cette pièce une *ânerie*. Elle a réussi comme bien d'autres.

---

RANCUNE, ou LES CHAIRCUIITIERS TROYENS, parodie  
d'HECUBE, des citoyens LÉGER, VILLIERS,  
GUILBERT-PIXERECOURT, ARMAND-GOUFFÉ,  
GEORGES DUVAL, et VIEILLARD, représentée le  
22 floréal.

Six écrivains, comme on voit, se sont réunis pour composer, et les acteurs pour apprendre, en cinq jours, cette petite farce. Elle est semée d'assez bonnes plaisanteries, de quelques traits satyriques, et de beaucoup de trivialités, auxquelles on fait grace en faveur de la gaieté qui règne dans cet ouvrage, et d'un peu d'esprit.

*Retors,*

*Retors*, fils de *Criam*, chaircuitier, est mort des suites d'une saignée que lui a faite l'élève en chirurgie *Fragile*. De-là est résulté la guerre entre tous les chirurgiens et les chaircuitiers de Troye, en Champagne. Cependant *Fragile* est épris de *Prolixène*, la fille de *Criam*, qui s'est éprise pour lui d'un amour violent en le voyant par-tout saigner du pied, saigner du bras. *Rancune*, sa mère, veut en vain s'opposer à l'union de sa fille avec le meurtrier de son fils; les Troyens l'exigent pour avoir la paix. Elle feint donc d'y consentir, et veut engager *Prolixène* à endormir *Fragile* avec de l'opium. Celle-ci préfère de se poignarder avec un couteau; on lui retient le bras, et les chaircuitiers sont près d'assommer *Fragile*, lorsque *Criam* apprend que les chirurgiens, maîtres de sa maison, viennent de la mettre au pillage et menacent de l'incendier si le mariage ne s'accomplit.

Nous citerons deux des couplets qui ont été les plus applaudis.

F R A G I L E , à *Criam*.

On vous a pillé; mais cela  
 Fort communément se pratique.  
 Souvent les auteurs d'Opéra  
 Pillent paroles et musique.  
 En pillant on se fait un nom,  
 Comme en pillant on fait fortune;  
 Pour beaucoup de gens il est bon,  
 Qu'on n'ait pas de rancune.

P O L I X È N E , au public.

Courez en foule à l'Opéra,  
 Applaudir le chant et la danse;

Les grands talens qu'on trouve-là  
Doivent être chers à la France.  
Puis , pour rire quelques instans,  
Rendez-vous ici sur la brune ,  
Et permettez-nous quelque tems  
De vous garder Rancune.

---

MOMUS A PARIS, ou L'EAU DU FLEUVE LETHÉ,  
*pièce à tiroir , en un acte , représentée le 27 floréal.*

Comme il est encore quelques gens instruits qui se rappellent que *Momus* était le dieu de la gaieté, et que le *Momus* des Troubadours était la trisserie et l'ennui personnifiés, le spectateur s'en est amplement dédommagé au bruit des sifflets, et le nom de l'auteur est resté dans l'oubli.

---

## C O M M E R C E.

*Situation du commerce pendant le mois de floréal.*

L'ATTENTION générale qui se porte sur les évènements de la campagne actuelle, les résultats satisfaisans qu'on a droit d'en attendre, n'ont pas encore rétabli l'équilibre nécessaire pour préparer la restauration du commerce; cependant on espère plus que jamais, et l'on compte beaucoup sur le succès de nos armées.

On a vu avec plaisir que, par l'intervention du gouvernement français, la place d'Amiens ait obtenu de celui d'Espagne la réformation ou l'interprétation de la cédule du 27 juillet 1799, qui avait donné un cours forcé aux *vales* ou billets royaux.

Le roi d'Espagne, par une déclaration du 7 avril 1800, interprétant la cédule du 17 juillet précédent, a ordonné *que tous les engagements antérieurs ou postérieurs à l'époque de cette cédule, seraient remplis désormais dans la monnaie convenue entre les contractans.*

Cette nouvelle mesure, en témoignant en faveur de la justice des deux gouvernemens, prouve en même-tems qu'il règne entre eux une harmonie propre à inspirer la plus grande confiance à ceux qui ont conservé des relations commerciales avec l'Espagne.

## FOIRES DE LA REPUBLIQUE,

*Du 15 Prairial au 15 Messidor.*

## 15 Prairial.

Anvers, Deux Nethes, 1 jour.

Chev. ânes et autres anim.

Barbezieux, Charente, 3 jours.

Bligny-sur-Ouche, Côte-d'Or,

3 jours. Draps, serges, mous.

selines, indienne, fil, toile,

laine, merc. quinc. et best.

Bordeaux, Gironde, 1 jour.

Ferrailles, vieux effets.

Compiègne, Oise, 1 jour. Best.

de toute espece, mere. etc.

Evreux, Eure, 1 j. Chevaux

vaches et porcs.

Fontainebleau, Seine et Marne,

3 j. Chevaux, bestiaux, vins,

mercerie, friperie, quinc.

bonneterie et toilerie.

Lauterbourg, Bas-Rhin, 2 j.

Mercerie, draperie, étoffes

et quincaillerie.

Pauliac, Gironde, 3 jours. Gros

et menu bétail, marchandises

et denrées, etc.

Seaux-l'Unité, Seine, 1 jour.

Bestiaux.

Thônes, Mont Blanc, 2 jours.

Bêtes à cornes, mul, chev,

cochons et brebis.

Treguier, Côtes du Nord, 15 j.

Tous objets de commerce

excepté les bestiaux.

## 16 Prairial.

Agen, Lot et Garonne, 3 jours.

Très-considérable. Bestiaux

et march. de toute espece.

Bergues, Nord, 8 jour. Chev.

bêtes à cornes.

Caen, Calvados, 1 jour. Best.

mercerie, quincaillerie, et

autres marchandises.

Catherine Wavre, Deux Ne-

thes, 8 j. Toutes sortes de

march. et de bestiaux.

Mégeve, Mont-Blanc, 2 jours.

Bêtes à cornes, brebis et co-

chons.

## 17 Prairial.

Aime, Mont Blanc, 2 jours.

Bêtes à cornes, cochons et

brebis.

La Chapelle, Seine, 1 j. Va-

ches-laitieres.

Lauffon, Mont Terrible, 2 j.

Marchandises de toute espe-

ce, bestiaux le premier jour.

Pont Beauvoisin, Mont Blanc,

3 j. Chevaux, mulets, bre-

bis et bêtes à cornes.

Stavelot, l'Ourthe, 3 j. Chev.

bêtes à cornes, porcs et chev.

Saint-Imier, Mont Terrible, 3

jours. Marchandises de toute

espece, best. le premier jo.

## 18 Prairial.

Aigubelle, Mont Blanc, 2 j.

Bêtes à cornes, coch. et reb.

Monestier, Tarn, 2 j. Toute

espece de bestiaux.

Nemours, Seine et Marne, 1 j.

Chevaux et bestiaux.

Peurelau, Aveyron, 2 j. Best.

19 *Prairial*.

Dammartin, Seine et Oise, 1 j.  
Chevaux, vaches, cochons  
ânes et volailles.

Epinal, Vosges, 1 jour. Best.  
grains et mercerie.

Mauriac, Cantal, 3 j. Bestiaux  
chanvre, lin et denrées.

21 *Prairial*.

Andruick, Pas de Calais, 2 j.  
Chevaux, bêtes à corne et  
à laine, porcs, etc.

Courtisole, Marne, 3 j. Best.  
huile de navette et de chene-  
vis, laine et toile dite de  
bouras.

Franciade, Seine, 15 j. Toile,  
soieries, draperies, etc. et  
moutons.

Montreuil, Pas de Calais, 9 j.  
Toute espece de bestiaux et  
animaux, bijout. quinc. et  
modes.

Angers, Maine et Loire, 8 j.  
Bœufs, chev. de labourage,  
moutons.

Labouheyre, Landes, 2 jours.  
Bœufs, chev. étoffes gros-  
sieres, quincail. peaux de  
chevres et d'agneaux.

La Chapelle, Seine, 1 jour.  
Vaches laitières.

Larochefoucault, Charente, 3  
jours.

L'Ecluse, Escaut, 9 jours  
Toutes sortes de marchand.  
chevaux et bestiaux.

Seaux-l'Unité, Seine, 1 jour.  
Bestiaux.

23 *Prairial*.

Breskens, Escaut, 2 j. Chev-  
et bestiaux.

Laroche-Guyon, Seine et Oise,  
1 j. Chevaux, vaches, ânes  
et cochons.

Moulins, Allier, 3 jours. Best.  
de toute espece.

Niort, Deux Sevres, 1 jour.  
Grande quantité de toute  
espece de bestiaux.

Saint-Antoine, commune de  
Lemhac, Cantal, 2 j. Best.  
et toiles.

24 *Prairial*.

Angoulême, Charente, 1 jour  
Brive, Correze, 3 jours. Bœufs,  
vaches, veaux, vellées, co-  
chons et moutons.

Bievres (canton de Jouy),  
Seine et Oise, 1 j. Vaches,  
chevaux et pores.

Bourg, intra muros, Ain, 3 j.  
Bestiaux, denrées et mar-  
chandises de toute espece.

Montbéliard, Mont-Terrible,  
2 j. March. de toute espece.  
Best. le premier jour.

Nogent, Aube, 3 jours. Chev.  
ânes, vaches, Porcs et mout.

25 *Prairial*.

Colombe, Rhône, 2 j. Best.  
mercerie, quincailerie, co-  
ton, laine, drap, cuirs, etc.

Dammartin, Seine et Oise, 1 j.  
Chev. vaches, cochons, ânes  
et volailles.

Limoges, Haute Vienne.

Lizieux, Calvados, 8 j. Best.  
mercerie, quincailerie et  
autres marchandises.

- Porentruy, Mont Terrible, 5 j. Marchandises de toute es-  
pece, best. le premier jour.  
Quimper, Finistere, 1 jour.  
Schirmeck, Vosges, 2 j. Merc.  
Villeneuve-sur-Belot (canton  
de Rebais) Seine et Marne,  
1 j. Chev. Bœufs, vaches,  
moutons, porcs, ânes, che-  
vres et volailles.

26 *Prairial.*

- Aix, Bouches du Rhône, 8 j.  
Bestiaux de toute espece et  
différentes marchandises

27 *Prairial.*

- La Chapelle, Seine, 1 jour.  
Vaches laitières.  
Mende, Lozere, 2 jours. Den-  
rées, cadisseries fabriquées,  
mercerie, laine et animaux  
de toute espece.  
Nérac, Lot et Garonne, 3 j.  
Best. de toute espece.

28 *Prairial.*

- Alby, Tarn, 3 jours. Toute  
espece de bestiaux.  
L'Isle-Jourdain, Vienne, 2 j.  
Bestiaux de toute espece.  
Crouy-sur-Ourcq, Seine et  
Marne, 1 j. Chev. vaches  
bœufs, bêtes à laine, ânes,  
volailles, draperies, merce-  
rie et quincaillerie.

29 *Prairial.*

- Digne, Basses-Alpes, 2 jours.  
Grains, bestiaux, mercerie  
et comestibles.  
Guéret, Creuze, 1 jour. Bes-  
tiaux de toute espece.

Lierre, Deux Nethes, 8 jours.  
Toute sorte de marchandises  
et bestiaux.

Nevers, Nièvre, 1 jour. Chev.  
betes à laine, porcs, et mout.  
Beaux-l'Unité, Seine, 1 j. Best.  
Senlis, Oise, 1 j. Vins, animaux  
domestiques, etc.

Surgeres, Charente Inférieure,  
1 j. Très-importante. Grande  
quantité d'élevés de chevaux  
et de toute espece de best.

*Premier Messidor.*

Andene, Meuse, 8 jours. Chev,  
bestiaux, marchandises de  
toute espece.

Auxonne, Côte-d'Or, 3 jours.  
Draps, serge, mousselines,  
indiennes, fil, laine, toiles,  
mercerie, quinc. et best.

Bourges, Cher, 2 jours. On n'y  
vend que des laines.

Cahors, Lot, 1 jour.

Dijon, Côte d'Or, 7 j. Draps,  
serges, mousselines, indien-  
nes, fils, laine, quincaillerie,  
bestiaux et mercerie.

Enghien, Jemmappes, 10 jours.  
Best. de toute espece, étoff.  
quinc. comestibles.

Laval, Mayenne, 3 j. Toute  
espece de bestiaux, grains,  
fil, lin, chanvre, toiles,  
mousselines, siamoise.

Melun, Seine et Marne, 1 jour.  
Menue merc quinc. friperie  
et bonneterie.

Rennes, Ille et Vilaine, 3 jours.  
Toute espece de bestiaux,  
mercerie, étoffes.

Ribecourt, Oise, 1 jour. Ani-  
maux domestiques, etc.

- Rouen, Seine Inférieure, 15 j. drap. merc. quinc. bijouterie, etc.
- Sainte-Anne-Term, Escaut, 3 jours. Chev. best. et autres denrées.
- Saint-Jean-sur-Tourbe, Marne, 2 j. Mercerie et bois.
- Tirlemont, Dyle, 10 jours. March. de toute espèce et chevaux.
- Villeneuve, Lot Garonne, 3 j. Bestiaux, volailles de toute espèce et autres denrées.
- 2 *Messidor.*
- Angers, Maine et Loire, 1 j. Bœufs et chevaux de labour. moutons.
- La Chapelle, Seine, 1 jour. Vaches laitières.
- Lassay, Mayenne, 2 j. Toute espèce de bestiaux, grains, fil, lin et chanvre.
- Lesgranges, Dordogne, 3 jours. Bœufs, cochons, merc. et quinc.
- Provins, Seine et Marne, 3 j. Chev. ânes, cochons, best. et laine.
- Pontivy, Morbihan, 8 jours. Ettoffes et toiles de toute espèce.
- 3 *Messidor.*
- Chaumont, Haute Marne, 3 j. Un jour pour les bestiaux.
- La Ferté-sous-Jouarre, Seine et Marne, 2 j. Chev. vaches, bœufs, moutons, cochons.
- Oosbourg, Escaut, 3 j. Chev. et autres bestiaux.
- Ressons Oise, 1 jour. Animaux domestiques, etc.
- Saintes, Charente Inférieure, 1 jour. Toute sortes d'étoffes et de bestiaux.
- Vannes, Morbihan, 1 jour. Best. et marchandises.
- Verdun, Saône et Loire, 3 j. Bœufs, vaches, chevaux, cochons.
- 4 *Messidor.*
- Colmar, Haut-Rhin, 3 j. Best. de toute espèce, grains légumes, étoffes et quinc.
- Crepy, Oise, 1 j. Bestiaux de toute espèce, mercerie, etc.
- Epinal, Vosges, 1 jour. Bestiaux, grains, et mercerie.
- Morans, Charente-Inférieure, 1 jour. (Très-importante.) Bled, bestiaux légumes secs, étoffes et quinc.
- Ribiers, Hautes Alpes, 3 jours. Bestiaux de toute espèce.
- Verberie, Oise, 1 j. Chev. vaches, mout. porcs et merc.
- Vesoul, Haute Saône, Best. de toute espèce, merc. quinc. draperie, etc.
- 5 *Messidor.*
- Blois, Loir et Cher, 1 j. Best et marchandises.
- Clermont, Fuy de Dôme, 5 j. Merc. denrées et autres marchandises, principalement du bois de travail.
- Diest, Dyle, 15 jours. Toute sorte de marchandises, et spécialement destinée à la vente des chevaux.
- Dormelles (canton de Montereau-faut-Yonne, Seine et Marne, 2 jours. Moutons, chevaux, vaches et ânes.

- Douai, Nord, 1 jour. Chev. Troyes, Aube, 1 jour. Chev. bêtes à laine, bêtes à cornes vaches, moutons, bœufs, ânes, etc.
- Granvillers, Oise, 1 j. Chev. vaches, moutons, porcs. Valreas, Vaucluse, 1 j. Best. merc. etc.
- Longjumeau Seine et Oise, 1 j. Chevaux, vaches et porcs.
- Lorris, Loiret, 2 jours. Toute espece de best.
- Menin, Lys, 9 jours. Marchandises et denrées de toute espece.
- Noyon, Oise, 15 jours. Vaches génisses, porcs, Mercerie, draperie, etc.
- Poitiers, Vienne, 1 jour. Cuirs poteries et autres marchand.
- Saint-Maurice, Meuse, 2 jours. Etouffes et mercerie.
- Strasbourg, Bas Rhin, 15 j. Merc. binblot. quinc. drap. toilerie et étoffes de toute espece chev. et bestiaux.
- 6 Messidor.
- Clermont, Meuse, 2 j. Best. étoffes de toute espece et mercerie.
- Cremieu, Isere, 2 j. Bestiaux et mercerie.
- Délémont, Mont-Terrible 3 j. Marchand. de toute espece, best. le prem. jour.
- Essoyes, Saint-Pierre de Bornay, Aube, 2 jours. Chev. vaches, porcs et moutons.
- Fontenay-le-Peuple, Vendée.
- Marines, Seine et Oise, 1 jour. Vaches, coch. ânes et chev.
- Poëderté, Deux Nethes, 2 j. Toute espece de marchandises et Bestiaux.
- Saint Jean-Steen, Escaut, 3 j. March. chev. et bestiaux.
- Asserac, Loire Infér. 2 jours. Bœufs, vaches, chev. coch.
- Bar-sur-Ornain, Meuse, une matinée. Best. merc. quinc. étoffes.
- Bazas, Gironde, 2 jours. best. de toute espece.
- Bourbourg, Nord, 3 j. Chev. bêtes à laine et à cornes et porcs.
- La Chapelle, Seine, 1 jour. Vaches laitieres.
- Marennes, Charente Inférie. 3 j. Merc. quinc. et toiles.
- Megève, Mont Blanc, 2 jours. Bêtes à cornes, chev. coch. et Brebis.
- Mouitiers, Mont-Blanc, 2 j. Chevaux, mulets, et menu betail.
- Nemours, Seine et Marne, 2 j. Chev. best. vaches, porcs et volailles.
- Prayssas, Lot et Garonne, 2 j. Best. de toute espece.
- Seaux-l'Unité, Seine, 1 jour. Bestiaux.
- Toulouse, Haute-Garonne, 8 jours. Best. de toute espece.
- Valence, Tarn, 2 j. Bestiaux de toute espece.
- 8 Messidor.
- Aunay, Eure et Loire, 2 jours. Chev. vaches et porcs.
- Lamartyre, Finistere, 3 jours

Montréal, Aude, 3 j. Bestiaux, laine, viandes salées, merc. bijout. et quincaillerie.  
 Neuf-Brissack, Haut-Rhin, 2 j. Grains et petit bétail.  
 Sarrelibre, Moselle, 3 j. Quinc. bijouterie et draperie.  
 Schoondyk, Escout, 2 j. Chev. et bestiaux.  
 Stavelot, l'Ourthe, 3 j. Chev. bêtes à cornes, porcs et chev.  
 Traisnel, Aube, 2 j. Vaches, Bœufs et chevaux.

## 9 Messidor.

Beauvais, Oise, 1 jour. Best. mercerie et draperie.  
 Maineville, Eure, 2 j. Toute espece de bestiaux.  
 Montceau, Saône et Loire, 2 jours. Chevaux, bœufs, vaches, moutons, chevres et porcs.

## 11 Messidor.

Alost, Escout, 9 j. Chevaux, bestiaux, toute sortes de meubles et marchandises.  
 Beaulieu, Oise, 1 jour. Mercerie, comestibles, etc.  
 Hooftplaet, Escout, 2 jours. Chevaux et bestiaux.  
 Yssingeaux, Haute Loire, 2 j. Best. de toute espece merc.  
 Malines, Deux Nethes, 3 j. Toute sortes de marchandises et de bestiaux.  
 Nançay, Seine et Marne, 1 j. Chevaux, vaches, genisses et ânes.  
 Pithiviers, Loiret, 2 j. Toute espece de Bestiaux.  
 Vergnoz, Isere, 2 jours. Best. et marchandises.

## 12 Messidor.

Auch, Gers, 1 j. Toute espece de best. merc. quinc. drap.  
 Chartres, Eure et Loire, 1 j. Mout. chev. ânes, bœufs, vaches et porcs.  
 Egreville, Seine et Marne, 1 j. Chev. ânes, bêtes à cornes et à laine, chevres, porcs et volailles.  
 Evreux, Eure, 1 jour. Anes et ânesses.  
 La Chapelle, Seine, 1 jour. Vaches laitieres.  
 Lassigny, Oise, 1 jour. Chev. best. toile commune écrue, petite mercerie.  
 Lille, Deux Nethes, 3 jours. Toute espece de marchand. et bestiaux.  
 Meung, Loiret, 3 jours. Toute espece de bestiaux.  
 Monestier, Tarn, 2 j. Toute sorte de bestiaux.  
 Orange, Vaucluse, 1 j. Best. mercerie, etc.

## 13 Messidor.

Namur, Sambre et Meuse, 15 j. March. de toute espece.  
 Rodès, Aveyron, 4 j. Toute espece de Bestiaux et toute sorte de marchandises.  
 Tulle, Correze, 1 j. Bestiaux de toute espece.

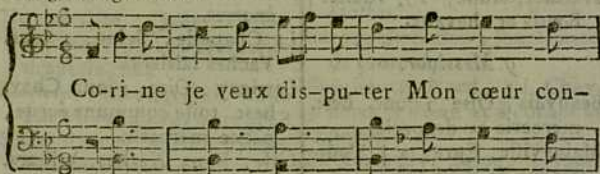
## 14 Messidor.

Buzancy, Ardennes, 1 j. Bijout. orfèvr. soierie, draper. toile, pelleterie, merc. et épicer.  
 Jouy-le-Chatel, Seine et Marne, 1 jour. Chev. vaches, ânes, porcs et volaille.  
 Saint-Lo, Manche, 1 jour.

## P O É S I E S.

LE FOU RAISONABLE,  
A CORINE.*Paroles de SÉGUR l'aîné, Musique de GUICHARD.*

Allegretto gracioso.



Co-ri-ne je veux dis-pu-ter Mon cœur con-



tre tes char-mes, Et la rai-son va me pré-



ter Des traits con-tre tes ar-mes; Mais dieux el-



le chan-ge de ton Et te sou-met ma vi---

refrain



Corine ta beauté n'est pas  
 Ce qui cause ma flamme,  
 Je résiste à tes doux appas,  
 Mais je cède à ton âme ;  
 Je cède à l'esprit d'Apollon,  
 Aux talens d'Uranie,  
 Et c'est même un peu de raison } *bis.*  
 Qui cause ma folie.

En toi ce qu'on aime le plus  
 Empêche qu'on n'espère,  
 Si tu montrais moins de vertus  
 Tu saurais moins nous plaire,

Mon amour doit faire , dit-on ,  
 Le malheur de ma vie ;  
 Corine , eh bien , cette raison } *bis.*  
 Augmente ma folie.

D'amour toujours un fol espoir  
 Suit le tendre délire ;  
 En vain j'écoute mon devoir ,  
 Puis-je ne pas te dire :  
 De toi j'ai reçu le poison ,  
 De toi j'attends la vie ;  
 Corine rends moi ma raison , } *bis.*  
 Ou bien prends ma folie.

### LE TEMS ET LE DESTIN,

#### C O N T E.

Un jour le Tems vint trouver le Destin :  
 Seigneur , dit-il , ma charge est trop pesante.  
 Chacun trouve ma marche ou trop prompte , ou trop lente :  
 Je suis injurié par tout le genre humain :  
 Il n'est point de courrier plus grondé que le vôtre ,  
 Et point de plus exact , le fait est bien certain ;  
 Mais entendre crier du soir jusqu'au matin ,  
 C'est par trop ennuyeux : chargez-en donc quelqu'autre.  
 Aussi bien je suis vieux , j'ai besoin de repos ,  
 Et je n'ai bientôt plus que la peau sur les os.  
 Bon , reprit le Destin , de quoi peut-on se plaindre ?  
 Tu fais ton métier rondement.  
 — De quoi , seigneur Destin ? En vain je voudrais peindre  
 Des mortels contre moi l'injuste acharnement.  
 Si les dieux ont quelques caprices ,  
 Ce nest jamais qu'à moi que le monde s'en prend ;

Je réponds de leurs injustices :

Lorsque j'arrive, on veut me renvoyer ;

Lorsque je pars, on voudrait me lier.

Les amoureux sur-tout, dans leur extravagance,

Ont mille fois lassé ma patience.

Ils m'accusent tout seul des accidens du sort.

J'apporte la froideur, la vieillesse, la mort !

Que j'aïlle comme un trait ou comme une tortue,

Rien ne leur plaît ; ils me blâment toujours ;

Ils m'accusent enfin de tuer leurs amours,

Quand c'est avec l'amour que souvent on me tue.

Par le Styx ! c'en est trop, je n'y puis plus tenir.

Leur déraison épuise ma constance,

Ainsi, seigneur, imposez-leur silence,

Ou bien je cesse de courir.

Lorsqu'il eut fini sa prière,

Le Destin dit : Ainsi soit fait.

Mais ne pouvant, tout puissant qu'il était,

Parvenir à nous faire taire,

Il le rendit sourd tout-à-fait.

Depuis ce jour, le vieux dieu sans oreille,

Rit de nos cris qu'il n'entend pas.

Rien ne l'endort, rien ne l'éveille :

Il va toujours le même pas.

L. P. SÉGUR aîné.

---

### ABUS DES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Un roman aujourd'hui, demain une satire,

La plume va toujours et sans rien effacer.

On écrit, on écrit, on ne cesse d'écrire :

Quand se donnera-t-on la peine de penser ?

GUICHARD.

## SCIENCES ET ARTS.

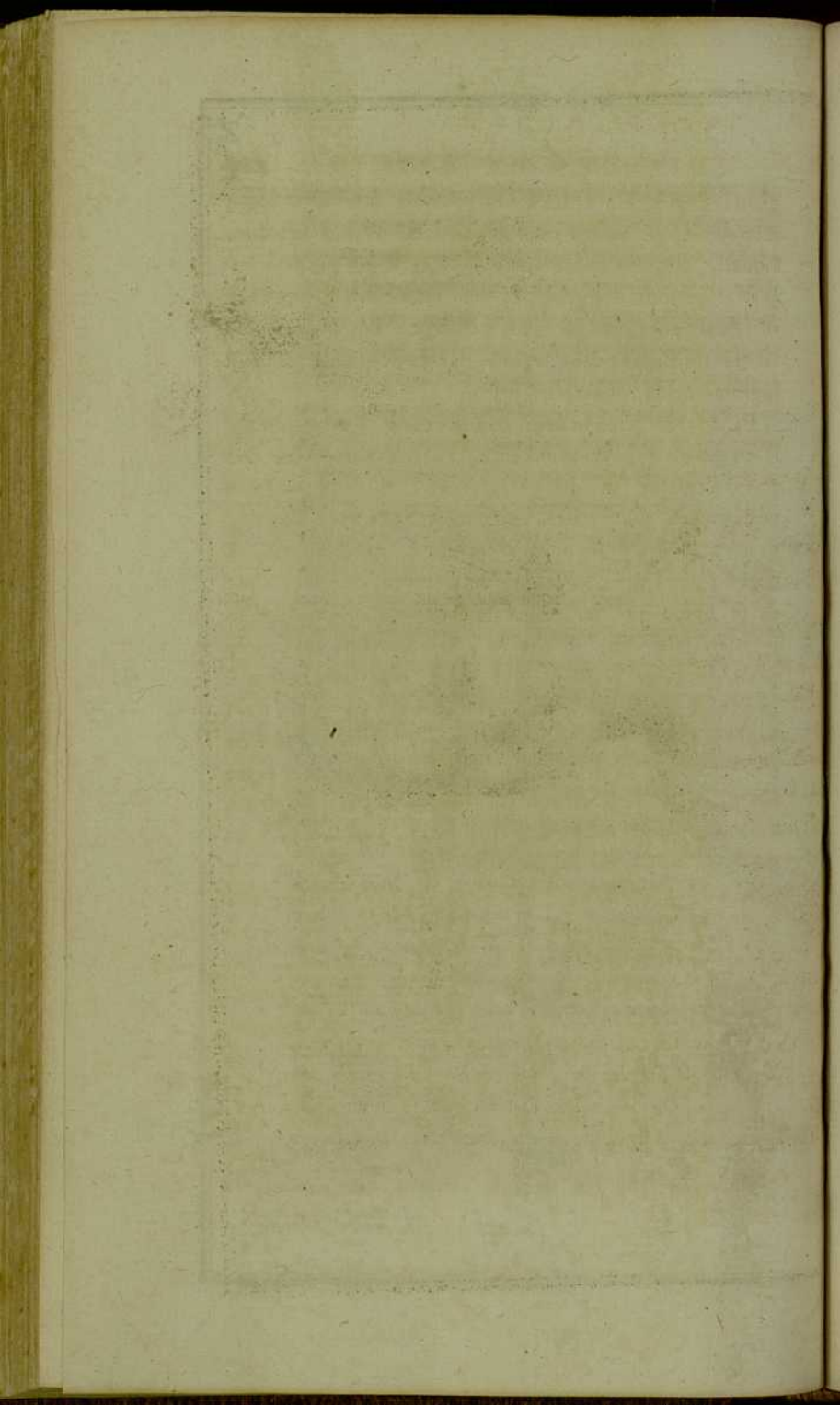
## CHIRURGIE.

A SINGULAR OPERATION, etc. *Opération singulière pratiquée aux Indes, et par laquelle on rétablit le nez lorsqu'il a été coupé.* (Extrait des leçons du docteur GREGORY, d'Edimbourg.)

ON a souvent remarqué que parmi les merveilles de l'organisation, la force réparatrice, toujours prête à déployer son énergie à la suite des innombrables accidens auxquels tout ce qui a vie est exposé, n'était pas une des moins étonnantes. Son principe d'action n'est pas mieux connu que ceux des autres forces de la nature; mais sa manière d'agir est assez uniforme: et le premier caractère qu'elle développe, ou le premier phénomène qui l'accompagne, est désigné par l'épithète d'*inflammation*.

L'inflammation est annoncée par une rougeur marquée et plus ou moins étendue, et accompagnée d'enflure; la douleur en devient plus aiguë, lancinante et pulsative. Il paraît que le système artériel subit alors une modification particulière, et une dilatation dans ses dernières ramifications, qui permet aux globules rouges du sang de s'y introduire; les rameaux eux-mêmes semblent se multiplier, et en quelque sorte se produire; et il résulte de ce système vasculaire ainsi modifié autour de la plaie, une sécrétion particulière, qu'on nomme le pus; c'est dans cette matière que se préparent et les nouvelles chairs, et cette enveloppe qui doit rem-





placer l'épiderme enlevé. On pourrait considérer chimiquement ce liquide comme une sorte d'eau mère, dans laquelle, par une cause analogue à celle qui produit les cristallisations en général, les molécules homogènes se réunissent, et forment peu-à-peu des masses distinctes du liquide dans lequel elles se déposent par une agglomération spontanée.

Parmi les phénomènes que présente l'inflammation, il en est un qui, de tout tems, a attiré l'attention des physiologistes et des chirurgiens : si deux surfaces enflammées sont mises en contact l'une avec l'autre, pourvu qu'il n'y ait point d'épiderme, ou qu'il ait été détruit, ces deux surfaces s'unissent rapidement; c'est cette union que les chirurgiens nomment *union par la première intention*; ils ont su, dans certains cas, tirer parti de cette faculté, qui, dans plusieurs autres, produit des effets fâcheux. C'est ainsi que lorsqu'on s'est brûlé la main, et que les doigts ont souffert, si l'on n'a pas soin, en pansant les plaies, d'interposer entre ces derniers de la charpie ou des linges, ils s'uniront entr'eux, et il faudra ensuite une opération très-douloureuse pour les séparer. D'un autre côté, on est parvenu, à l'aide de cette propriété des surfaces enflammées, à abréger considérablement les suites des opérations chirurgicales : dans les amputations, par exemple, on a soin de se ménager une assez grande surface de peau pour recouvrir l'extrémité du tronçon; cette peau s'unit promptement avec les muscles, et on parvient ainsi à n'avoir qu'une plaie de médiocre étendue en comparaison de celle qu'on aurait eu si on ne s'était pas servi de ce moyen. C'est encore au même phénomène que l'on doit la réussite des différentes

transplantations animales ; car on peut aisément greffer sur un animal une partie du corps d'un autre. Le célèbre *J. Hunter*, a fait à ce sujet une multitude d'expériences curieuses.

Un chirurgien toscan, nommé *Taliacotius*, né en 1553, et professeur de médecine et chirurgie à Bologne sa patrie, a publié un traité en latin, intitulé : *Chirurgia nota*, dans lequel, fondé sur cette propriété des surfaces enflammées, il enseigne l'art de greffer des nez, des oreilles, des lèvres, en décrivant avec détail le procédé, les instrumens et les bandages qu'on doit employer ; il annonce dans ce même ouvrage, que *Alexandre Bénédic*, chirurgien célèbre, avait décrit avant lui cette opération, qui n'était inconnue ni au grand anatomiste *Vesale*, ni à *Ambroise Paré*. *Charles Bernard*, chirurgien de la reine *Anne*, assure que l'opération a été pratiquée avec beaucoup de dextérité et de succès. Quoi qu'il en soit, voici le procédé indiqué par *Taliacotius*.

On écorchait légèrement une partie de l'avant-bras de la personne opérée ; on appliquait cette partie écorchée sur l'ancienne cicatrice du nez, cicatrice qu'on avait eu soin de r'ouvrir préalablement ; on liait le bras dans cette situation, et on l'y laissait jusqu'à ce qu'une forte adhésion se fût manifestée entre cette partie et la base du nez. Alors, à droite et à gauche de cette base, on disséquait et coupait dans le bras une quantité suffisante de peau et de chair, puis on rapprochait ces deux portions coupées, on les faisait adhérer l'une à l'autre dans leur partie antérieure, et on fabriquait ainsi une espèce de nez.

Les Indiens ont la coutume barbare de couper le nez  
aux

aux malfaiteurs , et quelquefois même à leurs prisonniers de guerre ; les chirurgiens de ce pays , qui ne connaissent point l'ouvrage de *Taliacotius* , ont cherché , et ont réussi à réparer cette difformité , en s'appuyant de la même propriété d'adhésion , mais en se servant de moyens différens. Il y a quelques années que cette opération fut faite à Bombay ou Calcutta. Le docteur *Gregory* , professeur de médecine-pratique à Edimbourg en reçut les détails et le dessein : on lui mandait en outre , que cette méthode de faire des nez était connue et pratiquée de tems immémorial par les chirurgiens indiens. Dans ses leçons publiques , lorsqu'il traite le sujet de l'inflammation , il ne manque jamais de parler de cette opération extraordinaire ; c'est là où on a entendu les détails qui vont suivre.

*Gowasjee* , maratte de la caste des agriculteurs , était l'un des conducteurs des bêtes de somme de l'armée anglaise , dans la guerre de 1792. Il fut fait prisonnier par *Tippo-Saïb* , qui lui fit couper le nez et une main. Il rejoignit , dans cet état , l'armée anglaise près de Seringapatam , et il est actuellement pensionné par la compagnie des Indes. Il vécut environ un an , privé de son nez , et au bout de ce terme , un chirurgien maratte lui en remit un autre , à *Kamar* , près de *Poona*. Cette opération n'est pas rare dans l'Inde , et on l'y a pratiquée de tems immémorial. Deux des médecins du gouvernement de Bombay , MM. *Thomas Cruso* et *James Findlay* l'ont vu pratiquer comme il suit. On arrange sur la cicatrice du nez une bande mince de cire , que l'on contourne en demi-cône , de manière à lui donner la forme du nez qu'il s'agit de remplacer. On applatit ensuite ce demi-cône , et on l'applique contre le front

la pointe en bas. On trace sur la peau du front les contours du morceau de cire, qui ne sert plus à rien après cela. Le chirurgien dissèque ensuite la portion de la peau du front que recouvrait la cire, en laissant subsister une petite bande entre les yeux; cette bande suffit à conserver la circulation, jusqu'à ce que l'agglutination des bords de la peau enlevée et des contours du nez ait eu lieu. Pour procurer cette agglutination, on enlève l'épiderme de la cicatrice du nez coupé, et on fait une incision dans la peau autour des deux ailes du nez et le long de la lèvre supérieure. On descend alors la peau enlevée du front, et après lui avoir fait faire un demi-tour, pour que l'épiderme se trouve en-dehors, en la laissant adhérer par sa pointe, devenue supérieure, on insère ses bords dans l'incision serpentine qu'on a pratiquée: on forme ainsi un nez qui tient par le haut, et par l'insertion des ailes et du *septum* dans l'incision du bas. On délaie dans de l'eau un peu de glaise du Japon (*terra Japonica*); on l'étend sur de petites bandes de drap, dont on loge cinq ou six l'une sur l'autre pour conserver la forme extérieure. On ne met pas d'autre appareil durant les quatre premiers jours: on le lève ensuite, et on lui substitue des compresses trempées dans le *ghee* (espèce de beurre). Vers le vingt-cinquième jour, on coupe la bande de peau qui faisait saillie entre les yeux, et on retouche au bistouri le nouveau nez pour perfectionner sa forme. Cinq à six jours après cette opération, on fait coucher le patient sur le dos; et vers le dixième, on met dans les narines des petits tampons de toile fine pour les tenir suffisamment ouvertes. Cette opération réussit toujours. Le nez artificiel est très-adhérent, il fait corps avec le reste

de la face , et a l'apparence presque naturelle. La cicatrice du front diminue peu à peu , et est à peine visible au bout de quelques années.

Le portrait d'après lequel la planche a été gravée a été peint au mois de janvier 1794 , dix mois après l'opération.

*Explication de la gravure.*

1. Forme de la peau qu'on enlève du front.
2. et 3. Forme des ailes du nouveau nez.
4. Le *septum* du nouveau nez.
5. La partie qu'on laisse adhérente.
- 6, 6, 6. L'incision dans laquelle on introduit les bords de la peau enlevée du front.

*DÉCOUVERTE sur l'art de la peinture.*

Le citoyen *Perdix* , artiste , à *Chantilly* , département de l'Oise , vient de trouver une manière de peindre , qui , aux avantages de la peinture à l'huile , joint celui ne jamais s'écailler. Le tableau une fois sec , peut se détendre , se rouler , sans éprouver le moindre dommage. Le citoyen *Perdix* propose de communiquer sa découverte à tous ceux qui voudront en faire l'essai. Cette conduite peu commune aujourd'hui , donne l'opinion la plus favorable de son auteur. On ne peut pas douter qu'il ne soit plus jaloux d'accélérer les progrès des arts que de sa propre renommée. On peut voir chez lui des ouvrages faits d'après le procédé qu'il propose de mettre en usage. Il prie d'affranchir les lettres qu'on lui adressera.

## L I T T É R A T U R E.

*R A P P O R T* sur un ouvrage du cit. THEREMIN, intitulé : *De la condition des femmes dans une république.* Par CONSTANCE D. T. PIPELET.

**B**E A U C O U P de philosophes ont parlé des femmes : le plus grand nombre s'est plu à leur rappeler leurs devoirs , à fixer à leur esprit , à leur cœur , à leurs passions , des bornes si étroites qu'elles se sont vues dans la nécessité de les franchir sans cesse : le plus grand nombre , feignant de ne pas voir cette éternelle balance dans laquelle la nature a pesé la force réelle des hommes et la puissance tacite des femmes , le plus grand nombre leur a dit : « Nous sommes » l'être par excellence ; vous n'êtes qu'un être accessoire » ; ils les ont renvoyées , à chaque instant , à ce qu'ils ont appelé l'état primitif de la nature , sans réfléchir que les hommes eux-mêmes sont bien loin de cet état peut-être illusoire ; que l'existence , les goûts , les passions des femmes sont attachés immédiatement aux leurs ; que l'impulsion bonne ou mauvaise qui entraîne l'un ne peut laisser l'autre en arrière. De ces faux principes , ils ont tiré des conséquences imaginaires que l'esprit le plus juste , le plus désintéressé , ne peut rendre aucunement applicables aux hommes et aux femmes tels qu'ils sont ; en vain quelques-uns d'entr'eux ont osé élever la voix

en notre faveur, l'improbation, l'oubli, et cette espèce d'autorité que le tems donne à l'injustice même, tout à concouru à laisser les choses dans l'ordre qu'avait établi le droit du plus fort, presque toujours éludé par l'adresse du plus faible.

Que sous l'ancien gouvernement, dans un tems où une religion, dont on se plaisait à abuser, faisait un crime aux serviteurs de Dieu de jeter un regard sur son plus aimable ouvrage; dans un tems où la plus grande partie des lois semblait encore empreignée d'un reste de barbarie et de féodalité; que dans ce tems on n'ait pas cru nécessaire d'assurer à la moitié du genre humain la moitié des droits attachés à l'humanité, c'est ce que l'on pourra concevoir; mais que depuis dix ans, dans ces momens où les mots d'égalité et de liberté ont retenti par-tout, dans ces momens où la philosophie, aidée de l'expérience, éclaire sans cesse l'homme sur ses véritables droits, que dans ces momens on ait entièrement négligé de reconnaître ceux des femmes, c'est ce que l'on comprendrait plus difficilement, si les grands intérêts dont les esprits ont été occupés depuis la révolution ne semblaient en quelque sorte justifier cet oubli.

Oui, sans doute, les circonstances le justifient: cependant les femmes sont une partie si essentielle de la société, qu'il paraît incroyable qu'on les ait comptées pour rien dans les différens ordres de choses dont le bonheur de tous était nécessairement le but; l'intérêt général et l'intérêt particulier sont également lésés par cette exception bizarre et illusoire.

Il n'est pas douteux qu'en attachant les femmes , en quoique ce soit , à la chose publique , on ne fixe leur opinion , presque toujours flottante entre leurs passions et celles des hommes qui les intéressent : il n'est pas douteux qu'on ne fasse naître , par-là , dans leurs ames , et par suite dans celles de leurs enfans , un patriotisme d'autant plus inaltérable , qu'il sera raisonné et fondé sur leur propre intérêt ; il n'est pas douteux , enfin , qu'il ne soit de la plus grande importance de leur faire aimer le gouvernement sous lequel elles vivent , puisque sans cesse avec les hommes , raisonnant et discutant souvent aussi bien qu'eux , les subjuguant en outre par l'attrait du sexe , elles peuvent avoir sur les esprits les plus éclairés une influence que les lois n'atteindront jamais. Ah ! quel succès ne pourrait pas se promettre une femme vertueuse , belle et éclairée , puisqu'il en a tant existé qui , manquant de la première et de la plus essentielle de ces qualités , n'en ont pas moins subjugué les plus grands hommes ! L'histoire ne nous montre-t-elle pas Périclès gouverné par Aspasia ; Lais même se jouant des philosophes les plus célèbres d'Athènes ; et , sans aller chercher des exemples si éloignés , n'a-t-on pas vu , dans le siècle dernier , le grand Turenne tourner ses armes contre sa propre patrie pour plaire à la duchesse de Longueville , et le duc de Larochehouc , enflammé par les mêmes charmes , donner le même exemple et justifier en quelque sorte sa faiblesse par ces deux vers si connus :

Pour mériter son cœur , pour plaire à ses beaux yeux ,  
J'ai fait la guerre aux rois , je l'aurais faite aux Dieux.

Ces raisonnemens simples et démontrés par l'expérience ont dû frapper les esprits justes; mais malheureusement il en est moins de ceux-là que d'autres. La multitude, que l'erreur et la vérité séduisent également, pourvu qu'on ait l'art de leur donner une physionomie prononcée; la multitude a adopté facilement l'opinion qui, en resserrant, en anéantissant le pouvoir des femmes, donnait par-là, en apparence, une plus grande latitude à celui des hommes. La force a été mise d'un côté; la faiblesse, a été supposée de l'autre. En vain mille actions héroïques, sur-tout pendant la révolution, semblaient appeler de ce jugement, les juges étaient des hommes, et les femmes oubliées, ne jouissant, pour ainsi dire, du bienfait des lois qu'à la faveur des hommes, sont restées flottantes, abandonnées à elles-mêmes, et portant au gré du hasard, de leur goût, de leur société, de leurs passions toujours actives, leur influence si souvent triomphante.

Il faut l'avouer pourtant, si des esprits passionnés et exclusifs sont parvenus à établir dans la masse une opinion défavorable aux femmes, la nature, plus forte qu'eux, les en dédommage généralement dans le particulier, en y rétablissant l'équilibre. C'est-là que la justice reprenant ses droits, l'époux se plaît à déférer aux conseils de sa femme; c'est-là qu'au sortir d'une assemblée où il a déclamé contre l'instruction des femmes, un père sensible vient chercher à développer dans sa fille le germe de tous les talens et de toutes les connaissances; c'est enfin-là que ce même homme, auteur peut-être d'une loi contre l'indépendance des femmes, ne consent à

faire passer dans les bras d'un genre celle qui lui doit le jour, qu'autant qu'il lui assure une existence indépendante des caprices de son époux, inconséquence qui seule suffirait pour éclairer tous les yeux, si l'amour propre, si l'orgueil pouvaient jamais être éclairés par la vérité. Je le répète, c'est sur-tout depuis la révolution que cette inconséquence devient plus sensible, et que les femmes, à l'exemple des hommes, ont le plus raisonné sur leur véritable essence et ont agi en conséquence. Déjà celles à qui la fortune permet des loisirs donnent en partie à l'instruction des instans que la frivolité de leur ancienne éducation leur faisait donner au plaisir; déjà elles sont admises dans les sociétés savantes; dans les écoles des arts; déjà tout le monde doit voir que le mérite n'a pas de sexe, et que les droits n'en peuvent avoir. Ce moment est donc le meilleur que l'on puisse choisir pour appeler un instant sur les femmes l'attention des législateurs, et c'est sans doute ce qu'à pensé le cit. *Théremin*, homme de lettres avantageusement connu par plusieurs ouvrages sur la politique, lorsqu'il a offert au public sa nouvelle production intitulée: *De la condition des Femmes dans une République*. Cet ouvrage, qui est l'objet de ce rapport, a déjà reçu, dans plusieurs journaux, les éloges qui lui sont dus. Je devrais, sans doute, me hâter d'y joindre ici les miens; mais, juge dans ma propre cause, je pourrais être récusable, et avant d'établir mon opinion sur cette intéressante production, je vais en faire un court exposé, et mettre par-là le public à portée de prononcer lui-même sur son mérite.

C'est en établissant un petit nombre de principes clairs, précis et pris dans la nature; c'est en étayant ces principes de faits et d'observations historiques, que le citoyen *Théremin* réclame aujourd'hui en faveur des femmes. Il démontre d'abord que celles des anciens, quoique jouissant en apparence de moins de liberté domestique, avaient cependant plus de liberté politique que les nôtres, en ce qu'elles faisaient partie du gouvernement, qui même, en quelques occasions, était confié à leurs soins.

Il rappelle que dans les tems de la monarchie, les femmes avaient encore conservé quelques parcelles accidentelles de ce pouvoir, et, considérant que *la République est un perfectionnement ultérieur à celui de la monarchie*, il pense qu'elle doit être plus favorable aux femmes, la civilisation progressive de l'espèce humaine ayant, dit-il, toujours amené à sa suite une plus grande somme de bonheur pour elles.

Il ne se contente pas d'avancer cette dernière vérité, il la prouve, et nous fait voir successivement la femme maîtresse chez le Français civilisé, esclave chez le stupide Oriental, servante chez le sauvage barbare; et passant des exemples aux raisonnemens, il réfute victorieusement un philosophe anglais nommé *Godwin*, qui a prétendu que l'amour périrait à mesure que le genre humain parviendrait à un plus grand degré de perfection, système bizarre que la nature dément à chaque instant, et auquel l'auteur anglais ne tenait sans doute pas beaucoup lui-même, puisqu'il a épousé madame *Walstooncraft*, femme lettrée, et connue principalement par un ouvrage sur les droits des femmes.

Mais où le citoyen *Théremin* met véritablement son opinion dans tout son jour, c'est lorsqu'après avoir démontré que le bonheur ne consiste que dans le libre exercice de ses facultés, et que les femmes ont droit à ce bonheur aussi bien que les hommes; il ajoute qu'il y a deux êtres dans la femme aussi bien que dans l'homme; le premier un être moral, libre par essence, ne connaissant de lois que celles de sa moralité, et n'ayant point de sexe, et le second un être physique, dépendant de l'homme de la même manière que l'homme en est dépendant.

« Le monde est rempli, dit-il, de plaintes contre  
 » les femmes, et le sera toujours, tant qu'on n'aura  
 » pas appris à connaître leur véritable essence, tant  
 » qu'on leur demandera une soumission et une obéis-  
 » sance aveugle auxquelles il n'est dans la nature  
 » d'aucun être raisonnable de se résoudre, et aux-  
 » quelles nul être moral ne doit être assujéti. Nous  
 » ne voulons regarder les femmes que comme des  
 » êtres physiques, et ne pas regarder leurs droits  
 » comme êtres moraux. Nous ne voulons qu'une  
 » moitié de la femme, celle qui nous convient le  
 » plus, et nous oublions que c'est la moitié morale  
 » qui donne la moitié physique, et que cette der-  
 » nière n'est que la récompense de la justice que  
 » nous savons rendre à la première ».

On ne peut le nier, cette distinction ingénieuse jette une vive clarté sur les contradictions perpétuelles que l'observateur remarque entre les actions et les raisonnemens des hommes et des femmes; elle semble même expliquer pourquoi ces lieux communs de morale naturelle, que l'on nous débite sans

cesse, paraissent toujours justes dans l'application générale, et sont presque toujours faux dans leur application particulière. Elle nous apprend enfin pourquoi le droit du plus fort, droit purement physique, mais incontestable de l'homme à la femme, n'a jamais pu cependant, à quelque excès qu'on l'ait porté, établir la puissance absolue d'un côté et la soumission résignée de l'autre, le moral étant, pour ainsi dire, toujours là, prêt à réparer les erreurs et les usurpations du physique. Aussi l'auteur, regardant ses idées comme suffisamment établies, après quelques développemens, passe-t-il aux conséquences, qui ne sont ni moins intéressantes ni moins nouvelles que ses principes.

Il s'étonne d'abord que sous le gouvernement actuel, qu'il ne cesse de regarder comme le plus favorable aux femmes, on n'ait donné aucune extension à leur instruction et à leur sphère d'activité; il remarque que la faculté d'hériter par égales portions et le divorce sont presque les seuls points qu'elles aient gagnés à la liberté des hommes. Il réclame contre l'inconséquence qui fait considérer et condamner la femme comme homme au tribunal criminel, tandis qu'on la traite en enfant toujours en tutelle au tribunal civil, comme si à-la-fois on pouvait lui accorder la faculté de distinguer le bien du mal dans les points les plus capitaux, et lui refuser cette même faculté dans des cas bien moins importants. Il fait sentir combien, dans l'état actuel des choses, il est absurde de prétendre qu'aux dépens de toute intelligence, les femmes doivent, quelle que soit leur fortune, se livrer uniquement à

ces travaux minutieux et serviles auxquels on se plait à les renvoyer ; travaux qui font subsister une partie d'entr'elles , qui sans cette ressource resteraient dans l'oisiveté et dans la misère. Il voudrait qu'il y eût pour cette dernière classe de femmes des lois qui pussent encourager et favoriser l'industrie. Il demande qu'il y ait pour toutes , des écoles , des établissemens publics, des *Saints-Cyr républicains* dotés convenablement , qui deviendraient des pépinières de mœurs , de talens , de vertus. *Sommes-nous donc , s'écrie-t-il , une république d'hommes seulement ?* Et en effet , qu'elle est l'être sensible qui ne fera pas cette question , lorsqu'il verra que , hors les écoles primaires , où l'on n'apprend aux jeunes filles indigentes qu'à lire et à écrire , et hors le conservatoire de musique , où l'on n'en admet qu'un nombre déterminé , et sous le rapport de l'utilité publique , il n'existe pour les femmes aucun établissement , aucun encouragement national , tandis que les écoles centrales , polytechnique et autres , sont ouvertes aux hommes , et que pour couronner ces bienfaits , le prytanée offre aux jeunes garçons , non-seulement tous les moyens d'instruction , mais encore un asyle et une subsistance assurée jusqu'à leur adolescence. On doit , dira-t-on , pourvoir à l'éducation des fils dont les pères sont morts pour la patrie. Oui , sans doute , on le doit ; mais ces fils n'ont-ils pas de sœurs : leurs pères ne leur eussent-ils pas prodigué les mêmes soins , faut-il que le hasard du sexe prive ces infortunées orphelines des secours qu'une nation juste et bienfaisante doit répandre également sur tous les individus qui la composent ?

Faut-il que tant d'autres femmes qui sentent en elles cette émulation, ce feu sacré, source de toutes les grandes qualités et de toutes les grandes vertus, voient, dès leur enfance, comprimer, étouffer dans leur ame, par un préjugé barbare, ces germes précieux dont l'heureux développement eût fait le charme de leur famille et peut-être la gloire de leur nation? La poésie française ne s'honore-t-elle pas du nom de Deshoulières, les sciences de celui de Duchâtelet, la peinture de celui de Lebrun, et en laissant à part même la justice que l'on doit aux femmes, le bien être qui résulterait pour elles de cette justice, et les avantages qu'en retireraient les mœurs, les vertus, les beaux arts, n'est-il pas évident que l'intérêt seul des hommes devrait leur suffire pour les engager à établir entre elles et eux cette égalité de droits que rien ne peut anéantir, et qui semble, en quelque sorte, se relever d'un côté à mesure qu'on la comprime de l'autre? Ah! supposons nous un instant aux portes du prytanée, au sortir d'un de ces concours touchans où la nation récompense, par les mains de ses ministres, les travaux de ses élèves; considérons cette jeune fille attentive à la cérémonie auguste, descendons dans sa petite ame agitée déjà de toutes les passions dont elle est susceptible, et concevons le dépit secret qu'elle doit éprouver, à la vue du jeune vainqueur couronné, passant fièrement près d'elle, près d'elle qui peut-être a autant de talent que lui, et qui, pour prix de ses travaux, de ses soins, de ses veilles, ne reçoit que le dédain prématuré d'un sexe dont elle doit être l'éternelle compagne: n'en doutons

point, cette préférence injuste laissera dans son ame des traces ineffaçables; et il viendra un jour où, sûre d'un pouvoir qui ne connaît point de lois, elle se vengera avec usure de l'affront fait à son sexe et à sa personne.

Et que l'on ne m'objecte pas ici qu'en instruisant les femmes on les arrache aux soins et aux travaux domestiques. Une femme instruite et élairée ne donnera pas à l'étude un tems nécessaire à son ménage et à sa famille; elle lui donnera celui que tant d'autres vont prodiguer dans les bals, les promenades, les assemblées oisives et dispendieuses; que l'on ne m'objecte pas non plus cet éternel lieu commun répété cent fois, et toujours démenti par l'expérience, *que les femmes ne sont pas nées pour s'instruire; que leurs yeux trop faibles, ne peuvent supporter la lumière des sciences et arts*: mille exemples conservés de siècles en siècles sont la preuve du contraire; et quand on n'aurait pas à citer en leur faveur cette preuve sans réplique, les réclamations qu'elles n'ont cessé de faire à ce sujet seraient une réponse plus que suffisante. Soyons de bonne foi avec nous-mêmes; nous portons tous en nous le sentiment de nos propres forces; passé l'effervescence d'une première jeunesse, il n'est point d'être raisonnable qui ne se mette à sa véritable place. La nature, traçant à chacun le cercle qu'il doit parcourir, ne se contente pas de révéler au génie le secret de ce qu'il peut entreprendre; elle pose encore dans les esprits médiocres les bornes de la médiocrité, et lorsqu'elle donne à un être, quel qu'il soit, le desir constant de s'élever, on peut

hardiment affirmer qu'elle lui en donne aussi les moyens.

Mais il est tems de revenir à l'ouvrage du cit. *Théremin*, et d'en achever l'analyse. Il lui restait un point à traiter, et ce point était important : *Les femmes doivent-elles, ou non, voter dans les assemblées de la nation, et être admises aux fonctions publiques ?* Telle est la question qu'il semble se proposer, et qu'il résout facilement par ses principes mêmes, en rappelant que, bien qu'il ait établi que la femme doit avoir une existence morale séparée et indépendante de celle de l'homme, il les a toujours considérés comme dépendant physiquement et individuellement l'un de l'autre : or, leurs intérêts sont donc les mêmes ; le mari et la femme ne sont donc qu'une même personne politique, quoiqu'ils puissent et doivent être deux personnes civiles, et le vote et les actions politiques de l'un sont donc nécessairement compris dans ceux de l'autre. « Et remarquez ceci, s'écrie-t-il, mères et épouses, » lorsque vos enfans et vos époux délibèrent dans » les assemblées souveraines, c'est pour vous comme » pour eux qu'ils délibèrent ; ce sont vos intérêts » comme les leurs qu'ils stipulent ; et lorsqu'ils disent » un oui ou un non d'où dépend le salut de l'état, » votre voix retentit dans l'assemblée ».

L'auteur ne croit pas nécessaire de justifier les hommes de s'être appropriés exclusivement la puissance souveraine, et certes il a raison ; je me plais à le répéter avec lui ; quoique plus d'une femme ait exercé cette puissance avec gloire, quoique d'autres en l'usurpant, aient justifié leur audace par leur

mérite et leur succès, on ne voit point en général les femmes se prévaloir de ces autorités pour sortir de la place que leur a plus particulièrement assignée la nature; et comme le cit. *Théremin* le dit fort bien, et sur-tout fort galamment, « elles exercent » une autre espèce de souveraineté que les hommes » ne partagent point avec elles, qu'elles savent » mieux maintenir, et qui n'est pas si souvent en- » vahie que la leur ». Cependant, revenant à ses premiers principes, il fait sentir combien il est juste et nécessaire de les dédommager de cette nullité apparente en politique; en les attachant par d'autres moyens à la chose publique. Il demande que le gouvernement les employe dans l'instruction publique, dans la célébration des fêtes nationales. Il voudrait qu'elles fussent chargées d'une foule de fonctions de bienfaisance, de pacification, de bienveillance, convenables à la sensibilité de leur ame. Enfin, il termine son ouvrage en faisant observer que l'équité exige qu'on les mette à portée de défendre leurs droits naturels et inaliénables, en les admettant dans les tribunaux de familles, où sont portées la plupart des causes qui les concernent; proposition si juste qu'il paraît inconcevable qu'elle n'ait pas encore été adoptée. Quoi dans ces assemblées conciliatrices, où des parens, des amis se réunissent pour rapprocher deux époux divisés, une mère ne pourra pas élever la voix en faveur de sa fille, la défendre si elle est innocente, l'excuser si elle est coupable! Eh! qui plus qu'une mère doit avoir ce droit sacré? Eh! qui mieux qu'une femme saura se servir à propos de l'éloquence persuasive du sentiment?

Mais

Mais c'est dans l'ouvrage même du cit. *Théremin* qu'il faut voir ces différentes propositions et les raisonnemens dont il les appuie. Quoique cette production soit plutôt une espèce d'appel à la justice qu'un ouvrage véritablement élémentaire et analytique, elle ne peut manquer de faire époque dans la défense des femmes, non-seulement par les sentimens qui dirigent l'auteur, par la manière sûre dont il les fait émaner de ses principes, mais encore par la clarté, la précision de son style, et par les mouvemens oratoires dont il sait l'orner à propos. La seule chose qu'on pourrait lui reprocher, je le répète, serait sa brièveté. Le sujet qu'il embrassé tient à tant de causes, que le lecteur qui s'en occupe devient nécessairement exigeant. Non-seulement il aime à voir le raisonnement et le sentiment s'unir en faveur d'un sexe qui l'intéresse, mais il voudrait encore qu'on lui présentât un plan vaste, dont l'exécution mit cette moitié de l'humanité à l'abri des inconvéniens auxquels on cherche à la soustraire. Mais que l'on réfléchisse un instant au long espace de tems qu'il eût fallu au citoyen *Théremin* pour faire un ouvrage de ce genre, au besoin qu'il y a qu'on s'occupe promptement de cet objet, et l'on concevra que l'auteur n'a pu atteindre son but qu'en raccourcissant, pour ainsi dire, le chemin qui devait l'y conduire. Il est à croire qu'enflammé par son succès, il se hâtera de remplir la glorieuse tâche qu'il s'est lui-même imposée. Il est à croire aussi que plusieurs hommes éclairés s'empresseront de joindre leurs voix à la sienne, d'adopter ses principes, et d'y joindre les idées nouvelles que leur suggéreront leur zèle et

leur équité. Écrivains, philosophes, républicains, ce n'est pas une faveur que l'on vous demande, c'est une justice que l'on réclame de vous. Il est tems d'assurer le bonheur, l'existence de vos épouses, de vos sœurs, de vos mères, de ces êtres à qui vous devez la vie et le plus doux sentiment qui puisse l'embellir; de ces êtres sensibles qui, non contents de soigner votre enfance, de développer votre adolescence, de charmer votre jeunesse, vous offrent encore dans vos vieux jours les soins bien-faisans de l'amitié consolatrice. Il ne suffit pas de ne point opprimer un sexe dont vous êtes nés les défenseurs, ce n'est là que l'action d'un maître généreux; il faut encore le protéger, l'éclairer, le mettre à sa véritable place, et le rendre digne de vous, puisqu'il n'est point de révolution sur la terre qui puisse vous en séparer. Ne craignez donc pas de fixer sur les femmes l'attention des législateurs; que vos écrits rappellent aux Français un devoir si sacré; et vous aussi, vous sur-tout femmes lettrées, femmes artistes, qui charmez vos loisirs par les dignes travaux d'Apollon, employez en quelques-uns à la défense des femmes; ne cherchez point, comme tant d'autres l'ont fait, à être une exception parmi vos compagnes, à adopter avec les talens que les hommes se sont appropriés, les goûts et les opinions qui les caractérisent: cherchez plutôt à honorer votre sexe, et honorez-vous-en; soutenez sa cause par votre exemple, par vos principes, par vos raisonnemens, et par cette noble fierté que donne la conviction intime de ce que l'on vaut, et à laquelle l'injustice même est contrainte de céder. Mais que dis-je! faut-il faire aux hommes

l'injustice de croire qu'il soit nécessaire de réveiller de tant de manières dans leur ame un sentiment qu'y grava la nature? non; qu'ils l'éprouvent une seule fois, et nous aurons triomphé. Déjà ce sentiment, bravant les préjugés, nous rend ce qu'ils semblent nous refuser; déjà plusieurs femmes artistes reçoivent du gouvernement des encouragemens et des récompenses; déjà des hommes sages, que leur mérite met au-dessus des petites passions dominatrices, se disposent à devenir nos défenseurs; et, n'en doutons pas, lorsqu'au retour de ses glorieuses campagnes, le guerrier français viendra chercher le repos dans ses heureux foyers, ce sera des mains libres de sa femme qu'il recevra la couronne civique, noble prix de ses travaux. Tel est l'espoir du lycée, tel est le mien, et j'ose l'affirmer, tel doit être celui d'une nation généreuse qui, non-contente d'étonner l'univers par ses victoires, doit encore l'éclairer par sa justice et sa philosophie.

*QUATRE NOUVELLES. A Paris, chez LEFEBVRE, libraire, rue de Lille, n.° 638, DESENNE, libraire, Palais-Égalité, et chez les marchands de nouveautés.*

CET ouvrage, connu par les lectures que l'auteur en a faites avec succès au lycée de Paris, mérite l'attention du public. L'auteur a eu soin de donner à chacune de ses Nouvelles le coloris qui lui convient, et elles sont aussi instructives qu'intéressantes.

OBERON , poëme allemand , traduit de WIELAND.  
*A Paris , chez PETIT , libraire , Palais-  
 Egalité , galerie de bois , n.º 250.*

CETTE traduction nouvelle l'emporte sur celle qui a paru déjà , par le style : elle est faite sur une édition plus soignée de l'auteur. Nous reviendrons sur ces deux ouvrages dans un prochain numéro.

## A G R I C U L T U R E .

RÉFLEXIONS sur diverses espèces de bleds cultivées en France , sur la possibilité de conserver pures les espèces étrangères , etc. Par le cit. CHANCEY , correspondant du gouvernement , et des sociétés d'agriculture des départemens de la Seine , du Rhône , du Gers , et de celles des sciences , belles-lettres et arts de Bordeaux.

IL est de fait que nous cultivons en France plusieurs espèces de froment très-distinctes entr'elles , soit par le nombre des grains qu'elles contiennent par mesure , soit par leur différence de poids par mesure , soit par la différence de leur produit en

farine, soit par la différence du produit, à poids égal, de leur farine en pain. Voilà ce que nous entendons, nous agriculteurs, constituer des espèces différentes, quoiqu'elles ne le soient pas aux yeux du botaniste.

Nous connaissons dans ce département ( du Rhône ) plusieurs espèces de froment très - distinctes entr'elles. La mesure du bled commun pèse 60, le godelle 62, le bled de Pologne 65, le touselle 65, etc. Tous ces bleds diffèrent encore par le nombre des grains contenus dans la mesure ; 56 grains de bled de Pologne suffisent pour le poids d'un gros ; il en faut environ 140 pour obtenir le même poids du bled touselle.

Tous ces bleds varient encore dans leur produit en farine, et dans celui de leur farine en pain.

L'expérience nous apprend que le bled dit *godelle* rend, en *pain de ménage*, un septième de plus que le bled commun, quoiqu'il n'excede son poids par mesure que d'un trentième.

Le touselle, qui pèse un douzième de plus par mesure que le bled commun, rend, à poids égal, plus de farine, qui, convertie en pain, rend un quinzième de plus que celle du bled commun.

Les bleds durs d'Afrique, cultivés en France, rendent un dixième de plus de farine, et cette farine un dixième de plus en pain, de sorte que leur produit réel en pain est d'un cinquième plus que nos bleds communs.

D'après ces faits, nous devons desirer qu'on puisse établir *quelles sont les espèces de bleds dont la culture serait la plus utile, selon la nature*

*et le climat du sol, pour produire par hectare la plus grande quantité de pain, soit blanc, soit de ménage.*

Nous ne pouvons espérer la réponse à cette question que du zèle des sociétés d'agriculture, en se procurant les diverses espèces de bleds connus, et en les faisant cultiver, pour comparer ensuite leur produit en farine et en pain.

On objectera la dégénération des bleds, si fortement annoncée comme une vérité par nos auteurs modernes. Ils ont tous partagé une erreur qui sera constamment appuyée par tous les cultivateurs qui ne sont pas très-soigneux à éviter le mélange des grains, et à régénérer tous les deux ans, au plus tard, la semence de leurs bleds.

J'observerai, relativement à la dégénération des bleds, que, du tems d'*Olivier de Serres*, on cultivait du bled de miracle, du touselle, qu'on cultive encore; que si cette dégénération était aussi réelle qu'on le dit, il n'en existerait plus depuis long-tems.

Un fait qui se renouvelle tous les ans en faveur du bled godelle, nous assure de la non dégénération des autres bleds chez les cultivateurs soigneux.

Ce bled, qui s'est introduit depuis environ trente ans dans ce canton, y dégénère généralement en peu de tems chez les gros fermiers qui en achètent fréquemment de non dégénéré chez les petits cultivateurs, pour renouveler leur semence. Le godelle ne dégénère point chez les petits cultivateurs, par le soin qu'ils ont de choisir, de deux en deux

ans , les plus beaux épis pour leur semence. Il n'est pas douteux qu'avec de pareils soins , on conserverait les autres bleds étrangers dans leur première beauté.

Le citoyen *Gardelle* , membre de la société du Rhône , a cultivé avec le plus grand succès , pendant les sept années qui ont précédé le siège de Lyon , sept espèces de bleds durs d'Afrique , sans dégénération , même botanique , les pailles de ces bleds étant toujours restées pleines de moëlle. Par l'effet du siège de Lyon , tout fut perdu. Quelques années après , il eut le bonheur de retrouver parmi ces bleds un épi de son ancien bled d'Afrique ; il le récolta à part , et depuis il a cultivé son produit toujours sans dégénération. Voilà quatorze ans de culture dans le même état : c'est la mesure de ce bled qui rend un cinquième de pain de plus que celle de notre bled commun.

Le cit. *Nart* , membre de la société du Rhône , avait aussi cultivé , pendant bien des années , le froment blanc ras , qui est étranger à ce département , et qui n'a point dégénéré entre ses mains. Le siège de Lyon lui a fait éprouver la même perte qu'au citoyen *Gardelle* , et il s'occupe à la réparer.

D'après ces trois faits , nous devons être tranquilles sur la non dégénération des bleds cultivés par des agriculteurs soigneux.

Ce n'est pas assez de nous occuper de la conservation de ces bleds étrangers , nous devons porter nos regards sur leur amélioration : nos jardiniers , par leurs soins , n'ont-ils pas perfectionné nos lé-

gumes et nos fruits en bonté et en grosseur? Le célèbre *Daubenton* n'a-t-il pas régénéré nos moutons, uniquement par des soins? L'Anglais, par une culture éclairée, n'a-t-il pas singulièrement amélioré nos raves longues et plates, qu'il nomme *turneps*, *pudings* et *pain-blanc*? Elles sont la base de son judicieux assolement.

Le bled serait-il plus difficile à améliorer par une culture jardinière éclairée? C'est ce qui ne paraît pas vraisemblable.

Il n'est pas douteux que, si on choisissait pour cette culture jardinière les plus beaux épis, et ensuite les plus beaux grains de ces épis, qu'ils fussent plantés par lignes distantes entr'elles de près d'un demi-mètre, cultivés avec soin pendant leur végétation, l'on n'obtient, après quelques années d'une pareille culture, des espèces de bleds plus belles, plus productives en farine et en pain que celles que nous cultivons.

Faisons des vœux pour que des sociétés savantes et de zélés cultivateurs s'occupent de cet objet important.

---

*MOYEN de faire périr les chenilles qui dévorent les arbres.*

Il suffit de tenir un réchaud de charbon bien allumé sous les branches de l'arbre infesté de chenilles, et d'y jeter quelques pincées de soufre en poudre. Il faut avoir soin de tenir le réchaud à une distance suffisante pour que les feuilles ne puissent pas être incommodées de la flamme qui s'en élèvera au moment où on y jettera le soufre. La vapeur de

ce minéral est mortel pour les chenilles et pour la plupart des autres insectes ; elle entre facilement dans les conduits de leur respiration , l'intercepte , les suffoque , et les fait tomber sans vie au pied de l'arbre. L'odeur se conserve si long-tems sur les branches des arbres , qu'on peut être sûr qu'il n'y en aura plus par la suite.

Une livre de soufre suffit pour écheniller les arbres de plusieurs arpens.

---

*MANIÈRE d'ôter la mousse aux arbres, et d'empêcher qu'ils n'en soient attaqués par la suite.*

Lorsqu'on voit un arbre attaqué de la mousse , il faut lui déchausser le pied tout autour jusqu'à la courbure principale des grosses racines , et répandre dans ce cerne un demi-boisseau de charrée. La charrée est ce qui reste de cendres sur le cuvier après que la lessive a été coulée. Ce procédé suffit ordinairement pour faire périr la mousse si l'arbre n'a pas un autre vice particulier. Si on avait de cette charrée en assez grande quantité pour en mettre au pied de tous les arbres après leur guérison , cela leur donnerait une nouvelle vigueur , qui les ferait rapporter du fruit en abondance.

---

---

**L É G I S L A T I O N .**

---

*ARRÊTÉ relatif aux réclamations en matière de contributions. Du 24 floréal.*

**TITRE PREMIER.**

*Décharges et réductions. Contribution foncière.*

ART. Ier. Tout citoyen imposé, dans une commune, pour un bien situé dans une autre, remettra sa pétition au sous-préfet, qui la renverra au contrôleur de l'arrondissement, lequel vérifiera le fait et donnera son avis.

Le sous-préfet, après avoir donné aussi son avis, fera passer les pièces au préfet, qui les communiquera au directeur des contributions. Celui-ci remettra son avis au préfet; et le conseil de préfecture prononcera, s'il y a lieu, la décharge, dont le montant sera réimposé sur toutes les autres propriétés de la commune où le réclamant aura été mal-à-propos imposé.

II. Lorsqu'une propriété aura été cotisée sous un autre nom que celui du véritable propriétaire, les mêmes formes seront observées, et le conseil de préfecture statuera sur la mutation de cote.

III. Lorsqu'un contribuable se croira taxé dans une proportion plus forte qu'un ou plusieurs autres propriétaires de la commune où sont situés ses biens, il se pourvoira devant le sous-préfet de

l'arrondissement ; il joindra à sa réclamation une déclaration de ses propriétés et de leurs revenus.

IV. Le sous-préfet enverra la réclamation au contrôleur : ce dernier prendra l'avis des répartiteurs de la commune , lesquels le donneront dans la décade. S'ils conviennent de la justice de la réclamation , il en dressera un procès-verbal , qu'il fera passer au sous-préfet : celui-ci , après avoir donné son avis , enverra le tout au préfet , qui prendra l'avis du directeur , et le conseil de préfecture prononcera la réduction de la cote. Le montant de la réduction sera réimposé sur les autres propriétaires.

V. Si les répartiteurs ne conviennent pas de la surtaxe , deux experts seront nommés , l'un par le sous-préfet , et l'autre par le réclamant. Les experts se rendront sur les lieux avec le contrôleur ; et en présence de deux répartiteurs et du réclamant ou de son fondé de pouvoir , ils vérifieront les revenus , objets de la cote du réclamant , et des autres cotes prises ou indiquées par le réclamant pour comparaison dans le rôle de la contribution foncière de la même commune.

VI. Le contrôleur rédigera un procès-verbal des dires des experts , et y joindra son avis.

Le sous-préfet , après avoir donné lui-même son avis , enverra le tout au préfet.

S'il en résulte que les cotes prises pour comparaison sont dans une proportion plus faible que celle du réclamant , le conseil de préfecture , toujours sur l'avis du directeur des contributions , prononcera la réduction , à raison du taux commun des autres cotes.

Le montant de cette réduction sera réimposé sur les autres contribuables de la commune.

*Contribution personnelle.*

VII. Tout citoyen qui aura été taxé à la contribution personnelle dans une commune où il n'a point de domicile, se pourvoira devant le sous-préfet. La marche réglée par l'article Ier., sera suivie; et sur l'avis du directeur des contributions, le conseil de préfecture prononcera la décharge, dont le montant sera réimposé sur tous les autres habitans.

VIII. Lorsqu'un citoyen se croira surtaxé à raison de ses facultés, il se pourvoira devant le sous-préfet; il joindra à sa réclamation, une déclaration de ses facultés.

IX. La marche tracée ci-dessus pour la contribution foncière, sera également suivie dans l'instruction de l'affaire; et si les répartiteurs de la commune conviennent de la justice de la réclamation, le conseil de préfecture prononcera la réduction de la cote, dont le montant sera réimposé sur les autres contribuables de la commune.

X. Si les répartiteurs ne conviennent pas de la surtaxe, le sous-préfet nommera deux commissaires qui se rendront sur les lieux avec le contrôleur de l'arrondissement; et en présence de deux répartiteurs et du réclamant ou de son fondé de pouvoir, ils vérifieront les faits, s'il s'agit d'objets compris mal-à-propos dans les facultés du réclamant.

XI. Si le contribuable ne conteste pas les objets compris dans l'évaluation de ses facultés, mais qu'il

croie cette évaluation trop forte comparativement à celles des autres contribuables, le contrôleur et les deux commissaires vérifieront les évaluations servant de base à la cote du réclamant, et celles des autres cotes prises ou indiquées par celui-ci pour comparaison dans le rôle de la contribution personnelle de la même année.

XII. Le contrôleur rédigera son procès-verbal, et le remettra au sous-préfet, qui le fera passer, avec son avis, au préfet. S'il en résulte qu'il y a surtaxe, le conseil de préfecture, sur l'avis du directeur des contributions, prononcera la réduction, dont le montant sera réimposé sur les autres habitants de la commune.

*Dispositions générales.*

XIII. La réduction d'une cote en principal, entraînera toujours la réduction proportionnelle des centimes additionnelles.

XIV. Le montant de toutes les ordonnances de décharge et de réduction sera réimposé au profit de ceux qui les auront obtenues, par addition au rôle de l'année suivante.

XV. A cet effet, le directeur des contributions tiendra registre de toutes les décharges ou réductions prononcées, pour que, chaque année, le préfet du département indique aux communes la somme que chacune d'elles aura à réimposer.

XVI. Le percepteur remboursera, sur les deniers de la recette, les contribuables au profit de qui ces réimpositions auront été faites, en commençant par les ordonnances les plus anciennes en date.

XVII. Les frais de vérification et d'experts seront réglés par le préfet, sur l'avis du sous-préfet.

XVIII. Ils seront supportés, savoir,

Par la commune, lorsque la réclamation aura été reconnue juste;

Par le réclamant, lorsque la réclamation aura été rejetée.

XIX. Les frais à la charge de la commune seront imposés sur le rôle de l'année suivante, avec les centimes additionnelles, et comme charge locale.

XX. Ceux à la charge des contribuables seront acquittés par eux, en vertu de l'ordonnance du préfet, entre les mains du percepteur.

XXI. Le percepteur fera néanmoins, dans tous les cas, l'avance de ces frais aux experts, sur le produit des centimes additionnelles de la commune.

XXII. Les ordonnances de décharge ou réduction seront rendues par le préfet: elles énonceront les motifs de la pétition, l'avis du directeur, et le prononcé du conseil de préfecture.

XXIII. Les ordonnances seront remises au directeur, et par celui-ci au receveur particulier, qui les transmettra au percepteur. Le directeur en prévendra, par une lettre d'avis, la partie intéressée, qui se rendra chez le percepteur pour quittance l'ordonnance, après en avoir reçu le montant.

### T I T R E I I .

#### *Remises et modérations.*

XXIV. Lorsque, par des événemens extraordinaires, un contribuable aura éprouvé des pertes,

il remettra sa pétition au sous-préfet, qui la renverra au contrôleur de l'arrondissement.

XXV. Le contrôleur se transportera sur les lieux, vérifiera, en présence du maire, les faits, et constatera la quotité de la perte, des revenus fonciers ou des facultés mobilières du réclamant, et en dressera un procès-verbal qu'il enverra au sous-préfet, celui-ci le fera parvenir, avec son avis, au préfet, qui prendra l'avis du directeur des contributions.

XXVI. Lorsqu'une commune aura éprouvé des pertes de revenus par des événemens extraordinaires, elle remettra aussi sa pétition au sous-préfet, lequel nommera deux commissaires pour vérifier, en présence du maire, conjointement avec le contrôleur de l'arrondissement, les faits et la quotité des pertes.

XXVII. Le contrôleur dressera un procès-verbal de la vérification, l'enverra au sous-préfet, qui le fera passer, avec son avis, au préfet, lequel prendra l'avis du directeur des contributions.

XXVIII. Le préfet réunira les différentes demandes qui lui auront été faites, dans le cours de l'année, en remises ou modérations; et l'année expirée, il fera entre les contribuables ou les communes dont les réclamations auront été reconnues justes et fondées, la distribution des sommes qu'il pourra accorder, d'après la portion des fonds de non-valeur mise à sa disposition pour cet objet.

Cet état de distribution sera communiqué par le préfet au conseil général du département.

XXIX. Sur les cinq centimes imposées additionnellement aux deux contributions foncière et personnelle, moitié est à la disposition du préfet de chaque département, pour être employée aux remises et modérations, conformément à l'article précédent.

L'autre moitié restera à la disposition du gouvernement, et est destinée, 1.<sup>o</sup> à accorder des supplémens de fonds à ceux des départemens auxquels le *maximum* des centimes additionnelles ne suffirait pas pour faire face à leur dépense; 2.<sup>o</sup> à accorder des remises et modérations aux arrondissemens et aux



256 LIVRES NOUVEAUX.

départemens qui éprouveraient des accidens majeurs.  
XXX. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé au Bulletin des lois.

---

LIVRES NOUVEAUX.

---

OUVRAGES de Littérature parus en Floréal.

*Mémoire sur la péripneumonie ou phthisie pulmonaire qui affecte les vaches laitières de Paris et des environs*, par J. B. Huzard, vétérinaire, membre de l'Institut de France, etc., in-8°. Prix, 1 franc. Paris, à la librairie de madame Huzard, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n.° 11.

*Satyres de Perse*, traduites en français par P. P. Paris, Didot le jeune, rue du Hurepoix, n.° 22.

*Charpente de Philibert de l'Orme*, architecte du seizième siècle, ouvrage remis au jour par le citoyen Détournelle, architecte. Prix, au trait 2 fr. 50 cent. pour Paris, et 6 francs, lavé, pour les départemens; 3 francs 50 cent. au trait, et 7 fr. 50 cent. lavé, franc de port. Paris, chez madame Ducamp, marchande papetière, rue Honoré, n.° 157.

*Observations critiques sur les leçons d'histoire du citoyen Volney, suivies d'un chapitre contre l'athéisme*, par E. C. Jondot, ci-devant professeur d'histoire. Prix 1 fr. pour Paris, et 2 fr. 7 décimes pour les départemens. Paris; Migneret, rue Jacob, n.° 1186, Richard, Caille et Ravier, libraires, rue Hautefeuille, n.° 11.

*Cordolie, ou Faiblesse excusable*, histoire de la vie telle quelle est, trad. de l'anglais, par P. Chalin. 2 vol. in-12, fig. Prix, 5 francs, et 4 fr. franc de port. Paris, Ducauroi, libr., maison de Scrbonne, n.° 382.

*La Femme invisible et son secret dévoilé*, par E. J. Ingannato. Paris, Gueffier, au cabinet de lecture, boulevard Cérutti, n.° 21.



